

ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

VENDREDI 23 DÉCEMBRE 2022 - 2,20 €

N° 6986 - 6987



BORDEAUX

PALAIS DE LA BOURSE HAUT LIEU DE L'ÉVÉNEMENTIEL

MIOS

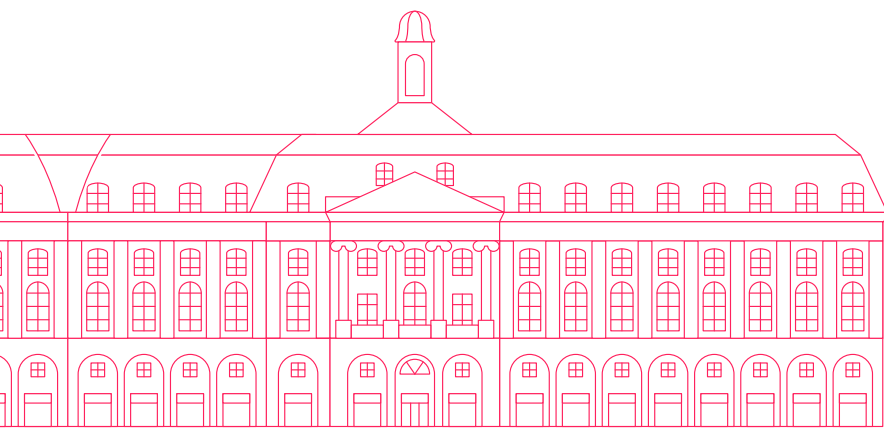
MaxiCoffee racheté
par le groupe Lavazza

**SAVEURS
GIRONDINES**

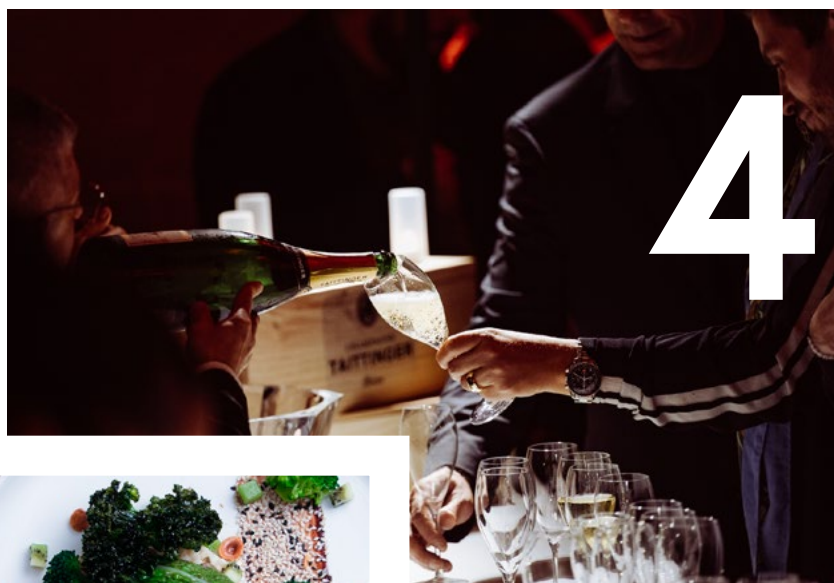
« Dans le Noir ? »,
l'éveil des sens

PYRÉNÉES

La saison de toutes les
nouveauautés



SOMMAIRE



GIRONDE ACTU

4 FOCUS

Palais de la Bourse, haut lieu de l'événementiel

12 SAVEURS GIRONDINES

« Dans le Noir ? », l'éveil des sens

14 L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS



22 CHRONIQUE DES NOTAIRES DE LA GIRONDE

La division foncière

26 TRIBUNE

Un travail normatif ?

RÉGION ACTU

29 ECHOS EN RÉGION

32 PYRÉNÉES

La saison de toutes les nouveautés

ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS Édités par la Société ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS - SAS au capital de 45 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex • SIRET 456 200 476 00038 • 05 56 52 32 13 • Réunion des cinq journaux d'informations judiciaires : **AFFICHES BORDELAISES** (fondées en 1904) **ANNALES DÉPARTEMENTALES** (fondées en 1933) **ANNONCES DU SUD-OUEST** (fondées en 1924) **INFORMATEUR JURIDIQUE** (fondé en 1948) **PETITES AFFICHES DE LA GIRONDE** (fondées en 1848) • Directeur de la publication : Guillaume **LALAU** • Directeur adjoint : Nicolas **THOMASSET** • Directeur des opérations : Laurent **RAFFALLI** • Rédacteur en chef : Vincent **ROUSSET** • Direction artistique : David **PEYS** • Maquettistes : Sarah **ALBERT** & Noëlle **SANZ** • Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE** • Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH** & Marie-Amélie **HUSSON** • Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie **BROUTTIER** • Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle **MORFEA** • Assistante Communication Digitale : Magalie **RICCETTI** • Responsable Annonces Légales : Emmanuelle **GESLAIN** • Service Annonces légales : Nicolas **KARNAY**, Adèle **BROCHARD**, Sandrine **CARCENAC** & Estelle **MENAUT** • Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO** • Responsable comptabilité : Florence **MANOEUVRIER** • Service abonnement : Catherine **DEPETRIS** • Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU** • Service commercial annonces légales : Anthony **BLUTEAU**, Christophe **CLERTEAU** & Franck **DUPERIÉ** • **PUBLICITÉ** : Guillaume **LALAU** & Christine **SABOURIN** • Tél. 05 56 52 32 13 • publicite@echos-judiciaires.com • Dépôt légal à parution Hebdomadaire - Parution le vendredi • Impression : **ROTIMPRES** Carrer del Pla de l'Estany, sn, 17181 Aiguaviva, Girona, Espagne • Routage **SUD MAILING** • Commission paritaire n° 0223182797 ISSN 0420-4360 • Prix unitaire : 2,20 € • Abonnement 1 an : 69 € au 05 57 14 07 55



36 DORDOGNE

Isle Vern Salembre : un club d'entreprises

38 LOT-ET-GARONNE

Canal du Midi : un appel aux dons

TENDANCES BUSINESS

40 CONJONCTURE

Le coup de froid de l'énergie

42 APPRENTISSAGE

Les aides prolongées et modifiées

44 COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le défi de l'audit extra-financier

46 LOGEMENT

Bilan mitigé pour la FNAIM

48 ÉCONOMIE

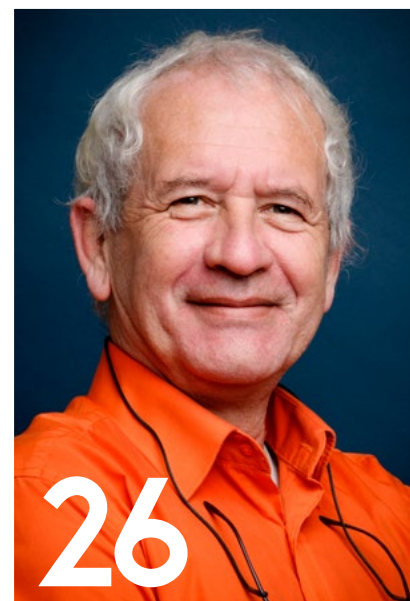
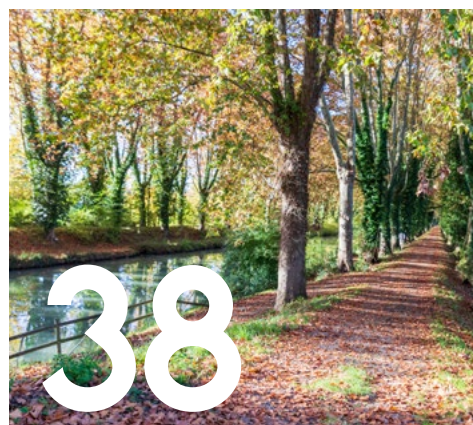
L'e-commerce surfe sur la crise

50 ENTREPRISES

Les nouveaux agriculteurs

52 TOURISME

Des outils pour la transition écologique



CULTURE & SPECTACLES

54 CINÉMA

Le Parfum vert

60 ANNONCES LÉGALES

VENTES AU TRIBUNAL

APPELS D'OFFRES

AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES

VIE DES SOCIÉTÉS

MANDATAIRES JUDICIAIRES

IMMOBILIER

Modulable dans sa configuration, personnalisable dans sa décoration, le Palais de la Bourse peut accueillir tous types de réception

BOR PALAIS DE HAUT LIEU DE

DEAUX LA BOURSE L'ÉVÉNEMENTIEL

Pas moins de 200 manifestations régionales, nationales et internationales ont eu lieu dans ses prestigieux salons en 2022. Florence Blancpain, directrice de la société Bordeaux Palais de la Bourse, nous dévoile les coulisses de ce lieu incontournable de l'événementiel bordelais.

Par Jennifer WUNSCH



○○○

Imaginé au XVIII^e siècle par Jacques Gabriel, l'architecte de la place Vendôme, le Palais de la Bourse est aujourd'hui un des lieux incontournables du tourisme d'affaires à Bordeaux. En 2022, pas moins de 200 manifestations ont eu lieu sur ce site exceptionnel, pour un chiffre d'affaires de près de 2 millions d'euros, tiré par une salle principale de 1 500 m² qu'il faut réserver près d'un an à l'avance. « Grandiose et inédit par sa capacité d'accueil en cœur de ville, le Palais de la Bourse peut recevoir jusqu'à 600 personnes assises et 1 400 personnes pour un cocktail », détaille Florence Blancpain, directrice du centre de congrès Bordeaux Palais de la Bourse, société privée détenue à 100 % par la CCI Bordeaux-Gironde, également propriétaire des murs. Abrisant jusqu'en 1990 « la corbeille », lieu où s'échangeaient les actions des valeurs régionales, le Hall de la Bourse accueille aujourd'hui les plus prestigieux galas bordelais, pour une clientèle à 50 % régionale, 40 % nationale et 10 % internationale.

COLLECTIF « DESTINATION BORDEAUX »

« Nous sommes un maillon du tourisme d'affaires événementiel bordelais. Nous travaillons de concert avec le Bordeaux Convention Bureau, les hôtels et tous les centres de congrès du territoire pour faire venir les conventions sur la région », explique Florence Blancpain. S'inscrivant pleinement dans le collectif « Destination Bordeaux », le Palais

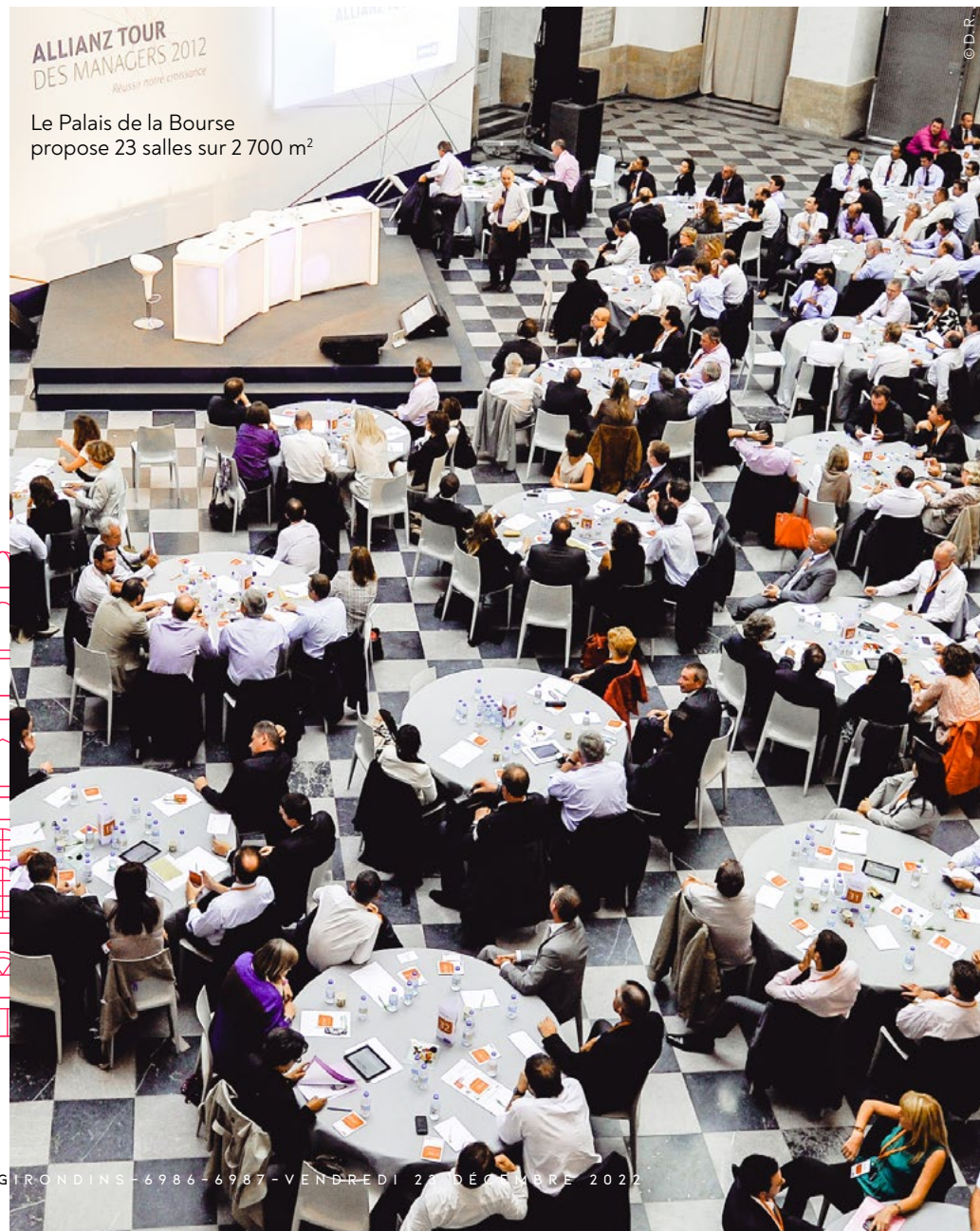
de la Bourse collabore avec d'autres salles du cœur de Bordeaux telles que le Grand Théâtre, l'Auditorium, le Musée des Douanes, mais aussi les bateaux de Bordeaux River Cruise qui croisent vers les domaines viticoles, « avec des échanges à pied d'un lieu à l'autre. Nous travaillons tous ensemble en bonne intelligence. Car quand on

Le Palais de la Bourse a enregistré en 2022 l'une de ses plus belles années

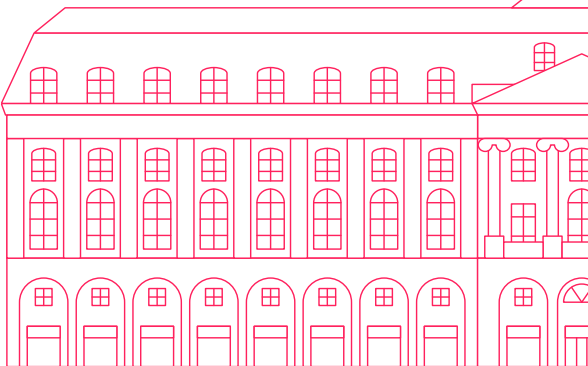
commercialise le Palais de la Bourse, on commercialise des chambres d'hôtels, des restaurants de grande capacité, des prestataires... et on met en avant toute la destination Bordeaux, et cela sur du grand nombre », rappelle-t-elle.

DE 10 À 1 400 PERSONNES

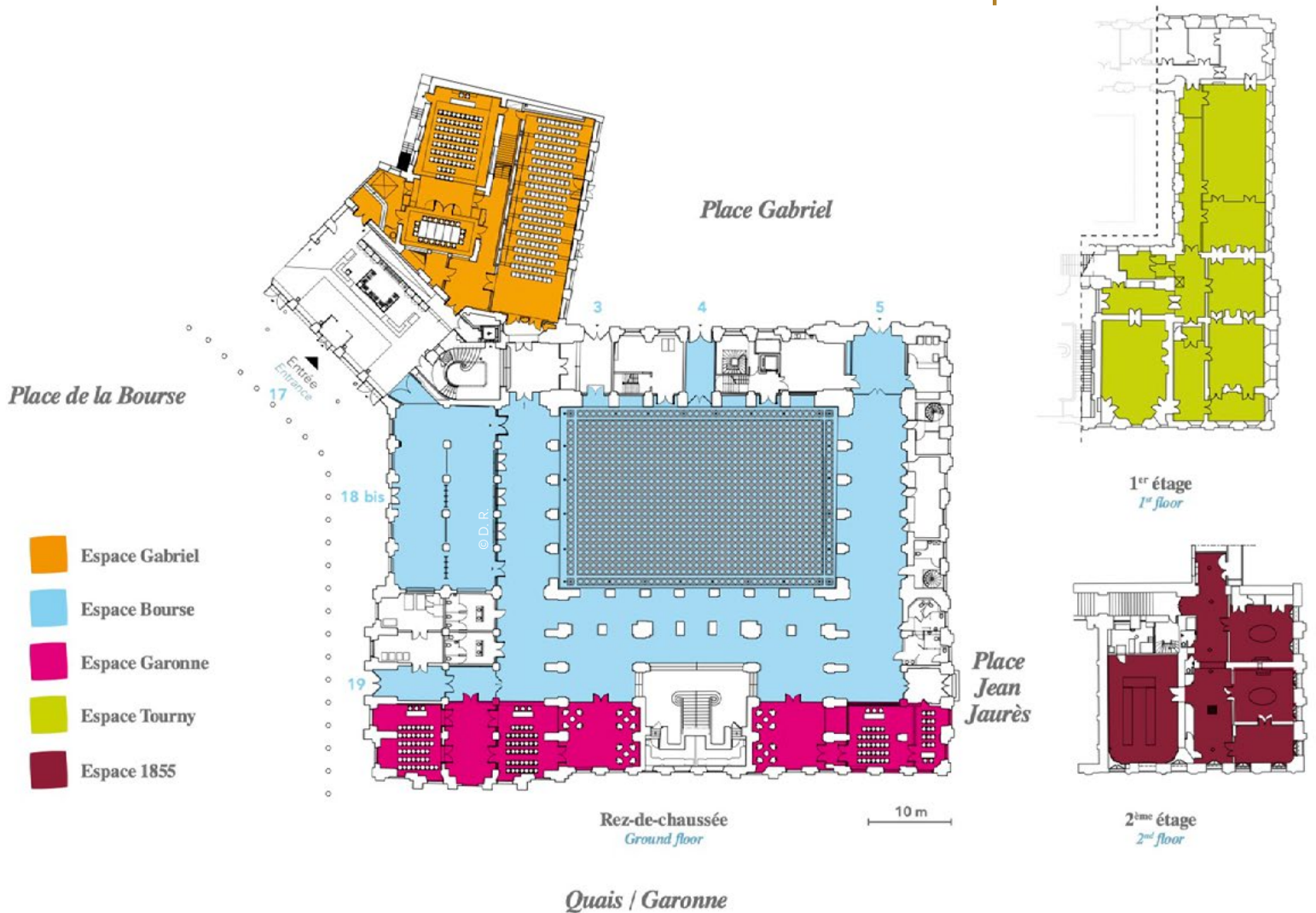
Plus connu pour son espace Bourse de 1 500 m², dont le Hall à la décoration historique est surmonté d'une verrière en verre culminant à 18 mètres de haut, accueillant réunions plénières, dîners de galas et cocktails, le Palais de la Bourse est en fait composé de 23 salles pouvant recevoir de 10 à 1 400 personnes. L'espace Gabriel de 250 m², très moderne, dispose ainsi d'un amphithéâtre de 190 places et de gradins rétractables. En rez-de-



Le Palais de la Bourse propose 23 salles sur 2 700 m²



Le rythme devrait se maintenir en 2023 avec déjà prévus le **congrès de dermatologie** et le **dîner du Club Hôtelier de Bordeaux Métropole**




© Atelier Gallien - E.J.G

CYRIL TEXIER
PRÉSIDENT DE FRENCH
TECH BORDEAUX

« Nous organisons chaque année le French Tech Day au Palais de la Bourse tout d'abord car la CCI est l'un de nos membres-fondateurs. C'est aussi un lieu très prestigieux qui nous permet de recevoir jusqu'à 2 000 visiteurs en centre-ville. Enfin, sa configuration nous offre des possibilités techniques comme cette année l'installation d'un écran long de 19 mètres, ou l'an passé un mapping vidéo projeté sur les murs. »





Des réceptions peuvent également être organisées dans ses salons d'honneur

HISTORIQUE DU PALAIS DE LA BOURSE

1731 : Le bâtiment est dessiné par Jacques Gabriel, l'architecte de la place Vendôme à Paris, autour de la place devant accueillir une statue équestre du roi Louis XV

1742 : Décès de Jacques Gabriel, son fils Ange-Jacques Gabriel dirige les travaux

1743 : La statue du roi Louis XV est installée au centre de la place

1749 : Inauguration du Palais de la Bourse, où s'installent la Chambre de commerce et la Juridiction consulaire

1792 : Destruction de la statue de Louis XV lors de la Révolution française

1825 : Le Palais de la Bourse est dévasté par un incendie

1869 : La statue des Trois Grâces actuelle est érigée sur la place

1925 : Installation d'un plafond lumineux horizontal dans le Hall du Palais

1990 : Fermeture de la Bourse des valeurs régionales qu'abritait le Palais

2010 : Rénovation complète et mise aux normes pour 7,7 millions d'euros

2020 : Rénovation de la toiture de 3 300 m² pour 3,7 millions d'euros

2023 : Travaux d'extension sur la place de la Bourse

chaussée, l'espace Garonne de 260 m² propose 4 salles de réunion et 3 salons. L'espace Tourny de 460 m², situé au 1^{er} étage, réunit pas moins de 8 salons d'honneur des XVIII^e et XIX^e siècles en enfilade à la décoration et au mobilier XIX^e. Enfin, l'espace 1855 de 285 m², situé au 2^e étage, dispose de 4 salons d'honneur avec vue imprenable sur la Garonne. Ces cinq espaces à l'ambiance et aux fonctions différentes permettent « d'accueillir jusqu'à 4 événements simultanément, grâce aux différentes entrées privatives dont dispose le bâtiment », précise Florence Blancpain.

PRESTATAIRES EXCLUSIFS

« Nous pouvons proposer la salle adéquate en fonction de la taille et du caractère de l'événement, mais aussi du message que veut faire passer l'entreprise », continue Florence Blancpain. Depuis 2010 et la rénovation complète du Palais, chaque espace dispose d'équipements techniques. « Nous avons également travaillé l'acoustique et la lumière naturelle dans tout l'édifice », assure

« Nous avons travaillé **l'acoustique** et **la lumière naturelle** dans tout l'édifice »



IGNACE DE PREST DIRECTEUR GÉNÉRAL DE SUNNA DESIGN

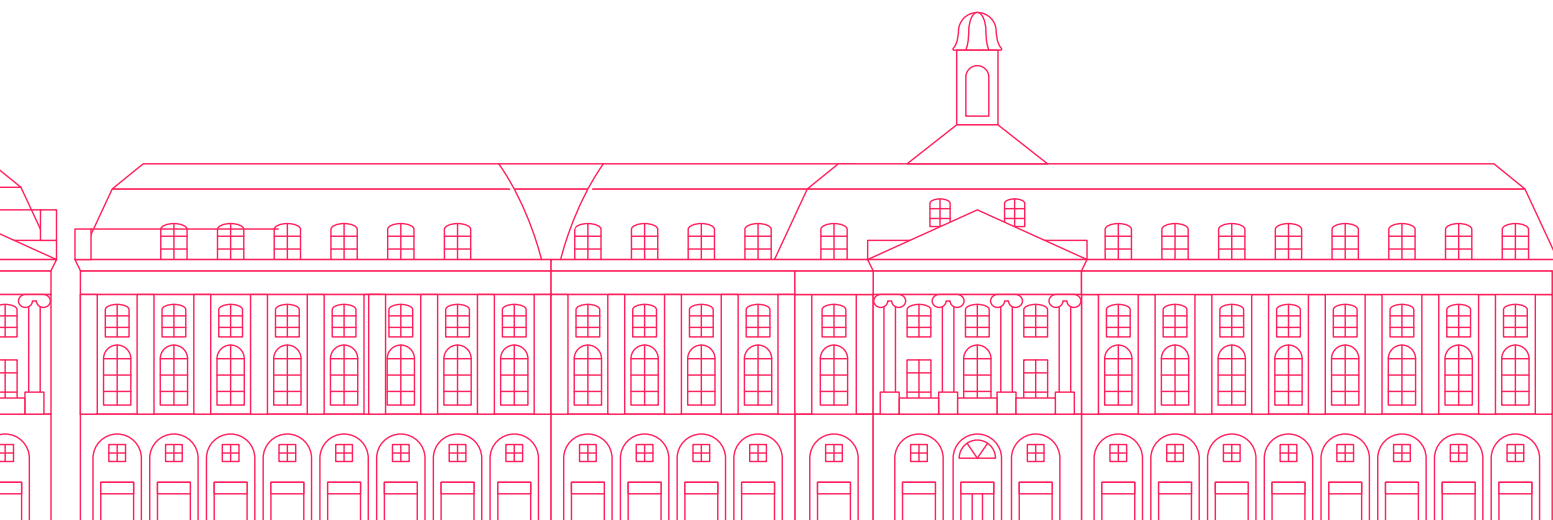
« Nous avons choisi de célébrer nos 10 ans au Palais de la Bourse car c'est un lieu emblématique de Bordeaux. De plus, il est central et très bien desservi en transports. Et comme nous faisons venir 250 invités de France et d'Afrique, notamment, c'était idéal ! »

sa directrice. Pour l'organisation des événements, la société Bordeaux Palais de la Bourse s'est entourée de prestataires exclusifs : 6 traiteurs, 2 sociétés d'audiovisuel capables d'équiper le Hall de la Bourse et ses belles proportions, des hôtes d'accueil, « afin d'offrir aux clients un large choix tout en garantissant un certain niveau de qualité », affirme Florence Blancpain. La filiale de la CCI met aussi à la disposition de

ses clients toute une liste de prestataires qu'elle peut recommander en fonction des besoins, tels que des fleuristes-scénographes, un DJ... Car « pour les événements dans le Hall Bourse, on ne fait que du sur-mesure », précise-t-elle.

DÉMARCHE ÉCORESPONSABLE

Incitée par la destination Bordeaux, élue en 2022 « European Capitale



of Smart Tourism » et labellisée « destination innovante durable », la société Bordeaux Palais de la Bourse est très active en matière de RSE. « Nous sommes poussés à nous renouveler et à prendre des actions », assure Florence Blancpain. Dans ce cadre, « nous travaillons sur 4 axes : la réduction de l'impact carbone, la lutte contre le gaspillage alimentaire, le recyclage des déchets et l'énergie ». Ainsi, grâce à un partenariat avec l'entreprise le Chaînon Manquant, la nourriture non consommée restée en chambre froide est par exemple récupérée. Quant à l'énergie du bâtiment, elle provient du fournisseur d'énergie 100 % durable et local « Énergie d'ici ». Enfin, « nous passons en LED toutes les lampes du Palais, y compris les 500 lampes du Hall de la Bourse ! », précise Florence Blancpain. En 2023, le site ira encore plus loin dans sa démarche écoresponsable en travaillant à l'obtention de la certification ISO 20121 (événementiel et développement durable).

TRAVAUX D'EXTENSION

Employant 7 personnes, dont un coordinateur sur le terrain en journée, 3 chargés de manifestation et un assistant chargé de manifestation, la directrice et une assistante administrative, Bordeaux Palais de la Bourse fait également appel à 2 intérimaires pour coordonner les événements les soirs et les week-ends.

La société, qui a enregistré en 2022 l'une de ses plus belles années



FLORENCE
BLANCPAIN
directrice de Bordeaux
Palais de la Bourse



L'amphithéâtre
de 190 places de l'Espace Gabriel



© D.R.

depuis 10 ans (2020 et 2021 ayant été négatives en raison de la crise sanitaire), a notamment accueilli en février la réunion des ministres européens du travail, dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne ; en novembre l'annuel French Tech Day et ses 1 800 visiteurs à la journée ; le dîner de gala TheFork Awards réunissant la crème des chefs nationaux avec 400 convives ; ou encore en décembre le Bordeaux Tasting et ses 5 000 visiteurs sur 2 jours ; ainsi que la soirée caritative du bien commun. Le rythme devrait se maintenir durant l'année à venir, avec déjà de nombreux événements prévus tels que le congrès de dermatologie CDCA/5A, les vœux de Matmut et des Girondins ou encore le dîner du Club Hôtelier de Bordeaux Métropole (CHBM). Pour répondre à cet engouement, le Palais de la Bourse connaîtra en 2023 une nouvelle salve de travaux d'extension sur la place de la Bourse. Pour un début d'exploitation de ces nouveaux espaces prévus en décembre 2023.



© Artiste Associé Photographes

LE PALAIS DE LA BOURSE EN CHIFFRES

Surface : 2 700 m²

Espaces : 5 modulables

Salles : 23

Capacité d'accueil :

10 à 1 400 personnes

CA 2022 : 2 millions d'euros

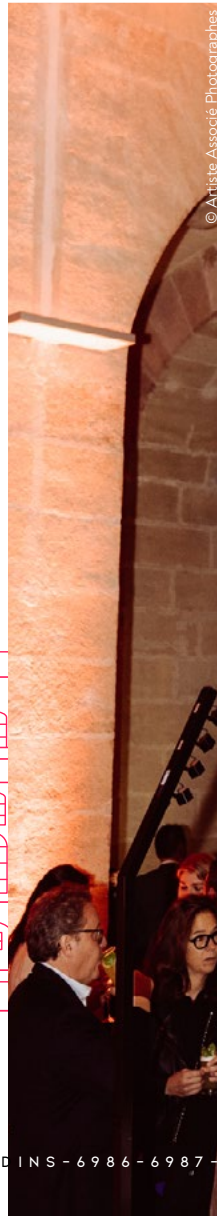
Charges : 30 % du CA



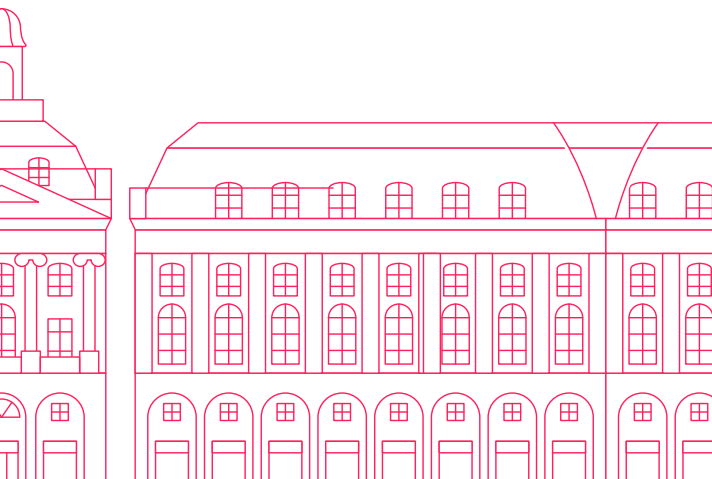
Hélène Darroze
lors des Fork Awards

© Artiste Associé Photographes

Les repas fournis par des traiteurs sont conservés dans des chambres froides et réchauffés dans les étuves des offices, situées derrière la scène du Hall



© Artiste Associé Photographes



« DANS LE NOIR ? »

L'ÉVEIL DES

Ouvert dans l'enceinte de l'hôtel Radisson à Bordeaux, le restaurant « Dans le Noir ? » propose de déguster une cuisine savoureuse, créative et de saison dans l'obscurité totale, accompagnée par des guides-serveurs inattendus. Immersion dans cette expérience insolite et déroutante.

Par Marie-Amélie HUSSON

Une expérience originale qui permet de réévaluer votre perception du goût en redécouvrant vos sens endormis : c'est ce que propose le restaurant « Dans le Noir ? ». Situé à Bordeaux aux Bassins à flot, au 5^e étage de l'hôtel Radisson Blu, ce restaurant, classé parmi les 10 plus originaux du monde, présente un dîner dans l'obscurité totale depuis 2019. À la fois convivial et savoureux, ce voyage culinaire réserve bien des surprises. On pourra d'abord se laisser tenter par la vue du rooftop sur les Bassins à Flot en attendant que nos compagnons d'expérimentation arrivent. Il vous sera demandé de laisser au sein de casiers, téléphones, montres, ou tout objet pouvant scintiller et ainsi troubler l'expérience. « Je préfère vous prévenir, les premières minutes sont très impressionnantes », annonce la coordinatrice lors du briefing de présentation : c'est souvent lors de ces premiers instants que l'équipe sait si les clients vont rester ou laisser tomber. Top départ : il faut se mettre en file indienne, nous laissant guider par un guide-serveur jovial, en pénétrant une salle de plus en plus noire.

L'OBSCURITÉ TOTALE

À l'intérieur, pas de petites loupiotes ou veilleuses, simplement l'obscurité totale. Quelque peu déstabilisé au départ, on essaye rapidement de se concentrer sur nos autres sens. L'ouïe s'en trouve renforcée : on écoute les rires, les discussions, en tentant de s'imaginer la salle, la disposition des tables, etc. Le toucher : on tâtonne la table, où sont les couverts ? Les verres ? On parvient tant bien que mal à se servir de l'eau. Expérience qui se veut également conviviale puisque l'on partage la table avec d'autres convives que nous ne connaissons pas. Libérée de l'omniprésence de la vue, et des conventions sociales, la communication avec nos voisins devient simple et spontanée. Les conversations s'entremêlent, permettant de faire redescendre le stress de se retrouver dans le noir.

INVERSION DES RÔLES

Les guides-serveurs, non et malvoyants, nous font vivre un moment d'empathie positive en cassant nos *a priori* sur le handicap. Avec une difficulté d'autonomie, en étant privés de toute luminosité, nous vivons une inversion des rôles qui permet de percevoir la richesse de la diver-

sité. Les plats, servis par des personnes aussi touchantes qu'impressionnantes, nous emmènent dans un périple sensoriel. Deux menus sont ainsi proposés : le menu découverte avec entrée, plat, dessert et cocktail sans alcool à 54 euros, et le prestige, accompagné de trois verres de vins raffinés, à 64 euros. La cuisine est



SENS



© « Dans le noir ? »



© « Dans le noir ? »



© « Dans le noir ? »



© « Dans le noir ? »

défi d'utiliser des couverts, d'autres s'en remettront aux doigts ! Deviner ce qu'il se trouve dans notre plat, tester nos papilles gustatives, voilà là le but de « Dans le Noir ? ». Saveurs, arômes, textures ou encore températures : l'attention est de ce fait centrée sur le goût. Certains aliments vont vous paraître une évidence, tandis que d'autres laissent plus perplexes. C'est dans ces moments-là que partager son ressenti avec ses voisins prend tout son sens.

Après cette expérience insolite, l'équipe nous invite à se retrouver en lumière pour lever certains mystères. Qu'avons-nous mangé ? Quelle heure est-il ? C'est l'heure du débrief, et les résultats peuvent nous surprendre. Il est demandé de garder la contenance des plats secrets, pour les futurs aventuriers qui souhaiteraient se lancer. Pour les déçus qui auraient eu du mal à deviner les plats, il est possible de revenir une fois le menu changé (tous les trois mois), pour améliorer leur culture culinaire.

ainsi réalisée par le Chef du Radisson Blu Hôtel Bordeaux, Denis Lemercier, qui concocte des menus adaptés au contexte de dégustation et de saison.

UN VOYAGE CULINAIRE

Dîner peut s'avérer compliqué lorsque nous ne pouvons voir notre assiette : certains se lanceront le



© « Dans le noir ? »



© « Dans le noir ? »

L'ORIGINE DE LA FRANCHISE

« Dans le Noir ? » est une chaîne de restauration et d'expériences sensorielles qui propose, à travers le monde, des dîners dans le noir absolu. Le premier établissement a ouvert ses portes le 14 juillet 2004, rue Quincampoix à Paris. Cette franchise est créée par le groupe Ethik Investment, de l'entrepreneur français Édouard de Broglie, en partenariat avec l'association Paul-Guinot, une association d'aide aux aveugles et malvoyants. Depuis on retrouve des établissements dans le monde entier : Nantes, Toulouse, Strasbourg, Bruxelles, Genève, Londres, Saint-Pétersbourg, en Nouvelle-Zélande ou encore en Afrique. C'est en 2019 que « Dans le Noir ? » a ouvert à Bordeaux, au cœur du quartier des Bassins à Flots.

L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS

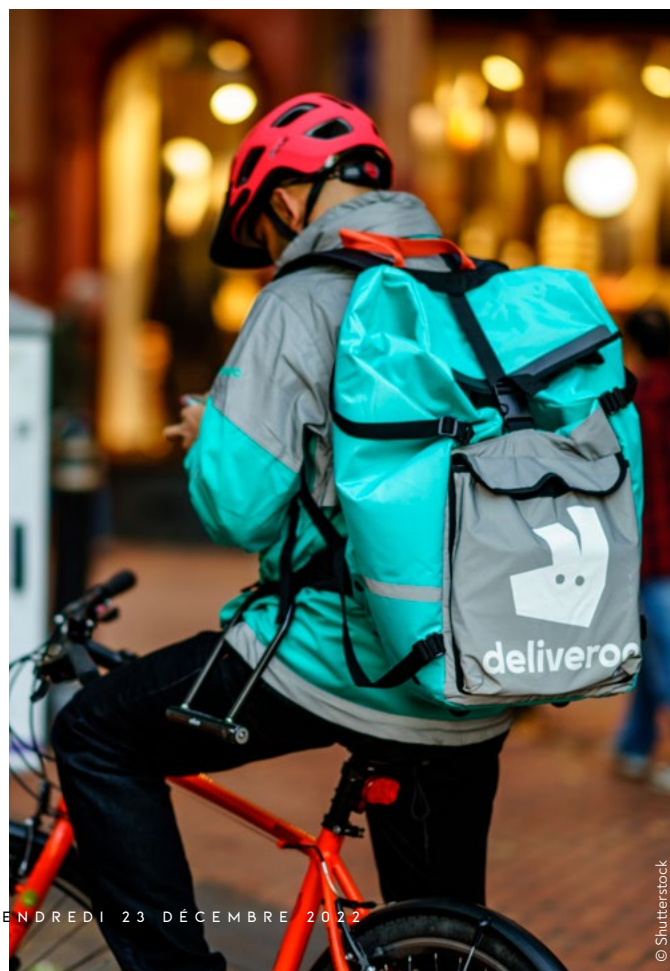


ARÈS OUVERTURE D'UN MAGASIN PICARD

Depuis le 10 décembre, les habitants d'Arès et des communes alentour peuvent se rendre au nouveau magasin Picard. D'une surface de 245 m², ce point de vente est situé au sein du centre commercial Les Portes du Bassin, à une vingtaine de minutes du Cap-Ferret. Le click & collect est disponible pour toute commande passée sur internet. Enseigne alimentaire préférée des Français, Picard a connu récemment un développement record marqué par une croissance de son chiffre d'affaires de 12 % en deux ans. La société propose une gamme de 1 300 produits, de l'entrée au dessert, et compte près de 5 000 collaborateurs sur plus de 1 080 magasins en France. Elle s'est donné pour objectif d'ouvrir 200 nouveaux points de vente, d'atteindre 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires et vise la création de 1 000 emplois en 5 ans dans toute la France. « Toute l'équipe est fière de porter les engagements de qualité de Picard, et a hâte de proposer à nos clients toutes les innovations Picard, notamment celles de la fin d'année ! », a déclaré Franck Bagnères, responsable du nouveau magasin Picard d'Arès, dans la société depuis 24 ans.

BORDEAUX EN BONNE PLACE DU TOP DELIVEROO

Deliveroo a dévoilé les tendances food de l'année 2022 et établi le top 100 des plats les plus tendances dans le monde. Si la première place est remportée par le pita chawarma poulet de chez Mezzencore à Paris, la ville de Bordeaux est bien placée avec un plat et un établissement dans le top 100. En 13^e position mondiale (et 2^e française), The Beast, le hamburger de la cantine américaine **Kokomo**, de la place Fernand-Lafargue. Signalons, à la 15^e place française (mais au-delà du top 100 mondial), le rougail saucisses « L'Incontournable » de chez **Wayo Wayo**.





L'équipe d'Inélia. Au premier plan : Xavier Borel, président de la holding Émeraude Partenaires, et Rémi Cazamajour, fondateur et directeur général d'Inélia

FLOIRAC INÉLIA RACHETÉE PAR LES BRETONS D'ÉMERAUDE SOLAIRE

Spécialisée dans la conception, le développement, l'installation et la maintenance de centrales photovoltaïques dans le Grand Ouest, Émeraude Solaire, basée à Morvan (Ille-et-Vilaine), annonce le rachat d'Inélia, entreprise pionnière du photovoltaïque dans le Sud-Ouest. « Cette union est le résultat d'un travail engagé depuis plusieurs mois afin de répondre aux enjeux de l'accélération de la transition énergétique. Mon choix était de continuer à faire grandir l'entreprise en partageant nos compétences et nos savoir-faire avec Émeraude Solaire », assure dans un communiqué Rémi Cazamajour, fondateur et directeur général d'Inélia, qui emploie une douzaine de personnes et vient de lancer un plan de recrutement pour renforcer son équipe. « Nous sommes convaincus que les synergies nées de ce rapprochement vont contribuer significativement à la croissance du groupe en renforçant nos positions sur l'Ouest de la France », estime quant à lui Xavier Borel, président de la holding Émeraude Partenaires.



MIOS MAXICOFFEE RACHETÉ PAR LE GROUPE LAVAZZA

Fondé en 2007 sur le bassin d'Arcachon, le spécialiste de l'univers du café MaxiCoffee, déjà racheté par le groupe marseillais Daltys en 2018, rejoint Luigi Lavazza S.p.a. Son site e-commerce, son réseau de 60 agences réparties dans toute la France, son École Café et ses boutiques Concept Store entrent dans le groupe italien pour lui permettre de consolider son positionnement en France, « d'accroître sa présence sur tous les segments du secteur du café ainsi que sur ses marchés de référence ; et à MaxiCoffee d'entrer dans une nouvelle phase de croissance sans perdre son indépendance », assure dans un communiqué Jean-Christophe Amy, associé chez De Gaulle Fleurance, parmi les conseils de Luigi Lavazza S.p.a. Actuellement actionnaire majoritaire de MaxiCoffee, son fondateur Christophe Brancato devrait en rester le président avec une participation minoritaire. L'opération reste toutefois subordonnée à l'approbation de l'Autorité de la concurrence.

BORDEAUX 34^E SALON DU LYCÉEN ET DE L'ÉTUDIANT

Du 6 au 8 janvier prochain, de 9 h à 17 h, le parc des expositions de Bordeaux accueillera la 34^e édition du Salon du lycéen et de l'étudiant. Durant trois jours, les jeunes pourront rencontrer des responsables d'écoles et d'organismes de formation, mais aussi des étudiants présents sur place pour comprendre les spécificités de chaque filière d'études, ainsi qu'assister à des conférences thématiques animées par un journaliste de la rédaction du journal *L'Étudiant* pour répondre à leurs questions. L'Espace régional d'information et d'orientation Nouvelle-Aquitaine proposera découverte des métiers (agriculture, science, sport et loisirs, esthétique...), information et orientation. Des tables rondes compléteront les échanges. Le salon est « augmenté » par sa plateforme en ligne environ un mois avant sa version physique et jusqu'au mercredi suivant.

Inscription individuelle obligatoire : <https://salon-du-lyceen-et-de-l-etudiant-bordeaux.salon.letudiant.fr/>





SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC FARGEOT & CIE INAUGURE SON NOUVEAU SITE LOGISTIQUE

Le spécialiste des chaussons Fargeot & Cie (Podowell, Fargeot, Chausse Mouton...), créé à Thiviers en Dordogne en 1930 et racheté par la famille Bataille en 2016, vient d'inaugurer à Saint-André-de-Cubzac son nouveau site logistique incluant bureaux et éco-pâturage de moutons. Ce nouveau site qui abrite 3 500 m² de base logistique va permettre à l'entreprise d'expédier 2 500 à 3 000 paires par jour. Les 700 m² de bureaux accueilleront quant à eux la direction, le marketing, les fonctions support et dès février 2023, la R&D. Éco-conçu, le bâtiment est équipé de panneaux photovoltaïques, le rendant « neutre en termes de consommation énergétique », précise l'entreprise dans un communiqué. 3 200 m² d'éco-pâturages ont également été mis en place avec 3 à 5 moutons landais qui pourront y rester toute l'année, grâce à un abri. Fargeot & Cie, qui emploie 110 salariés, fabrique chaque année 700 000 paires de chaussons et chaussures médicales pour un chiffre d'affaires de près de 20 millions d'euros en 2022.



BORDEAUX L'ADDITION FÊTE SES 10 ANS

Créée en 2012, l'entreprise bordelaise l'Addition a pour mission de booster la croissance des restaurateurs et d'optimiser leurs performances. Pensée par des restaurateurs pour les restaurateurs, elle s'adresse à un secteur en perpétuelle mutation, avec des problématiques associées. La start-up a ainsi commercialisé sa caisse enregistreuse, indépendante d'internet, qui offre un panel de fonctionnalités qui assurent une activité fluide, rapide et rentable. Elle propose également une suite logicielle complète et performante telle que le reporting (back-office), réservation, click&collect, Pay+ ou encore menu digital. L'Addition qui fête ses 10 années d'existence s'est imposée dans le domaine CHR avec 10 000 clients répartis dans toute la France, mais également en Espagne, Suisse et Luxembourg, compte 20 000 utilisateurs, une centaine de collaborateurs pour un chiffre d'affaires de 10 millions d'euros.

CARNET



Anne JALLET-AUGUSTE

vient d'être nommée secrétaire générale d'Hydrogène de France (HDF Energy), pionnier mondial des centrales électriques à hydrogène et fabricant de piles à combustibles de forte puissance. Diplômée d'ESCP-Europe et d'expertise-comptable, elle a exercé pendant plus de 20 ans les métiers de l'expertise comptable et de l'audit. Associée responsable de l'activité Audit de KPMG à Bordeaux, elle encadrerait une équipe de 70 personnes au service de plus de 500 entreprises régionales. Elle a présidé l'Ordre des Experts-Comptables en Aquitaine. Elle apportera au Groupe son expérience technique et managériale, afin de sécuriser les opérations et favoriser le développement de ses projets. « Anne dispose d'une expertise largement reconnue et d'un engagement personnel affirmé. J'ai toute confiance en sa capacité à accompagner HDF Energy dans la mise en œuvre de sa vision stratégique », a commenté Damien Havard, PDG d'Hydrogène de France, dont la société souffle par ailleurs avec bonheur ses dix premières bougies.

Alexandre LAFORIE, ancien négociateur vente, et **Antonin BEAUMOND**, 23 ans, viennent de reprendre l'agence Century 21 de Bordeaux Pey-Berland. Accompagnés par **Benoît CALMEL**, l'ancien directeur de l'agence, fort de ses 30 ans d'expérience dans le secteur de l'immobilier, ces deux jeunes directeurs associés souhaitent mettre en avant le travail soigné, la satisfaction client ainsi que la personnalisation du projet immobilier de chacun. Ils sont soutenus par une équipe jeune, dynamique et motivée.



**ALEXANDRE
LAFORIE**



**ANTONIN
BEAUMOND**

Dans le cadre du fort développement du groupe, In Extenso Sud Ouest vient de nommer une nouvelle associée à son agence bordelaise. Après une formation à l'IAE Bordeaux, **Nathalie BARBE** a rejoint le groupe en 2001 dans le cadre d'un stage de fin d'études au sein de l'agence de Bordeaux et y a effectué tout son parcours professionnel. Expert-comptable depuis 2022, et directrice depuis plus de 10 ans, elle accompagne une trentaine de collaborateurs dans leurs parcours professionnels et leur évolution. Elle apprécie mettre à profit son expérience au sein du groupe en accompagnant les jeunes talents. Elle conseille au quotidien ses clients dans leurs projets entrepreneuriaux sur le marché des TPE / Franchises.





BIGANOS INAUGURATION DE LA RÉNOVATION DES VOIES DE LA GARE

Pour assurer la pérennité et le développement du transport de marchandises par rail de l'entreprise Smurfit Kappa, l'État et la Région Nouvelle-Aquitaine ont financé des travaux de modernisation des voies de service en gare de Biganos-Facture. Les travaux ont concerné 4 des 5 voies du site, pour recevoir de nouveau des wagons de 90 tonnes et ont consisté en la régénération des voies (rails, traverses, ballast) et le remplacement des bois et aiguillages. La société pourra ainsi développer les livraisons en substitution de camions, expédier des bobines de papier vers l'étranger, ou recevoir 80 000 tonnes de pâte à papier depuis le port de La Rochelle. Inscrits au plan de relance du fret, le montant des travaux s'élève à 1,2 M€ (60 % pour l'État, 40 % pour la Région). « Je suis ravi que ces travaux de réfection aient pu avoir lieu grâce à nos différents partenaires », s'est félicité Rémi Poirson, Directeur Général de Smurfit Kappa France. « Faciliter l'utilisation du transport ferroviaire est un enjeu fort pour notre entreprise qui s'inscrit pleinement dans la politique de développement durable du groupe. »



BORDEAUX BETOMORROW RACHETÉE PAR SON CEO ALEXANDRE RIBEIRO

Alexandre Ribeiro vient d'annoncer qu'il rachète BeTomorrow, l'agence de conseil, design et développement d'applications digitales basée à Bordeaux, dont il assure la direction depuis 2018. Pionnière des innovations liées à l'internet mobile, l'agence, créée il y a vingt ans, en 2002, a su depuis s'imposer comme un des leaders du développement d'applications et de sites web innovants en France et à l'international. BeTomorrow prévoit un chiffre d'affaires de 7 M d'euros pour 2022. Elle compte 70 collaborateurs et travaille sur des projets à forts enjeux pour des clients comme Vinci, Belin Éducation, Biogen, Bouygues et Pôle Emploi. Alexandre Ribeiro, entré comme stagiaire en 2003, a participé au développement de dizaines d'applications de BeTomorrow, telles que LiveSailing pour les Jeux olympiques et l'America's Cup, le jeu RocketBird et ses 7 millions de joueurs, ou les applications Pôle Emploi. Il prévoit de dépasser les 14 M d'euros de chiffre d'affaires en visant une croissance maîtrisée de 20 % par an.



© Dassault Aviation / V. Amansa

CESTAS LECTRA ACQUIERT 51 % DE TEXTILEGENESIS

Lectra annonce la signature d'un accord en vue d'acquies 51 % du capital et des droits de vote de la société néerlandaise TextileGenesis. Fondée en 2018, TextileGenesis fournit une plateforme SaaS (Software as a Service) qui permet aux marques de mode et aux fabricants de textile durable d'assurer une cartographie fiable, sécurisée et totalement digitale de la matière, de la fibre au consommateur, et ainsi d'en garantir l'authenticité et la provenance. Cette solution assure la traçabilité de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement des textiles durables de ses clients. La transaction porte sur l'acquisition début janvier de 51 % du capital, pour 15,2 millions d'euros. L'acquisition du capital et des droits de vote restants est prévue en deux temps, en 2026 et en 2028, pour un montant calculé à partir d'un multiple du chiffre d'affaires récurrent de 2025 et 2027. « Nous nous réjouissons d'unir nos forces à celles des équipes talentueuses de TextileGenesis pour accélérer le développement de leur solution de traçabilité de la matière durable et approfondir notre connaissance de la chaîne de valeur textile dans l'industrie de la mode », a commenté Daniel Harari, président-directeur général de Lectra.



© D.R.

MÉRIGNAC AVION DE COMBAT DU FUTUR : L'ACCORD DASSAULT-AIRBUS

À l'arrêt depuis l'été 2021, le projet « SCAF » (« Système de combat aérien du futur »), initié par Emmanuel Macron et Angela Merkel en 2017, a enfin mis d'accord Dassault Aviation et Airbus. Les deux industriels ont acté « l'entrée dans l'exécution d'une nouvelle phase d'études (...), qui doit préparer le développement d'un démonstrateur, qui devrait voler vers 2029 », a précisé dans une interview au *Figaro* Éric Trappier, le PDG de Dassault Aviation, dont l'une des usines de production d'avions est installée à Mérignac. « Nous sommes confirmés dans notre rôle de maître d'œuvre et d'architecte de l'avion et nous avons obtenu la protection de notre savoir-faire industriel et de nos technologies... », assure-t-il, promettant de nombreuses embauches. Pour ce programme, qui doit remplacer les Rafales d'ici 2040, la France, l'Allemagne et l'Espagne se sont accordées en 2021 sur un financement de 3,6 milliards pour les études préalables détaillées. L'investissement total devrait avoisiner les 100 milliards d'euros.



GIRONDE LANCEMENT DU GUIDE DU PATRIMOINE LOCAL

La délégation Aquitaine de la Fondation du patrimoine et les hôtes du Club de la communauté Airbnb de Gironde dévoilent le Guide du patrimoine local en Gironde. Ce guide ludique invite les voyageurs à partir à la (re)découverte de lieux patrimoniaux inédits, répartis sur tout le département. Cabane, citadelle, fort, lavoir et parc en plein air... le Guide du patrimoine local en Gironde met en valeur une sélection de lieux patrimoniaux à visiter, situés hors des sentiers battus et souvent méconnus. On y retrouve au fil des pages un descriptif de chaque lieu et de son histoire, accompagné de nombreuses informations pratiques et d'anecdotes locales. Les lieux ont été sélectionnés par un comité composé de membres de la délégation Aquitaine de la Fondation du patrimoine et du Club de la communauté Airbnb de Gironde, tous passionnés par le patrimoine de leur région.



NOUVELLE-AQUITAINE CONVENTION ENTRE LE GROUPEMENT DE PRÉVENTION AGRÉÉ ET L'URSSAF

Dans un contexte de fortes incertitudes, les Urssaf Aquitaine, Poitou-Charentes, Limousin et le Groupement de Prévention Agréé (GPA) de Nouvelle Aquitaine ont allié leurs compétences pour soutenir les entreprises en difficulté. Ils ont signé le 15 décembre une convention de partenariat au double objectif : mettre en œuvre un dispositif de prévention de la vulnérabilité des petites et moyennes entreprises, et proposer une offre de service d'accompagnement en faveur de celles se trouvant en difficulté. Grâce à sa cellule d'accueil et son comité d'écoute, le GPA fournit, en toute confidentialité et gratuitement, aux entreprises adhérentes une analyse des informations économiques, comptables, financières et sociales, une aide pour trouver des solutions aux difficultés rencontrées et un accompagnement pour leur mise en œuvre par un expert bénévole, si le chef d'entreprise, décideur dans toute la démarche, le demande. En amont, les Urssaf pourront inviter les chefs d'entreprises en difficulté, à contacter le GPA et mener avec lui des actions de sensibilisation et de prévention.

LA DIVISION FONCIÈRE

Attractive pour optimiser son patrimoine foncier, la division foncière n'en est pas moins réglementée et certaines vérifications d'usage sont indispensables à son bon déroulement.

Avec environ 1 200 000 transactions en 2021, le marché immobilier a atteint un record absolu. Maisons, appartements, terrains à bâtir, aucun bien n'a échappé à cette dynamique. Face à une telle demande, certains ont pu y voir l'opportunité d'optimiser leur patrimoine foncier par le découpage immobilier. Attractive, la division foncière n'en est pas moins réglementée et certaines vérifications d'usage sont indispensables à son bon déroulement.

A/ LA DIVISION FONCIÈRE DE L'IMMEUBLE BÂTI

• Les divisions interdites

L'article L. 111-6-1 du Code de la construction et de l'habitation dispose que sont interdites :

- les divisions par appartements d'immeubles qui sont frappés d'une interdiction d'habiter, ou d'un arrêté de péril, ou sont déclarés insalubres. Ainsi la mise en copropriété d'un immeuble frappé de péril est interdite sauf à effectuer les travaux permettant d'obtenir la mainlevée de l'arrêté ;
- les divisions d'immeuble en vue de **mettre à disposition des locaux à usage d'habitation** d'une superficie et d'un volume habitables inférieurs respectivement à 14 m² et à 33 m³, ou qui ne sont pas pourvus d'une installation d'alimentation en eau potable, d'une installation d'évacuation des eaux usées ou d'un

accès à la fourniture de courant électrique, ou qui n'ont pas fait l'objet de diagnostics amiante en application de l'article L. 1311-1 du Code de la santé publique et risque de saturnisme lorsque l'immeuble est soumis aux dispositions de l'article L. 1334-5 du même code. De ce fait, lors de la division d'une unité foncière en vue du détachement d'une construction (hangar, remise, etc.) pour laquelle l'acquéreur a obtenu un permis de construire afin d'édifier un immeuble à usage d'habitation, le vendeur doit procéder aux travaux permettant au bien d'être raccordé à l'ensemble des réseaux.

• La division au regard des règles d'urbanisme

La création de nouveaux logements dans un immeuble bâti existant, implique l'obtention préalable d'une autorisation d'urbanisme, arrêté de non-opposition à déclaration préalable ou permis de construire si elle suppose :

- un changement de destination et/ou la réalisation de travaux modifiant l'aspect extérieur ou les structures porteuses du bâtiment,
- ou la réalisation de travaux créateurs de surface de plancher ou d'emprise au sol.

En dehors de ces cas, aucune autorisation d'urbanisme n'est nécessaire. Pour autant, cela ne signifie pas que la division soit libre, car le propriétaire ne peut s'affranchir :

- de la réglementation d'urbanisme applicable dans la zone : certains PLU imposent la **réalisation d'aires de stationnement**. Elles devront être réalisées prioritairement sur le terrain d'assiette du bien appartenant au propriétaire-diviseur ou dans un environnement immédiat. À défaut, il devra obtenir une concession à long terme dans un parc public de stationnement, ou procéder à l'acquisition des places dans un parc privé de stationnement ;

Par M^e Anne
PUIGCERCOS,
notaire à Talence

En dehors de certains cas, aucune autorisation d'urbanisme n'est nécessaire

- des décisions prises par les établissements publics de coopération intercommunale compétents en matière d'habitat et qui peuvent imposer l'obtention d'un **permis de diviser** (article L 121-18 du Code de la construction et de l'habitation) ;

- **des plans de prévention des risques.** Ainsi, le règlement qui s'applique sur le territoire communal délimité par le plan de zonage des Plans de Prévention du Risque Inondation de la Garonne interdit la création de logement dans les zones à risque élevé.

Tel peut être le cas, d'une maison dans laquelle il a été procédé à des aménagements qui n'impliquaient pas l'obtention préalable d'une autorisation d'urbanisme (les services concernés n'ont donc pas été saisis) mais qui aboutissent à la création d'une deuxième unité d'habitation.

• La division et l'occupation du bien

Lorsque le propriétaire d'un immeuble comprenant plusieurs appartements entend le diviser dans le cadre de la vente d'un/des lots, il convient de se préoccuper de l'occupation du bien. En effet, la loi du 31 décembre 1975 donne un **droit de préemption** aux locataires ou occupants de bonne foi, de locaux destinés en tout ou partie à l'habitation sur **la première vente** consécutive à une modification de la situation juridique de l'immeuble, que constitue soit la division initiale du bien, soit sa subdivision, dans un sens matériel ou juridique. Le droit de préemption du locataire s'exerce en cours de bail ; s'il n'achète pas, il n'a pas l'obligation de quitter les lieux. D'autre part, si la division a pour objectif la vente d'un local à usage commercial, le locataire de ce dernier bénéficie également d'un droit de préférence (article L 145-46-1 du Code de commerce). Ce qui n'est pas le cas lors de la cession globale d'un immeuble comprenant des locaux commerciaux.

B/ LA DIVISION FONCIÈRE D'UN TERRAIN

Nous envisageons ici la division d'une unité foncière portant sur un **terrain destiné à être bâti**. L'hypothèse courante étant celle du particulier propriétaire de sa maison sur une parcelle de taille relativement importante et qui souhaite en détacher une partie afin de la vendre en tant que terrain à bâtir. Depuis le 1^{er} octobre 2007, la procédure de lotissement s'applique dès le premier détachement en vue d'implanter des bâtiments. Il

convient donc de déterminer la nature de l'autorisation nécessaire en ayant pris soin préalablement de vérifier si le bien n'est pas déjà situé dans le périmètre d'un lotissement.

• La division d'un bien déjà situé dans un lotissement

Être propriétaire dans un lotissement impose de se conformer aux règles contenues dans deux documents, à savoir :

- le règlement du lotissement : il est relatif aux règles d'urbanisme applicables dans le périmètre du lotissement, telles que celles portant sur : l'implantation des bâtiments, l'aspect extérieur des constructions, les clôtures, la superficie et les dimensions du ou des lots, la subdivision des lots...

- le cahier des charges : c'est un document contractuel, qui contient des règles de nature privée telles que la pose des antennes, les obligations de débroussaillage, la nature des clôtures autorisées mais qui bien souvent renferme de véritables règles d'urbanisme. L'ensemble de ces règles peut être un frein au projet de division.

Toutefois, depuis la loi ALUR du 24 mars 2014 et la loi ELAN du 23 novembre 2018, l'article L 442-9 du Code de l'urbanisme dispose « les règles d'urbanisme contenues dans les documents du lotissement, notamment le règlement, le cahier des charges s'il a été approuvé ou les clauses de nature réglementaire du cahier des charges s'il n'a pas été approuvé, deviennent caduques au terme de dix années à compter de la délivrance de l'autorisation de lotir si, à cette date, le lotissement est couvert par un plan local d'urbanisme ou un document d'urbanisme en tenant lieu... ». Ainsi, en ce qui concerne les lotissements de plus de dix ans, c'est le plan local d'urbanisme qui gouverne la délivrance des autorisations d'urbanisme. La caducité des règles d'urbanisme contenues dans les documents du lotissement, souvent plus stricts que la réglementation locale, a pour objectif de répondre à la problématique du manque de logements disponibles en favorisant la densification des espaces bâtis. Cependant, la règle de caducité au plan urbanistique ne remet pas en cause les droits et obligations régissant les rapports entre les colotis définis dans le cahier des charges. Si ce dernier interdit la subdivision d'un lot, un coloti pourra opposer cette clause au propriétaire-diviseur et ce même s'il a obtenu l'autorisation d'urbanisme adéquate : **la division foncière n'est pas réalisable.**

Il convient de rappeler :

- que l'action en démolition fondée sur la violation d'une stipulation du cahier des charges se prescrit par 30 ans...

- que les colotis peuvent demander la modification du cahier des charges à la majorité déterminée dans les statuts de l'ASL.



• L'autorisation d'urbanisme autorisant la division

Puisque dès le premier détachement d'un terrain à bâtir, la procédure du lotissement trouve à s'appliquer, il reste à déterminer le régime applicable. Il ressort de l'article R 421-19 du Code de l'urbanisme deux critères alternatifs :

- situation du bien : situé dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable, dans les abords des monuments historiques, dans un site classé ou en instance de classement = permis d'aménager ;
- création de de voies, d'espaces ou d'équipements communs à plusieurs lots destinés à être bâtis et propres au lotissement = permis d'aménager.

Donc, les lotissements qui ne sont pas soumis à un permis d'aménager en vertu des critères précités sont soumis à déclaration préalable.

Les deux régimes sont très différents tant en ce qui concerne, à savoir :

- le dossier de demande et les délais d'instruction,
- la vente du ou des terrains,
- les obligations du propriétaire lotisseur.

L'obligation principale du lotisseur titulaire d'un permis d'aménager est la viabilisation du terrain (desservi par les principaux réseaux, tels que l'eau, l'électricité, le gaz ou encore le tout-à-l'égout). Cependant, dans le cas évoqué du propriétaire qui entend détacher un seul terrain à bâtir de sa propriété (lotissement uni-lot) sans voies/équipements communs (= déclaration préalable) mais dont la localisation le soumet à la procédure des permis d'aménager, il s'agira d'**une demande de permis d'aménager sans programme des travaux**. Il est à noter que certaines divisions ne sont pas constitutives de lotissement et sont donc exonérées des procédures d'autorisations évoquées ci-dessus.

Il en est ainsi de :

- la division d'un terrain au profit d'un propriétaire contigu,
- la division au profit de personnes ayant obtenu un permis de construire ou d'aménager portant sur la création d'un groupe de bâtiments ou d'un immeuble autre qu'une maison individuelle (procédure dite de la division primaire),
- le détachement de terrains conformément à un permis de construire valant division (permis qui a pour objet de regrouper en un seul permis l'autorisation de diviser et l'autorisation de construire).

LA DIVISION MATÉRIALISÉE PAR UN GÉOMÈTRE

Qu'il s'agisse de la division d'un immeuble bâti ou d'un terrain, l'intervention d'un géomètre est indispensable. Concernant la division en vue de détacher un terrain à bâtir, le géomètre établira un document d'arpentage afin d'annuler l'ancienne parcelle, créer les nouvelles et mettre à jour le plan cadastral. Il peut être procédé de la même façon dans le cas de la division d'un immeuble bâti si le régime de la copropriété ne s'impose pas, c'est-à-dire s'il n'existe pas de parties communes. Dans le cas contraire, la mise en place de la copropriété passera par l'établissement d'un état descriptif de division qui déterminera chaque lot et permettra la répartition des charges entre les copropriétaires et par l'établissement d'un règlement. La création d'une copropriété peut apparaître comme un frein pour certains au projet de division.

L'obligation principale du lotisseur titulaire d'un permis d'aménager est la viabilisation du terrain





Par Bernard GUÉRIN,
membre du Collectif
platefoRHm - Bordeaux

UN TRAVAIL NORMATIF ?

On doit passer de la direction à l'animation d'un système de salariés devenu complexe, et ingérable si nous n'évoluons pas dans nos conceptions, nos normes.

Le travail est normé. Il est donc constitué de normes, construites par l'entreprise en interne (Culture d'entreprise, habitudes, personnalité du dirigeant...), influencées par des normes externes (Droit du travail, Convention Collective, règles comptables, injonctions bancaires, concurrence, etc.). Ces normes contiennent des valeurs et des bases communes d'engagements (valeur du travail, de l'engagement, de la fidélité, le respect des collègues, de la hiérarchie, de la qualité, de la sécurité, des objectifs...).

C'est cet ensemble normé qui est sensé assurer un socle commun, une culture partagée qui assure l'harmonie des ambiances et des comportements, et qui garantit le rendement et la rentabilité nécessaire.

Certes.

Mais, ces normes sont éditées par qui ? Par ceux qui sont à l'intérieur même de cette norme, ceux qui la produisent et qui donc y adhèrent assez facilement, qui la font vivre. Seulement, **ces normes sont issues d'héritages** culturels, politiques, économiques, générationnels, d'habitudes. Or ces héritages ont tendance à s'étioler, sont remis en cause par de nouvelles aspirations des salariés actuels ou potentiels, de nouvelles générations.

Autrement dit, nous avons des salariés qui remettent en cause certaines normes : La hiérarchie ? L'autorité ? La contrainte ? La ponctualité ? La valeur travail ? La solidarité ? L'équilibre travail / vie personnelle ?

Ces salariés, de plus en plus nombreux, ne sont plus vraiment dans les normes traditionnelles.

Et, qui dit hors norme, implique l'exclusion de ceux qui ne sont pas dans la norme. Ils sont « a-normaux ». Que faire ?

- SOIT ON CHERCHE À LES INTÉGRER COÛTE QUE COÛTE !

Mais il faut savoir que les exclus qui souhaitent ou que l'on oblige à intégrer la norme sont alors dans une **dynamique de violence**.

Socialement, c'est une explication qui s'applique aux violences urbaines par exemple, concernant des exclus non intégrés à la norme, les gilets jaunes... C'est un élément explicatif des révolutions : Refuser la norme, vouloir la changer.

En entreprise, cette violence peut s'exprimer clairement (refus du travail ou des consignes, critiques permanentes, harcèlements, ruptures de contrats...), ou de façon plus déguisée comme en faire moins, se cacher, refuser la responsabilité du bien faire, cacher les erreurs et malfaçons, critiquer en coulisse, ou encore de façon « institutionnalisée », comme les prud'hommes... Certes, il est des comportements non acceptables, comme l'agression physique. Mais comment gérer les autres ?



Nous sommes ainsi dans un schéma normatif ou c'est la norme érigée qui fait droit. On est dedans ou dehors / exclus.

- SOIT... ON ÉTEND LA NORME POUR INTÉGRER CERTAINS EXCLUS !

Socio-politiquement, c'est ce que l'on observe par exemple avec les personnes porteuses de handicap. Pendant des siècles, et jusqu'à il y a peu, ces personnes étaient exclues de la norme du travail. Ils étaient même, du coup, « a-normaux ». Il a fallu un immense travail de fond pour agrandir, développer les normes de l'entreprise pour accueillir ces personnes.

On peut donc faire bouger les limites de la norme pour y intégrer des exclus.

Mais **c'est difficile, psychologiquement et techniquement** parfois.

Longtemps, la norme était le temps plein, le CDI, garants de l'investissement du salarié. Aujourd'hui, de nombreux salariés ne visent pas le temps plein, pour des raisons d'engagements par ailleurs, ou de volonté de conserver du temps personnel pour s'épanouir en

dehors du travail. Ils demandent même en cours de route de réduire ou d'augmenter leur temps de travail. Refuser, c'est les exclure.

Accepter, c'est revoir les organisations, la répartition des charges de travail, reticoter l'organisation des temps collectifs nécessaires pour des formations, des réunions, des partages de dossiers.

En a-t-on envie ? **Accepte-t-on de faire évoluer la norme ?**

La fidélisation ? Cette norme éclate, est pulvérisée. Il y a et il y aura de moins en moins de fidélisation.

Les salariés qui vivaient autrefois pour leur entreprise ou pour leur sécurité au travail disparaissent peu à peu.

La tendance est à la recherche de son propre confort, et il y a tellement d'herbes vertes chez les voisins que le salarié se transforme en **touriste du travail**. Il va voir ici, là, se construit son propre parcours, son CV, change d'entreprise ainsi même que de métiers.

La tendance est à la **recherche de son propre confort**, le salarié se transforme en **touriste du travail**

La croissance des reconversions professionnelles est surprenante : Elle a tendance à devenir... une norme, surtout chez les moins de 35 - 40 ans.

Ces changements imposent une **révolution de nos paradigmes**.

Donc une évolution des normes de nos entreprises.

Nous n'avons pas le choix de l'extension de nos normes, si l'on veut accueillir les salariés.

Ce qui remet en question nos pratiques de direction, de management, d'organisations. On doit passer **de la direction à l'animation d'un système** de salariés devenu complexe, et ingérable si nous n'évoluons pas dans nos conceptions, nos normes. Bien sûr, il reste des invariants, conditionnés par le marché (lui-même évolutif), par les banques, les conventions collectives, etc. Au cas par cas, certains salariés reviennent dans l'entreprise quittée. Une oasis qui attire après avoir vécu d'autres expériences.

Cultiver les normes du retour ?

Mais les entreprises ne pourront plus faire, plus réussir, sans étendre leurs normes pour pouvoir y intégrer des salariés qui sont aujourd'hui hors norme. Et qui apporteront leurs richesses, leurs enthousiasmes, leurs idées, parfois difficiles à gérer. Il n'y a sans doute pas le choix.

LES ECHOS EN RÉGION

LOT-ET-GARONNE « VERTI...GO » XXL

Le groupe Verinvest, entreprise familiale à Libourne, a lancé les travaux du futur multiplexe de loisirs pour tous âges à Villeneuve-sur-Lot. Un investissement pour le groupe à hauteur de cinq millions d'euros, une parcelle qui s'étend sur 11 000 m² sur laquelle sera construite un bâtiment de 4 500 m² de surface d'activité (3 000 m² au sol et 1 500 m² à l'étage), un parking de 150 à 160 places, une zone de chalandise de 140 000 personnes, tels en sont les chiffres-clés. La création de trente emplois locaux est prévue avec une ouverture annoncée pour fin septembre 2023. Ainsi « Vert-Go... » comprendra une partie purement récréative avec 60 trampolines, un bowling de 14 pistes, un Laser Game, une grande salle de billard avec bar, un parc de jeux dans l'esprit « Kids Park » à partir de trois ans, avec toboggans, piscines à balles, parcours de voiture...



MARLÈNE
SCHIAPPA

LUCIEN
GEORGIN

LOT-ET-GARONNE LUCIEN GEORGIN HONORÉ À PARIS

Le célèbre confiturier de Virazeil a fait étape dans la capitale la semaine passée pour se voir remettre un prix : le trophée de l'innovation LSA (prix décerné aux entreprises de la grande distribution) pour ses confitures sans aucun ajout de sucre. Il s'agit d'une nouvelle gamme de préparations de fruits qui va être commercialisée très prochainement. Ce séjour dans la capitale fut également l'occasion d'une réception avec la Secrétaire d'État chargée de l'Économie sociale et solidaire Marlène Schiappa, pour l'événement Noël Durable. Cette manifestation avait pour but de mettre en valeur les sociétés labellisées PME +, comme Lucien Georgelin. Ce label vient récompenser les entreprises indépendantes françaises à taille humaine ayant des pratiques éthiques et responsables. Deux mises à l'honneur bienvenues dans un contexte inflationniste et économique difficile pour l'entreprise lot-et-garonnaise.

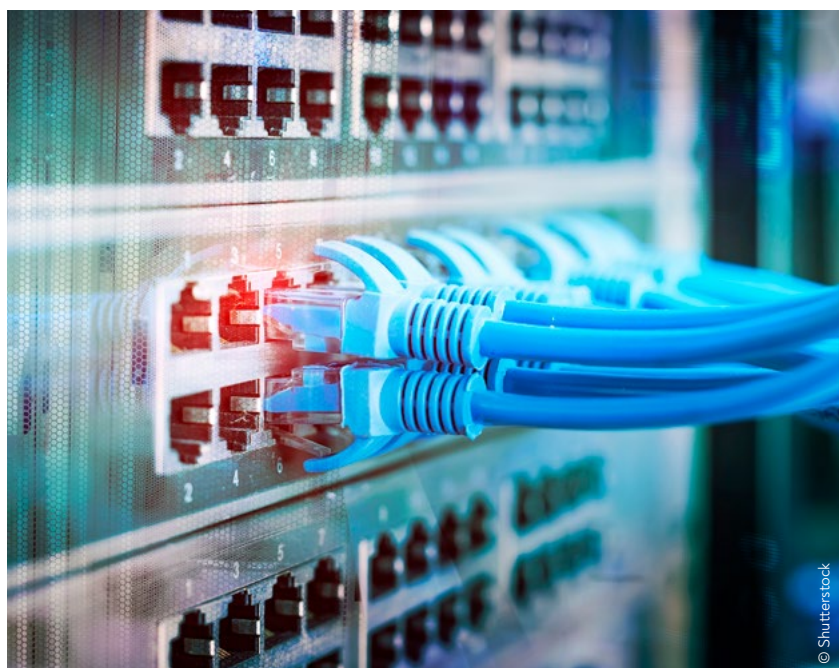


DORDOGNE BABYCHOU DÉMÉNAGE ET PRÉVOIT DE RECRUTER

L'agence Babychou Services Périgord a déménagé à Trélissac dans des locaux plus grands, sur 70 m², dont une partie dédiée aux animations. Après deux ans d'existence, 84 familles ont fait appel à elle pour un relais d'école et de crèche, pour la garderie et l'animation de groupe d'enfants à l'occasion d'événements. Côté emploi, 48 intervenants travaillent avec des volumes horaires de 4 h à 20 h par semaine selon leurs disponibilités. Pamela Bestard, directrice, prévoit de recruter 40 salariés de plus pour la prochaine année scolaire : baby-sitters, intervenants qualifiés et auxiliaires familiales pour des missions ponctuelles ou régulières, à temps partiel ou à temps complet (étudiants, jeunes retraités, professionnels de la petite enfance).

DORDOGNE ATTENTION AUX FRAUDES AUTOUR DE LA FIBRE

Des démarchages frauduleux concernant le raccordement de la fibre optique sont en cours en Dordogne : le Syndicat Mixte Périgord Numérique attire l'attention sur des personnes se faisant passer pour l'opérateur SFR, avec une exclusivité de commercialisation et obligation de passer par elles. Les mairies et les entreprises sont concernées pour une demande de mise à jour impérieuse des équipements de télécommunications, au prétexte de fin imminente du réseau téléphonique en cuivre. « Par mail, téléphone, courrier, les auteurs de ces actes usent de toutes les falsifications possibles. » Le syndicat rappelle qu'il est l'unique propriétaire du réseau. En phase de commercialisation, seul le fournisseur d'accès à Internet que le particulier a choisi envoie une équipe pour installer la prise optique et réaliser la connexion.



DORDOGNE LE RETOUR DE LA BÛCHE DU PÉRIGORD

Le groupement Ravir 24, avec la Cité du Goût et des Saveurs de Dordogne, a préparé. Ka saison 3 de la Bûche du Périgord, disponible chez 22 pâtisseries et boulangers*. Après la version Périgord Pourpre et Périgord Noir, voici celle dédiée au Périgord blanc... comme les toits de la cathédrale Saint-Front de Périgueux. Deux ingrédients locaux sont mis en avant : la farine de châtaigne et le miel, selon une recette élaborée par des professionnels et le professeur de pâtisserie du CFA des métiers, Abel Later. Cette création 100 % Périgord parle de gastronomie autant que de patrimoine.

*Voir page facebook GroupementRavir24



DORDOGNE DES VÉHICULES DE SERVICE POUR L'AIDE À DOMICILE

Le Conseil départemental poursuit la remise de véhicules destinés aux services d'aides à domicile dans le cadre du plan lancé l'an passé portant sur 1 300 voitures et représentant un budget de 4 millions d'euros par an. Après appel d'offres, le nord Dordogne a été attribué à Citroën (185 voitures déjà livrées) et le sud à Renault. Ces véhicules de service permettent aux structures d'aide de revaloriser ces métiers marqués par de nombreux déplacements auprès des bénéficiaires. Un partenariat lie le Département, Renault et Arval France via Public LLD, filiale reconnue sur les marchés du secteur public et de l'économie sociale et solidaire. Les commandes passées portent en grande partie, pour près de 900, sur des locations longue durée avec un contrat de maintenance, assistance et assurance. Ce mois de décembre, 45 Renault Clio sont arrivées au CIAS de Domme-Villefranche-du-Périgord ou encore 47 à l'ACCAD de Mussidan (photo).

DORDOGNE MULTI-ÉPARGNE, NOUVELLE START-UP À H24

4 transactions sur 10 passent par des courtiers pour les crédits immobiliers, mais ceux-ci ont du mal à percer les nombreuses contraintes pour aller au-delà et proposer de l'épargne. Pour leur permettre « de diversifier leur activité, de valoriser leur modèle et de répondre aux sollicitations », Quentin Delatouche, CEO de Multi-Épargne, veut proposer aux 33 000 courtiers français un concept innovant pour vendre de l'assurance vie. Cet outil numérique formalise deux innovations pour produire en assurance vie : technologique en Front-Office (en lien direct avec le client final : orientation, simplification et automatisation) et d'usage en Back-office (pour la gestion juridique, réglementaire, administrative et financière). L'incubateur H24, à Périgueux, accompagne Multi-Épargne, comme d'autres porteurs de projets innovants, de l'idée jusqu'à la première levée de fonds avec un programme d'animations collectives et individuelles.



LA SAISON DE TOUTES LES NOUVEAUTÉS

Si les montagnes sont immobiles, il est loin d'en être de même pour les stations qui n'ont de cesse d'étoffer leur offre de service et de loisirs. La saison 2022-2023 est celle des grands changements, entre projets qui se concrétisent et virages qui s'amorcent, les domaines skiables du réseau N'Py n'en finissent pas d'innover.

Par Hermance HITTE

Seule chaîne synonyme de liberté, les Pyrénées offrent des dizaines de visages, de la déconnexion totale aux stations ultra-connectées. Ici, tout est possible et tout n'est jamais assez, les domaines se réinventent tous les ans, défiant les sommets les plus grandioses en y proposant bien plus que du ski. S'agrandir tout en préservant ces espaces naturels somptueux demeure un défi et cette année, c'est Peyragudes qui crée l'événement avec l'ouverture d'une nouvelle zone skiable au Cap des Hittes.

PEYRAGUDES S'AGRANDIT DE 20 %

À 2 400 m d'altitude, accessibles en remontées mécaniques, c'est sur la zone naturellement très enneigée de Serre Doumange que le domaine s'étoffe de 20 % sur sa partie haute. « C'était un projet que nous portions depuis trois ans », précise Laurent Garcia, directeur de la station. « Il permet d'étendre Peyragudes de 5 km de pistes, il faut emprunter le télésiège de Serre Doumange puis le tout nouveau téléski des 1000, à enrrouleurs ». Un nom inspiré du dénivelé relevé au point culminant et donc réservé aux skieurs aguerris. Il dessert une piste noire qui rejoint celle de Pene Nere ou la rouge des Marmottes. Les freeriders devraient apprendre à le connaître très vite puisque deux itinéraires non damés sont également accessibles.

GRAVIR LA CASCADE DE GLACE AU PIC DU MIDI

Avec ses 2 877 m d'altitude, le pic du Midi est certainement le plus beau belvédère qui soit ; si les coupoles de l'observatoire fascinent, le site n'en est pas moins un des espaces freeride les plus réputés du monde. Mais au sommet de la face nord, c'est la stupéfiante cascade de glace qui assure le spectacle. Mur de glace de 60 m de haut et 100 m de large, il domine une mer de nuages et trône au cœur d'un panorama inouï. Expérimentée l'an dernier, son ascension a séduit les amateurs de sensations fortes qui sont venus de toute la France pour planter leur piolet dans cette façade hors normes. Cet hiver, elle sera agrandie et permettra ainsi à 4 grimpeurs de s'initier et d'y évoluer en même temps. Un changement qui entraîne une baisse des tarifs, des demi-journées pyrénéennes c'est sans doute la plus incroyable, encadrée par un guide de haute montagne, l'activité est ouverte à tous... ou à admirer depuis le Ponton dans le Ciel pour les moins téméraires.



Un **ascenseur** permet de passer des **eaux chaudes** de Balnéa aux **pistes de ski**

UNE TYROLIENNE DE 335 MÈTRES

La station réputée pour ses équipements de haute technologie va encore plus loin, proposant désormais une tyrolienne en cascade de 335 m au cœur de l'espace ludique de Peyresourde, à l'arrivée du célèbre Skyvall. Cet ascenseur, qui permet de rejoindre en moins de

10 minutes la Vallée du Louron, est idéal pour passer des sommets au village... Et plonger dans le nouvel espace des Bains Olympiens proposé par le centre thermo-ludique Balnéa et dont l'ouverture est prévue en février. Un nouveau chalet d'accueil marque également la saison de Peyragudes qui lance les forfaits de ski à tarifs flexibles. Avec

Early Ski, plus on réserve tôt, plus la réduction est importante, un plan malin pour profiter du domaine à partir de 25 €.

PIAU, LA FUTURE STATION 4 SAISONS

Avec son architecture intégralement intégrée dans la nature, la plus haute station des Pyrénées



LUZ-ARDIDEN : TÉLÉTRAVAIL ET YOGA AU SOMMET

Installer son bureau au cœur de la nature sauvage et authentique de Luz-Ardiden est désormais possible avec le tout nouveau Camp de base où les télétravailleurs pourront œuvrer sereinement dans un cadre cosy et tout équipé. La station propose cette année des sorties raquettes nocturnes mais aussi un étonnant atelier de yoga aérien sous forme de séance de 45 mn avec vue imprenable sur la vallée de Luz-Saint-Sauveur. Sur la mezzanine d'Aulian, une armature avec hamac est installée et permet d'effectuer tous les exercices de détente, en haute altitude. Une zenitude qui se mérite et nécessite 1 h 30 de randonnée à travers un parcours balisé dans un panorama somptueux.

se niche dans un cadre préservé et présente surtout un enneigement exceptionnel : Piau-Engaly est sûrement celle qui utilise le moins de canons à neige. Aux portes du Parc National, elle poursuit cette année sa mue avec l'ambition de devenir station 4 saisons. Chemins piétonniers et centres commerciaux rénovés, elle entame une valorisation de l'offre de services qui va de pair avec la montée en gamme de la capacité d'accueil. Après la résidence de tourisme 4 étoiles, ouverte en 2019, c'est un nouveau programme immobilier de type appart hôtel qui va rythmer les prochains mois. Si un jardin des découvertes et une piste de snow-tubing de 140 m marquent les nouveautés, trois espaces freeride ont vu le jour et la toute récente Zone Forêt complète l'offre des activités hors ski. Les amoureux des balades à l'aube devraient être comblés avec la descente en Fat Scoot au petit matin, depuis le plus haut

point de la station. Unique dans les Pyrénées, cet engin 4 saisons promet de belles sensations dans un cadre sublime.

UNE NOUVELLE ENTRÉE AU GRAND TOURMALET

Avec ses 100 km de descente et ses 300 hectares de pentes enneigées, le plus vaste domaine des Pyrénées françaises demeure le Grand Tourmalet. Deux stations en une le composent, Barèges et La Mongie, et c'est cette dernière qui change complètement d'allure avec une entrée repensée. Exit les bâtiments vieillissants, une vaste esplanade est désormais accessible tant aux piétons qu'aux skieurs et de depuis la Chapelle jusqu'au télé-siège Sapins. Un nouveau jardin des neiges mais aussi un nouveau tapis remodelé adapté à l'apprentissage trônent désormais et seules demeurent les cabanes de bergers. Si 4 M€ ont été mobilisés, ces premiers investissements augurent la volonté de se positionner vers une offre de loisirs proposée toute l'année puisque l'esplanade deviendra une zone ludique en été.

C'est également à La Mongie que *La Voie Lactée* va ouvrir ses portes, premier hôtel 4 étoiles, il complète l'offre d'hébergement avec charme dans un style moderne et intimiste. Installée au col du Tourmalet, la Maison Tourmalet Pic du Midi devient une réalité avec le fabuleux centre d'animations et un spectacle

scénographique sous le dôme. Pensée pour s'immerger dans la nuit et comprendre son impact sur la biodiversité, la Maison de la Nuit est une ode au merveilleux et un voyage qui mène aux étoiles.

CAUTERETS, TERRE D'ALPINISME

Première station de la chaîne à obtenir le label « Terre d'alpinisme », Cauterets confirme la diversité de son offre avec deux domaines qui permettent toutes les activités nordiques. Elle a décidé de mettre en place cette année le ski à petit prix pour les débutants avec un forfait à 10 €. Des débutants également chouchoutés à Luz-Ardiden qui inaugure une nouvelle piste bleue mais aussi un boarder cross. Au total, 17,9 M€ investis cette année dans les huit domaines du réseau N'Py qui marient offres de loisirs, sensations inédites et respect de la nature avec brio... Mais aussi en pensant à l'été. « Les investissements sont pensés pour le ski mais pas que, on parle de réversibilité des investissements, qu'ils soient à la fois utilisables dans les périodes de neige mais également adaptables pour de nouvelles activités », explique Christine Massoure. « La diversification fait partie de notre quotidien de réflexion, c'est tout un écosystème de la montagne qui a été bâti sur le ski et doit maintenant se reconstituer, la montagne n'est belle que si elle est habitée. »



ISLE VERN SALE

UN 1^{ER} CLUB D'É

« *L'économie, c'est la vie.* » Le président de la Communauté de communes Isle Vern Salembre (CCIVS), Jean-Michel Magne, accueille avec enthousiasme la constitution d'une association d'entreprises sur ce territoire.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

L'idée de créer un club d'entreprises s'est imposée lors d'un tour d'horizon local de quatre rencontres : il n'y en a jamais eu jusqu'à présent dans cette vallée riche d'une grande diversité, avec environ 500 activités. « La CCIVS sera un partenaire majeur et accompagnera cette dynamique portée par une structure indépendante, avec un lien régulier pour suivre les projets des collectivités, l'actualité de la fibre ou de la navette ferroviaire. Nous pouvons aider pour des mises en relation, pour la recherche de locaux par exemple. » Et pour avancer sur le souhait de visibilité et d'échange de services, la collectivité vient de finaliser un annuaire des entreprises, disponible en ligne (www.ccivs.fr/annuaire-des-entreprises), avec moteur de recherche et actualisation régulière.

EXPRIMER LA DIVERSITÉ DANS CE PREMIER CLUB LOCAL

« Il importait que ce mouvement parte des entreprises. » Méлина de Nardi a saisi la forte volonté de s'unir parmi les thématiques brassées lors de ces réunions. La res-

ponsable de MDN24, spécialisée dans l'assistance administrative et secrétariat sur-mesure, s'est appliquée à créer ce club lui aussi sur-mesure. Après un sondage effectué en mai, avec près de 10 % de retour sur les attentes des dirigeants, elle s'est lancée pour mobiliser et répondre aux préoccupations exprimées : mise en réseau et connaissance des activités de cette région, création de temps de rencontres et d'échanges conviviaux, organisation de réunions thématiques sur les problèmes spécifiques aux structures du territoire. La présentation du projet, fin octobre, a réuni une cinquantaine de participants, adhérents potentiels au club qui sera officiellement

Le club sera
officiellement
lancé en
janvier avec
présentation
du CA de
14 personnes



JEAN-MICHEL
MAGNE
président de la
Communauté
de communes Isle
Vern Salembre (CCIVS)

constitué en janvier, avec statuts et règlement intérieur, présentation du CA de 14 personnes dont 6 membres du bureau autour de leur présidente. « Nous avons la chance de compter des secteurs très variés, de la fromagerie Picandine aux Chaux de Saint-Astier ou Novi pour les employeurs importants, en passant par le château de Fratteau et des initiatives de l'ESS, 72 % des activités comptant moins de 10 salariés. »

MEMBRE NOS ENTREPRISES

25 MILLIONS D'EUROS SUR 4 ANS

La collectivité devrait investir 25 millions d'euros sur quatre ans, dont un million par an pour la voirie. La CCIVS est composée de 16 communes, pour 20 000 habitants. Le principal obstacle à l'attractivité du territoire est pour l'heure, comme dans bien d'autres espaces ruraux, le déficit de médecins généralistes, passés de 18 à 9. « Nous sommes en contact avec La Fabrique des centres de santé pour travailler sur une ouverture de centre, avec des internes intéressés par le salariat. » Il serait implanté à Saint-Léon-sur-l'Isle, en complément d'un cabinet à Neuvic et d'une maison de santé à Saint-Astier. Le déficit annoncé pour la première année, 2024, est de 150 000 euros.

Du côté des énergies, Jean-Michel Magne relève 24 structures énergivores parmi les 37 gérées par la CCIVS, dont la piscine intercommunale de Saint-Astier, l'une des fameuses structures « tournesol » de la fin des années 1970. 2 M€ seront investis sur un groupe scolaire neuf à Sourzac, puis il faudra songer à refaire la cuisine centrale de Neuvic (1 400 repas par jour) et repenser sept restaurants scolaires. Des repas à 1 € seront proposés à partir du 1^{er} janvier : 60 % des familles y sont éligibles.



**MÉLINA
DE NARDI**
présidente du
club d'entreprises

© Loïc Mazalvey

DÉVELOPPER LE LIEN ÉCOLE-ENTREPRISE

Certains dirigeants sont par ailleurs inscrits dans d'autres clubs, thématiques ou professionnels, mais tiennent à s'investir dans ce concentré de territoire qui fera émerger la réalité locale auprès du grand public et des professionnels

via ses pages Facebook et LinkedIn. « Chaque adhérent pourra déléguer un représentant de l'entreprise en fonction des thèmes abordés, RH, approvisionnement, etc. » Ce sera une porte d'entrée idéale pour les nouveaux arrivants et futurs créateurs d'activité. Déjà des rencontres professionnelles ont pu se produire, par exemple entre le transporteur Big Big qui recherchait un paysagiste et un spécialiste installé à Neuvic ces dernières années. De plus, « comme le club de Ribérac qui s'est forgé sur l'axe de la jeunesse avec la cité scolaire, nous souhaiterions développer avec eux des contacts

avec les établissements pour valoriser les formations et les métiers manuels, au-delà des stages écoles ponctuels ». Agroalimentaire, bâtiment, commerce... Laurent Missoud, conseil en organisation installé à Douzillac et vice-président du club, attend beaucoup de la possibilité « de se visiter les uns les autres, d'apporter de l'information sur l'économie de proximité, au-delà de sujets qui seront abordés en réunions plénières avec des intervenants extérieurs ». Apporter des solutions et mieux se connaître sont les bonnes résolutions de ce début d'année pour les premiers pas du club.

CANAL DU MIDI UN APPEL A

Menacés par un champignon, le chancre coloré, les arbres longeant le canal du Midi doivent être abattus. Voies navigables de France (VNF) lance donc un appel aux dons national afin de soutenir un vaste programme de replantation de 1 500 arbres au cours de l'hiver 2022-2023.

Par Jonathan BITEAU

Le ruban vert du canal du Midi louvoie dans le paysage occitan depuis plus de trois siècles. Ce miracle de génie civil, inscrit par l'Unesco au patrimoine mondial de l'Humanité depuis 1996, est aujourd'hui plus qu'un site remarquable. Les 240 km d'eau, de berges et d'arbres qui composent le canal du Midi en ont fait un symbole aux atouts pluriels : patrimoine naturel, attraction touristique et culturelle, poumon économique ou encore référence indéniable de mobilité douce et de résilience climatique. Les amoureux du canal ne peuvent cependant que constater les effets du mal qui ronge la beauté du cours d'eau depuis 2006. Sa voûte arborée, majoritairement constituée de platanes, est attaquée par une maladie incurable.

30 000 PLATANES ABATTUS

Le canal du Midi a toujours été évocateur de tranquillité, de fraîcheur et de verdure. Un champignon microscopique, le chancre coloré, apparu en 2006, menace cette sérénité, condamnant les platanes qui composent majoritairement, avec chênes, ormes et pins parasols, sa majestueuse voûte végétale. L'ombre et la fraîcheur qu'elle garantissait, le spectacle renouvelé de ses variations de couleurs au passage des saisons, ont par endroits disparu. Plus de 30 000 platanes ont déjà dû être abattus pour freiner la propagation de la maladie et 42 000 seront touchés à l'horizon 2035/2040. Cette situation phytosanitaire est au cœur des préoccupations du gestionnaire du réseau navigable français VNF, qui a lancé il y a dix ans un programme de conservation ambitieux. Ponctué de campagnes de replantation régulières, il a vocation à préserver la beauté du site tout autant que l'habitat des nombreuses espèces animales installées sur ses berges ou dans les arbres. La générosité du public et des entreprises permet de maintenir des actions soutenues, qui comprennent bien plus que la seule replantation des arbres abattus. Le succès de chaque campagne hivernale repose aussi sur un travail de longue haleine : la consolidation et la préparation des berges qui bordent le canal et accueillent les nouveaux plants.

UX DONNS



57 KM DE BERGES RESTAURÉES

Sollicitées par la navigation régulière et affaiblies lors du déracinement des arbres abattus, elles sont donc l'objet de soins attentifs : 57 km de berges ont d'ores et déjà été restaurés.

Une nouvelle campagne de replantation est lancée chaque hiver, saison propice au développement du système racinaire des jeunes arbres. Sélectionnées pour leur résistance, les essences choisies viennent peu à peu reconstituer le rideau végétal qui fait le charme du site. Au cours de l'hiver 2022-2023, VNF prévoit la replantation de 1 500 nouveaux plants.

UNE MISSION DÉDIÉE À LA REPLANTATION

Depuis une décennie, avec la création de la Mission Mécénat de VNF, particuliers, entreprises, fondations ou associations sont étroitement associés au succès de ces campagnes annuelles de replantation. Mécènes engagés, ils soutiennent par leurs dons, aux côtés de

Sélectionnées pour leur résistance, **les essences choisies** viennent peu à peu **reconstituer le rideau végétal qui fait le charme du site**

l'État et des collectivités territoriales, les efforts renouvelés pour préserver ce patrimoine emblématique. « La mission centrale de VNF est la promotion de la logistique fluviale du réseau navigable français pour le transport et le tourisme, le plus grand d'Europe », souligne Laurent Adnet, Chef de la Mission Mécénat de VNF. Il poursuit : « Préserver le canal du Midi s'inscrit au cœur de cette mission, qui est aussi celle de tous. Car son histoire de 350 ans est la nôtre, ses 400 ouvrages jalonnent nos paysages, ses eaux nous transportent et sa faune et sa flore participent à la richesse de nos écosystèmes. Faire un don pour la replantation de ces arbres est un acte de soutien fort à un projet patrimonial unique ».

LE C DE FR L'ÉNE

Le siège de la Banque
centrale à Francfort

Les entreprises s'attendent à une forte hausse de leur facture énergétique qu'elles comptent, pour la majorité d'entre elles, répercuter sur les prix de vente. Selon l'Insee, cette conjoncture pèsera sur la croissance et l'inflation jusqu'au début de l'année 2023, sans toutefois impacter le taux de chômage.

Par Olivier RAZEMON

Depuis le début des années 2020, les chocs sectoriels se succèdent. « Le Covid avait surtout affecté les services, tandis que le renchérissement des matières premières et le coût de l'énergie pèsent sur l'industrie », explique Julien Pouget, chef du département de la conjoncture de l'Insee. L'inflation, « qui s'est généralisée dans un grand nombre de pays et touche de nombreux biens et services, conduit à un resserrement des politiques monétaires », et donc une hausse des taux d'intérêt, poursuit-il.

Dans ces conditions, il est presque étonnant que l'Insee n'envisage pour l'économie française, au début de 2023, qu'un « refroidissement, comme un rhume passager », indique le conjoncturiste. Les entreprises prennent de plein fouet « le choc du prix de l'énergie », notamment celles dont les contrats de fourniture se terminent

dans les semaines ou les mois qui viennent, et qu'il va falloir renouveler au prix fort. Plus de la moitié des entreprises, selon une enquête spécifique diligentée par l'Insee, « sont très exposées » au renchérissement de l'énergie, le secteur industriel l'étant davantage que celui des services. En moyenne, selon les calculs de l'Insee, les entreprises s'attendent, pour 2022, à une augmentation de 75 % des prix de l'électricité et de 114 % de ceux du gaz. En 2023, ces augmentations pourraient s'envoler encore, à respectivement 132 % et 144 %, assurent-elles.

Interrogés sur la manière dont ils vont intégrer ces hausses, une part importante des responsables, 65 % dans l'industrie, plus de 30 % dans les services, admettent qu'ils vont les répercuter sur les prix de vente. Les entreprises envisagent également de compresser leurs marges, prélever dans leur trésorerie ou

CHÔMAGE POST-COVID DE L'INDUSTRIE

changer de fournisseur. Le secteur industriel se montre toutefois plus novateur : plus de 50 % des entreprises interrogées comptent adapter leurs méthodes de production, ou investir pour réduire leurs coûts énergétiques. Selon l'Insee, l'ensemble des mesures prises pour contrer la flambée des prix de l'énergie devrait peser sur la production industrielle à hauteur de 1,5 %.

LES SALARIÉS SONT MOINS PRODUCTIFS

Le climat des affaires, un indicateur basé sur des questionnaires, classiquement utilisé par les conjoncturistes, reste positif, mais subit logiquement une lente dégradation depuis l'euphorie post-Covid, dont le pic a été observé à l'été et à l'automne 2021. Le « moral en berne », comme dit Julien Pouget, touche particulièrement l'industrie chimique, la métallurgie ou le bois, papier et imprimerie, des secteurs fort consommateurs d'énergie. Cette conjoncture incertaine conduit l'Insee à prévoir, pour le dernier trimestre de 2022, une légère récession de 0,2 %, en retrait par rapport à la prévision annoncée précédemment de 0 %.

La note de l'Insee apporte un certain optimisme sur le front du chômage, dont le taux devrait se maintenir à 7,3 % début 2023, le niveau le plus bas depuis la fin 2007, à l'exception de l'étrange parenthèse du premier confinement. « 103 000 emplois nets ont été créés au troisième trimestre de 2022, et le rythme devrait se ralentir, avec environ 30 000 emplois par trimestre d'ici la mi-2023 », indique Olivier Simon, chef de la division des synthèses conjoncturelles de l'Insee. L'Institut de statistique s'inquiète tout de même du ralentissement de la productivité, qui ne parvient pas à retrouver son

niveau d'avant-Covid, comme si les salariés étaient moins motivés. Olivier Simon mentionne la moindre productivité des salariés en alternance, qui comptent pour une part importante des créations d'emploi, ces derniers mois. « Ils sont plus récents dans l'entreprise, et donc moins performants », dit-il. Mais la présence des alternants ne suffit pas à expliquer la baisse de productivité. L'Insee évoque « la rétention de main-d'œuvre », qui consiste, pour une entreprise dont le chiffre d'affaires recule, à conserver ses salariés. Dans l'industrie automobile, par exemple, « la production a diminué, mais l'emploi n'a pas baissé dans les mêmes proportions », constate Julien Pouget. Les conjoncturistes observent en outre « une hausse du nombre des arrêts pour maladie ». Ils ne vont toutefois pas jusqu'à évoquer la « grande démission », ou le « quiet quitting », forme de désengagement progressif constaté par certaines directions des ressources humaines, en Amérique du Nord comme en Europe.

Les entreprises s'attendent à une augmentation de 75 % des prix de l'électricité

Les ménages vont continuer à se soucier de l'inflation, qui devrait atteindre son pic, à 7 %, début 2023. « C'est surtout l'inflation alimentaire » qui contribue à la hausse des prix, explique Olivier Simon. En revanche, « l'inflation énergétique » a diminué, en raison de la baisse du prix du pétrole et des subventions publiques successives au carburant. Fin 2022, malgré l'inflation, le revenu moyen des ménages a continué de progresser, en ligne avec les revenus d'activité et les prestations sociales. En revanche, à partir du début de l'année 2023, les revenus des ménages ne devraient plus suffire à contrer l'inflation. Cette situation ne pourrait être que passagère, car l'Insee prévoit un ralentissement de l'inflation dès janvier prochain.

Face à cette adversité, les ménages se sont rapidement convertis à la sobriété. La consommation d'électricité, dégagée des variations liées aux écarts de température, a baissé de 10 % par rapport aux années précédentes. Le taux d'épargne se maintient à un niveau élevé, 18 % fin 2022, contre 15 % en 2019. « Le potentiel de consommation serait plus élevé si l'épargne revenait à son niveau d'avant la crise sanitaire », observe Julien Pouget.

LES AIDES PRO

Le gouvernement a révélé le nouveau montant de la prime exceptionnelle à l'embauche d'alternants. L'aide est recalibrée, en faveur des recrutements d'apprentis mineurs.

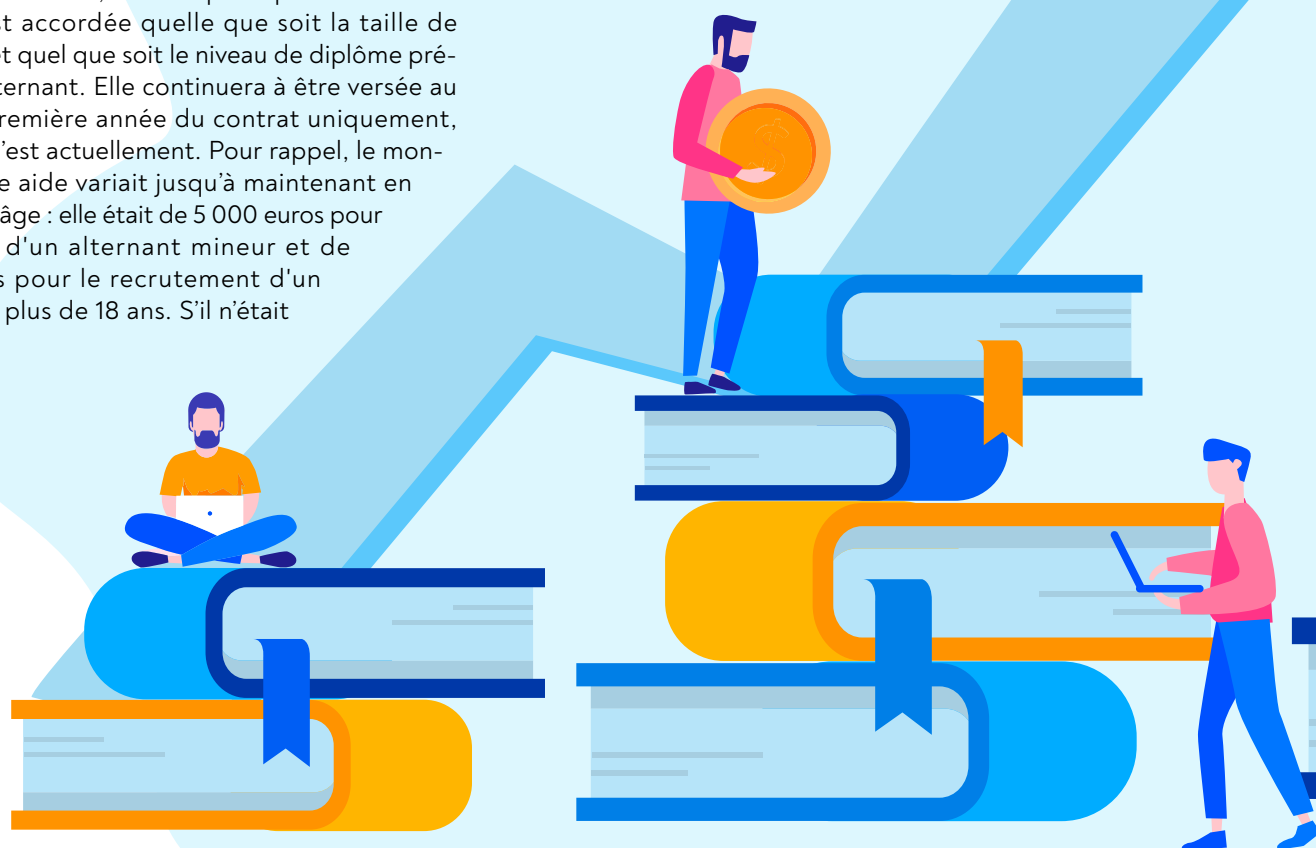
Par Charlotte DE SAINTIGNON

6 000 euros. À compter du 1^{er} janvier prochain, et jusqu'au 31 décembre 2023 *a minima*, le montant de la prime va passer à 6 000 euros pour chaque embauche d'apprentis et de salariés en contrat de professionnalisation de moins de 30 ans, qu'ils soient majeurs ou mineurs. Une prime unique qui devrait permettre au gouvernement de réaliser 1,5 milliard d'euros d'économies, a chiffré le quotidien *Le Figaro*. C'est ce qu'ont annoncé le 1^{er} décembre dernier, le ministre du Travail, Olivier Dussopt et la ministre chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels, Carole Grandjean. Cette aide financière, mise en place pendant la crise sanitaire, est accordée quelle que soit la taille de l'entreprise et quel que soit le niveau de diplôme préparé par l'alternant. Elle continuera à être versée au titre de la première année du contrat uniquement, comme elle l'est actuellement. Pour rappel, le montant de cette aide variait jusqu'à maintenant en fonction de l'âge : elle était de 5 000 euros pour l'embauche d'un alternant mineur et de 8 000 euros pour le recrutement d'un alternant de plus de 18 ans. S'il n'était

pas question pour le gouvernement de mettre un terme aux aides financières pour soutenir l'apprentissage, en revanche, l'aide est réduite en cas de recrutement d'un alternant majeur et boostée pour les alternants mineurs. Quoi qu'il en soit, le montant reste « très incitatif pour embaucher des apprentis majeurs et nous permet d'avoir une incitation supplémentaire pour les apprentis mineurs », estime Olivier Dussopt.

BOOSTER L'APPRENTISSAGE NIVEAUX BAC ET INFRA-BAC

L'objectif affiché du gouvernement est bel et bien de booster l'apprentissage pour les niveaux inférieurs au bac (CAP ou



LONGÉES ET MODIFIÉES



BEP) ou niveau bac. La Cour des comptes estimant que c'est sur ces niveaux que l'effet de l'apprentissage sur l'insertion professionnelle est « le plus fort ». Cette dernière ayant dénoncé dans un récent rapport les « effets d'aubaine » dans le supérieur. Ce que tendent à confirmer les données de la Dares, le service de statistiques du ministère du Travail, qui font état de la très bonne tenue des formations de niveau bac +2 ou plus, ces dernières années, qui seraient aux trois quarts à l'origine de l'essor de l'apprentissage entre 2018 et 2021.

UN MILLION DE NOUVEAUX APPRENTIS

Au global, le gouvernement souhaite atteindre un million de nouveaux apprentis par an à la fin du quinquennat, en 2027. Grâce aux aides financières déployées depuis la crise sanitaire, l'apprentissage s'est considérablement développé, le nombre d'entrées de jeunes en alternance passant de 438 000 en 2016, à près de 733 000 en 2021, selon le ministère du Travail. « Nous pensons passer le cap des 800 000 apprentis au cours de l'année 2022 », a détaillé Olivier Dussopt.

L'objectif est de **booster l'apprentissage** pour les **niveaux inférieurs au bac**

Au-delà de ces primes à l'embauche, un autre argument a joué en faveur de l'essor de l'apprentissage : la grande réforme du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, qui visait, entre autres, à élargir l'apprentissage aux 26-29 ans, à revaloriser la rémunération des apprentis et à libéraliser l'ouverture de centres de formation. Ainsi, depuis la réforme de 2018, l'apprentissage, qui repose sur l'alternance entre enseignement théorique et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat, est accessible aux jeunes de 16 à 29 ans.

LE DÉFI DE L'AUDIT EXTRA-FINANCIER

Les 33^e Assises Nationales des Commissaires aux Comptes (CAC) se sont tenues les 8 et 9 décembre au Couvent des Jacobins, à Rennes. Cette édition avait pour thème « Audit et durabilité : une question de confiance », et a rassemblé plus de 1 100 personnes. À cette occasion, le garde des Sceaux, Éric Dupond-Moretti, est venu à la rencontre de la profession.

Par Suzanne BRUNEAU (magazine 7 Jours en Bretagne)
pour ResoHebdoEco

LE RÔLE DES CAC DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA CSRD

Lors de son discours, le ministre de la Justice a affirmé sa volonté de faciliter l'accès des CAC aux missions de reporting de durabilité des entreprises, dont les exigences vont être modifiées par la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD).

Pour le ministre, la CSRD est « une des réussites de la présidence française du conseil de l'Union européenne » et « va considérablement rehausser les exigences de transparence des grandes entreprises françaises et européennes » en matière d'environnement, de société et de gouvernance (ESG). Pour éviter « la dérive de l'écoblanchiment », le garde des

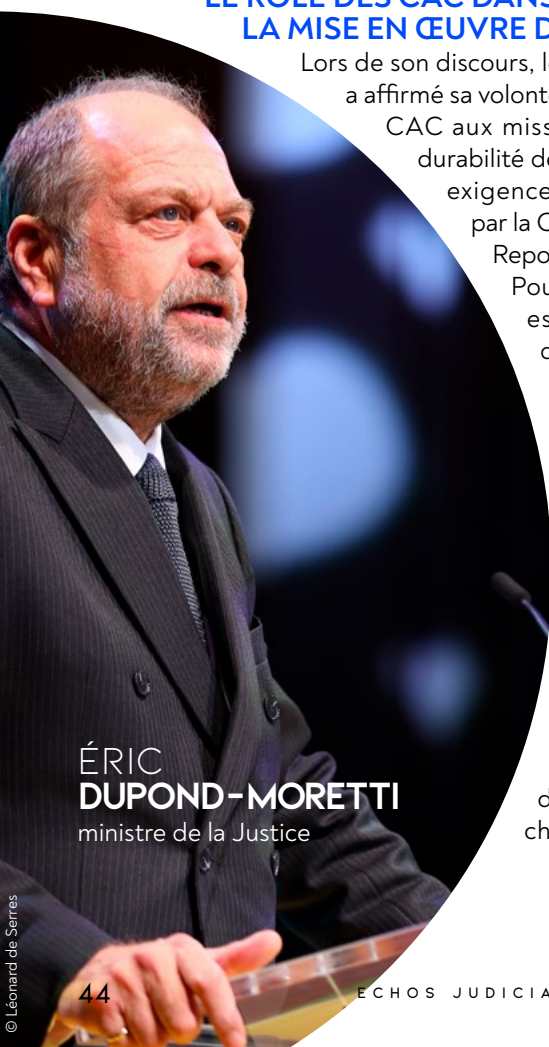
Sceaux a rappelé les responsabilités des CAC prévues par la CSRD, à l'aube de sa transposition en droit français : « Il sera désormais obligatoire d'auditer les données de durabilité. Cet audit obligatoire est un tournant absolument majeur pour votre profession. En effet, l'Union européenne vous désigne à titre principal pour procéder à ces audits. C'est une formidable reconnaissance pour votre profession ».

LES CAC, BIENTÔT DISPENSÉS DE L'ACCREDITATION COFRAC

Yannick Ollivier, président de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC), a interpellé le ministre sur l'accréditation Cofrac, obligatoire pour réaliser les audits de durabilité. « Trop contraignante, superflue et dissuasive. Notre statut suffit », assène Yannick Ollivier. En réponse, Éric Dupond-Moretti a fait part de sa volonté de dispenser les CAC de l'accréditation Cofrac pour ces contrôles. « Je souhaite qu'à l'occasion de la transposition de la directive, cette accréditation ne soit plus exigée pour les commissaires aux comptes. » Une annonce très attendue, à en croire la salve d'applaudissements reçue.

H3C, « SUPERVISEUR DE RÉFÉRENCE »

Autre annonce saluée par l'assemblée, l'évolution des prérogatives du Haut Conseil du Commissariat



ÉRIC
DUPOND-MORETTI
ministre de la Justice

aux Comptes (H3C) en matière d'informations extra-financières. Le ministre souhaite que l'organe « puisse devenir le superviseur de référence en matière de contrôle et de sanction de l'ensemble des acteurs de l'audit non-financier, et veiller à l'application uniforme des règles ». Portée par la présidente du H3C, Florence Peybernès, cette mesure placerait définitivement les CAC au cœur des enjeux de durabilité.

NOUVEAUX PARCOURS DE FORMATION

Inquiet de la concentration des compétences en matière d'audit de durabilité, Yannick Ollivier a rappelé la nécessité d'attirer de nouveaux talents dans la profession et de veiller à la formation constante des équipes. Éric Dupond-Moretti assure appuyer la création de nouveaux parcours de formation. Il souhaite que les formations initiales et continues intègrent les audits de durabilité « au plus haut niveau d'expertise. » Afin d'attirer de nouveaux profils, la perspective d'ouvrir davantage les voies d'accès à la profession a également été mentionnée.

50 PROFESSIONNELS RÉUNIS DANS UN COMITÉ DURABILITÉ

Afin d'accompagner les entreprises qui vont vers plus d'obligations ESG - Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance - la CNCC s'est mise en ordre de marche depuis deux ans en créant un comité Durabilité. Une cinquantaine d'experts ont planché. Au programme : veille réglementaire, rédactions d'avis techniques concernant le reporting de durabilité et travail sur le positionnement de la profession. Nul doute que les CAC auront une place de choix dans la mutation vers une croissance durable, faisant face à un défi majeur résumé par Carole Cherrier, coprésidente du comité Durabilité : « mettre le reporting ESG au même niveau que le reporting financier. »

YANNICK OLLIVIER

président de la
Compagnie Nationale
des Commissaires
aux Comptes



KRISTELL DICHARRY

présidente
de la CRCC
Ouest-Atlantique

DES ASSISES AUX COULEURS DE LA BRETAGNE

Pas de doute, les auditeurs étaient bien en Bretagne. Ambiance festive, accueil au son du bagad, musique celtique traditionnelle, et distribution du drapeau *Gwenn ha du*. Autant de symboles d'une forte identité locale, qui n'a jamais empêché les Bretons de « se tourner vers le monde », clame Kristell Dicharry, présidente de la CRCC Ouest-Atlantique. Certes, la représentante régionale sait que l'enjeu de durabilité mobilise, mais elle reconnaît avoir « la prétention de croire que c'est la destination Bretagne qui attire ». Avant de rappeler l'histoire du Couvent des Jacobins qui, en 1491, a accueilli la signature du traité de paix entre la Bretagne et la France. Accord qui marque le début du processus de rattachement des deux couronnes. Et de conclure par ce parallèle : « Je formule le vœu que ces assises marquent en profondeur l'histoire de notre profession parce que nous sommes à un vrai tournant ».

BILAN MITIGÉ POUR LA FNAIM

Revoir le statut du bailleur privé, c'est oui. Modifier le calendrier de rénovation énergétique des logements prévus à la location, c'est non... Dialogue nourri entre Olivier Klein, ministre du Logement et la FNAIM, Fédération nationale de l'immobilier, lors de son récent congrès.

Par Anne DAUBRÉE

Nouvellement élu président de la FNAIM, Fédération nationale de l'immobilier, Loïc Cantin a suscité l'enthousiasme de l'assistance lors de la séance plénière du congrès de la Fédération qui se tenait à Paris, le 6 décembre. C'était l'occasion de son premier dialogue officiel avec le ministre délégué chargé de la Ville et du Logement, Olivier Klein. Le moment est clé : une semaine plus tôt, Olivier Klein a lancé le volet « logement » du Conseil national de la refondation, dont la FNAIM est partie prenante. Le 6 décembre, son nouveau président a présenté ses propositions pour lever les points de blocages et problèmes identifiés par les professionnels du secteur, dans une « période difficile qui n'épargne pas le marché de l'immobilier ». « L'enjeu consiste à éviter une crise du logement qui serait une bombe sociale et économique », a mis en garde Loïc Cantin.

Parmi les principales préoccupations, l'inflation et la hausse des taux d'intérêt qui effritent le pouvoir d'achat (y compris immobilier) des Français. La FNAIM préconise plusieurs mesures à commencer par une accélération du rythme d'actualisation du taux d'usure fixé par la Banque de France, qui établit le taux maximal que les établissements de crédit sont autorisés à pratiquer lors d'un prêt. Autre mesure proposée : donner au vendeur d'un bien immobilier la possibilité de réutiliser un prêt en cours pour une autre acquisition ou de le transférer à son acquéreur aux mêmes conditions. « Il s'agit d'une méthode déjà utilisée, sans coût pour l'État et neutre pour les établissements prêteurs », argumente Loïc Cantin. La FNAIM préconise également l'adaptation du dispositif Pinel sur l'investissement locatif :

LA FNAIM S'ATTAQUE AUX PRATIQUES DE DISCRIMINATION

Lors du congrès, la FNAIM et SOS Racisme ont signé une convention de partenariat pour renforcer la prévention contre les discriminations à l'accès au logement. Des tests de contrôle seront réalisés régulièrement par l'association auprès d'agents immobiliers et administrateurs de biens, lesquels seront formés. En mars dernier, une opération de testing de SOS Racisme, auprès de 136 agences immobilières avait révélé que 48,5 % d'entre elles acceptaient de « discriminer ou se rendaient coupables de discrimination ».

jusqu'à l'extinction de ce dernier, prévue fin 2024, un accédant dans le neuf pourrait en bénéficier en habitant lui-même ce logement, avant de le mettre ensuite en location. Cette mesure aurait notamment l'avantage de procurer un « bol d'air frais » aux acteurs de la construction neuve qui voient leurs chiffres de commercialisation baisser. Plus largement, la FNAIM plaide pour une modification du statut du bailleur privé.



LE PENSUM DE LA RÉNOVATION ÉNERGETIQUE

Autre grand sujet de doléances présenté par Loïc Cantin, les contraintes nées de la loi Climat et résilience qui impose la rénovation des logements énergivores. En particulier, « le calendrier extrêmement contraignant », inquiète la FNAIM : dès le 1^{er} janvier 2023, les logements classés G seront interdits à la location, lorsqu'ils enregistrent une consommation supérieure à 450 kWh/m², disposition qui va s'étendre progressivement à d'autres types d'habitations en 2025 et 2028. Sans remettre en cause « l'absolue nécessité » du changement, Loïc Cantin juge « inéluctable » un réaménagement du calendrier, le tempo se révélant « intenable » pour les propriétaires bailleurs et les entreprises spécialisées. Pour lui, les premiers, incapables de supporter ces frais, vont retirer leurs biens de la location ou les vendre. « Le résultat, c'est que les logements de classe G non louables seront vendus à des gens qui les occuperont comme propriétaires et donc, ne seront pas tenus de faire des travaux. Quel est le bénéfice pour le climat ? », argumente Loïc Cantin. Autre point d'achoppement dans la mise en œuvre de la loi : la rénovation énergétique dans les copropriétés se heurte à plusieurs difficultés dont le nombre insuffisant d'entreprises certifiées RGE « Reconnu Garant de l'Environnement » et le financement. « Les établissements bancaires sont peu enclins à financer ces travaux. L'État doit instaurer un dialogue avec les banques », avance Loïc Cantin. La FNAIM prône également une simplification des dispositifs d'aide publique à la rénovation énergétique et la mise en place d'une nouvelle mesure. « Je vous propose une mesure innovante visant à exonérer les ménages de toute imposition sur les revenus locatifs portant sur un appartement, dès lors qu'ils engagent des travaux de rénovation énergétiques probants », avance Loïc Cantin. Cela contribuerait à stabiliser le parc locatif et à aider les Français qui voient leurs revenus diminuer à la retraite.

DOUCHE FROIDE SUR LE CALENDRIER DE LA RÉNOVATION

Les propositions de la FNAIM rencontrent une ouverture, voire un écho favorable auprès d'Olivier Klein, avec toutefois, un bémol important. « Je veux réconci-

Loïc Cantin,
nouveau président de la FNAIM

lier la France et les Français avec l'acte de construire », a déclaré celui-ci, reprenant les termes prononcés le 28 novembre, lors du lancement du volet « logement » du Conseil national de la refondation. L'instance, a rappelé Olivier Klein, se veut une « union sacrée » du logement, qui fabrique du « consensus ». Et certaines des orientations présentées par le ministre vont dans le sens de la FNAIM. À commencer par la disponibilité d'Olivier Klein à « mener une réflexion ensemble » sur l'évolution du statut de bailleur privé, dans la perspective de l'extinction du dispositif Pinel. Autre point de convergence, la réponse à apporter aux difficultés de financement des travaux de rénovation énergétique des copropriétés. « Aujourd'hui, trop d'établissements bancaires rechignent à les financer », a reconnu Olivier Klein, promettant de les réunir pour engager un dialogue, dès le mois de janvier. Le ministre a par ailleurs rappelé les mesures prises par le gouvernement pour favoriser les rénovations globales, dont l'augmentation du budget dédié à MaPrimeRénov, l'association entre l'éco-PTZ et MaPrimeRénov' et le doublement du déficit foncier, mécanisme fiscal dans le cadre de l'investissement locatif, en cas de travaux. « Nous réfléchissons dans les prochains mois à la montée en puissance de MaPrimeRénov' Copropriétés, afin de baisser au maximum le reste à charge des plus modestes pour des travaux de rénovation à l'échelle de la copropriété », a-t-il ajouté. En revanche, sur le sujet crucial du calendrier de la mise en œuvre de la loi Climat et résilience concernant la rénovation des logements énergivores, c'est la douche froide : les échéances prévues par la loi « nous obligent », a insisté le ministre, selon lequel « la marche est haute, mais pas insurmontable ». Dès le début de l'année 2023, une feuille de route « propriétaire bailleur » réunira l'ensemble des acteurs concernés et fera l'objet d'un suivi régulier.

L'E-COMMERCE SURFE SUR LA CRISE

Après avoir frôlé les 36 milliards d'euros de ventes au troisième trimestre 2022, l'e-commerce s'attend à un Noël fructueux porté par les habitudes prises par les consommateurs durant la pandémie et l'adéquation de l'offre en ligne avec les attentes du marché.

Par Anne DAUBRÉE

En pleine forme et avec des perspectives de Noël favorables, en dépit du contexte économique très incertain. Le 17 novembre, la Fevad, Fédération du e-commerce et de la vente à distance, présentait les résultats de l'e-commerce au troisième trimestre 2022 : le montant des ventes atteint 35,9 milliards d'euros, contre 30,7 milliards d'euros à la même période de 2021, soit un taux de croissance de 16,8 %. Si le panier moyen a atteint 64 euros, en augmentation de 7,3 %, cela reflète le poids de l'inflation. Mais une autre évolution témoigne du dynamisme du marché : en un an, 11 000 sites de l'e-commerce de plus ont vu le jour. Et sur le troisième trimestre 2022, leur nombre a continué à croître de 6 % par rapport à la même période de l'année précédente. Dans le détail, la croissance de ce troisième trimestre a reposé sur la dynamique des services (+ 34 %), nourrie en premier lieu par celle des sec-

teurs du tourisme et du voyage (+ 39 %). *A contrario*, les ventes de produits se sont stabilisées (- 2 %, par rapport à leur niveau de 2021), après une forte baisse, contrecoup des records enregistrés durant la crise sanitaire.

Structurellement, ce marché des produits s'est considérablement agrandi : il est 30 % plus important qu'en 2019. En son sein, les ventes aux professionnels ont poursuivi leur croissance (+ 6,9 %) ce troisième trimestre, tandis que celles auprès du



grand public diminuaient de 2,4 %. Mais avec des variations importantes selon les types de produits : ceux électroniques ont quasiment retrouvé leur niveau de 2019, mais avec une baisse de 15 %, par rapport à l'an dernier.

Quant au marché des produits pour l'équipement de la maison, porté par le nouvel engouement des consommateurs pour leur intérieur, il a connu une évolution spécifique, d'après une étude GfK: fin septembre 2022, les Français ont dépensé 6,5 milliards d'euros sur Internet (sur un an). Sur cette période, la baisse des ventes en ligne est très prononcée (- 14,7 %), par rapport à l'évolution globale de ce marché qui ne recule que de 0,4 %. Néanmoins, Internet représente désormais le quart des ventes ! Et si le niveau actuel de ce canal reste en repli par rapport aux pics atteints en 2020, lorsque l'accès aux circuits de distribution physique était restreint, les analystes s'attendent à un regain en fin d'année.

LA HOTTE DE L'E-PÈRE NOËL GARNIE DE CADEAUX DE SECONDE MAIN

Globalement, en effet l'e-commerce devrait tirer son épingle du jeu d'un Noël qui s'annonce pourtant plutôt sobre. En effet, d'après une étude GfK Consumer Pulse, les consommateurs associent e-commerce et prix bas et accès aux promotions, une image qui repose notamment sur l'organisation de grandes opérations comme le Black Friday, initialement lancé en ligne. Or, le pouvoir d'achat constitue aujourd'hui l'inquiétude numéro 1 des consommateurs. Et une enquête en ligne

menée en octobre dernier par Toluna Harris Interactive, en partenariat avec la Fevad, montre que plus du tiers des internautes abordent la période de Noël dans un état d'esprit moins positif qu'en 2022. En pratique, plus d'un Français sur trois (39 %) envisage de moins dépenser qu'en 2021 pour ses achats de Noël, un score qui grimpe à 51 % chez les « professions modestes ». Dans le même sens, près des trois quarts des Français entendent privilégier les cadeaux pour les proches (21 %), utiles (14%) ou pour les enfants uniquement (10 %). Au total, le budget moyen envisagé pour les cadeaux et préparatifs de Noël s'élève à 404 euros, un chiffre qui masque de profondes disparités : pour un quart des Français (26 %) ce budget moyen est inférieur ou égal à 100 euros. Mais dans ce contexte a priori peu propice aux affaires, l'e-commerce conforte sa position de canal déjà devenu « incontournable » pour les achats de Noël : la pratique est déjà bien enracinée et les trois quarts des cyberacheteurs déclarent avoir une intention certaine ou probable d'effectuer leurs achats par ce canal. Leurs motivations : prix et promotions (41 %), simplicité d'achat (25 %) et choix (24 %). En revanche, il n'existe pas de spécificité des cadeaux achetés sur Internet. Les jeux et jouets y figurent en tête (46 %), suivis des produits de beauté et parfums (38 %), des vêtements, chaussures et accessoires de mode (36 %) et des produits culturels (31 %).

Nouveauté, la moitié des internautes se disent prêt à offrir un ou plusieurs cadeaux de seconde main pour Noël. Ce chiffre, en nette progression par rapport aux années précédentes, témoigne de l'engouement des Français pour la seconde main. Et dans ce domaine, Internet bénéficie d'une position très forte : la dernière étude GfK « Mieux consommer » révèle que les Français utilisent largement les e-commerçants pour leurs achats d'occasion.

Internet représente désormais le quart des ventes



LES NOUVEAUX AGRICULTEURS

En dépit de difficultés nombreuses, des agriculteurs se lancent dans l'aventure.

Flours coupées, maraîchage bio... Témoignages, lors d'un voyage de presse organisé par Chambres d'agriculture France et Initiative France, qui accompagnent ces nouveaux entrepreneurs.

Par Anne DAUBRÉE

Cela a beau ressembler aux douze travaux d'Hercule, ils persistent et signent. Le 27 octobre, Chambres d'Agriculture France et Initiative France, réseau d'accompagnement à la création d'entreprises, organisaient un voyage de presse en Seine-et-Marne, pour rencontrer trois agricultrices et un transformateur de produits laitiers qui se sont lancés dans l'aventure, il y a peu. Selon des modalités diverses, ils esquissent des voies nouvelles pour le secteur, incluant nouveaux modes de production, distribution et modèles économiques revisités : bio, circuits courts, diversification...

Ainsi, à La Grande Paroisse, Isabelle Chauclud s'est installée dans l'exploitation familiale de 80 hectares en 2019, après trente ans de salariat. Sur 5 000 m², elle développe une activité de fleurs coupées « de la graine au bouquet », qui représente déjà 15 % du chiffre d'affaires. Tulipes, renoncules, rosiers, pivoines... la ferme florale abrite plus d'une centaine d'espèces vendues en bouquets, en circuit court. En outre, une aile de la ferme familiale abrite un « atelier » : des groupes viennent apprendre à réaliser des bouquets avec les fleurs qu'ils ont cueillies. En Brie centrale, Marie-Élisabeth Ravasse, elle, a repris l'exploitation familiale de grande culture : 69 hectares de céréales, betteraves... Depuis 2021, elle s'est attelée à sa transformation : conversion au bio, élevage d'ovins en plein air en synergie avec les cultures... Et à partir de 2023, une boutique commercialisant terrines et rillettes ouvrira



ISABELLE
CHAULCLUD
sur sa ferme florale

ses portes à Provins, haut lieu touristique, ainsi qu'un gîte d'étape. Une AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) de cette ville achète déjà les légumes de Teresa Garvey et Florentin Duret : le couple a démarré son exploitation maraîchère bio (7 hectares) en 2022, à Villenaux-la-Petite. Et à Sigy, avec un associé, Ottman Beirouk a mis sur pied un atelier de transformation laitière, La Ferme de Sigy, en 2013. Seule une petite route sépare l'atelier de l'élevage de vaches de Robert Villain qui lui procure sa matière première, laquelle passe par un tuyau souterrain... L'entreprise compte aujourd'hui une douzaine de salariés et Ottman Beirouk prévoit d'ouvrir en 2023 un troisième site de production pour le fromage. Ce produit s'ajoutera aux yogourts, lait pasteurisé et crèmes desserts déjà commercialisés en circuit court.

DES PROJETS HORS DES SILLONS

Aucun de ces entrepreneurs n'était véritablement étranger au monde agricole, mais aucun d'entre eux non plus n'a suivi une voie déjà tracée. Bien au contraire. Par exemple, à l'origine de leur projet de maraîchage bio « nous voulions passer du temps ensemble, et mon mari voulait offrir à nos enfants la même enfance qu'il

de commerce ou du développement d'une activité tertiaire... Pour leur installation, Teresa Garvey et Florentin Duret ont par exemple investi 140 000 euros et Ottman Beirouk, 160 000 euros. Chacun a réalisé des montages combinant prêts bancaires, aides de collectivités locales, prêt d'honneur accordé par Initiative France... « Cela coïncidait à la banque, le prêt d'honneur a permis de débloquer le dossier », témoigne par exemple Ottman Beirouk.

UNE VOCATION ?

En matière d'installation et au quotidien, les difficultés rencontrées par ces agriculteurs ne se limitent pas au financement. Plusieurs d'entre eux soulignent les complexités administratives auxquelles ils font face. « Certaines démarches sont très complexes. Par exemple, pour l'accès à l'eau, il y a les études à réaliser en amont, des dossiers à déposer... C'est loin d'être clos, et ce

Pouvoir dégager un **revenu acceptable** constitue « **un problème majeur de l'agriculture** »

a eue, dans une ferme », explique Teresa Garvey. En revanche, Florentin Duret n'a pas voulu reproduire le modèle de grande culture qui était celui de l'exploitation de sa famille dans la Beauce. Quant à Marie-Élisabeth Ravasse, sensible aux problématiques environnementales, elle est revenue prendre les rênes de la ferme familiale après une carrière de cadre dans une fédération sportive, mais pour la transformer, afin de déployer un modèle durable.

Sébastien Windsor, président de Chambres Agriculture France, qui accompagne les agriculteurs qui souhaitent s'installer, le constate chez ces nouveaux venus : « jouer le rôle d'acteur de la lutte contre le réchauffement climatique apparaît comme l'une des nouvelles motivations que nous voyons apparaître ». « Ces entrepreneurs ont un rapport particulièrement fort à l'environnement. 92 % d'entre eux ont réfléchi à l'impact de leur activité sur l'environnement, contre 70 %, en moyenne, pour les porteurs de projet soutenus par Initiative France », confirme Guillaume Pepy, président d'Initiative France. Le réseau, qui a accompagné 610 projets agricoles en 2021, constate également que les projets agricoles sont « particulièrement gourmands en capital », ajoute Guillaume Pepy. En moyenne, le capital de départ de ce type de projets s'élève à 80 000 euros, et dans un quart des cas, l'investissement monte à 250 000 euros. Soit au moins 50 % de plus que pour les projets de reprise

n'est qu'un sujet parmi d'autres », témoigne Teresa Garvey. La question de la main-d'œuvre peut également se révéler problématique. « Il est compliqué de former des jeunes pour qu'ils participent à la gestion de l'entreprise. Les écoles laitières sont en baisse et c'est la bagarre pour trouver un bon technicien. Il est difficile de trouver des gens compétents qui ont envie de rester », pointe Ottman Beirouk. Et si l'entrepreneur, qui travaille en famille, gagne « bien sa vie », pour les autres, la question du revenu constitue un sujet douloureux. Pouvoir dégager un revenu acceptable constitue « un problème majeur de l'agriculture. Nous espérons vivre dignement de notre activité », explique Isabelle Chanclud. Le couple de maraîchers prévoit, lui, de se verser 1 500 euros chacun à partir de 2023. En revanche, pour Marie-Élisabeth Ravasse, « l'objectif, c'est le Smic à cinq ans. Aujourd'hui, je m'assois à la table de mes parents et je n'ai pas pris de vacances depuis un an », témoigne-t-elle. « L'un des enjeux forts réside dans le fait de créer des activités qui permettent de générer un revenu décent pour les agriculteurs », confirme Sébastien Windsor. Avec la nécessité de transformer les modèles agricoles existants, c'est l'une des facettes de l'épineux sujet du renouvellement de la population des agriculteurs : d'ici une dizaine d'années, la moitié de ceux en activité arrivera à l'âge de la retraite, soit environ 200 000 exploitants à remplacer.

DES OUTILS POUR LA ÉCOLOGIQUE

Accompagnement méthodologique, partage d'expertise, soutien financier...
Le point sur les outils mis à disposition par l'Ademe pour aider les entreprises du
tourisme à s'engager sur la voie de la transition écologique.

Par Miren LARTIGUE

Faire de la France la première destination touristique durable d'ici 2030. C'est un des objectifs ambitieux du plan Destination France lancé par le gouvernement en 2021, et un véritable défi pour un secteur qui a un fort impact sur l'environnement. Très consommateur d'énergie et d'eau, gros producteur de déchets, le tourisme est aussi à l'origine de 11 % des émissions de gaz à effet de serre en France (liées au transport pour les trois quarts).

DES OUTILS DESTINÉS AUX ENTREPRISES DU TOURISME

L'Ademe, Agence de la transition écologique, qui dispose d'un site pour accompagner la transition écologique de tous les acteurs, Agir (<https://agirpourlatransition.ademe.fr>), propose également des solutions dédiées aux entreprises du tourisme. Accompagnement méthodologique (outils, guides, retours d'expérience), partage d'expertise (études, labels), soutien financier... Au cours d'un webinar organisé par l'Académie du Medef en partenariat avec l'Ademe, la coordinatrice nationale Tourisme durable de l'Agence, Aude Andrup, a présenté les outils mis à disposition des professionnels du tourisme et l'ensemble des leviers qui peuvent être actionnés pour s'engager dans cette transition.

ATTÉNUER SON EMPREINTE CARBONE

« En tant qu'entreprise, la première chose à faire pour réduire son empreinte carbone est de réaliser un bilan des émissions de gaz à effets de serre de son organisation », a-t-elle expliqué. Il existe des méthodes générales pour établir ce bilan, mais aussi des méthodolo-





gies sectorielles, dont relate le guide récemment publié par l'Ademe pour la filière Sport, Montagne et Tourisme. L'Agence propose également un centre de ressources dédié en ligne (<https://bilans-ges.ademe.fr>). « Une fois que l'état des lieux est fait, nous proposons une méthode appelée ACT Initiative » pour aider les entreprises à construire leur trajectoire de décarbonation, puis à l'évaluer. Dans le cadre du Plan Destination France, l'Ademe a été spécialement missionnée par le gouvernement pour expérimenter cette méthodologie pour le secteur du tourisme en 2023-2024.

« Le tourisme est un secteur très peu sensibilisé au changement climatique, alors qu'il est très exposé et très vulnérable aux évolutions du climat », a poursuivi Aude Andrup. Hausse des températures, précipitations, élévation du niveau de la mer, feux de forêt, inondations, modification du paysage, risques sanitaires... On observe « une dégradation du confort touristique en France », qui se traduit par « une dégradation du Sud au profit du Nord et de l'Ouest ». D'où la nécessité « d'anticiper les questions que vont poser la migration spatiale des touristes. *Quid* des emplois, des infrastructures, et du tissu économique des territoires du Sud qui ont basé une bonne part de leur économie sur l'activité touristique ? Comment les collectivités, les entreprises, les sites touristiques et le patrimoine naturel vont-ils pouvoir accueillir ce flux de touristes dans les territoires du Nord et de l'Ouest ? Pour les acteurs du tourisme qui veulent s'engager dans l'adaptation au changement climatique, l'Ademe propose un centre de ressources en ligne et deux modules d'e-learning, ainsi qu'un accompagnement pour réaliser un premier diagnostic, appelé Climadiag.

AGIR SUR LA MOBILITÉ ET LES TRANSPORTS

« L'avion et la voiture sont les principales sources de gaz à effet de serre dans le tourisme », a rappelé la coordinatrice, et il existe aussi des pistes pour agir sur ce terrain.

Il est ainsi possible de proposer « des mesures commerciales incitatives », « des informations voyageurs » (sur l'accessibilité en train, par exemple) ou un « accueil vélo » aux voyageurs qui se rendent sur leur lieu de séjour, d'instaurer « le forfait mobilités durables et une politique en faveur des déplacements actifs et partagés » pour les collaborateurs de l'entreprise. Ou encore de promouvoir auprès des fournisseurs « la cyclo logistique pour les livraisons », et de proposer « une offre de service vélo et mobilités partagées et une information sur l'offre de transport disponible » pour les clients pendant leur séjour. Là encore, l'Ademe a publié un guide spécifique sur « la mobilité durable de sa clientèle ».

Réussir sa transition écologique peut également passer par un plus grand recours aux sources d'énergies renouvelables, ce qui permet aussi de réduire sa facture énergétique et ses émissions de CO₂. L'Ademe est chargé de la gestion du Fonds Chaleur, « un fonds mal connu par le secteur du tourisme, alors que c'est un outil essentiel », a souligné Aude Andrup, « sachant que la production de chaleur représente 50 % de la consommation d'énergie » en France. Ce fonds, qui cible l'habitat collectif, les collectivités et les entreprises, fournit une aide à l'accompagnement de projet et à l'investissement. Pour en bénéficier, « il faut se rapprocher des directions régionales de l'Ademe ».

TENTER L'ÉCOCONCEPTION

L'Ademe dispose aussi d'un service dédié à l'écoconception, qui vise à concevoir un produit ou un service de sorte qu'il soit écoresponsable sur tout son cycle de vie. « C'est une démarche vertueuse qui pousse à être innovant et à se différencier des autres ». L'Agence propose une méthodologie, des aides financières, des aides à la certification « Ecolabel européen Hébergement touristique » et, à partir de janvier 2023, un « Diag Ecoconception », avec Bpifrance.

LE PARFUM VERT

ENTRE TINTIN ET HITCHCOCK

Sur la scène de la Comédie-Française, un comédien s'écroule en pleine représentation. Martin Rémi, un de ses partenaires, recueille ses dernières paroles avant qu'il ne rende l'âme : « On m'a assassiné... Le Parfum vert... ». Martin est entraîné de force par les commanditaires dans un manoir à la campagne. On le menace pour qu'il leur révèle ce qu'il a entendu et se taise ensuite. Le lendemain, il est libéré mais la police le soupçonne. Il est désormais l'ennemi public numéro 1 ! Ayant remarqué des planches de BD sur les murs de l'endroit où il a été retenu, il se rend dans une librairie, espérant trouver des indices pour dénicher l'éventuel collectionneur qui l'aurait kidnappé. Il attire l'attention de Claire Cahan, elle-même dessinatrice, qui va l'aider pour éviter une séance de dédicaces guère concluante et surtout un repas familial ennuyeux. Ils voyageront à travers l'Europe pour contrer les manigances d'une organisation criminelle...

« J'ai commencé à penser à ce sujet lorsque je me suis plongé dans la lecture des albums de Tintin. J'ai réalisé que ceux qui me touchaient le plus étaient ceux des années 30. Ils ont pour particularité d'avoir une veine comique avec un fond géopolitique qui se nourrit de l'actualité de ces années-là. En relisant *Le Sceptre d'Ottokar* qui date de 1939, j'ai beaucoup pensé à son contemporain *Une femme disparaît* d'Alfred Hitchcock. Ce sont deux œuvres qui révèlent une véritable inquiétude quant à la marche du monde, une angoisse liée aux événements européens. »

Nicolas Pariser pastiche ainsi avec talent la structure, les codes et les personnages des meilleurs Hitchcock et Tintin, de cette période en particulier. Il creuse le sillon de ses précédents films, *Le Grand jeu* et *Alice et le maire*,

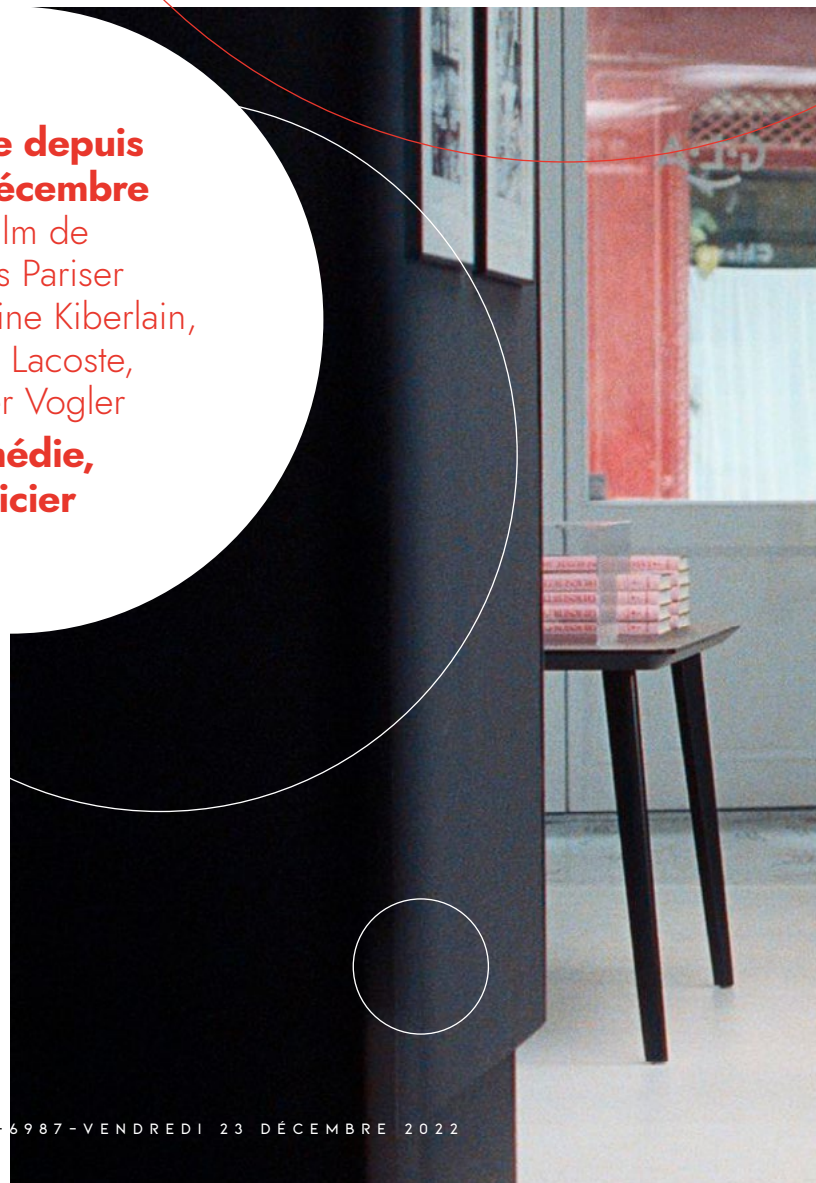
où il mêlait une tonalité humoristique à de la politique traitée plus sérieusement qu'en apparence.

« Au début, mon film se passait en Angleterre en juin 1939 mais j'ai abandonné ce projet même si je n'ai pas pu me défaire de l'image de Vincent Lacoste en tweed et pantalon golf, en train de courir dans la campagne anglaise. Je vois *Le Parfum vert* comme la continuité d'*Alice et le maire* qui parlait de l'effondrement de la France comme nation démocratique. Je me suis posé la question de savoir ce qui se passe quand les citoyens

**En salle depuis
le 21 décembre**

Un film de
Nicolas Pariser
Avec Sandrine Kiberlain,
Vincent Lacoste,
Rüdiger Vogler

**Comédie,
Policier**



sont méfiants envers la démocratie et que la gauche disparaît peu à peu comme modalité d'existence rationnelle et juste. Je me suis dit que quand tout cela disparaît, c'est la guerre et c'est un sujet qu'on ne peut pas traiter dans un seul pays donc il faut faire un film à l'échelle d'un continent. En voulant faire un film européen, il y a forcément une volonté politique. Et comme dans *Le Grand Jeu*, je traite du motif du complot qu'il faut traiter ce sujet avec soin. »

Martin et Claire sont tous deux des juifs ashkénazes marqués par le poids de la Shoah. Cette identité est centrale dans leur rapport entre eux et avec leurs adversaires clairement antisémites, dont les inquiétants Rüdiger Vogler et Thomas Chabrol, sans oublier une tueuse redoutable. Le grave supplante par moments la légèreté, ce qui permet d'évoquer ces relents d'un passé sombre qui gangrènent à nouveau insidieusement l'Europe. Une évolution scénaristique au cœur du projet de Nicolas Pariser : **« Je me suis fait la réflexion qu'il y avait quelque chose de caractéristique chez Hitchcock et Hergé. Dans les années 30, leurs œuvres parlent de la montée du fascisme et du nationalisme mais sans jamais évoquer la question de l'antisémitisme. Ce sont deux artistes catholiques qui pressentent la déflagration future en ne voyant simplement pas ce problème. En fait, pour**

Hergé c'est un peu inexact et surtout très accablant : il y a des Juifs dans ses albums mais ce sont presque toujours des caricatures antisémites. Chez Hitchcock, à ma connaissance, il n'y a pas de Juifs du tout. Après avoir identifié ce point aveugle, je me suis demandé ce que cela donnerait de mettre des personnages juifs au milieu d'un récit d'espionnage de type « hitchcocko-hergéen ». Le projet trouvait sa nécessité avec cette idée de plonger deux personnages juifs dans l'Europe tourmentée du XXI^e siècle. Entremêler Hitchcock et Hergé m'offrait un point de départ : la comédie d'espionnage. Et cela m'intéressait de mettre le paquet sur ces codes-là. Puis, au fur et à mesure que le récit se déploie, il fallait m'en éloigner et dévier vers le motif central, qui est l'angoisse physique des Juifs en Europe, encore présente aujourd'hui. Filmer l'Europe c'est filmer un territoire plus que jamais hanté par le fascisme et l'antisémitisme. ».

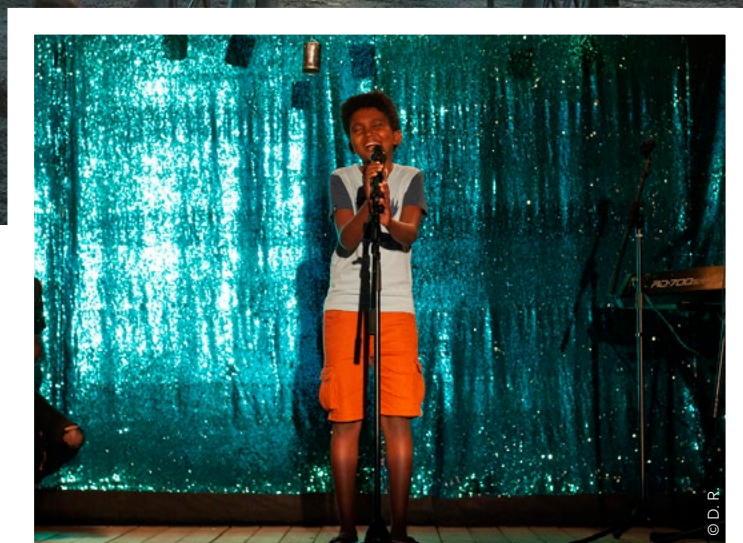
Le geste est hélas pertinent même s'il alourdit l'atmosphère jusque là délicieuse à 100 % et agréablement futile. Un voyage néanmoins très plaisant avec ce duo réuni avec un grand bonheur, pour une aventure qui s'inscrit aussi dans le sillon des films enlevés de Philippe de Broca et de Jean-Paul Rappeneau. Un héritage de haute volée, malgré des réserves.



TEMPÊTE

La fille qui parlait à l'oreille des chevaux

Née dans le haras de ses parents le même soir que le petit de leur jument fétiche, Zoé n'a qu'un désir : devenir jockey. Un soir d'orage, le poulain panique et, dans sa fuite, écrase sa colonne vertébrale. Alors que son père peine à gagner la moindre course (au grand désarroi de son associé américain) elle apprend à gérer son handicap... Après *Jappeloup*, Christian Duguay retrouve le monde équestre pour un drame de résilience avec nobles destriers qui rappelle *L'Homme qui murmurait à l'oreille des chevaux* ou *Danse avec lui*. L'accident qui rend l'adolescente paraplégique arrive après une longue première partie qui permet de s'attacher à cette troupe de passionnés, aussi bien cette famille qui a quitté la Camargue pour la Normandie que leurs employés motivés ou le mécène joué avec une humanité désinvolte par Danny Huston, plus complexe que le méchant convenu qu'il aurait pu être. Le récit s'étale sur vingt ans, laissant doucement évoluer l'apprentie jockey auprès de ses parents, la tendre Mélanie Laurent et l'inquiet Pio Marmai. Un film familial sympathique qui aurait gagné à sortir des sentiers mélodramatiques balisés et à moins tirer sur la corde sensible.



LE PETIT PIAF

Toute petite voix

Île de la Réunion. La candidature de Nelson à l'émission Star Kids a été acceptée. Une joie pour ce garçon de dix ans qui rêve de devenir un grand chanteur. Il est soutenu par ses copains orphelins Mia et Zizou, persuadés de son talent mais ce n'est pas un vrai métier pour sa mère. Elle est femme de ménage dans un hôtel au bord de l'eau où est invité Pierre Leroy, auteur d'un (seul) grand tube dans les années 80. Nelson et ses amis vont réclamer son aide pour préparer son audition. Mais le cynique Pierre n'est pas très gentil avec lui malgré leur passion commune de la variété... Gérard Jugnot (qui tient le rôle du directeur du mini-palace) s'empare de la folie des télécrochets sur petit écran avec Marc Lavoine en vedette has-been devenant coach pour Soan Arhimann, le vainqueur de la saison 6 de *The Voice Kids*. Il n'est pas interdit de ne pas être aussi enthousiaste que ses partenaires à son écoute. Un film d'une naïveté confondante sur le thème de la transmission, noyé sous les superstitions folkloriques d'un autre temps et une morale lénifiante. Stéfi Celma est une maman fière jusqu'à la caricature et l'ex-Deschiens Philippe Duquesne un taxi horripilant. Un grand non !

EN BREF

FRANÇOIS HOLLANDE

donnera de la voix dans un film d'animation tiré de la série Arte *Silex and the City*, créée par Jul qui s'est enthousiasmé pour son « comédien démentiel, dingue, hyper marrant ! Il ouvre le film et on le retrouve tout du long ». Sortie prévue à l'automne 2023.

Dans le film de science-fiction *Low Orbit* de Nguyen-Anh Nguyen,

AGATHE ROUSSELLE

(*Titane*) sera une pilote de navette spatiale qui vivra une histoire d'amour avec l'épouse d'un ingénieur cryogénisé qu'elle doit évacuer d'une colonie située sur une autre planète.

LAURENT CAPELLUTO

et **WIM WILLAERT** arpenteront *La Salle des pas perdus* dans ce film au concept ambitieux de Thibaut Wohlfahrt et Roda Fawaz. Sept destins vont s'entrecroiser dans un Palais de Justice sur une journée. Le concept de la mise en scène est d'enchaîner vingt plans séquences pour donner corps à l'histoire.

LE RETOUR DU FLIC DE BEVERLY HILLS

Eddie Murphy renouera avec son personnage culte pour *Le Flic de Beverly Hills : Axel Foley*, ce qui lui permettra de retrouver ses vieux comparses de la trilogie policière comique tournée entre 1984 et 1994 : Judge Reinhold (le seul apparu dans les trois premiers films) et John Ashton *alias* Billy Rosewood et John Taggart, ainsi que Paul Reiser (son collègue à Détroit) et Bronson Pinchot (le vendeur « français » de produits bizarres, Serge). Ce nouveau volet intègre Taylour Paige qui sera sa fille, Joseph Gordon-Levitt, son futur gendre policier et Kevin Bacon. Il ne s'agit pas de la première tentative de relancer la franchise, mais cette fois-ci le projet a abouti, sous la direction de l'Australien Mark Molloy dont l'expérience reste limitée à des séries télé et à des publicités. Il a remplacé au pied levé Adil El Arbi et Bilal Fallah qui ont quitté le projet pour tourner *Batgirl* dont la sortie a été finalement abandonnée alors que le film a été achevé !

LIVRE : LE STORYBOARD DE WIM WENDERS

Autant le dire en introduction, *Every Thing Will Be Fine* n'est pas le long-métrage le plus marquant de Wim Wenders. C'est pourtant la naissance de ce film que raconte de façon passionnante Stéphane Lemardelé. Il en a signé le story-board, travail technique qui permet au réalisateur d'affiner sa mise en scène en reconstituant le scénario en dessins préparatoires. Leurs échanges permettent de mettre en lumière ce métier méconnu du 7^e Art mais aussi d'évoquer les influences de ce grand cinéaste (dont son « collègue » Ozu et le peintre Edward Hopper) sur ses œuvres qui naissent toujours d'images fortes. Il ressort aussi de ce beau livre son amour prégnant de l'humanité. Une leçon de cinéma et de vie en BD en compagnie d'un auteur humble qui rappelle le similaire *Leconte fait son cinéma*. 23 €, éditions La Boite à bulles.

RETOUR SUR LA PLANÈTE DES SINGES

La Planète des singes : Suprématie, sorti en août 2017 semblait marquer la fin de l'histoire de César au sein d'une trilogie à succès, autant au niveau commercial que critique. Cinq ans plus tard, Wes Ball (*Le Labyrinthe*) succédera à Matt Reeves pour *Le Royaume de La Planète des singes* qui relancera la franchise, avec succès, on l'espère. L'histoire devrait se situer plusieurs années après ce précédent opus. On ignore si Andy Serkis reprendra son leader de la communauté des singes, seuls pour l'instant ont été recrutés les jeunes acteurs Owen Teague (un des ados du diptyque *Ça*) et Freya Allan (la série *The Witcher*), ainsi que Peter Macon, connu pour la série *The Orville* où il est caché déjà sous un maquillage lourd d'extraterrestre.

LES NOUVEAUX FRISSONS DE DISNEY

Jared Leto et Jamie Lee Curtis visiteront *La Maison hantée* en compagnie de Rosario Dawson, LaKeith Stanfield (révélé par la scène d'ouverture de *Get out*), Owen Wilson, Danny DeVito et Tiffany Haddish. Il s'agit d'une nouvelle adaptation de la célèbre attraction de Disneyland, vingt ans après la malencontreuse version dont Eddie Murphy était la vedette, et intitulée *Le Manoir hanté et les 999 fantômes*. Ici, une mère de famille et son fils de neuf ans en quête d'une nouvelle vie seront heureux de trouver un manoir abordable à la Nouvelle-Orléans. Ils étaient loin de se douter qu'il abrite déjà des résidents inattendus et quelque peu fantomatiques...

L'ENTREPRISE ET LES SALARIÉS

François TAQUET, avocat,
spécialiste en droit du travail et protection sociale

REVUE DE RÉCENTES DÉCISIONS DE LA COUR DE CASSATION, EN MATIÈRE DE DROIT DU TRAVAIL.

LICENCIEMENTS

Un salarié ne peut s'approprier des documents appartenant à l'entreprise que s'ils sont strictement nécessaires à l'exercice des droits de sa défense dans un litige l'opposant à son employeur, à l'occasion de son licenciement.

(Cass soc., 9 novembre 2022, pourvoi n° 21-18577)

Constitue un licenciement pour motif économique le licenciement effectué par un employeur pour un ou plusieurs motifs non inhérents à la personne du salarié, résultant d'une suppression ou transformation d'emploi ou d'une modification, refusée par le salarié, d'un élément essentiel du contrat de travail, consécutives notamment à la cessation d'activité de l'entreprise. Seule une cessation complète de l'activité de l'employeur peut constituer en elle-même une cause économique de licenciement, quand elle n'est pas due à une faute de ce dernier. Une cessation partielle de l'activité de l'entreprise ne justifie un licenciement économique qu'en cas de difficultés économiques, de mutation technologique ou de réorganisation de l'entreprise nécessaire à la sauvegarde de sa compétitivité.

(Cass soc., 9 novembre 2022, pourvoi n° 21-16041)

Au titre de son obligation de reclassement, l'employeur doit proposer au salarié les emplois disponibles au moment où il manifeste sa volonté de mettre fin au contrat de travail en notifiant la lettre de licenciement, quand bien même le licenciement serait subordonné au refus par le salarié du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) qui lui a été proposé.

(Cass soc., 9 novembre 2022, pourvoi n° 21-13121)

Un motif tiré de la vie personnelle du salarié ne peut justifier un licenciement disciplinaire que s'il constitue un manquement de l'intéressé à une obligation découlant de son contrat de travail. En l'espèce, sont tirés de la vie personnelle du salarié et ne sont pas susceptibles de constituer un tel manquement les faits de vols de chèques, falsification et usage de chèques falsifiés ou contrefaits au préjudice de son ancien compagnon qui, ayant fait l'objet d'une condamnation pénale définitive, ont été commis en dehors du temps et du lieu de travail et sans que l'intéressé n'utilise les moyens mis à sa disposition par la banque qui l'emploie.

(Cass soc., 9 novembre 2022, pourvoi n° 20-23172)

AUTRES DÉCISIONS

FICHIERS NUMÉRIQUES : PREUVE

Les dossiers et fichiers créés par le salarié grâce à l'outil informatique mis à sa disposition par son entreprise, pour l'exécution de son travail, sont présumés, sauf si celui-ci les identifie comme étant personnels, avoir un caractère professionnel, de sorte que l'employeur peut y avoir accès hors sa présence. Il en résulte que la production en justice de fichiers n'ayant pas été identifiés comme étant personnels par le salarié ne constitue pas un procédé déloyal au sens des articles 9 du Code civil et 6 (paragraphe 1) de la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, rendant irrecevable ce mode de preuve. Une cour d'appel ne peut pas rejeter des débats les pièces litigieuses, qui proviennent de l'agenda électronique de la salariée, disponible sur son ordinateur professionnel, sans rechercher si ces pièces ont été identifiées comme étant personnelles par leur auteur.

(Cass soc., 9 novembre 2022, pourvoi n° 20-18.922)

LICENCIEMENTS

Le caractère illicite du motif du licenciement prononcé, même en partie, en raison de l'exercice, par le salarié, de sa liberté d'expression, liberté fondamentale, entraîne à lui seul la nullité du licenciement. En l'espèce, la cour d'appel, ayant constaté que le licenciement était, en partie, fondé sur le comportement critique du salarié et son refus d'accepter la politique de l'entreprise basée sur le partage de la valeur « fun and pro », mais aussi l'incitation à divers excès, qui participent de sa liberté d'expression et d'opinion, sans qu'un abus dans l'exercice de cette liberté ne soit caractérisé, ne pouvait le débouter de sa demande d'annulation du licenciement. (Cass soc., 9 novembre 2022, pourvoi n° 21-15208)

L'employeur qui notifie à son salarié étranger en situation d'emploi illicite son licenciement pour défaut de titre de séjour, sans invoquer, à l'appui de ce licenciement, de faute grave, est redevable du salaire échu pour toute la période antérieure à la rupture du contrat de travail. (Cass soc., 23 novembre 2022, pourvoi n° 21-12125)

SANTÉ AU TRAVAIL

Constitue une visite médicale de reprise l'examen médical du salarié passé à l'initiative de l'employeur, qui fait suite à un premier examen à l'issue duquel, en l'espèce, la salariée avait été déclarée inapte à son poste par le médecin du travail. Par conséquent,

la cour d'appel ne pouvait débouter celle-ci de sa demande de reprise du

versement du salaire, dans le délai d'un mois à compter de cet examen médical. (Cass soc., 16 novembre 2022, pourvoi n° 21-16629)

L'obligation de reclassement qui pèse sur l'employeur préalablement à un licenciement pour inaptitude physique ne s'étend pas à d'autres entreprises qui ne relèvent pas d'un même groupe. Par conséquent, une cour d'appel ne peut dire le licenciement dépourvu de cause réelle et sérieuse au motif que l'employeur, qui a pris l'initiative de rechercher des postes auprès de sociétés extérieures au groupe, n'a pas proposé au salarié les postes disponibles au sein de celles-ci et a ainsi manqué de loyauté dans la recherche d'un poste de reclassement. (Cass soc., 16 novembre 2022, pourvoi n° 21-12809)

SALARIÉS PROTÉGÉS

Le licenciement ne peut être rétracté par l'employeur qu'avec l'accord du salarié, peu important que la rétractation ait été faite à la demande de l'inspecteur du travail d'annuler la procédure de licenciement engagée et de respecter le statut protecteur du salarié. Il en résulte que le juge judiciaire, quand bien même le licenciement ultérieur du salarié a fait l'objet d'une autorisation administrative, demeure compétent, sans porter atteinte au principe de la séparation des pouvoirs, pour apprécier la validité de la rétractation de la mesure de licenciement, notifiée antérieurement. (Cass soc., 23 novembre 2022, pourvoi n° 20-19961)

Il appartient au salarié, investi de la mission de conseiller du salarié, qui réclame, à ce titre, la rémunération du temps passé hors de l'entreprise, pendant les heures de travail, de remettre à son employeur les attestations correspondantes des salariés bénéficiaires de l'assistance. (Cass soc., 23 novembre 2022, pourvoi n° 21-18814)

REQUALIFICATION DES CDD

La sanction du défaut de transmission ou de transmission tardive du contrat à durée déterminée, assimilés à un défaut d'écrit, est la requalification de la relation contractuelle en contrat à durée indéterminée que, sauf fraude, seul le salarié peut revendiquer. (Cass soc., 23 novembre 2022, pourvoi n° 21-16221)



BORDEAUX VENTES DU 12 JANVIER 2023, À 15 H

N° ROLE	DÉTAIL DE LA VENTE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX
22/49	EJG 25-11-2022	SELARL C.A.B., représentée par M ^e Sylvaine BAGGIO	MAISON ANCIENNE EN MOELLONS DE PIERRE AVEC DÉPENDANCES	SAINTE-SEURIN- DE-CADOURNE	333 route du Trale, 5 passage des Noisettes	149 600 €

BORDEAUX RÉSULTATS DES VENTES DU 16 DÉCEMBRE 2022, À 15 H

N° ROLE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX	ADJUGÉ
21/48	ELIGE	IMMEUBLE EN PIERRE AVEC UN ÉTAGE	LESPARRE-MÉDOC	7 cours du Général-de-Gaulle et 5 rue du Docteur-Bos	100 000 €	272 000 € M ^e TASTE-DENISE

E-mail : annonces-legales@echos-judiciaires.com

Plateforme : [annoncelegalepro.echos-judiciaires.com](https://www.annoncelegalepro.echos-judiciaires.com)

Les ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur le département de la Gironde.

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires. Selon l'arrêté du 19 Novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORF-TEXT000044378066>) :

Les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère. Le tarif pour le département de la Gironde est de 0.183 euro HT le caractère.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2022 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés commerciales prévues par l'article R. 210-3 du code de commerce et à la constitution de sociétés civiles prévues par l'article 22 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution des groupements agricoles d'exploitation en commun prévues par l'article R. 323-14 du code rural et de la pêche maritime et de sociétés demeure déterminé conformément aux dispositions de l'article 1^{er} de l'arrêté ;

- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales prévues par l'article R. 237-2 du code de commerce et des sociétés civiles prévues à l'article 27 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est de 149 euros HT pour le département de la Gironde ;

- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales prévues à l'article R. 237-8 du code de commerce et des sociétés civiles prévues à l'article 29 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est de 108 euros HT pour le département de la Gironde

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour le département de la Gironde.

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour le département de la Gironde.

- Les tarifs visés à l'article 1^{er} sont réduits de 70 % pour les annonces faites par les personnes qui bénéficient de l'aide juridictionnelle ou lorsque les demandes d'annonces sont formulées par les juridictions en vue de satisfaire à une obligation de publication mise à la charge de personnes bénéficiant de l'aide juridictionnelle. Ils sont réduits de 50 % pour les annonces prescrites dans le cadre des procédures prévues par le livre VI du code de commerce, à l'exception des annonces faisant l'objet d'une tarification forfaitaire en application des 4^e et 5^e de l'article 3 de l'arrêté.

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé.

SCP AVOCAGIR
22 rue Elisée Reclus 33000 BORDEAUX
TEL: 05.56.44.68.86 - FAX : 05.56.44.68.79
Courriel : contact@avocagir.com

VENTE AUX ENCHERES

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX 30 RUE DES FRERES BONIE

MAISON D'HABITATION

26 rue Victor Hugo - 33440 AMBARES ET LAGRAVE
Immeuble cadastré Section AY n°190 (8a 68ca)
Et la moitié indivise du chemin d'accès cadastré Section AY n°191 (2a 91ca)

MISE A PRIX : 150 000 €

LE JEUDI 2 FEVRIER 2023 À 15 HEURES

IMPORTANT : Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet d'avocats poursuivant. Rens. Tél. au 05.56.44.68.86.

VISITES : Le 16.01.2023 de 10h à 12h et le 23.01.2023 de 14h à 16h.

Par la SCP X. AURIN - R. CORDIER-CADRO, Commissaire de Justice à BORDEAUX (33000), 21 rue de la Ville de Mirmont. Tel : 05.56.81.43.75.

RG : 22/00047

L22EJ09995

POUR VOTRE
COMMUNICATION PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
Extension de la Zone de Prémption au titre des Espaces Naturels Sensibles N°49 «Vallée du Ciron» sur les communes de Préchac (Hétraie du Ciron) et Léoageats, canton du Sud-Gironde

Par délibération n°2022.1193.CP en date du 14/11/2022 et à la demande des communes, le Conseil départemental a décidé l'extension de la Zone de Prémption au titre des Espaces Naturels Sensibles N°49 «Vallée du Ciron» sur les communes de Préchac (Hétraie du Ciron) et Léoageats, canton du Sud-Gironde.

Cette décision intervient dans le cadre de la politique de protection, de gestion et d'ouverture au public des Espaces Naturels Sensibles.

La délibération ainsi que les plans de situation et de délimitation de la zone sont tenus à disposition du public dans les communes concernées ainsi qu'à l'hôtel du Département pour une période d'au moins un mois à compter du présent avis.

Fait à Bordeaux, le 29 NOV. 2022

Le Président du Conseil départemental,

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation,

La Directrice de l'environnement

Florence ARPIN-GARCIA

L22EJ09388


MAIRIE DE LORMONT
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

Mairie de LORMONT

Rue André Dupin

BP N°1

33305 LORMONT CEDEX

Objet du marché

Consultation pour l'implantation et le développement d'une activité de restauration sur le site «saveurs métisses», Place Auberny.

Mode de passation

Marché passé selon une procédure Adaptée (article L2123-1 et L2123-4 du code de la Commande Publique)

Obtention du dossier

Le dossier est téléchargeable sur le profil acheteur de la Ville de Lormont sous le lien suivant :

<https://www.lormont.fr/mairie/marches-publics-178.html>

Critères de sélection des offres

Voir cahier des charges

Renseignements :

D'ordre administratif :

Direction des Marchés Publics

Courriel : marchespublics@lormont.fr

D'ordre technique :

Directeur de Cabinet Mairie de Lormont

Courriel : cabinet@lormont.fr

Date limite de remise des offres et lieu :

Le 31 janvier 2023 à 12h00 à la Direction des Marchés Publics de la Mairie de Lormont

Date de publication et signature de l'Autorité Compétente du Pouvoir Adjudicateur

A Lormont, le 15 décembre 2022

Le Maire,

Jean TOUZEAU

L22EJ11378

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Par arrêté AR2022/12/428 en date du 8 décembre 2022, Monsieur le Maire de Saucats a prescrit l'ouverture d'une enquête publique concernant la modification du PLU.

Une enquête publique portant sur le projet de modification de la commune de Saucats aura lieu

du lundi 9 janvier 2023 au vendredi 7 février 2023 inclus,

soit pendant trente jours, en vue de recueillir l'avis du public sur ce projet. Cette modification a pour objet :

- d'Accompagner la mise en place d'un périmètre de prise en considération au titre de l'article L 424-1 du code de l'urbanisme (délibération et périmètre)

- Redéfinir la structure des zones urbaines (hors zones économiques) constitutives de l'enveloppe bâtie principale de la façon suivante : Ua pour le cœur de bourg, Ub pour les secteurs périphériques au bourg, Uc pour les zones urbaines restantes

- Revoir la délimitation des zones Uh (erreurs matérielles pour certaines délimitations et suppression des OAP existantes en lien avec la zone Uh) en maintenant l'objectif de maintien de l'aération des hameaux existants.

A cet effet, Monsieur Yves LE CANN, retraité du Ministère de l'Intérieur, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par Madame la Présidente du Tribunal administratif de Bordeaux par décision du 28 novembre 2022.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera déposé en mairie de Saucats où le public pourra en prendre connaissance pendant les heures habituelles d'ouverture soit le **lundi de 14h30-17h00, mardi : 14h30-17h00, mercredi : 8h30-12h00/14h30-17h00, jeudi : 8h30-12h00/14h30-18h00, vendredi : 8h30-12h00/14h30-16h30.**

Il sera également disponible à l'adresse suivante : www.saucats.fr.

Dès la publication du présent arrêté, toute personne pourra, sur sa demande adressée au maire et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique.

Le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions :

- sur le registre papier ouvert à cet effet, à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur qui sera tenu à la disposition du public en mairie de Saucats pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie.

- par courrier postal avant le 7 février 2023 (cachet de la poste faisant foi) à l'attention de Monsieur Yves LE CANN, commissaire enquêteur au siège de l'enquête 4 rue Louis-Roger Giraudeau - 33650 SAUCATS.

- par courriel à l'adresse suivante mairie@saucats.fr avant le 7 février 2023 17h30 avec en objet «enquête publique».

Ces observations, propositions et contre-propositions seront tenues dans les meilleurs délais à la disposition du public au siège de l'enquête et seront accessibles sur le site www.saucats.fr pendant toute la durée de l'enquête.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, en Mairie de Saucats aux dates et horaires suivants :

• **Lundi 9 janvier 2023 de 14h30 à 17h30**

• **Jeu di 26 janvier 2023 de 14h30 à 18h00**

• **Mardi 7 février 2023 de 8h30 à 12h00**

Au terme de l'enquête publique :

• le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de SAUCATS pendant 1 an auprès du service urbanisme

• le conseil municipal de SAUCATS statuera par une délibération motivée sur l'approbation de cette déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU

L22EJ11690

RÉSULTAT DE MARCHÉ

Département(s) de publication : 33

- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : **SIAEPA DE LA REGION D'ARVEYRES.**

Correspondant : EVEN Nicolas, 12 bis rte de Libourne 33750 ST GERMAIN DU PUCH, tél. : 05-57-24-00-28, Courriel : siaepa-arveyres@wanadoo.fr, adresse internet : <https://www.siaepa-arveyres.fr>.

Adresse internet du profil d'acheteur :

<https://www.e-marchespublics.com/appeloffre/895892>.

Objet du marché : **Marché pour une mission d'assistance conseil sur le service public d'assainissement collectif.**

Critères d'attribution retenus :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : procédure adaptée.

A l'attention de : nom du titulaire / organisme : SARL PPS COLLECTIVITES, 9, chemin de la Procession 78160 MARLY-LE-ROI

Montant (H.T.) : 11 025 euros .

Sous-traitance : non.

Date d'attribution du marché : 08 Décembre 2022.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21 Décembre 2022

L22EJ12317



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE MAIRIE DE LACANAU

M. Le Maire 31 avenue de la Libération 33680 Lacanau Tél : 05 56 03 83 08

SIRET 21330214400018

L'avis implique un marché public

Objet : **ACQUISITION DE MOBIL HOMES D'OCCASION**

Procédure : Procédure adaptée

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non

Remise des offres : 02/01/23 à 12h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 21/12/2022

L22EJ12307

RÉSULTAT DE MARCHÉ

Département(s) de publication : 33

Services

- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : **SIAEPA DE LA REGION D'ARVEYRES.**

Correspondant : EVEN Nicolas, 12 bis rte de Libourne 33750 ST GERMAIN DU PUCH tél. : 05-57-24-00-28 Courriel : siaepa-arveyres@wanadoo.fr

Adresse internet : <https://www.siaepa-arveyres.fr> .

Adresse internet du profil d'acheteur :

<https://www.e-marchespublics.com/appeloffre/895652> .

Objet du marché : Marché d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage en eau potable et en assainissement collectif pour les exercices 2022 à 2026.

Critères d'attribution retenus :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : procédure adaptée.

A l'attention de : nom du titulaire / organisme :SARL PPS COLLECTIVITES, 9, chemin de la Procession 78160 MARLY-LE-ROI

Montant (H.T.) : 64 025 euros .

Sous-traitance : non.

Date d'attribution du marché : 08 Décembre 2022.

Date d'envoi du présent avis à la publication :21 Décembre 2022

L22EJ12316



AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURES EXPLOITATION D'UN EMPLACEMENT DE POISSONNERIE AU SEIN DU MARCHÉ COUVERT

1. PROPRIETAIRE DU DOMAINE PUBLIC

Commune d'Andernos-les-Bains

Hôtel de Ville - 179, Boulevard de la République - 33510 ANDERNOS-LES-BAINS

Téléphone : 05.35.07.00.49

Adresse électronique : sylvie.vallet@andernos-les-bains.com

2. CADRE ET OBJET DE LA CONSULTATION

Mise en concurrence avant attribution d'une autorisation d'occupation du domaine public conformément aux articles L.2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques, en vue de l'exploitation d'un emplacement de poissonnerie situé au sein du futur marché couvert (Place du 14 Juillet - 33510 ANDERNOS LES BAINS) dont la livraison est prévue au 1^{er} semestre 2024.

3. COMMUNICATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de consultation peut être demandé par voie de messagerie électronique à l'adresse : sylvie.vallet@andernos-les-bains.com.

4. DATE LIMITE DE REMISE DES DOSSIERS : Vendredi 20 janvier 2023 à 12H00.

L22EJ11493



CONSULTATION POUR LA CONSTRUCTION DE 19 LOGEMENTS COLLECTIFS EN ACCESSION SOCIALE OPÉRATION « LE CLOS DE LA MAYADE - BÂTIMENT C » ROUTE D'ESOURCE -MIMIZAN (40)

1. Maître d'Ouvrage : SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) HLM LE COL

2. Objet de la consultation : Construction de 19 logements collectifs (bâtiment C) - Opération « Le Clos de la Mayade » - Route d'Escurse- MIMIZAN (40)

3. Maître d'œuvre :

• MOE de Conception : ATLANTIK Architectes - 18 rue Mérin - 64200 Biarritz Tél. 05 59 25 69 28- mail : cyril.toniutti@ak-architectes.fr

• MOE d'Exécution : IMHOTEP - 33 avenue de l'Aquitaine - 64100 Bayonne Tél. 05 59 31 77 81 - mail : c.villate@imhotep64.fr

4. Désignation des lots :

• LOT 00 - GENERALITES

• LOT 01a - VRD

• LOT 01b - RESEAUX DIVERS

• LOT 01c - ESPACES VERTS

• LOT 02 - FONDATIONS - GROS ŒUVRE

• LOT 03 - CHARPENTE / COUVERTURE

• LOT 04 - ZINGUERIE

• LOT 05 - ETANCHEITE

• LOT 06 - SERRURERIE

• LOT 07 - MENUISERIES EXTERIEURES PVC

• LOT 08 - PLATRERIE ISOLATION

• LOT 09 - ISOLATION SOUFFLEE

• LOT 10 - CHAUFFAGE VENTILATION PLOMBERIE SANITAIRE

• LOT 11 - ELECTRICITE COURANTS FORTS-COURANTS FAIBLES

• LOT 12 - MENUISERIES INTERIEURES

• LOT 13 - CARRELAGES FAIENCES

• LOT 14 - SOLS SOUPLES

• LOT 15 - PEINTURE - NETTOYAGE

• LOT 16 - ENDUITS DE FACADES

5. Modalités d'obtention du dossier :

Dossier à télécharger sur la plateforme Marchés Online à partir du : lundi 9 janvier 2023

https://marchesonline.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_recherche.do

6. Délai d'exécution : 15,5 mois (compris période de préparation).

Démarrage prévisionnel des travaux : Mai 2023

7. Renseignements et précisions concernant le programme, à obtenir auprès de :

Pour les renseignements administratifs :

LE COL - Service Maîtrise d'Ouvrage (Agence de Bordeaux)

Responsable d'agence : Pierre ARNAL - tel. 05 33 09 14 10

Chargé de travaux : Benoit LEANDRO - tel. 05 33 09 14 10

Pour les renseignements techniques :

ATLANTIK Architectes - 18 rue Mérin - 64200 Biarritz

Tél. 05 59 25 69 28- mail : cyril.toniutti@ak-architectes.fr

8. Date limite de réception des offres et lieu de dépôt :

Lundi 6 février 2023 à 17h00 - sur la plateforme de dématérialisation

« Marché Online »

Imed ROBBANA,

Le Directeur Général

L22EJ12264

24H/24H

PUBLICATION DE VOTRE
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE VIA
NOTRE PLATEFORME INTERNET



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE MAIRIE DE LACANAU

M. Le Maire 31 avenue de la Libération 33680 Lacanau Tél : 05 56 03 83 08

mèl : c.sanchez@lacanau.fr

web : <http://www.lacanau.fr>

SIRET 21330214400018

Groupement de commandes : Non

L'avis implique un marché public

Objet : **CREATION DE CHEMINEMENTS PIETON AVENUE DES LANDES**

Type de marché : Travaux

Procédure : Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat : Sans objet

Lieu d'exécution :

AVENUE DES LANDES 33680 Lacanau

Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui

Les variantes sont exigées : Non

Lot N° 1 - VOIRIE RESEAUX DIVERS

Lieu d'exécution : Avenue des Landes à Lacanau

Lot N° 2 - PASSERELLES

Lieu d'exécution : Avenue des Landes à Lacanau

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle :

Liste et description succincte des conditions :

L'opérateur économique doit être inscrit sur un registre professionnel ou sur un registre du commerce.

Marché réservé : NON

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

Renseignements d'ordre administratifs :

correspondre avec l'acheteur au moyen du profil d'acheteur

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Remise des offres : 12/01/23 à 12h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 19/12/22

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info>

L22EJ11916



MAIRIE DE LORMONT

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

Mairie de LORMONT

Rue André Dupin

BP N°1

33305 LORMONT CEDEX

Objet du marché

Fournitures de produits d'entretien spécifiques pour la cuisine centrale et ses satellites de la ville de Lormont.

Mode de passation

Marché passé selon une procédure Adaptée (article L2123-1 et L2123-4 du code de la Commande Publique)

Obtention du dossier

Le dossier est téléchargeable sur le site de la ville de Lormont à l'adresse suivante : <https://demat-ampa.fr/entreprise/consultation/577764?orgAcronyme=s3y>

Critères de sélection des offres

Voir règlement de la consultation

Renseignements :

D'ordre administratif :

Direction des Marchés Publics

Courriel : marchespublics@lormont.fr

D'ordre technique :

Cuisine centrale

Courriel : carole.viel@lormont.fr

Date limite de remise des offres et lieu :

Le 20 janvier 2023 à 12h00 à la Direction des marchés publics de la Mairie de Lormont

Date de publication et signature de l'Autorité Compétente du Pouvoir Adjudicateur

A Lormont, le 15 décembre 2022

Le Maire,

Jean TOUZEAU

L22EJ11393

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTAT DE CRÉANCES SALARIALES

Conformément aux dispositions des articles L. 625-1 & R. 625-1 du Code de commerce, la SELARL EKIP¹, Mandataire Judiciaire des affaires suivantes :

Grefre n° NOM de l'Affaire - Adresse : Date Jugt :

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIBOURNE LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIEE

2022.94 **SARL PEYLINI**, 159 Rue de la Quincaillerie 33620 CAVIGNAC 10/10/2022

2021.107 **SASU COREDO**, 32 Bis Petit Bignac 33230 CHAMADELLE 09/05/2022

2021.88 **SARL AP CARROSSERIE**, 1207 Rte de l'Ecluse 33660 CAMPS SUR L'ISLE 10/01/2022

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LIBOURNE LIQUIDATION JUDICIAIRE

22/00016 **SCEA VIGNOBLES MARTINEZ**, 1 Serré 33910 SAINT MARTIN DE LAYE 27/06/2022

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIEE

2022 J00442 **SARL SOLUTION TO NET**, 335 Rue Georges Bonnac 33000 BORDEAUX 06/07/2022

2022 J00335 **SARL JB DECO**, 8 Bd de l'Océan 33115 PYLA SUR MER 05/10/2022

2022 J00421 **SARL LA FABRIK**, 179 Crs du Général de Gaulle, 33170 GRADIGNAN 29/06/2022

2022 J00459 **SARL DECORELA**, 17 Av de la Somme Centre Commercial Mérignac Soleil, 33700 MERIGNAC 13/07/2022

2022 J00672 **EURL Le Bureaux des Affaires**, 66 Rue de l'École Normale, 33200 BORDEAUX 19/10/2022

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX LIQUIDATION JUDICIAIRE

2021 J00288 **EURL CAZEAUX Thierry**, 18b Rue Pierre Gauthier 33320 EYSINES 09/06/2021

2022 J00124 **SARL DIMENSION COUVERTURE**, 5 Rue du Mascaret, 33270 FLOIRAC 23/02/2022

Vous informe que l'ensemble des relevés de créances salariales a été déposé au Tribunal de Commerce de Libourne, au Tribunal Judiciaire de Libourne et au Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Rappelle que le délai de forclusion prévu à l'article L.625-1 du Code de Commerce court à compter de la présente publicité. Le salarié dont la créance ne figure pas en tout ou partie sur un relevé, peut saisir, à peine de forclusion, le Conseil des Prud'hommes dans un délai de deux mois à compter de la publicité.

L22EJ11371

AVIS DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL

CARS

Rectificatif de la publication L22EJ11133 : «La Commission Départementale d'Aménagement Commercial de la Gironde du 07/12/2022 a autorisé par avis du 14/12/2022» au lieu de «La Commission Départementale d'Aménagement Commercial de la Gironde du 07/12/2022 a autorisé par avis du 15/12/2022».

L22EJ11403

AVIS DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL

MÉRIGNAC

Rectificatif de la publication L22EJ11124 : «La Commission Départementale d'Aménagement Commercial de la Gironde du 07/12/2022 a autorisé par avis du 14/12/2022» au lieu de «La Commission Départementale d'Aménagement Commercial de la Gironde du 07/12/2022 a autorisé par avis du 15/12/2022».

L22EJ11407

Par acte SSP du 30/11/2022 il a été constitué une **SAS** dénommée:

INVESTMENT HOLDING 33

Siège social: 1 lot la pinède 33650 SAUCATS

Capital: 1.000 €

Objet: Toutes prises de participation dans toutes sociétés, groupements ou entreprises industrielles, commerciales et la participation active à la conduite de la politique du groupe et au contrôle de ses filiales et à titre purement interne, la fourniture de services spécifiques, administratifs, juridiques, comptables, financiers et immobiliers. Et accessoirement, l'apport d'affaires à toutes entreprises, organismes ou collectivités territoriales, l'administration et la gestion d'entreprises par tout moyen y compris par la détention d'un mandat social.

Président: M. VEYSSIERE Julien 1 lot la pinède 33650 SAUCATS

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX 22EJ25552



Société d'Expertise Comptable
Andernos - Cenon - Langon
Mérignac - Portets
www.a3caudit.com

NJI Barraud

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de médecins anesthésistes réanimateurs

au capital de 1 000 euros

Siège social : 7 rue de la vallère - apt 152 - Bat C
33700 MERIGNAC

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 18/11/2022 à MERIGNAC, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de médecins anesthésistes réanimateurs

Dénomination sociale : NJI Barraud
Siège social : 7 rue de la vallère - apt 152 - Bat C, 33700 MERIGNAC

Objet social : l'exercice de la profession d'anesthésiste réanimateur

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Nicolas BARAUD, demeurant 7 rue de la vallère, Apt 152, Bat C, 33700 Mérignac

Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

L22EJ07801

AdVoc

SPFPL sous forme de SARL au capital de 350 000€.

Chemin de Lauduc, 9 clairière de Lauduc
33370 Pompignac

AVIS DE CONSTITUTION

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 14 novembre 2022, il a été constitué une Société de participations financières de professions libérales d'avocat sous forme de société à responsabilité limitée à associée unique ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ADVOC

Objet social :

- La propriété, la détention, la gestion de valeurs mobilières, la prise de participation dans des sociétés d'exercice libéral ayant pour objet l'exercice de la profession d'avocat ou de toute autre profession réglementée du chiffre ou du droit ;

- La participation à tout groupement de droit étranger ayant pour objet ladite profession ;

L22EJ10233

- Réaliser toutes autres activités compatibles avec et objet, s'y rapportant et contribuant à sa réalisation et à son développement, sous réserve d'être destinée exclusivement aux sociétés ou aux groupements dont elles détiennent des participations. La Société pourra notamment fournir des prestations de services d'assistance administrative, financière et comptable aux sociétés dans lesquelles elle détient des participations.

Siège social : 9 clairière de Lauduc, 33370 POMPIGNAC

Capital : 350 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Gérance : Mme DECLERCQ Alexandra, demeurant 9 clairière de Lauduc, 33370 POMPIGNAC

Pour avis

L22EJ08065

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 14/11/2022, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : TSEDAKA

Objet social :

- La propriété, la détention, la gestion de valeurs mobilières, la prise de participation dans des sociétés d'exercice libéral ayant pour objet l'exercice de la profession d'avocat ou de toute autre profession réglementée du chiffre ou du droit ;

- La participation à tout groupement de droit étranger ayant pour objet ladite profession ;

- Réaliser toutes autres activités compatibles avec et objet, s'y rapportant et contribuant à sa réalisation et à son développement, sous réserve d'être destinée exclusivement aux sociétés ou aux groupements dont elles détiennent des participations. La Société pourra notamment fournir des prestations de services d'assistance administrative, financière et comptable aux sociétés dans lesquelles elle détient des participations.

Siège social : 147 rue du Palais Gallien - 33000 BORDEAUX

Capital : 350 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Gérance : M. ROORYCK Jean-Jacques, demeurant 147 rue du Palais Gallien - 33000 BORDEAUX

Pour avis

L22EJ08080

VK DESIGN
SAS unipersonnelle au capital de 250 €
60 rue de la Grave
33450 IZON
RCS LIBOURNE

Avis est donné de la constitution de la société VK DESIGN, SAS unipersonnelle au capital de 250 €, sis 60 rue de la Grave, 33450 IZON et dont l'objet est l'activité de traitement et revêtement des métaux. **Président :** M. CANDELON David, demeurant 60 rue de la Grave, 33450 IZON. **Clause d'admission :** Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. **Clause d'agrément :** les cessions d'actions par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions, à titre onéreux ou gratuit, sont libres entre actionnaires. Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des actionnaires, statuant aux conditions de majorité prévues pour les décisions extraordinaires. **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LIBOURNE.

L22EJ10233



SCCV LES JARDINS DE BELLEBAT
Société civile de construction vente
au capital de 2 000 euros
Siège social : 48 ROUTE DE LIBOURNE,
33670 CURSAN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CURSAN du 06/12/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile de construction vente

Dénomination sociale : SCCV LES JARDINS DE BELLEBAT

Siège social : 48 ROUTE DE LIBOURNE, 33670 CURSAN

Objet social : L'acquisition d'un terrain sis Lot n°11 Lotissement les jardins de bellebat route de la Sauve 33760 BELLEBAT, ainsi que tous immeubles et droits susceptibles de constituer des accessoires ou annexes dudit terrain ; le dépôt du permis de construire permettant la réalisation d'une semblerie immobilière à usage d'habitation ; l'aménagement et la construction sur ce terrain, d'un ensemble immobilier à usage d'habitation ; la vente de l'immeuble ou des immeubles construits à tous tiers, sous quelque forme que ce soit, en totalité ou par fractions ; l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts et constitution des garanties y relatives ;

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 2 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : la Société AMENAGEUR PROMOTEUR DE GIRONDE ayant son siège 48 route de Libourne, 33670 CURSAN, immatriculée au RCS de LIBOURNE sous le numéro 820 565 810, la Société DUESO ayant son siège 11 rambeau sud 33420 CAMIAC-ET-SAINT-DENIS, immatriculée au RCS de LIBOURNE sous le numéro 440 702 298 et Madame Alexandra DUESO demeurant 11 rambeau sud 33420 CAMIAC-ET-SAINT-DENIS

Cluses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE.

L22EJ10244



GND ASSOCIES
Société par actions simplifiée au capital de 3 000 euros
Siège social : 122 avenue Marcelin Berthelot, 33110 LE BOUSCAT

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LE BOUSCAT du 23/11/2022 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : GND ASSOCIES
Siège : 122 avenue Marcelin Berthelot, 33110 LE BOUSCAT

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 3 000 euros

Objet : Activité de marchand de biens, à savoir l'achat, en vue de leur revente, de biens immobiliers neufs ou anciens, de terrains à bâtir ou non, de fonds de commerce, de titres de sociétés immobilières ou de société dont l'actif comprend un bien immobilier ; Toutes opérations de lotissements ; Toutes activités de promotion immobilière ou de construction-vente ; Location et/ou acquisition de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou en cours de construction ; Toutes activités annexes ou connexes se rapportant à l'activité principale.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président :

Monsieur Grégoire JEANNEAU, demeurant à LE BOUSCAT (33110), 122 avenue Marcelin Berthelot.

Directeur général :

Nicolas POETTI, demeurant à LE TEMPLE (33680), 6 route de Sautuges Sud.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS

Le Président

L22EJ10481



SC GOMEZ-AGUIRRE

CONSTITUTION

Dénomination: SC GOMEZ-AGUIRRE, **Forme Juridique:** SC Capital: 432357€, **Siège:** 67B rue de Balanos 33470 LE TEICH, **Durée:** 99 ans, **Immatriculation:** RCS BORDEAUX, **Apports en nature:** apports par M. GOMEZ Patrice de 100 parts sociales détenues dans l'EURL CLIM-PROTEC RCS BORDEAUX 450006721.

Objet: La prise de participations dans toutes sociétés de quelque forme que ce soit et quel que soit leur objet, sous les réserves exprimées ci-dessous. La gestion directe ou indirecte de ces participations ainsi que de tous portefeuilles d'actions de parts, ou d'obligations. La participation dans toutes sociétés immobilières, quelle qu'en soit la forme et quel que soit leur objet. **Gérance:** M.GOMEZ Patrice né le 26/04/73, 67B rue de Balanos 33470 LE TEICH; **Pour avis la Gérance.**

L22EJ10604

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 16 décembre 2022, il a été constitué une société par actions simplifiée sans activité, présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : PENICAUD
Forme : société par actions simplifiée à associé unique
Siège social : 9, Le Bourg 33420 CAMIAC ET SAINT DENIS

Objet social : La société a pour objet, en France et dans tous pays :
A titre principal : Entreprise générale du bâtiment, rénovation, maçonnerie, couverture, charpente, plâtrerie, carrelage, ossature bois.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés, sauf le cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

Capital social : 2 000 divisé en 200 actions de 10

Président de la société : Monsieur Corentin PENICAUD, demeurant au 9, Le Bourg 33420 CAMIAC ET SAINT DENIS
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE.

Pour avis,

L22EJ10748



Aux termes d'un ASSP en date du 14/12/2022, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : PG-CLIM
Objet social : L'acquisition, la vente, la propriété, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration, la construction et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tout bien immeuble que ce soit à usage commercial ou d'habitation et généralement toutes opérations quelconques se rattachant directement ou indirectement à cet objet pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Siège social : 67B Rue de Balanos, 33470 LE TEICH

Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Gérance : M. GOMEZ-AGUIRRE PATRICE, demeurant 67B rue de Balanos, 33470 LE TEICH

L22EJ11193



Rue du Cardinal Richaudeau
33000 Bordeaux

HOLDING ROBIN BOTONDI Société par actions simplifiée au capital de 100 euros Siège social : 25 rue du Port Ostréicole, 33740 ARES Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ARES du 01/12/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle Dénomination : HOLDING ROBIN BOTONDI Siège : 25 rue du Port Ostréicole, 33740 ARES Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 100 euros Objet : - La prise de participation dans toutes sociétés et autres personnes morales de toutes formes, l'acquisition, l'exploitation et la gestion de ces participations ; - L'animation et l'orientation de la politique des

sociétés filiales ; - L'émission d'actions, d'obligations, de titres quelle qu'en soit la nature ; - La prestation de services en matière informatique, administrative, financière et comptable, de marketing, de documentation et de recherche, de recrutement et de gestion de personnels. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Robin BOTONDI, demeurant 25 rue du Port Ostréicole, 33740 ARES La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX. POUR AVIS Le Président

L22EJ11210

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé à Mérignac en date du 14 DECEMBRE 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **OSTREA KOLLECTION**

Objet social : La vente de vêtements et accessoires de fabrication française.

Siège social : 5 Bis impasse Purgaton 33470 GUJAN MESTRAS

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation

Capital social : 5000 euros

Gérance : Monsieur BROSSAUD, Christophe, André demeurant 1 allée du Cap Roux, 33700 Mérignac

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux

Pour Avis

L22EJ11226

CONSTITUTION

Par Assp du 14/12/2022, il a été constituée une EURL dénommée : **BATIMENT MODERNE**. Capital : 3 000 €. Siège : 74, rue de Nuyens à 33100 Bordeaux. Objet : Travaux de maçonnerie, démolition, carrelage, plomberie, peinture, plâtrerie. Durée : 99 ans. Gérant : M. Farhat SMATI, demeurant à Bordeaux, 74, rue de Nuyens. Immatriculation au RCS de Bordeaux

L22EJ11237



AVIS est donné de la constitution de la SARL **HouLALA Spectacles**

CAPITAL : 5.000 €

SIÈGE : 74 rue Georges Bonnac - Tour 3 - 33000 BORDEAUX

OBJET (indiqué succinctement) : l'organisation, la production, la coproduction, la représentation, l'exploitation, la diffusion et l'administration de tous spectacles, activités et manifestations artistiques et/ou culturelles par l'exploitation de licences d'entrepreneurs de spectacles délivrées par le Ministère de la Culture

GERANT : Christophe BOSQ, né le 7 février 1967 à BORDEAUX (33) et demeurant 16 lotissement la Mélaçaise - 33370 TRESSÈS

DURÉE : 99 ans

R.C.S. : BORDEAUX

L22EJ11249

«HOBO IMPACT»

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE A ASSOCIÉ UNIQUE
AU CAPITAL DE 10.000 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 150 AVENUE THIERS
33100 BORDEAUX
EN COURS D'IMMATRICULATION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique le 12/12/2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée Unipersonnelle

Dénomination sociale : HOBO IMPACT

Siège social : 150 avenue Thiers - 33110 BORDEAUX

Objet social : Bureau d'étude technique en performance énergétique et environnementale des projets. Ingénierie et Conseil en conception de bâtiments et autres projets d'aménagement urbains et d'infrastructures. Conception et animation de formations centrées sur la performance environnementale et énergétique des projets,

Durée de la Société : 99 ans

Capital social : 10 000 €

Gérance : M. Thibault LAVILLE demeurant à PESSAC (33600) 7 rue Saint Jacques et

M. Aaron POOLE SCHOLLE demeurant au BOUSCAT (33110) 32 avenue Joseph Terral,

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,

L22EJ11264

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous-seing privé en date à Villenave d'Ornon du 14 décembre 2022, il a été constituée une Société à Responsabilité Limitée dénommée «**AADI ASSOCIÉS**» au capital de 30 000 €, dont le siège social est à VILLENAVE-D'ORNON (33140) - 2 rue Jean Bonnardel - Immeuble Topaze - Entrée C, pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au RCS, ayant pour objet l'exercice de la profession d'architecte.

M. Philippe VALERO demeurant à BILLÈRE (64140) - 9 Impasse de la Plaine et Mme Sandrine DRAGON demeurant à VILLENAVE-D'ORNON (33140) - 3 rue des Bleuets ont été nommés Cogérants.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

L22EJ11320

AVIS DE CONSTITUTION

HARU HARU ASIE Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros Siège social : 93, COURS GAMBETTA - 33400 TALENCE Au terme d'un acte sous seing privé en date à Talence du 05/12/2022 il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : S.A.S. dénomination sociale: HARU HARU ASIE nom commercial: HARU HARU ASIE nom de l'enseigne : Restaurant HARU HARU Siège social : 93, COURS GAMBETTA - 33400 TALENCE. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. Capital : 1 000 euros. Objet : Restauration rapide, restauration de type asiatique à déguster sur place, à livrer ou à emporter, service traiteur. Restauration traditionnelle (vente d'alcool). Transmission des actions : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. Présidente : Madame Chundi DONG, demeurant 12, rue Franz SCHRADER - 33000 Bordeaux . Directeur Général : Monsieur Guogang LIU demeurant 12, rue Franz SCHRADER - 33000 Bordeaux

La Société sera immatriculée au R.C.S. de Bordeaux. POUR AVIS.

L22EJ11345

Aux termes d'un ASSP en date du 13/12/2022, il a été constituée une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SAS MA SOLUTION DECO**

Objet social : La société est constituée pour les activités suivantes : - Électricité générale Domotique - Conseil et réalisation de projets de décoration d'intérieur - Home Staging - Peinture, papier peint, luminaire - Achat et revente de biens mobiliers dans cet univers - Formation à destination des artisans - Réalisation d'études sur les tendances déco

Siège social : 1 Rue Diégo Velasquez, Appartement C303,33270 FLOIRAC

Capital : 5 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Président : Mme FLEURY Myriam, demeurant 1 Rue Diégo Velasquez, Appartement C303, 33270 FLOIRAC

Directeur général : M. DUPUY Alois, demeurant 7 Rue Boudet, 33000 BORDEAUX

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Pour avis

Myriam FLEURY

L22EJ11347



AVIS DE CONSTITUTION

AVIS est donné de la constitution par acte ssp en date du 14 décembre 2022, pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux, de la société **ATHENA INVEST**. Société par Actions Simplifiée au capital de 3.382.840 € ayant son siège social 18 rue Lansade - 33110 LE BOUSCAT, avec pour objet l'acquisition, la gestion et éventuellement, la cession de toutes actions, parts sociales, valeurs mobilières et plus généralement, de toutes participations dans toutes sociétés ou groupements ; l'activité de loueur en meuble ; la délivrance de prestations hôtelières ; toute activité de marchands de biens ; toutes opérations immobilières ; tout acte de gestion et de disposition du patrimoine social, tout investissement et tout placement à caractère professionnel, financier ou autre, tel que, notamment, la création, la location, l'achat, la vente, l'échange, la location-gérance de tous établissements, fonds de commerce ou d'industrie, immeubles, droits sociaux, droits mobiliers ou immobiliers et droits dans tous groupements ou associations et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter le développement.

Le Président de la société est Madame Laure CASTEJA de BRONAC de BOUGAINVILLE demeurant 18 rue Lansade - 33110 LE BOUSCAT.

Tout associé peut participer aux décisions collectives par lui-même ou se faire représenter par son conjoint ou par un autre associé justifiant d'un mandat.

Les cessions et transmissions d'actions par l'associé unique sont libres.

Le Président

L22EJ11350

ABONNEZ-VOUS !

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à SAINT-MEDARD-EN-JALLES, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : KH AQUITAINE TAXI.

SIÈGE SOCIAL : 2 rue Henry Rol Tanguy, Saint-Médard-en-Jalles (Gironde)

OBJET : Transport de voyageurs par taxi

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 1 000 euros

PRESIDENT : Monsieur Karim HAMOUDI, demeurant 2 rue Henry Rol Tanguy, Saint-Médard-en-Jalles (Gironde)

AGREMENT : En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés.

IMMATRICULATION : au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis, le Président ou le représentant légal

L22EJ11382

Aux termes d'un ASSP en date du 07/12/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination :

LES QUATRE BOIS

Forme: Société à Responsabilité Limitée

Objet social : la location meublée non professionnelle de tous biens immobiliers dans le cadre d'une gestion patrimoniale

Siège social : 12 rue Jean Saint Marc, 33260 LA TESTE DE BUCH.

Capital : 3 000 €.

Gérance : DUBOSCQ Jean demeurant 12 rue Jean Saint Marc 33260 LA TESTE DE BUCH;

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

L22EJ11386



DR CHOUAKIM

SELARLU au capital de 1000 euros
Polyclinique Bordeaux Rive Droite
24 rue des Cavailles
33310 LORMONT

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution par acte SSP en date du 15/11/2022 d'une SELARLU dénommée « DR CHOUAKIM » au capital de 1000 euros, dont le siège social est fixé Polyclinique Bordeaux Rive Droite -24 rue des Cavailles 33310 LORMONT, dont l'objet social est l'activité de médecin spécialisé en médecine générale et urgentiste. La durée de la société est fixée à 99 ans. Le gérant est Mr CHOUAKIM SIDJEU Jean-Louis demeurant 38 Rue des desmoineaux 33520 BRUGES. La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux

L22EJ11387



Rue du Cardinal Richaud
33000 Bordeaux

LJ OR'PAIRE Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 100 euros Siège social : 6 Impasse du Roi Artus 33460 ARSAC Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ARSAC du 13/12/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à respon-

sabilité limitée unipersonnelle Dénomination sociale : LJ OR'PAIRE Siège social : 6 Impasse du Roi Artus, 33460 ARSAC
Objet social : - La prise de participation dans toutes sociétés et autres personnes morales de toutes formes, l'acquisition, l'exploitation et la gestion de ces participations ; - L'animation et l'orientation de la politique des sociétés filiales ; - L'émission d'actions, d'obligations, de titres quelle qu'en soit la nature ; - La prestation de services en matière informatique, administrative, financière, et comptable, de marketing, de documentation et de recherche, de ressources humaines, de chargé d'affaires et de bureau d'étude. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 100 euros Gérance : Monsieur Lionel BEN HAMOU, demeurant 6 Impasse du Roi Artus 33460 ARSAC, assure la gérance. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX. Pour avis, La Gérance

L22EJ11395



Société d'Expertise Comptable
Andernos - Cenon - Langon
Mérignac - Portets
www.a3caudit.com

HESTIA LEGACY
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 67 RUE LOUISE ET JEAN SABAIL
33130 BEGLES

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 15/12/2022 à BEGLES, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : HESTIA LEGACY

Siège social : 67 RUE LOUISE ET JEAN SABAIL, 33130 BEGLES

Objet social : La gestion immobilière par détention et exploitation de biens immobiliers de toutes natures, la gestion d'un patrimoine immobilier, la mise en location meublée à courte ou longue durée, la mise en location de meublé touristique à courte ou longue durée. La construction ou l'acquisition, le suivi de la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration, la revente et la location de tous biens immobiliers, l'acquisition de meubles, d'équipements et aménagements destinés à équiper les biens immobiliers.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Steve FERNANDES demeurant 99 rue de la Poudrière, 33600 PESSAC,
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

L22EJ11409



Aux termes d'un ASSP en date du 15/12/2022, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : ATELIER POP
Objet social : activité de bar ludique, bar à jeux, mise à disposition, prêt et vente au détail de jeux de société, petite restauration, débit de boissons (Licence III), création, l'organisation d'événements ou d'activités culturelles, de loisirs, artistique, de relations publiques.

Siège social : 1291 rue du Port de Grima, 33140 CADAUJAC

Capital : 5 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Président : M. CAPEVIELLE Vincent, demeurant 1291 rue du Port de Grima, 33140 CADAUJAC

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer

ou être représenté par le mandataire de son choix. Chaque action donne droit à une voix.

Clause d'agrément : cession libre entre associés et cession à un tiers soumise à agrément de la collectivité des associés
L22EJ11416

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société par actions simplifiée à associé unique

ELO 'S DELICES

SIÈGE SOCIAL : 1 rue de la Pinède
33380 MARCHEPRIME

OBJET : restauration traditionnelle

DURÉE : 99 années

CAPITAL : 1000 euros

Président : Madame Elodie BOYER demeurant 10 rue Vassily Kandinsky 33320 LE TAILLAN MEDOC

IMMATRICULATION : au RCS de BORDEAUX

L22EJ11428



DUTOUR - DE RUL - LACOSTE - PAGES - PELLET-LAVEVE - DANDIEU- REMIA - HUREL.
Notaires Associés
20, rue Ferrère
33000 Bordeaux

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Christophe LACOSTE, Notaire Associé d'une société titulaire d'Offices Notariaux à BORDEAUX (Gironde), 20, rue Ferrère, et à BIARRITZ (Pyrénées-Atlantiques), 85, avenue du Président J.F. Kennedy, le 14 décembre 2022 a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **WISCIAMBER**

Objet : en France et à l'étranger, l'acquisition, l'apport, la construction, la détention, la propriété, l'administration et la gestion, la location par tous moyens directs ou indirects, de tous droits et biens mobiliers et immobiliers, en nue-propriété, usufruit ou pleine propriété,

Le capital social est fixé à la somme de : CENT EUROS (100,00 EUR).

Apports en numéraire : 100 EUROS

Siège social : LE HAILLAN (33185), 4 passage Bizet

Durée : 99 ans

Gérant : Monsieur Alain CADOT demeurant à LE HAILLAN (33185), 4 passage Bizet

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable des associés lors d'une assemblée générale extraordinaire.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

Pour avis

Le notaire.

L22EJ11432

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 16 décembre 2022 il a été constitué une SARL présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **GESTANJOU**

Capital : 2 500 € divisé en 250 parts sociales d'un montant de 10 € chacune, entièrement souscrites et libérées en totalité.

Siège : 20/24 avenue de Canteranne - 33600 PESSAC.

Objet :

- La gestion de tous fonds d'hôtels, résidences hôtelières, résidences de tourisme, résidences avec services pour étudiants, bar, brasserie, restaurant, espace de coliving et coworking, soit directement, par location-gérance ou mandat de gestion, et notamment une résidence avec services pour étudiants située 8 rue Hélène Boucher à VERRIERES EN ANJOU (49480),

- La gestion de tous biens immobiliers, l'activité de syndic d'immeuble,

- La gestion de fonds de commerce de toute nature,

- La création, l'acquisition la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usine, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées,

- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social susceptible d'en favoriser l'extension ou le développement.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la SARL GESTANJOU au RCS de BORDEAUX.

Gérance : a été désigné gérant statutaire pour une durée illimitée :

- Frédéric VINCENT, demeurant 16 Allée du Chateau - 33170 GARDIGNAN

Immatriculation au RCS tenu au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour avis.

L22EJ11444

Avis est donné de la constitution d'une société le 15 décembre 2022 présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée

Dénomination : **SAS AGORA**

Siège social : 17 rue Emile Fourcand
33000 BORDEAUX

Objet : La société a pour objet en France et à l'étranger, la prospection foncière, le montage et la gestion de promotions immobilières ainsi que la vente d'opérations immobilières en totalité ou par lots de ces biens, à terme, en état futur d'achèvement ou après achèvement et toutes opérations de promotions immobilières, de marchand de biens et de lotissements

Durée : 99 années

Capital : 1.000 €

Apports en numéraire : 1.000 €

Apports en nature : Néant

Président : SAS JAJ PATRIMOINE & PROMOTION représentée par son Président M. Alain BOULESTEIX immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n° 417 983 434 dont le siège social est à Bordeaux, 17 rue Emile Fourcand

Directeur Général : SARLU PALATIN PROMOTION représentée par son Gérant M. Tacim SOYSUREN immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n° 907 913 362 dont le siège social est à Bordeaux, 10 cours Georges Clémenceau

Immatriculation : au RCS de Bordeaux
L22EJ11445



**POUR VOTRE
COMMUNICATION
PUBLICITAIRE**

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 15 décembre 2022, à BORDEAUX.

Dénomination : **NATALIA DVOSKINA FORMATION**.

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Siège social : Domaine La Feuillée lot 19 - 9 impasse Gauvain, 33200 Bordeaux.

Objet : en France et à l'étranger toutes prestations de formation, organisation et participation à des colloques, congrès, conférences et séminaires.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros divisé en 100 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associée unique sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions au profit de tiers non associés quel que soit leur degré de parenté avec l'associé cédant, sont soumises à l'agrément préalable d'une décision collective extraordinaire des associés statuant à la majorité des deux tiers des actions composant le capital social.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.

Ont été nommés :

Président : Madame Natalia DVOSKINA Domaine La Feuillée lot 19 - 9 impasse Gauvain 33200 Bordeaux.

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis.

La Présidente

L22EJ11498

VTI INVESTMENT

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €
Siège social : 2 Cours de l'Intendance 33000 Bordeaux
En cours de constitution

AVIS DE CONSTITUTION

Le 14.12.2022, une société a été constituée dont les caractéristiques sont :

DENOMINATION : **VTI Investment**

FORME : société par actions simplifiée

CAPITAL : 1000€

SIEGE : 2 Cours de l'Intendance, 33000 Bordeaux

OBJET : la prise de participation par tous moyens dans toutes les sociétés ou groupements ; la gestion de ces participations ; l'ingénierie financière au profit des dites sociétés ou groupements ; l'étude, la création, la mise en valeur, l'organisation, la réorganisation, l'exploitation, la direction, le financement, le contrôle de toutes affaires ou entreprises commerciales, industrielles, immobilières ou financières ; l'octroi de toutes garanties et tous prêts pour l'accomplissement d'une société ou groupement quelconque ; l'émission d'emprunts obligataires et la constitution de garanties ; toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement ; la participation de la Société, par tous moyens, directement

ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; les prestations de services spécifiques aux sociétés ou groupements auxquels la Société est intéressée dans les domaines administratif, juridique, comptable, financier et immobilier ; et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe

DUREE : 99 ans

ADMISSION AUX ASSEMBLEE ET DROIT DE VOTE : tout associé peut participer aux assemblées, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par voie électronique, sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote

PRESIDENT : Financière Immobilière Bordelaise, société par actions simplifiée au capital de 9.400.000 euros, dont le siège social est sis 2 Cours de l'Intendance, 33000 Bordeaux, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro 410 312 110, représentée par son Président, Monsieur Michel Ohayon,

Immatriculation au RCS de BORDEAUX.

L22EJ11539

IMMOBILIER NC 14

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €
Siège social : 2 Cours de l'Intendance, 33000 Bordeaux
En cours de constitution

AVIS DE CONSTITUTION

Le 14.12.2022, une société a été constituée dont les caractéristiques sont :

DENOMINATION : **Immobilier NC 14**

FORME : société par actions simplifiée

CAPITAL : 1000€

SIEGE : 2 Cours de l'Intendance, 33000 Bordeaux

OBJET : la prise de participation par tous moyens dans toutes les sociétés ou groupements ; la gestion de ces participations ; l'ingénierie financière au profit des dites sociétés ou groupements ; l'étude, la création, la mise en valeur, l'organisation, la réorganisation, l'exploitation, la direction, le financement, le contrôle de toutes affaires ou entreprises commerciales, industrielles, immobilières ou financières ; l'octroi de toutes garanties et tous prêts pour l'accomplissement d'une société ou groupement quelconque ; l'émission d'emprunts obligataires et la constitution de garanties ; toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement ; la participation de la Société, par tous moyens, directement

DUREE : 99 ans

ADMISSION AUX ASSEMBLEE ET DROIT DE VOTE : tout associé peut participer aux assemblées, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par voie électronique, sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote

PRESIDENT : Financière Immobilière Bordelaise, société par actions simplifiée au capital de 9.400.000 euros, dont le siège social est sis 2 Cours de l'Intendance, 33000 Bordeaux, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro 410 312 110, représentée par son Président, Monsieur Michel Ohayon,

Immatriculation au RCS de BORDEAUX.

L22EJ11541

Aux termes d'un acte SSP en date du 16/12/2022 il a été constitué une société

Dénomination sociale : **MAINEDAY**

Siège social : 27 rue Teulère 33000 BORDEAUX

Forme : société à responsabilité limitée à associé unique

Capital : 1.000 €

Objet social : Exercice de la profession de commissaire aux comptes

Gérante : Marie Guillet de Chatellus, demeurant 27 rue Teulère 33000 Bordeaux

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés

La société sera immatriculée au registre du commerce de Bordeaux

L22EJ11562

Suivant acte reçu par Me Jean-Charles BOUZONIE, notaire à BORDEAUX, le 14 décembre 2022, a été constituée la société civile dénommée «**SC MELIACEE**», siège social : LE BOUSCAT (33110), 4 rue Denfert Rochereau.

Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 €), divisé en 1000 parts sociales de UN EURO (1,00 €) chacune, numérotées de 1 à 1 000,

Objet social : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- la propriété, l'acquisition, la vente de tous intérêts et affaires, sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de souscription ou achat de droits sociaux, apports, création de sociétés, etc ... et la gestion de portefeuille de valeurs mobilières et droits sociaux ;

- l'acquisition, la cession, la prise à bail, la mise en valeur et l'exploitation, sous toutes formes, de tous biens et droits mobiliers et immobiliers.

Et plus généralement toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à cet objet, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de BORDEAUX. Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Nommé(e) premier gérant de ladite société :

- Madame JEAN Cécile Janine Madeleine, Tapissière, demeurant à LE BOUSCAT (33110), 4 rue Denfert Rochereau.

- Monsieur DUMONT Camille Sacha Jean, Collégien, demeurant à PLOEMEUR (56270), 4 rue de Raime.

L22EJ11563

Suivant acte reçu par Me Jean-Charles BOUZONIE, notaire à BORDEAUX, le 14 décembre 2022, a été constituée la société civile dénommée «**SC SALICACEE**», siège social : LE BOUSCAT (33110), 4 rue Denfert Rochereau.

Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 €), divisé en 1000 parts sociales de UN EURO (1,00 €) chacune, numérotées de 1 à 1 000,

Objet social : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- la propriété, l'acquisition, la vente de tous intérêts et participations dans toutes sociétés et affaires, sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de souscription ou achat de droits sociaux, apports, création de sociétés, etc ... et la gestion de portefeuille de valeurs mobilières et droits sociaux ;

- l'acquisition, la cession, la prise à bail, la mise en valeur et l'exploitation, sous toutes formes, de tous biens et droits mobiliers et immobiliers.

Et plus généralement toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à cet objet, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de Bordeaux . Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Nommé(e) premier gérant de ladite société :

- Madame JEAN Cécile Janine Madeleine, Tapissière, demeurant à LE BOUSCAT (33110), 4 rue Denfert Rochereau.

- Mademoiselle DUMONT Sarah Jeanne, Collégienne, demeurant à PLOEMEUR (56270), 4 rue de Raime.

L22EJ11566

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 16 décembre 2022, il a été constitué une société commerciale aux caractéristiques suivantes :

- Forme : Société par actions simplifiée

- Dénomination : **CREDIT AGRICOLE AQUITAINE PRODUCTION D'ENERGIES**

- Siège social : 106, quai de Bacalan - 33300 Bordeaux

- Capital social : 50.000 euros

- Objet social :

- La participation directe ou indirecte à des opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en France ou à l'étranger et notamment la prise de participation dans des entreprises en fonds propres ou quasi-fonds propres, ces prises de participation pouvant intervenir à l'occasion de la création, ou du développement de sociétés intervenant dans le secteur des Energies Renouvelables,

- Toutes activités de prestations de services dans tous domaines intéressant l'entreprise, notamment en matière de production d'énergies renouvelables,

- Toute opération de trésorerie avec des sociétés ayant avec la Société, directement ou indirectement, des liens de capital confinant à l'une des entreprises liées un pouvoir de contrôle effectif sur les autres, au sens de l'article L.511-7 I, 3° du Code monétaire et financier ;

- Et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser directement ou indirectement, le but poursuivi par la Société, son extension ou son développement.

- Durée : 99 ans à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

- Président de la société : Monsieur Alain ELEGOET, né le 7 janvier 1968 à Lesneven (29), de nationalité française, domicilié 106 quai de Bacalan à Bordeaux - 33300, est nommé Président pour une durée illimitée

- Cession des actions : Les actions sont obligatoirement nominatives. Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions d'actions devant être adoptées à la majorité simple du capital social.

- Admission aux assemblées et droit de vote : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix.

- Immatriculation au registre du commerce et des sociétés :

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis et mention

L22EJ11591

TM AUTO
Société par actions simplifiée à associée
unique au capital de 1 000 euros
Siège social : 10 Avenue des Alouettes
33320 EYSINES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MERIGNAC du 15 décembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée à associé unique,

Dénomination : TM AUTO,
Siège : 10 Avenue des Alouettes,
33320 EYSINES,

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés,

Capital : 1 000 euros,
Objet : L'intermédiation sur achat et vente de véhicules occasion et neuf entre particuliers ou entreprises.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : La société MC Corp., ayant son siège social 33 Rue Arthur Rimbaud, 33320 EYSINES.

Directeur général : Monsieur Mounir CHAÏB, demeurant 33 Rue Arthur Rimbaud, 33320 EYSINES.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS
Le Président

L22EJ11598

T2M AUTO
Société par actions simplifiée à associée
unique au capital de 1 000 euros
Siège social : 10 Avenue des Alouettes
33320 EYSINES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MERIGNAC du 15 décembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée à associé unique,

Dénomination : T2M AUTO,
Siège : 10 Avenue des Alouettes,
33320 EYSINES,

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés,

Capital : 1 000 euros,
Objet : L'intermédiation sur achat et vente de véhicules occasion et neuf entre particuliers et entreprises.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : La société MC Corp., ayant son siège social 33 Rue Arthur Rimbaud, 33320 EYSINES.

Directeur général : Monsieur Mounir CHAÏB, demeurant 33 Rue Arthur Rimbaud, 33320 EYSINES.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS
Le Président

L22EJ11601



LABATTUT & ASSOCIÉS
Société d'avocats
15 rue Colbert 33000
Bordeaux
Tel : 05 47 74 54 20

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société par actions simplifiée **INNECTIS** - Capital social : 100 000 € - Siège social : Z.A. de Terrefort - Avenue de TERREFORT - 33520 BRUGES - Durée : 99 ans - Objet social : Prise de participation dans le capital social de toutes sociétés ou entreprises ; gestion de ses titres, contrôle et animation des sociétés filiales, alliées ou du même groupe ; prestations de ser-

vices notamment au profit de ses filiales ; tout réseau commercial de distribution de biens ou de services, de référencement ; commerce de gros de matériaux et/ou autres fournitures ; toutes opérations pouvant se rattacher à l'objet social - Assemblée : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par mandataire ; chaque action donne droit à une voix ; le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent - Transmission des actions : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant selon les règles définies au Titre IV des statuts - Président : Société IKLOHE (SAS au capital de 1 000 € - siège social : 61 Avenue DE BERLINCAN 33160 SAINT-MEDARD -EN-JALLES - RCS BORDEAUX n°919 577 353) - Directeurs Généraux : Société DH INVESTISSEMENTS (SAS au capital de 365 000 € - siège social : 7 Rue Henri FRUGES 33360 CAMBLANES-ET-MEYNAC - RCS BORDEAUX n°849 138 490) - Société JB & L INVEST (SC au capital de 5 110 € - siège social : 112 A Rue de la RIVIERE 33290 BLANQUEFORT - RCS BORDEAUX n°850 282 856) - Société O&C INVEST (SAS au capital de 365 000 € - siège social : 13 bis Allée des PIGNOTS 33160 SAINT-AUBIN-DE-MEDOC - RCS BORDEAUX n°849 485 453)

La société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

Pour avis, L22EJ11614

Aux termes d'un ASSP en date du 07/11/2022, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **CRUNCH LOISIR**

Objet social : - création, acquisition, gestion et exploitation de saunas et spas

- exploitation d'un débit de boissons avec licence IV, bar à ambiance

Siège social : 62, cours Anatole France, 33000 BORDEAUX

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS BORDEAUX

Président : Monsieur GASTON BOLOQUE Juan-Luis, demeurant 6, terrasse du front du Médoc, 33000 BORDEAUX

Admission aux assemblées et droits de votes : La propriété d'une action comporte de plein droit adhésion aux statuts de la Société et aux décisions collectives des associés et donc des assemblées.

Juan-Luis GASTON BOLOQUE
L22EJ11629

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 1^{er} décembre 2022, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, qui sera immatriculée au RCS Bordeaux.

Dénomination : **EARL DES PINPINS DE BODIN**

Siège social : Queyrac (Gironde) 16, route du Marquis

Objet : L'EARL a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L311-1 du Code Rural.

Capital : 7 500,00 euros

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS,

Gérance : Mme Sabrina BODIN, demeurant à Queyrac (Gironde) 18, route des Marquis.

Pour avis,
La Gérance, L22EJ11633

WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 15 décembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **CABEST INVEST**

Siège : 25 rue Sainte Philomène, 33100 BORDEAUX

Durée : 99 ans

Capital : 1000 euros

Objet : toute activité de marchand de biens, de lotisseur (aménageur foncier) et de promotion immobilière ; toute activité d'acquisition, propriété, administration et exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers bâtis dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Frédéric MENOGEOT, demeurant 92 rue Maurice, 33000 BORDEAUX.

Directeur Général : Monsieur Bruno CALVARUSO, demeurant 6 ter rue François Cevert, 33700 MERIGNAC.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS

Le Président

L22EJ11641

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 14 décembre 2022, il a été constitué une

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, qui sera immatriculée au RCS

Bordeaux.

Dénomination : **EARL FERME DU MIEU**

Siège social : Sauviac (Gironde) 4 Lieu-dit Arnauton

Objet : L'EARL a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L311-1 du Code Rural.

Capital : 7 500,00 euros

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS,

Gérance : M. Maxence Olivier FIEVET, demeurant à Sauviac (Gironde) 4, lieu-dit Arnauton.

Pour avis,

La Gérance, L22EJ11657

FIVE RETAILING CAP-FERRET

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
Au capital de 1 000 €

Siège social
6, Bis rue Blanc Dutrouilh - 33000 Bordeaux

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 16/12/22, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SAS

Dénomination : **FIVE RETAILING CAP-FERRET**

Siège : 6, Bis rue Blanc Dutrouilh - 33000 Bordeaux

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S

Capital : 1.000 euros

Objet : « L'achat, la vente, la distribution, la commercialisation, la promotion de tout produit textile et/ou accessoire de mode et de prêt à porter, d'articles de joaillerie et bijouterie, décoration, design, papeterie, hygiène cosmétique, beauté, ainsi que la réalisation et prestation de tout service relatif à cette activité »

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : La société DREAM, SAS au capital de 234 170 euros dont le siège social est situé 6, bis rue Blanc Dutrouilh - 33000 Bordeaux, R.C.S BORDEAUX 798 908 596

La Société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX

POUR AVIS

Le Président

L22EJ11791

AVIS DE CONSTITUTION RKULL SAS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21 novembre 2022, il a été constitué une société.

FORME : société par actions simplifiée

DÉNOMINATION: **RKULL SAS**

OBJET SOCIAL : toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'achat et la vente au détail sur internet et par correspondance de tous articles et produits marchands réglementés ou non réglementés et tout services pouvant s'y rattacher.

SIÈGE SOCIAL : 55 rue Gay Lussac 33127 SAINT JEAN D'ILLAC

DURÉE : 99 années.

CAPITAL SOCIAL : MILLE EUROS (1000,00 €) divisé en MILLE (1000) actions de DIX (10,00) EURO chacune.

PRÉSIDENT : Monsieur Raphaël TURMEL, né le 12 décembre 1974 à BORDEAUX de nationalité Française demeurant 4 rue Jean Jacques ROUSSEAU 33600 PESSAC

DIRECTEUR GENERAL : Monsieur Séverin BICHON, né le 14 octobre 1974 à BORDEAUX demeurant 27 bis Boulevard de Ladonne 33600 PESSAC

IMMATRICULATION : RCS de BORDEAUX

Pour avis,

Le Président

Mention en sera faite auprès du registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

L22EJ11792

Aux termes d'un ASSP en date du 08/12/2022, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : HB2L INVEST
Objet social : La propriété, l'administration, l'entretien et l'exploitation par bail ou autrement de tout immeuble, bâti ou non bâti

Siège social : 7 impasse du Gât Mort, 33640 BEAUTIRAN
Capital : 400 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Co-gérance : M. LAVID-LOPEZ Hugo, demeurant 7 impasse du Gât Mort, 33640 BEAUTIRAN et Mme CHAUVET Laure, demeurant 7 impasse du Gât Mort, 33640 BEAUTIRAN

Clause d'agrément : agrément requis dans tous les cas

agrément obtenu à l'unanimité des associés

Pour avis
La Gérance

L22EJ11816

Aux termes d'un ASSP en date du 15/12/2022, il a été constituée une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE SENA

Objet social : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de terrains et d'immeubles

Siège social : 138 Avenue des Marronniers, 33700 MERIGNAC
Capital : 100 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Gérance : M. BALACI NICUSOR, demeurant 17 Rue d'Alger, 33700 MERIGNAC

L22EJ11844

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : société à responsabilité limitée

DENOMINATION : FINCHLEY ROAD

SIÈGE SOCIAL : 16, route de Bazas - 33210 LANGON

OBJET : L'acquisition, l'administration, l'animation et la gestion de tous titres de participation, et de placement, actions, parts sociales, valeurs mobilières de toutes natures et plus généralement la gestion de portefeuille de titres dans toutes sociétés ou groupements dont le siège est situé en France et/ou à l'étranger ; Toutes prestations de services au profit des sociétés ou entités dans lesquelles la société détient une participation, de nature technique, commerciale, économique, financière, administrative, juridique, fiscale, sociale ou de toutes natures qu'il conviendra, et notamment l'assistance à l'amorçage, le développement, la croissance interne ou externe ; L'achat, la vente de tous immeubles, biens immobiliers et/ou droits immobiliers ;

DUREE : 99 années

CAPITAL : 1 000 euros

GERANTS : Jean-François DUFLOS et Alexandra GRATEAU demeurant ensemble 10 route de Bazas - 33210 Langon

IMMATRICULATION : RCS de BORDEAUX.

Pour avis,

L22EJ11859

IMMOBILIER NC 15

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €
Siège social : 2 Cours de l'Intendance 33000 Bordeaux
En cours de constitution

AVIS DE CONSTITUTION

Le 14.12.2022, une société a été constituée dont les caractéristiques sont :

DENOMINATION : Immobilier NC 15

FORME : société par actions simplifiée

CAPITAL : 1000€

SIÈGE : 2 Cours de l'Intendance, 33000 Bordeaux

OBJET : la prise de participation par tous moyens dans toutes les sociétés ou groupements ; la gestion de ces participations ; l'ingénierie financière au profit des dites sociétés ou groupements ; l'étude, la création, la mise en valeur, l'organisation, la réorganisation, l'exploitation, la direction, le financement, le contrôle de toutes affaires ou entreprises commerciales, industrielles, immobilières ou financières ; l'octroi de toutes garanties et tous prêts pour l'accomplissement d'une société ou groupement quelconque ; l'émission d'emprunts obligataires et la constitution de garanties ; toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement ; la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; les prestations de services spécifiques aux sociétés ou groupements auxquels la Société est intéressée dans les domaines administratif, juridique, comptable, financier et immobilier ; et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe

DUREE : 99 ans

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : tout associé peut participer aux assemblées, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par voie électronique, sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote

PRÉSIDENT : Financière Immobilière Bordelaise, société par actions simplifiée au capital de 9.400.000 euros, dont le siège social est sis 2 Cours de l'Intendance, 33000 Bordeaux, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro 410 312 110, représentée par son Président, Monsieur Michel Ohayon,

Immatriculation au RCS de BORDEAUX.

L22EJ11867

ZF LIVRAISON

Société à responsabilité limitée au capital de 3 000 euros
Siège social : 48 rue Gabriel Frizeau Bât H1, Porte 1712 33300 BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 16/12/2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : ZF Livraison

Sigle : ZFL

Siège social : 48 rue Gabriel Frizeau, Bât H1, Porte 1712, 33300 BORDEAUX

Objet social : Le transport public routier de marchandises, déménagement ou location de véhicules avec conducteur destinés au transport de marchandises au moyen exclusivement de véhicules n'exécédant pas un poids maximum autorisé de 3,5 tonnes

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 3 000 euros

Gérance :

Monsieur El Farouk DAOUDOU, demeurant 48 rue Gabriel Frizeau, Bât H1, Porte 1712 33300 BORDEAUX

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance

L22EJ11871

IMMOBILIER NC 16

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €
Siège social : 2 Cours de l'Intendance, 33000 Bordeaux
En cours de constitution

AVIS DE CONSTITUTION

Le 14.12.2022, une société a été constituée dont les caractéristiques sont :

DENOMINATION : Immobilier NC 16

FORME : société par actions simplifiée

CAPITAL : 1000€

SIÈGE : 2 Cours de l'Intendance, 33000 Bordeaux

OBJET : la prise de participation par tous moyens dans toutes les sociétés ou groupements ; la gestion de ces participations ; l'ingénierie financière au profit des dites sociétés ou groupements ; l'étude, la création, la mise en valeur, l'organisation, la réorganisation, l'exploitation, la direction, le financement, le contrôle de toutes affaires ou entreprises commerciales, industrielles, immobilières ou financières ; l'octroi de toutes garanties et tous prêts pour l'accomplissement d'une société ou groupement quelconque ; l'émission d'emprunts obligataires et la constitution de garanties ; toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement ; la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; les prestations de services spécifiques aux sociétés ou groupements auxquels la Société est intéressée dans les domaines administratif, juridique, comptable, financier et immobilier ; et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe

DUREE : 99 ans

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : tout associé peut participer aux assemblées, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par voie électronique, sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote

PRÉSIDENT : Financière Immobilière Bordelaise, société par actions simplifiée au capital de 9.400.000 euros, dont le siège social est sis 2 Cours de l'Intendance, 33000 Bordeaux, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro 410 312 110, représentée par son Président, Monsieur Michel Ohayon,

Immatriculation au RCS de BORDEAUX.

L22EJ11874

MALARD ASSOCIES - VAL DE MARNE
Notaire à La varenne-saint-hilaire (94210)

AVIS DE CONSTITUTION

Acte de Me Yann MALARD, Notaire associé de la SELAS « MALARD ASSOCIES - VAL DE MARNE », titulaire d'un Office Notarial à SAINT-MAUR-DES-FOSSES, quartier de LA VARENNE SAINT-HILAIRE (Val-de-Marne), 22 avenue de Chanzy, du 14/12/2022, contenant CONSTITUTION d'une Société civile dénommée : « Deux Continents ». Siège : Bordeaux (33000), 108 Rue du Grand Maurian. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX. Objet : L'acquisition, la construction, la propriété, la gestion, la conservation et l'exploitation par bail ou autrement, de tous immeubles ou parties d'immeubles, bâtis ou non bâtis, de tous biens et droits représentatifs de tels immeubles ; l'acquisition, la propriété, la gestion, la mutation à titre onéreux, pour son propre compte, de tous instruments financiers, droits sociaux et valeurs mobilières ; et à titre exceptionnel la vente de ces mêmes biens et la constitution sur ceux-ci de sûretés réelles pour autant qu'elles ne portent pas atteinte au caractère civil de la société. Capital social : 1.058.426,00 €. Gérance : La société dénommée « DEAMBROSIS-LARCHER Caroline et Fils », Société civile au capital de 2.800,00 €, dont le siège social est à BAYONNE (64100), Quartier Marracq, 18 avenue Georges Hérelle et immatriculée au RCS de BAYONNE sous le numéro SIREN 791 261 274.

Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts par la collectivité des associés.

POUR AVIS ET MENTION, Maître Yann MALARD

L22EJ11877

VSM
Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 14 rue Beethoven 33185 LE HAILLAN

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LE HAILLAN du 19 décembre 2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : VSM
Siège social : 14 rue Beethoven, 33185 LE HAILLAN

Objet social : L'activité commerciale liée à l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration et la location meublée de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Sylvain BLAQUART, demeurant 13 rue Rosa Bonheur, 33185 LE HAILLAN

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis,
La Gérance

L22EJ11883

ECHOS
JUDICIAIRES - GIRONDINS



FIDUCIAIRE EXPERTS CONSEILS

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 1 décembre 2022, à BORDEAUX.

Dénomination : **OHM Atelier d'architecture.**

Forme : Société par actions simplifiée d'architecture.

Siège social : 32 Place des Martyrs de la Résistance, 33000 Bordeaux.

Objet : l'exercice de la profession d'architecte et d'urbaniste, en particulier la fonction de maître d'œuvre et toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et à l'aménagement de l'espace..

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros divisé en 1000 actions de 1 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : Tout Transfert de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital, que ce soit entre associés ou à des tiers non associés, est soumise à l'agrément préalable pris par décision collective extraordinaire des associés statuant à la majorité des deux tiers des actions composant le capital social (Article 13-4° de la loi sur l'architecture)..

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.

Ont été nommés :

Président : Monsieur Antoine GUTTIEREZ 24 rue du Petit Goave 33000 Bordeaux.

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis.

Le Président

L22EJ11887



Groupes CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupescf.com

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seings privés en date du 19/12/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : LE SENTIER DE LA MIE

Siège social : 6 impasse des Aoubas - 33470 LE TEICH

Objet social : boulangerie, pâtisserie, snacking

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 2 000 euros

Gérance : Monsieur Sébastien CANTALOUBE, demeurant 6 impasse des Aoubas - 33470 LE TEICH

et Madame Stéphanie CANTALOUBE, demeurant 6 impasse des Aoubas - 33470 LE TEICH

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis
La Gérance

L22EJ11893

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **LOUP'IZZA**

FORME : Société par actions simplifiée

SIEGE SOCIAL : 100 Bis Rue de l'Hôpital, 33390 BLAYE

OBJET : - Pizzeria à emporter, sur place et activité annexes

DUREE : 99 ans

CAPITAL : 2000 euros

PRESIDENTE : Madame BEAUSOLEIL Prescillia, 652 Route de Jean Petit, 33620 LARUSCADE

IMMATRICULATION : au RCS de Libourne (33).

Pour avis,

L22EJ11925

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19 décembre 2022, il a été constitué une société par actions simplifiée d'une durée de 99 ans à compter de son immatriculation, ayant pour dénomination **EVIS**, au capital de 1.000 €, dont le siège social est 4 allée des Salamandres - 33170 Gradignan, ayant pour objet :

Toutes activités de marchand de biens, à savoir l'achat de biens immobiliers ou terrains en vue de leur revente,

Toutes actions de promotions immobilières au sens des articles 1831-1 et suivants, Toutes opérations de maîtrise d'œuvre et de construction-vente;

La prise d'intérêt sous quelque forme que ce soit et notamment par souscription ou rachat de toutes valeurs mobilières, actions, obligations, parts ou titres cotés ou non cotés dans toutes sociétés ou entreprises constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielle, commerciale, financières, agricoles, immobilières ou autres;

La gestion de ces participations et intérêts, ainsi que l'organisation, l'animation et la direction de ces sociétés et entreprises ;

Toutes prestations de services, conseils, études en faveur des sociétés ou entreprises, sur les plans administratif, comptable, technique, commerciale, financier ou autres,

Le Président est Monsieur Jean-Jacques Paut-Brissaud et la Directrice Générale est Madame Corinne Paut-Brissaud, tous deux demeurant 4 allée des Salamandres - 33170 Gradignan.

Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de l'assemblée générale statuant à la majorité des associés présents et représentés.

La société sera immatriculée au R.C.S. de Bordeaux.

L22EJ11953



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à FLOIRAC du 15/12/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Sigle : EBF

Dénomination : **ETNA BORDEAUX FRANCE**

Siège : Domaine de la Vigerie route de Branne, 33270 FLOIRAC

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 3 000 euros

Objet : L'importation, l'exportation, la commercialisation de barriques collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Mme Felismina de Fatima GONCALVES, demeurant au Portugal Rua da Industria n°7, 5225-032 PALACOULO

Directeur général : M. José Abilio GONCALVES, demeurant au Portugal Rua das Eiricas, 5225-032 PALACOULO

Directeur Général Délégué : M. Sergio CANGUEIRO GONCALVES demeurant au Portugal Rua das Eiricas s/n, 5225-032 PALACOULO

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

L22EJ11972

SCI DES CEVENNES Société civile immobilière au capital de 1 000 euros
Siège social : 14, chemin du Vieux Puits, 33750 CAMARSAC
AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Camarsac du 13/12/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : **SCI DES CEVENNES**
Siège social : 14, chemin du Vieux Puits, 33750 CAMARSAC
Objet social : l'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Jean-Philippe STROHL, né le 29 avril 1970 à GANGES, demeurant 14, chemin du Vieux Puits 33750 CAMARSAC
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.
Pour avis La Gérance

L22EJ11981

We Rise

AVOCATS D'AFFAIRES

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé

L22EJ12015

Dénomination : **FAZE.**

Forme : Société par actions simplifiée.

Siège social : 251/253 cours Gambetta, 33400 Talence.

Objet : Restauration rapide.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 10000 euros

Cession d'actions et agrément : non.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :

Dans les conditions statutaires et légales.

Ont été nommés :

Président : Monsieur Arnaud FAIVRE 15 cours Aristide Briant 33000 Bordeaux.

Directeur général : Madame Elodie ZONATO 8 rue Queyries 33150 Cenon.

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

L22EJ12005

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 19 décembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : **SCOLEC**

Siège social : 6 allée de Normandie 33600 PESSAC

Objet social : l'acquisition d'un immeuble sis à 8 Basse Combe 33410 Cadillac, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Stéphane OLLIVIER, né le 22 mars 1979 à Bordeaux, demeurant 6 allée de Normandie 33600 PESSAC

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux

Pour avis

La Gérance

L22EJ12010

Aux termes d'un ASSP en date du 16/11/2022, il a été constitué une SELARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **SELARL DU DOCTEUR ROMAIN HUSTACHE-CASTAING**

Objet social : Médecine spécialisée en chirurgie thoracique

Siège social : 33 rue du Docteur Finlay, 33300 BORDEAUX

Capital : 1 000 €

Durée : 50 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Gérance : M. HUSTACHE-CASTAING Romain, demeurant 7 Rue Georges Meles, 33700 MERIGNAC

Pour avis

L22EJ12015

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com



ACTUARIEL EXPERTISE
Société d'expertise comptable
Conseil en création d'entreprises
Lormont - Tél. 05 57 54 49 84
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32
www.actuariel-expertise.com

Aux termes d'un acte sous seing privé à VILLENAVE D'ORNON, en date du 19 DECEMBRE 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière ; Dénomination sociale : CT2M ; Siège social : 6 rue de la Source 33140 VILLENAVE D'ORNON ; Objet social : location, gestion d'immeubles ; Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés ; Capital social : 100 euros ; Gérance : Monsieur Christophe MARCHET, demeurant 6 rue de la Source 33140 VILLENAVE D'ORNON et Madame Tatiana MARCHET, demeurant 6 rue de la Source 33140 VILLENAVE D'ORNON, sont nommés sans limitation de durée. Clauses relatives aux cessions de parts : l'agrément des associés est donné dans la forme et les conditions d'une décision collective extraordinaire ; dispense d'agrément pour cessions entre associés. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

L22EJ12016

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 15/12/2022 à LACANAU, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **ENERJ2 AQUITAINE**

Forme : Société par Actions Simplifiée

Siège : 14 avenue du Lac - 33680 LACANAU

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital : 4 000 Euros

Objet : La pose et la maintenance de tout matériel photovoltaïque, la maintenance de matériels fonctionnant sur la base d'énergie renouvelable.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives et dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

Transmission des actions : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés

Président : Monsieur Laurent JEAN-JEAN demeurant 14 avenue du Lac - 33680 LACANAU

Immatriculation au R.C.S. de BORDEAUX

Pour avis,

Le Président

L22EJ12046

Suivant sous seing privé en date du 15 décembre 2022, a été constituée une S.A.R.L. dénommée :

« **EPICERIE ROUSSELOT** »,

Siège social : ARCACHON (33120), 32 avenue des Abatilles.

Capital : 1.000,00 € divisé en 100 parts sociales de 10,00 € chacune.

Objet social : L'acquisition et l'exploitation d'un fonds de commerce d'alimentation

générale, épicerie, sis à ARCACHON (Gironde) 32 Avenue des Abatilles.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de .

Gérance : M Nicolas ROUSSELOT, et Mme Marie Cécile AUGÉ, dt à LUGOS

(33830), 2 route de Gayac.

Immatriculation au RCS de BORDEAUX

L22EJ12079



CF
Compagnie Fiduciaire
Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupesf.com

AUTOUR DU BATEAU
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 151, rue Eugène FREYS-SINET
33260 LA TESTE DE BUCH
RCS Bordeaux

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LA TESTE DE BUCH du 19/12/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : AUTOUR DU BATEAU

Siège social : 151, rue Eugène FREYS-SINET - 33260 LA TESTE DE BUCH

Objet social : La réparation, la maintenance, la manutention et l'accastillage navale pour tous types de navires ; L'activité de garage, de remisage et d'entreposage de navires ; La location de bateaux à moteur ou à voile, avec ou sans Skipper ou accompagnateur ; L'achat, la vente, l'import et l'export de bateaux ; La vente et la location de tous accessoires, matériel ou objets se rapportant à l'activité nautique ; L'organisation et la réception de tout évènement ; Achat et vente de tous objets, souvenirs, livres, produits régionaux ou de l'artisanat ; Vente et achat d'espaces publicitaires ; Toutes prestations de conseils et de formations en lien avec les activités nautiques ; notamment la dispense de cours de voiles, l'initiation à la navigation maritime et l'apprentissage pour le pilotage de navires ; L'apport d'affaires.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Gaëtan RENARD demeurant 5, avenue Montaigne - 33260 LA TESTE DE BUCH

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux

Pour avis
La Gérance

L22EJ12085

LEXCO

SOCIÉTÉ D'AVOCATS

81 rue hoché 33200 BORDEAUX

Mac Clure
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 €
Siège social : 1 Lieu-Dit Robin - Route Aliénor d'Aquitaine
33350 BELVES DE CASTILLON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BELVES DE CASTILLON du 19/12/2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée à associé unique

Dénomination : Mac Clure

Siège : 1 Lieu-Dit Robin Route Aliénor d'Aquitaine - 33350 BELVES DE CASTILLON

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 1 000 euros

Objet : la prise de participations ou d'intérêts, directement ou indirectement, par voie d'acquisition de parts sociales ou d'actions, souscription, apport ou autre-

ment, dans toutes sociétés ou entreprises, commerciales, agricoles, artisanales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, françaises ou étrangères, créées ou à créer ; la conservation, l'administration, la gestion, la cession ou l'apport de ces participations ainsi que de tous portefeuilles d'actions, de parts sociales, ou d'obligations ; la détermination de la politique générale du groupe constitué de la Société et de ses filiales, la définition de l'orientation stratégique des activités du groupe, et le contrôle des filiales, directes et indirectes, notamment en qualité de mandataire social ; la prestation, à ses filiales directes et indirectes, de tous services généraux en matière de gestion administrative, financière, fiscale, sociale, comptable, commerciale, logistique, immobilier

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : En cas de pluralité d'associés, la cession ou la transmission de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers, y compris le conjoint, l'ascendant, le descendant ou héritiers d'un associé, ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Jan THIENPONT, né le 29 octobre 1978 à STRASBOURG (67), de nationalité française, demeurant 1 Lieu-Dit Robin - Route Aliénor d'Aquitaine 33350 BELVES DE CASTILLON,

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE.

POUR AVIS
Le Président

L22EJ12089

Avis est donné de la constitution par acte sous seing privé du 16 décembre 2022 de la société :

Dénomination : **DIGITAL SITUATION**

Forme et capital : société par actions simplifiée au capital de 200 €

Siège social : 9, Rue de Condé à BORDEAUX (33000)

Objet : prestation de services administratifs et commerciaux

Durée : 99 ans

Président : Madame Sylvie BANASSAT épouse COUTARD demeurant 16, Avenue François Mitterrand à MERIGNAC (33700)

Agrément : toute forme de cession d'action est soumise à l'agrément préalable de la société

La Société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX

Pour avis le Président

L22EJ12090



OMP

SELARL LAURE MONGE ET AUDREY PILLOUX
Notaires, Associés

Le 20 décembre 2022, il a été constituée une société à responsabilité limitée dénommée « **EFFICI'UP BASSIN D'ARCACHON** », société commerciale, dont le capital social est de 5000,00 euros, et dont le siège est à ARCACHON (33120), 54 Cours Héricart de Thury, aux termes des statuts sous seing privé. Sa durée est de 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX. L'objet social est l'exercice de la profession d'expert-comptable dès son inscription à l'Ordre des experts-comptables, toutes opérations qui s'y rapportent et qui sont compatibles dans les conditions fixées par les textes législatifs et réglementaires et la détention de participations dans des entreprises de toute nature sous le contrôle du conseil régional de l'Ordre. Le gérant est Coralie GAUTHIER dt à AUBIERE (63170) 29 rue de Verdun. Toutes les cessions de parts sont soumises à agrément préalable des associés. Pour avis et mention.

L22EJ12108



LABATTUT & ASSOCIÉS

Société d'avocats

15 rue Colbert 33000

Bordeaux

Tel : 05 47 74 54 20

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société par actions simplifiée **BOMBANCE** - Capital social : 50 000 € - Siège social : 61 Place des MARTYRS DE LA RESISTANCE - 33000 BORDEAUX - Durée : 99 ans - Objet social : Prise de participation dans le capital social de toutes sociétés ou entreprises ; gestion de ses titres, contrôle et animation des sociétés filiales, alliées ou du même groupe ; toutes prestations de services notamment au profit de ses filiales ; toutes activités de restauration ; acquisition exploitation d'immeubles ; toutes opérations pouvant se rattacher à l'objet social - Assemblée : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par mandataire ; chaque action donne droit à une voix ; le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent - Transmission des actions : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant selon les règles définies au Titre IV des statuts - Président : Société HARVEY (SAS au capital de 238 096 € - siège social : 61 Place des MARTYRS DE LA RESISTANCE - 33000 BORDEAUX - RCS BORDEAUX n°827 654 930) - Directeur Général : Société XL INVEST (SARL au capital de 150 000 € - siège social : 4, Rue de TOULON 33000 BORDEAUX - RCS BORDEAUX n°511 139 172.)

La société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

Pour avis.

L22EJ12138



CF
Compagnie Fiduciaire
Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupesf.com

L'EPI CERISE
Société par actions simplifiée à associé unique
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 895 Avenue de Toulouse, 33140 CADAUJAC

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 20/12/2022 à CADAUJAC, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : L'EPI CERISE

Siège : 895 Avenue de Toulouse, 33140 CADAUJAC

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : La vente de fruits, légumes, fromages, vins et épicerie fine en magasin ; le commerce de détail de fruits et légumes sur les marchés (vente ambulante) ; la négoce et la livraison de fruits, légumes, fleurs coupées, épices, produits d'épicerie fine auprès des particuliers et professionnels ; le commerce de gros de fruits et légumes frais, de fruits et légumes préparés (4ème et 5ème gamme) ;

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : La Société STOP FRUITS 33 , Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 63 000,00 euros, dont le siège social est 440 Chemin de Seignan Nord, 33240 SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 803 068 139 RCS BORDEAUX, représentée par Monsieur Cédric DANIEL, Gérant.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

L22EJ12145

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte du 20 décembre 2022 a été constituée une société par actions simplifiée dont les caractéristiques suivent :

Dénomination : **MYRMINKI**

Forme : Société par actions simplifiée

Capital : 10 000 € divisé en 1 000 actions de 10 €.

Siège social : Talence (Gironde) 210 Avenue Mission Haut Brion

Objet social : Acquisition, construction, valorisation, gestion, location et cession de biens immobiliers, mobiliers, biens incorporels et de marques ou brevets, le conseil en matière immobilière et de gestion d'entreprises.

Durée : 99 années à dater de son immatriculation

Président : a été désigné président pour une durée indéterminée Monsieur Pascal BERTRAND, président, demeurant à Bordeaux (33200) 25 rue de tresses

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis, le président

L22EJ12160



AVIS DE CONSTITUTION : L'ATELIER

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 9 décembre 2022, à LESPARRÉ MEDOC.

Dénomination : **L'ATELIER**.

Forme : Entreprise Unipersonnelle à

Responsabilité Limitée.

Siège social : 47 RUE JEAN JACQUES ROUSSEAU, 33340 Lesparre Medoc.

Objet : Vente au détail de biens d'équipements de la maison, articles de décoration, meubles, Vente au détail de tout bien non alimentaire, notamment textile et prêt à porter, accessoires, maroquinerie, Achat et vente d'objets mobiliers d'occasion, « relooking » de meubles.

Durée de la société : 99 années(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Gérant : Madame MARINE TRUT, demeurant 22 RUE D'ITALIE, 33780 Soulac sur Mer

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis,

L22EJ12174



Groupes CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupescf.com

GARAGE TISON
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 41 rue Frédéric Sauvage
33260 LA TESTE DE BUCH
RCS Bordeaux

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LA TESTE DE BUCH du 19/12/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : **GARAGE TISON**

Siège social : 41 rue Frédéric Sauvage - 33260 LA TESTE DE BUCH

Objet social : Entretien et réparation de véhicules automobiles et de tous vé-

hicules terrestres à moteur ; L'achat, la vente, l'import et l'export de tous véhicules terrestres à moteur et notamment de véhicules d'occasion ; Achat, vente, négoce, commerce de détail, location, import et export de tous accessoires, équipements, pièces détachées, consommables et produits d'entretien se rapportant notamment à ces activités ; Apport d'affaires.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Mathieu TISON, demeurant 1 ter rue Auguste Lalesque - 33260 LA TESTE DE BUCH, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis
La Gérance

L22EJ12196



Expertise comptable
Fiscalité - Evaluation - Transmission
379 avenue de Verdun 33700 Mérignac
88 avenue Charles de Gaulle
33260 La Teste de Buch

LJHH Family
SAS au capital de 10 000 euros
Siège social : 22 rue Borie
33300 BORDEAUX

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 20 décembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : **LJHH Family**
Siège : 22 rue Borie, 33300 BORDEAUX

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 10 000 euros
Objet : l'activité de marchand de biens immobiliers ; l'acquisition et la gestion de tous biens immobiliers.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Hervé TOSCANO, demeurant 14 allée des Mimosas, 33120 ARCAHON.

Directeurs généraux : Monsieur Hugo TOSCANO, demeurant 231 A, avenue du Taillan, 33320 EYSINES, et Madame Julia TOSCANO, demeurant 14 allée des Mimosas, 33120 ARCAHON.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS,
Le Président.

L22EJ12200



FIDUCIAIRE EXPERTS CONSEILS

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 20 décembre 2022, à CESTAS.

Dénomination : **AUTREMAN HOLDING**.

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Siège social : 7 chemin Victor Baltard, 33610 Cestas.

Objet : la propriété, l'acquisition, la souscription, la détention et la gestion de valeurs mobilières et de tous autres instruments financiers, les prestations de services en tous genres pour les filiales, la participation active à la conduite de la politique du groupe constitué avec les filiales.

Durée de la société : 99 années(s).

Capital social fixe : 1000 euros divisé en 1000 actions de 1 euro chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, la cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des tiers non associés, quel que soit leur degré de parenté avec l'associé cédant, est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés..

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Dans les conditions statutaires et légales. Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.

Ont été nommés :

Président : Monsieur Laurent OUILLET
7 chemin Victor Baltard 33610 Cestas.

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis,

le Président

L22EJ12224

LA FAMILLE PEDROSA

Société civile
au capital de 500 euros
Siège social : 58 T AVENUE DE GRANDJEAN, 33440 AMBARES ET LAGRAVE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 20/12/2022 à AMBARES, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : **LA FAMILLE PEDROSA**

Siège social : 58 T AVENUE DE GRANDJEAN, 33440 AMBARES ET LAGRAVE

Objet social : - l'acquisition de biens mobiliers ou immobiliers, terrain ou bâtiment, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,

Durée de la Société : 99 ans

Capital social : 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Jean Rémi PEDROSA, demeurant 58 T AVENUE DE GRANDJEAN 33440 AMBARES ET LAGRAVE

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance

L22EJ12225

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à BORDEAUX du 19 décembre 2022, il a été instituée une Société Civile présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE :

SCI ZASSA

CAPITAL : 1.000 €

SIEGE SOCIAL : 11B rue de Samba - 33380 MIOS

OBJET : acquisition et gestion d'immeubles et de bien immobilier

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

GERANCE : La Gérance est assurée par Monsieur Zakaria EDDAMI né le 13 janvier 1982 à Bordeaux, de nationalité française, demeurant 11B rue de Samba - 33380 MIOS

La Société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX,

Pour avis,

L22EJ12227

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à BORDEAUX du 19 décembre 2022, il a été instituée une Société Civile présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE : **SCI MEYRIGNAC**

CAPITAL : 1.000 €

SIEGE SOCIAL : 10 Allée Jean Gabin - 33600 PESSAC

OBJET : acquisition et gestion d'immeubles et de bien immobilier

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

GERANCE : La Gérance est assurée par Monsieur Jérémy MEYRIGNAC né le 23 mars 1983 à Bordeaux, de nationalité française, demeurant 10 Allée Jean Gabin - 33600 PESSAC

La Société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX,

Pour avis,

L22EJ12233



ACTUARIEL EXPERTISE
Société d'expertise comptable
Conseil en création d'entreprises
Lomont - Tél. 05 57 54 49 84
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32
www.actuariel-expertise.com

Avis est donné de la constitution en date du 19 DECEMBRE 2022 de la Société à Responsabilité Limitée UNIVERS BEAUTE au capital de 1000 euros. Siège social : 162 Avenue de Paris 33620 CAVIGNAC. Objet : INSTITUT DE BEAUTE BIEN ETRE. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE. Gérant : Madame Christelle TOME, demeurant au 73 bis rue du Vieux Bourg 33240 GAURIAGUET, nommée pour une durée illimitée.

L22EJ12243

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à BORDEAUX du 19 décembre 2022, il a été instituée une Société Civile présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE : **SCI IMA**

CAPITAL : 1.000 €

SIEGE SOCIAL : 3 Chemin de la Sangalète - 33610 CESTAS

OBJET : acquisition et gestion d'immeubles et de bien immobilier

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

GERANCE : La Gérance est assurée par Monsieur Jean-Philippe JOHANNESÉN, né le 8 juillet 1985 à BORDEAUX, de nationalité française, demeurant 3 Chemin de la Sangalète - 33610 CESTAS

La Société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX,

Pour avis,

L22EJ12260

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à BORDEAUX du 20/12/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile de construction vente.
Dénomination sociale : ARGENTEUIL MARCEL LOFFEL.
Siège social : 7 rue Crozilhac, 33000 BORDEAUX.

Objet social : L'acquisition d'un ou plusieurs terrains ainsi que tous immeubles et droits susceptibles de constituer des accessoires ou annexes du ou des terrains sis à ARGENTEUIL (95100) 39 rue Anatole Lucas ; Démolition, aménagement et construction sur ce ou ces terrains, de l'immeuble ou des immeubles qui suivent : Réalisation d'un ensemble immobilier à usage d'habitation; La vente de l'immeuble ou des immeubles construits à tous tiers, sous quelque forme que ce soit, en totalité ou par fractions ; L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts et constitution des garanties y relatives.

Capital : 1 000 apport en numéraire.
Gérance : SAS IDEAL GROUPE, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n°532.657.491, domiciliée à BORDEAUX (33000) 7 rue Crozilhac,

Clauses relatives aux cessions de parts : toute cession ne peut être effectuée qu'avec un agrément donné par les associés ou par la gérance

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX.

L22EJ12284

MODIFICATIONS



Par AGO du 04/10/22, les associés de la société DEWITTE, SAS, au capital de 208 000 €, sise 26 Av Gustave Eiffel BP 322 33695 MERIGNAC, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n° 452186539, ont décidé de nommer en qualité de **Président** M. Edouard DEWITTE, demeurant 162 Avenue de la Paillière 33600 PES-SAC en remplacement de M. Mérédith DEWITTE, démissionnaire. Les associés ont également décidé de nommer en qualité de **Directeur Général** M. Mérédith DEWITTE demeurant 59 Rue Minvielle 33000 BORDEAUX en remplacement de M. Edouard DEWITTE, démissionnaire. Pour avis. Le Président.

L22EJ03564

ECHOS
JUDICIAIRES - GIRONDINS

POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com



Par AGE du 01/09/21, les associés de la société **ATKA**, SARL au capital de 7 622,45 €, sise 14 rue du Palais Gallien 33000 BORDEAUX, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n° 398 419 200, ont décidé de nommer à compter du 01/09/21 en qualité de gérante Madame Fatna ASSAADI, demeurant 54 rue David Johnston 33000 BORDEAUX en remplacement de Monsieur Lahcen ASSAADI, décédé. L'article 11 des statuts sera mis à jour en conséquence. Pour avis. La Gérance.

L22EJ04624

VAPOCLOPE
SARL au capital de 1000 €
2 rue des Arrestieux 33610 CESTAS
RCS BORDEAUX 751 462 367

DÉMISSION CO-GÉRANT

Aux termes de l'AGE du 02/11/2022, Monsieur Vincent SCHULTZ, a démissionné de ses fonctions de co-gérant en date du 04/10/2022. Seul Monsieur Yann WILPOTTE reste gérant.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.
Pour avis

L22EJ06662

LBI, Société par actions simplifiée au capital de 1000€, Siège social : 1 Allée Sauvignon 33160 SAINT-AUBIN-DE-MEDOC 898 012 927 RCS BORDEAUX aux termes d'un PV d'AGM du 01/10/2022, il résulte : - que Mme. Emmanuelle NICOLEAU a démissionné de ses fonctions de Directrice Générale; - que Mme. Emmanuelle NICOLEAU, demeurant 1 Allée Sauvignon 33160 SAINT-AUBIN-DE-MEDOC a été nommé Présidente à compter du 01/10/2022, en remplacement de M. Benjamin HOURCOURIGARAY, démissionnaire à compter du 01/10/2022. Mention au RCS de BORDEAUX.

L22EJ06866



XXBS
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 54 rue de la Croix de Seguey, 33000 BORDEAUX
452 326 374 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'une décision en date du 10/11/2022, l'AGE a pris acte de la démission de Monsieur Neil NARBONNE de ses fonctions de Directeur Général et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement ; en conséquence l'article 16 des statuts est modifié.

L22EJ06999

SCI DU LUNDI
Société civile immobilière au capital de 500 euros
Siège social : 54 Rue Croix de Seguey 33000 BORDEAUX
802 975 557 RCS BORDEAUX

AVIS DE REMPLACEMENT DU GÉRANT

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 10/11/2022 : Eric SOUBESE, demeurant 54 rue Croix de Seguey 33000 BORDEAUX, a été nommé en qualité de gérant pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Neil NARBONNE.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

L22EJ07069

JMOX, SAS au capital de 1000 euros, Siège social : 24 Avenue Descartes Althiga 33160 SAINT-MEDARD-EN-JALLES, 903 603 702 RCS BORDEAUX. Aux termes des décisions de l'associé unique du 01/11/2022, il résulte qu'à compter du 01/11/2022, - le siège social a été transféré au 2 Impasse des Mûriers 33700 MERIGNAC ; - Mme. Sylvie MANOUX demeurant 21 Avenue du Colonel Bourgoin - Résidence Maria Callas - 33127 MARTIGNAS-SUR-JALLE à été nommée Directrice Générale. Modification des statuts en conséquence. Mention au RCS de BORDEAUX.

L22EJ08426



EL BERRETIN
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social : 25 Rue Rode, 33000 BORDEAUX
877 554 519 RCS BORDEAUX

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

Par décision de l'associée unique en date du 19 12 2022, RCP HOLDING, SARL au capital de 1 226 000 euros, siège social 11 rue du Commandant Charcot, 33520 BRUGES, RCS BORDEAUX N° 839 020 922, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Hugo NAON, demeurant 11 rue du Commandant Charcot, 33520 BRUGES, démissionnaire, à cette date.

L'article 12.1 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de Monsieur Hugo NAON a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer.

L22EJ08498

SBE, SASU au capital de 3000€, 17 Avenue des Ecoles - Pôle Santé de Tresse 33370 TRESSES, 837 932 078 RCS BORDEAUX. D'un PV des décisions de l'associée unique du 15/04/2022 : - l'objet social a été étendu aux activités suivantes : Prestations esthétiques (tatouage, maquillage permanent) ; - le siège social a été transféré au 7 rue Max Linder 33450 ST LOUBES à compter du 15/04/2022. Modification des statuts en conséquence. Mention au RCS de BORDEAUX.

L22EJ08614

SCI DES SAVEURS

Société civile immobilière au capital de 500 euros
Siège social : 53 Rue Louis Blériot 24660 COULOUNIEUX CHAMIERES
813 963 196 RCS PERIGUEUX

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes d'une délibération du 10/11/2022, l'AGE a décidé de transférer, à compter de cette même date, le siège social du 53 Rue Louis Blériot, 24660 COULOUNIEUX CHAMIERES au 111 avenue Jean Mermoz, 33320 EYSINES et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société qui est immatriculée au RCS de PERIGUEUX sous le n° 813 963 196 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de BORDEAUX.

Objet social : l'acquisition de tous immeubles, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement d'immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée : 99 ans à compter du 07/10/2015.

Capital social : 500 euros (apports en numéraire).

Pour avis

La Gérance

L22EJ08623



Aux termes des décisions du Président du 28/11/2022 de la société MONSIEUR TSHIRT, SAS au capital de 5.595€, ayant son siège social 8-10, rue Cantelaudette 33310 Lormont, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n°792 414 542, statuant sur autorisation de l'assemblée générale mixte du 28/06/2019, il a été constaté une augmentation de capital d'un montant de 16€, prélevé sur les réserves disponibles de la Société et résultant de l'attribution définitive de 16 actions gratuites nouvelles à des bénéficiaires telle que déterminée par décisions du Président du 28/06/2019, et ce, conformément aux dispositions de l'article L.225-197-1 du Code de commerce. En conséquence, le nouveau capital social a été porté à un montant de 5.611€ divisé en 5.611 actions d'une valeur nominale de 1€. L'article 6 des statuts a été modifié en ce sens. L'inscription modificative sera portée au RCS de Bordeaux. Pour avis,

L22EJ10084

24H/24H

PUBLICATION DE VOTRE ANNONCE LÉGALE EN LIGNE VIA NOTRE PLATEFORME INTERNET



Société d'Expertise Comptable
Andernos - Cenon - Langon
Mérignac - Portets
www.a3caudit.com

CEGIM

SARL transformée en SAS
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 38, rue Huguerie
33000 BORDEAUX
347 603 391 RCS BORDEAUX

MODIFICATIONS

Aux termes de décisions constatées dans un PV en date du 9 décembre 2022, l'associée unique a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet et son siège demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 7 622,45 euros.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par M. Xavier PEYRELADE.

Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par son Président, M. Xavier PEYRELADE demeurant 9 Cours du Chapeau Rouge 33000 BORDEAUX.

Il a été décidé de modifier les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social et de proroger de 49 années la durée de la Société, soit jusqu'au 10 août 2087, et de procéder aux modifications statutaires corrélatives.

Pour avis La Gérance

L22EJ10545



Société d'Expertise Comptable
Andernos - Cenon - Langon
Mérignac - Portets
www.a3caudit.com

LES 3C

SAS au capital de 45 000 €
Siège social : 29 RUE ESPRIT DES LOIS,
33000 BORDEAUX
814 393 013 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération de l'AGO en date du 30/06/2022 il résulte que les mandats de la société AAEC ARCUSET-AUDIT-CONSEIL EXPERTISE COMPTABLE, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Bertrand GUILLAUME, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

L22EJ10549

ABONNEZ-VOUS !



Société d'Expertise Comptable
PESSAC
www.erecaplurriel.fr

TERALUNA

Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions
simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 Rue des Tulipes 33320
Eysines
520 930 074 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFORMATION

Par décisions constatées dans un procès-verbal en date du 19-12-2022, l'associée unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 euros.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Madame Annie Fortin,

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société reste dirigée par Madame Annie Fortin, demeurant 1 Rue des Tulipes, 33320 Eysines, Présidente de la Société.

L22EJ10886



Paquier & associés
EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

Par DAU du 21/11/22, l'associée unique de la société **AGENCE DE GESTION IMMOBILIERE**, SASU au capital de 6000 € sise 21 Av du Général Leclerc 33110 LE BOUSCAT, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n° 752 326 264 RCS BORDEAUX a décidé de transférer le siège social au 493 route du Médoc 33520 BRUGES à compter du 01/12/22 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis. Le Président.

L22EJ10926



Paquier & associés
EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

Par DAU du 21/11/22, l'associé unique de la société AG IMMO HOLDING, SASU,

au capital de 150 000 €, sise 21 Av du Général Leclerc 33110 LE BOUSCAT, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n°913 411 914 a décidé de transférer le siège social au 493 route du Médoc 33520 BRUGES à compter du 01/12/22 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis. Le Président.

L22EJ10934



Groupes CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagniefiduciaire.com
contact@groupescf.com

AGENCE BATI FEU SUD

Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : Lotissement 6 Avenue du Périgord, 33370 POMPIGNAC
423 518 935 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 02/12/2022, l'associé unique a nommé Monsieur Thomas SCHWOB, demeurant 9 AVENUE DE TETCHENY - MAISON N°17, 33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX en qualité de Directeur Général.

L22EJ11092

LAMARTINE J.P.R

Société civile transformée en SARL
au capital de 1 500 euros
Siège social : 12 Corniches des Greens
33680 LACANAU
483.290.490 RCS BORDEAUX

Par décision de l'AGE du 21/11/2022, il a été décidé de transformer la société en SARL, à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau. La dénomination de la société, son siège, son capital, sa durée et la date de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

De modifier l'objet social comme suit : la location meublée et la gestion de tous biens immobiliers et mobiliers ; l'acquisition, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration, l'exploitation par bail ou autrement, ainsi que la gestion sous toutes ses formes de tous biens et droits immobiliers ; l'acquisition de meubles, équipements et aménagements destinés à équiper les biens immobiliers ; Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet et susceptibles d'en favoriser le développement.

De modifier la gérance comme suit : M. Jean-Paul ROUMAT et Mme. Marie Françoise ROUMAT demeurant 12 Orée des Greens à LACANAU OCEAN (33680), anciens gérants sont remplacés par M. Jean-Charles ROUMAT, nouveau gérant, demeurant 5 rue Hannapier à BORDEAUX (33200).

Les statuts ont été modifiés en conséquence. Modification sera faite au RCS de BORDEAUX.

L22EJ11179



Paquier & associés
EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

Par DAU du 17/11/22, l'associée unique de la société **SUCCESS STUDIES**, SARL au capital de 1000€, sise 57 Bis Cours Louis Blanc 33110 LE BOUSCAT, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n° 905354924 a décidé à compter du 17/11/22 la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée, sans création d'un être moral nouveau et

a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. Le siège, la durée et les dates d'ouverture et de clôture de l'exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 1000€. La dénomination est remplacée par **GO SUCCESS**. L'objet social est modifié, la société exerce les activités de conseil et coaching individuels et professionnels, bilan de compétences, de carrière, VAE, conseil en évolution professionnelle. Le conseil, coaching d'orientation scolaire, préparation aux examens, mentorat, soutien scolaire à domicile. Opérations de formation destinées aux entreprises, administrations, personnes morales publiques ou privées, physiques ou morales, à des particuliers, sous toutes ses formes et sur tous supports. L'organisation de rencontres consacrées à la formation et l'animation de groupes de formation, l'organisation de réunions d'informations. La constitution et le développement de réseaux de franchise, études et conseil en matière de réseaux de franchise. Sous son ancienne forme la société était gérée par Mme Marie-Sophie GAUTHIER. Sous sa nouvelle forme, la Société est dirigée par la société SPRING, SAS au capital de 1000€, sise 57B Cours Louis Blanc 33110 LE BOUSCAT, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 910040161, représentée par son Président, M. Arnaud GAUTHIER.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Pour avis. La Gérance.

L22EJ11205



LACANAU TELECOM

SAS au capital de 1 000 euros
Siège social : Lieu-Dit Le Basta
Route de Brach
33680 LACANAU
878.923.291 RCS BORDEAUX

Le 13 décembre 2022, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS

Le Président

L22EJ11212

FORELITE S.A.

Société anonyme au capital de 762 250 €
porté à 1 367 171,60 €
Siège social :
80 route de Carcans
33480 MOULIS EN MEDOC
RCS Bordeaux B 348 861 683

En l'application d'une délibération du conseil d'administration du 14 avril 2022, et en vertu d'une autorisation accordée par une assemblée générale extraordinaire réunie le 6 octobre 2022, les actionnaires de la société anonyme FORELITE ont été sollicités pour souscrire une augmentation de capital de 604 921,60 € par l'émission de 3 968 actions de 152,45 € chacune à libérer intégralement lors de la souscription, lesdites actions étant entièrement assimilées aux actions anciennes et portant jouissance à compter de la date de réalisation de l'augmentation de capital.

Du procès-verbal des décisions de la présidente du 24/11/2022, il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 604 921,60 € par émission de 3 968 actions nouvelles de numéraire, et porté de 762 250 € à 1 367 171,60 €.

En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

Nouvelle mention : Le capital social est de 1 367 171,60 €. Il est divisé en 8 968 actions d'une valeur de 152,45 € chacune, toutes de même rang, numérotées de 1 à 8 968 et attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs et de cessions auxquelles ils ont procédé.

Mention sera faite au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux.

Pour avis, le représentant légal.

L22EJ11245



SUD-OUEST EXPERTS CONSEILS

Dénomination :

LAGARDE INGENIERIE ET SERVICES.

Siège : LIS.
Forme : EURL.

Capital social : 100 euros.
Siège social : 105 bis lieudit l'Ormeriaie,
33920 SAINT-VIVIEN-DE-BLAYE.
851400978 RCS de Libourne.

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 14 décembre 2022, l'associé unique a décidé, à compter du 14 décembre 2022, de transférer le siège social à 67 lieudit Le Bois, 33920 St Vivien de Blaye.

L'article 4 des statuts est modifié.

Mention sera portée au RCS de Libourne.

L22EJ11254

SCP Dominique CINTAS & Delphine DETRIEUX

Notaires associées à LA REOLE (33190)

34 rue Gambetta

SARL BOTTECHIA PARCS ET JARDINS

au capital de 7000 euros,
Siège social : 2 Menaud - 33580 LE PUY
RCS BORDEAUX : 499480671

CHANGEMENT DE GÉRANT

Aux termes d'un acte reçu par Me Paul CINTAS, notaire à LA REOLE en date du 14/12/2022, Monsieur Joachim BOTTECHIA demeurant à LE PUY, 6 lieudit Bouzon a été nommé gérant de la société en remplacement de M. Serge BOTTECHIA, et ce, à compter du 14/12/2022

Pour avis,

Le notaire,

L22EJ11272

10H11 Société par actions simplifiée
Au capital de 5 700 euros Siège social : Digital Village 88 rue Judaïque 33000 BORDEAUX 531 294 296 RCS BORDEAUX Aux termes d'un acte unanime en date du 27 septembre 2022, les associés ont pris acte de la démission de la société MAYVILLE ROAD INVESTING de ses fonctions de Directeur Général, sans remplacement. Aux termes des décisions du Président en date du 25 octobre 2022, il résulte que le capital social a été réduit de 600 euros pour être ramené à 5 100 euros, par rachat puis annulation d'actions. Cette réduction n'est pas motivée par des pertes. L'article 8 «Capital social» des statuts a été modifié en conséquence. • Ancienne mention Capital : 5 700 euros. • Nouvelle mention Capital : 5 100 euros. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX Pour avis, Le Président

L22EJ11288



149 av de la marne
33700 Mérignac
Tél : 05 57 85 59 10

DOMAINE BRANDA
SCI au capital de de 80 000 euros
Siège social : Lieu dit Branda
33880 CAMBES
RCS BORDEAUX 521 621 193

L'AGE du 10/12/2022 :

- a décidé à compter du 10/12/2022 de diminuer le capital social de 70 000 euros par voie de réduction du nominal, de rachat et d'annulation de parts sociales en le portant de 80 000 euros à 10 000 euros ;

- a constaté la cessation des fonctions de cogérante de Madame Monica FERAZ RIBAS.
L'article 7 - capital social a été modifié en conséquence.
Modification au RCS de BORDEAUX

L22EJ11293



Stéphane D'OLIVEIRA
159 Avenue de la Marne
33 700 MERIGNAC
Tel : 05 56 52 64 34

NPH SOLUTIONS

S.A.R.L. au capital de 2 000,00 Euros
Siège social : 1 cité des girondins
33110 LE BOUSCAT
R.C.S. BORDEAUX : 529 087 413

AVIS DE TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes d'une délibération en date du 14/12/2022, les associés de la société NPH SOLUTIONS, ont décidé de transférer le siège social au 2 rue Eugène Dupin 47700 CASTELJALOUX.

L'article 4 des statuts a été corrélativement modifié.

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

Pour avis

L22EJ11295



FIDUCIAL SOFIRAL
Rue du Cardinal Richaud
33000 Bordeaux

LE TEMPS DES CERISES

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
porté à 300 000 euros
Siège social : 9 Avenue de l'Europe
33680 LACANAU OCEAN
521 705 566 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 14/12/2022 a décidé d'augmenter le capital social de 299 000 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à mille euros (1 000 €)

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à trois cent mille euros (300 000 €)

Pour avis, la Gérance

L22EJ11296



149 av de la marne
33700 Mérignac
Tél : 05 57 85 59 10

DOMAINE BRANDA
SCI au capital de de 10 000 euros
Siège social : Lieu dit Branda
33880 CAMBES
RCS BORDEAUX 521 621 193

L'AGE du 10/12/2022 a décidé à compter du 10/12/2022 d'augmenter le capital social de 4 300 euros par apport en numéraire et création de parts nouvelles en le portant de 10 000 euros à 14 300 euros. Les articles 6 & 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Modification au RCS de BORDEAUX

L22EJ11299



SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
MOYAERT BARALE ET ASSOCIÉS
Société d'Avocats
27 Cours Evrard de Fayolle
33000 BORDEAUX
Tel. 05 56 01 99 77

SCCV MAZARIN

Société civile de construction vente
au capital de 1 000 euros
Siège social :
137 rue Achard, 33300 BORDEAUX
(ancien siège)
518 302 534 RCS BORDEAUX

Aux termes d'un procès-verbal de décisions de la gérance en date du 30/06/2022 et d'un procès-verbal de décisions de l'associé unique en date du 30/06/2022, il a été décidé de transférer le siège social du 137 rue Achard, 33300 BORDEAUX au 2 rue de l'Hermite, zone Technobruages, 33520 BRUGES, à compter du 30/06/2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance

L22EJ11315

MONNES ENERGIES

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 €
Siège social :
213 Cours Victor Hugo 33130 BÈGLES
487 718 710 R.C.S. Bordeaux

Suivant procès-verbal en date du 12 décembre 2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social, à compter du 1^{er} janvier 2023 à l'adresse suivante : 16 Boulevard Montmartre 75009 PARIS.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Mention en sera faite au RCS de Bordeaux.

L'associé unique.

L22EJ11338

SAINTE HELENE ENERGIES

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 €
Siège social :
213 Cours Victor Hugo 33130 BÈGLES
524 099 827 R.C.S. Bordeaux

Suivant procès-verbal en date du 12 décembre 2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social, à compter du 1^{er} janvier 2023 à l'adresse suivante : 16 Boulevard Montmartre 75009 PARIS.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Mention en sera faite au RCS de Bordeaux.

L'associé unique.

L22EJ11339

NEULLY SAINT FRONT ENERGIES

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 37.000 €
Siège social :
213 Cours Victor Hugo 33130 BÈGLES
489 480 053 R.C.S. Bordeaux

Suivant procès-verbal en date du 12 décembre 2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social, à compter du 1^{er} janvier 2023 à l'adresse suivante : 16 Boulevard Montmartre 75009 PARIS.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Mention en sera faite au RCS de Bordeaux.

L'associé unique.

L22EJ11341



Stéphane D'OLIVEIRA
159 Avenue de la Marne
33 700 MERIGNAC
Tel : 05 56 52 64 34

ADMH

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1 000 Euros
Siège social : 73 rue Mozart
33100 BORDEAUX
RCS BORDEAUX : 884 340 464

Les associés réunis en Assemblée Générale Mixte en date du 14 décembre 2022 statuant dans le cadre des dispositions de l'article L 227-1, al.3 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Pour avis

L22EJ11342



FIDUCIARE EXPERTS CONSEILS

VITOMA

Société civile
au capital de 1 534 320 euros
En cours de transfert de siège social
837.669.795 RCS BORDEAUX

Le 14 décembre 2022, les associés ont décidé de transférer le siège social du 38 rue du Tronquet, 33140 VILLENAVE D'ORNON au 80 rue de la Porte Dijeaux 33000 BORDEAUX à compter du même jour.

Pour avis

La Gérance

L22EJ11343

CAJEOCEAN

S.A.R.L.
au capital de 5 000,00 Euros
Siège social :
42 Rue Jean Jacques Rousseau
33340 LESPARRÉ-MEDOC
R.C.S : 827 675 364

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 11 Décembre 2022, il résulte que le siège social a été transféré à compter du 30/10/2022, du 42 Rue Jean Jacques Rousseau à LESPARRÉ-MEDOC (33340) au 8 Bis Avenue du Lac à HOURTIN (33990).

En conséquence, l'article 4 des statuts est modifié comme suit :

Ancienne mention :

Le siège social est fixé 42, Rue Jean-Jacques Rousseau à LESPARRÉ-MEDOC (33340).

Nouvelle mention :

Le siège social est fixé 8 Bis Avenue du Lac à HOURTIN (33990).

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

Pour avis, La Gérance.

L22EJ11351



SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com



MULTISCORE

SARL au capital de 69 479,39 euros
Siège social : 113 boulevard Antoine
Gauthier 33000 BORDEAUX
313.525.248 RCS BORDEAUX

Le 14 décembre 2022 l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 1 130 520,61 euros pour le porter de 69 479,39 euros à 1 200 000 euros par prélèvement sur le poste «autres réserves».

Pour avis

La gérance

L22EJ11353

FIDAL

AVOCATS

19, avenue du Président
John Fitzgerald Kennedy - B.P. 50
33695 MERIGNAC CEDEX

Château BRILLETTE
Société à responsabilité limitée
au capital de 967.008 euros
Siège social : Château Brillette
33480 MOULIS EN MEDOC
403.576.051 RCS BORDEAUX

CHANGEMENT DE GÉRANT

Par décisions de l'associé unique du 5/12/22, il a été pris acte de la démission de Messieurs Romain et Jean-Louis FLAGEUL, co-gérants, et a été nommé en remplacement Madame Marie-Céline VILLARS ép. FOUBET, demeurant 67 rue Frère 33000 BORDEAUX.

Pour avis

L22EJ11358



LMD SAS au capital de 245 000 € siège social : 11-13 rue de Gironde 33000 BORDEAUX 534 799 333 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'un PV en date du 09.12.2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 11-13 rue de Gironde 33000 BORDEAUX au 22 Chemin des Camarines 34300 AGDE à compter du 09.12.2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS
Le Président

L22EJ11362

SCI BOURGEOIS

Société civile immobilière
au capital de 1 500€
Siège social
79 rue du Commandant Arnould
33000 Bordeaux
448 035 865 RCS BORDEAUX

Aux termes de la décision de l'associé unique du 9 décembre 2022, il résulte que :

Le siège social a été transféré du 79 rue du commandant Arnould 33000 Bordeaux, au 17 place Sainte-Eulalie, 33000 Bordeaux, à compter du 9 décembre 2022.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis,

L22EJ11370

KHABELI

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000,00 €
Siège social : 31 avenue
Gaston CABANNES
Résidence Gaston CABANNES
Bât 11 appt 115
33 270 FLOIRAC
878 508 738 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à FLOIRAC en date du 1^{er} décembre 2021, il résulte que l'associé a décidé la transformation de la société en société à responsabilité limitée à compter de cette date :

Cette transformation entraîne la modification des mentions ci-après qui sont frappées de caducité :

FORME JURIDIQUE

Ancienne mention : société par actions simplifiée

Nouvelle mention : société à responsabilité limitée

DIRECTION

Ancienne mention : président FAYE el-hadj Djibril

Nouvelle mention : gérant Monsieur FAYE elhadj Djibril

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis, le Président ou le représentant légal

L22EJ11383

SCI LA CABANE A LULU

Société civile immobilière
au capital de 150 euros
Siège social : 52 rue de la Paix
33150 CENON
478 796 840 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Suivant décisions unanimes des associés du 05/12/2022, il a été décidé à compter du même jour de transférer le siège social de la SCI LA CABANE A LULU du 52 rue de la Paix - 33150 CENON au 5 lieudit la Chagnée - 79450 ST AUBIN LE CLOUD et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

La SCI LA CABANE A LULU, qui est immatriculée au RCS de BORDEAUX fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de NIORT. Pour avis,

L22EJ11388

ADENA PISCINES

SASU au Capital de 1 500€
2 rue Jacques Cartier, 33290 Blanquefort
RCS de Bordeaux : 848 826 541

L'AGE du 02/11/2022 a décidé de transformer la société en Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 02/11/2022 et a nommé en qualité de gérant M. CABOT Aymeric, demeurant 81 avenue du Port du Roy, 33290 BLANQUEFORT. Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions du président.

Modification au RCS de BORDEAUX

Pour avis

M. CABOT Aymeric

L22EJ11396

OKRA SARL.

Capital : 5.000 €.
Siège social : 2 rue Renière,
33000 BORDEAUX
910 739 044 RCS BORDEAUX.

En date du 02/12/2022, l'Assemblée Générale a décidé d'étendre l'objet social aux activités de traitement, de livraison de plats, de vente de produits d'épicerie et d'alcools, de vente de produits dérivés de la marque «OKRA» et d'organisation d'ateliers de cuisine.

L'Assemblée Générale a également décidé de transférer le siège social du 2 rue Renière, 33000 BORDEAUX au 51 rue Judaïque, 33000 BORDEAUX.

Les articles 2 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

L22EJ11397

BORDEAUX RIVER CRUISE

Société par actions simplifiée
au capital de 2.606.403 euros
Siège social : 19 Rue Esprit des Lois
33000 - BORDEAUX
793 568 965 R.C.S Bordeaux

DÉMISSION DIRECTEUR GÉNÉRAL

Suivant acte unanime en date du 8 novembre 2022 les associés de la société BORDEAUX RIVER CRUISE ont pris acte de la démission de M Syméon GURNADE de ses fonctions de Directeur Général avec effet du 8 novembre 2022. Ce dernier n'est pas remplacé dans ses fonctions.

RCS BORDEAUX, Pour avis..

L22EJ11398



CL SASU au capital de 1 000 € siège social : 1 Avenue des Genêts 33970 LEGE CAP FERRET 848 981 205 RCS BORDEAUX

TRANSFORMATION EN EURL

En date du 14/12/2022, l'associé unique a décidé de transformer la société en EURL, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 01/01/2023 et a nommé en qualité de gérant Mme LAMARQUE Céline, demeurant 1 Avenue des Genêts, 33970 LEGE CAP FERRET. Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions du président.

POUR AVIS

Le Président

L22EJ11402

CRÉATEURS
D'ENTREPRISES
POUR ÊTRE
BIEN INFORMÉS

ABONNEZ-VOUS !



M & CO 100
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 8, rue des trente-six Ponts -
31400 TOULOUSE
RCS Toulouse 910 507 912

AVIS DE MODIFICATION

Suivant décisions du 25/11/2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du « 8, rue des Trente-six Ponts, 31400 TOULOUSE » au « 119, cours de la République 33470 Gujan-Mestras » à compter du 25/11/2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE sous le numéro 910 507 912 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux. Président : SAS JUSTE (Siège social : 119, cours de la République 33470 Gujan-Mestras - 825 208 994 RCS BORDEAUX) POUR AVIS. Le Président

L22EJ11412

ACOP EXPERTISE

SAS au capital de 500 € Siège social :
108 rue falquet 33200 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 889545323

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 15/12/2022, il a été décidé de transformer la société en société à responsabilité limitée sans la création d'un être moral nouveau à compter du 15/12/2022. La dénomination de la société, son capital, son siège, sa durée, son objet et la date de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Gérance : Mme LEVERT demeurant 108 rue falquet 33200 BORDEAUX. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Modification au RCS de BORDEAUX.

L22EJ11415

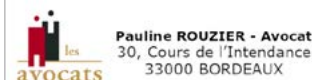
JARDINS CO-CREATIFS

Société à responsabilité limitée
au capital de 38 220 euros
Siège social : 15 Rue Amand Dumeau
33210 LANGON
RCS BORDEAUX 334 748 308

Au terme d'une délibération en date du 01 avril 2021, Madame BOUTELEUX Delphine demeurant 6 lieu-Dit Ti Berge 33210 ROAILLAN et Madame DEPORTE Anne demeurant 4 Petit Lubat 3124 BERTHEZ ont été nommées gérantes de la société JARDINS CO-CREATIFS à compter du 01 avril 2021, en remplacement de Monsieur DEPORTE François gérant démissionnaire.

Pour avis, la Gérance

L22EJ11419



Suivant AGE du 27.12.2021 et décisions du Président du 28.11.2022 de **HORUS GLOBAL DEVELOPMENT**, SAS au capital de 5.000 €, 117 Avenue de Saint Médard 33320 EYSINES, 881 245 385 RCS BORDEAUX, le capital social a été réduit de 5.000 €, le ramenant ainsi à 5.000 €. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

L22EJ11424

NOW MBL Vineyards
SAS au capital de 100 000 Euros
Siège social : 1, Lieudit « Barbot » - 33490
SAINT GERMAIN DE GRAVE
RCS BORDEAUX 919 916 072

AUGMENTATION CAPITAL SOCIAL

Au cours de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15 décembre 2022, la collectivité des associés a décidé d'augmenter le capital social de 668 000 uros pour être porté de 100 000 uros à 768 000 uros. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis

L22EJ11447

AQUITAINE MOULAGE POLYESTER

SASU au capital de 10000 €
Siège social : Parc d'activités des
Cantines 423 Allée des Cantines
33127 SAINT-JEAN-D'ILLAC
RCS BORDEAUX 902245893

Par décision de l'associé Unique du 01/12/2022, il a été décidé et réalisé une augmentation de capital de la Société de 20000€ pour le porter de 10000€ à 30000 €. Les articles 6 et 7 des statuts de la société ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

L22EJ11474

ADVANCE TRADERS FRANCE

EUURL au capital de 6000 €
81 Bld Pierre Premier 33110 Le Bouscat
RCS Bordeaux 552 372 451

Aux termes d'un ASSP en date du 15 décembre 2022, il a été décidé de transférer le siège de la société

L'adresse du siège social est 7 rue du Progrès 93100 Montreuil. L'article 4 des statuts sera modifié en ce sens.

La société sera radiée au RCS de Bordeaux et ré-immatriculée au RCS de Bobigny

L22EJ11476

THIBAUT CONTRAIRE

SARL au capital de 20 000 €
Siège social : Le Pied du Château,
33550 LANGOIRAN
508 792 603 RCS BORDEAUX

PERTE DE PLUS DE LA MOITIÉ DES CAPITAUX PROPRES

Par délibération du 28/10/2022, l'AGE des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis. La Gérance

L22EJ11479

MB PADEL

SARL au capital de 6 000 €
Siège social : rue Claude BERNARD,
33650 SAINTE EULALIE
845 301 290 R.C.S BORDEAUX

PERTE DE PLUS DE LA MOITIÉ DES CAPITAUX PROPRES

Par délibération du 29/10/2021, l'AGE des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis. Les Gérants

L22EJ11481

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination :

SCI D.S.

Forme : SCI.
Capital social : 16000 €.
Siège social : Rue CANTELAUDETTE,
33310 LORMONT.
431466440 RCS de Bordeaux.

Par délibération du 14/09/2022, l'AGE a décidé de transférer le siège social de rue Cantelaudette, 33310 LORMONT à 15 rue Léon Dominique, 33680 LACANAU à compter du 14/09/2022. Mention au RCS Bordeaux. Pour avis

L22EJ11483

SOBOVI

Société Anonyme au capital
de 3.000.000 Euros
Siège social : 87, Quai de Paludate
33800 BORDEAUX
RCS BORDEAUX B 316 655 919

AVIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire et du Conseil d'administration du 28 novembre 2022, le capital a été augmenté de 2.000.000 euros en numéraire. L'article 6 «Capital social» des statuts a été modifié en conséquence :

• Ancienne mention :

Le capital social est fixé à la somme d'UN MILLION D'EUROS (1 000 000 €), divisé en 10 000 actions de 100 euros de nominal chacune, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et libérées.

• Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à la somme de TROIS MILLIONS D'EUROS (3 000 000 €), divisé en 10 000 actions de 300 euros de nominal chacune, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et libérées.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

L22EJ11488

BP 3000

SA au capital de 8 384 688 Euros
Siège social : 33000 BORDEAUX
2 place de la Bouse
431 616 424 R.C.S. BORDEAUX

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 29/11/2022, il a été décidé de nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire DELOITTE & ASSOCIES, SAS, 6 pl de la PYRAMIDE 92908 PARIS LA DEFENSE immatriculée sous le n° 572 028 041 RCS Nanterre, en remplacement de MAZARS SA .

Le dépôt légal sera effectué au RCS de BORDEAUX.

L22EJ11490

MAGP

SARL au capital de 350 000 €
Siège social : 2 Rue Edward Richet
33530 BASSENS
RCS de BORDEAUX n°811 796 440

L'AGM du 30/06/2022 a décidé à compter du 30/06/2022 d'augmenter le capital social de 330 000 € par incorporation des réserves en le portant de 20 000 € à 350 000 €.

Article 6 et 7 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS de BORDEAUX.
L22EJ11491

SARL TRANSPORTS KRESS ET FILS

Société à Responsabilité Limitée
Siège Social : 1 Les Bas des Comps Nords
33113 BOURIDEYS
Capital : 10 000 €
RCS Bordeaux : 528.208.820

Aux termes du procès-verbal des décisions des associés du 15/11/2022, il a été décidé :

de supprimer l'activité de « transport public routier de marchandises » de l'objet social ;

de modifier la dénomination de la société qui devient : SARL « AGRI RÉCOLTE KRESS ET FILS » et de supprimer le sigle T.K.F. ;

Les articles 2 et 3 sont modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis

Le Gérant

L22EJ11509

SODDEFIM

Société à responsabilité limitée
au capital de 4 000 euros
porté à 100 000 euros
Siège social : 112 Allée du Haurat
33470 GUJAN MESTRAS
814 958 450 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

Par décision du 13/12/2022, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 96000 euros par incorporation de réserves, étant ainsi porté de 4 000 euros à 100 000 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis. La Gérance

L22EJ11512

FINEHEART SA au capital de 2.617.280 € Siège social : 28 Avenue Gustave Eiffel 33600 Pessac 519 375 356 RCS BORDEAUX Le Conseil d'Administration du 13 décembre 2022, a constaté la réalisation définitive de l'augmentation du capital social d'un montant de 45.120 € en numéraire, décidée par le Conseil d'Administration du 24 octobre 2022 sur délégation de compétence faite par l'AG Mixte du 17 novembre 2021. Le capital est ainsi porté à 2.662.400 €. L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au RCS de Bordeaux.

L22EJ11514

SARL UNION

Société au capital de 1 000 euros
Siège social : 40 rue Poqueux Molières
33 000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX n°829 499 391

Aux termes du procès-verbal de décision du 28 novembre 2022 l'article 7 des statuts est modifié tel que suit :

« ARTICLE 7 - Parts sociales

Monsieur Laurent-Pierre BORDENET, Titulaire de 850 parts sociales en pleine propriété.

Monsieur Sylvain GALINAT, Titulaire de 100 parts sociales en pleine propriété

Madame Charlotte PLANCHON, Titulaire de 50 parts sociales en pleine propriété

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 1000 parts sociales

Conformément à la loi, les associés déclarent expressément que lesdites parts ont toutes été souscrites, qu'elles sont réparties entre eux dans les proportions indiquées ci-dessus et qu'elles sont entièrement libérées. »

L22EJ11516

Suivant procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 23 août 2022, il a été procédé à la modification des statuts de la **SC RALLYE DU VIVIER**, Société Civile au capital de 10 000,00 euros, ayant son siège social à GOOS (40180), 304 Route de Bouidicq, Domaine de Loustaou et immatriculée au RCS de DAX sous le numéro : 439549999, savoir :

CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à 10.000 euros, il est divisé en 200 parts sociales de CINQUANTE (50) euros chacune, entièrement libérées et numérotées de 1 à 200. Ces parts sont réparties ainsi qu'il suit :

- à Madame Caroline DU VIVIER DE FAY SOLIGNAC,

La pleine propriété de 10 parts sociales numérotées 1 à 10.

- à Madame Marie DU VIVIER DE FAY SOLIGNAC,

La pleine propriété de 95 parts sociales numérotées de 11 à 105.

- à Monsieur Charles DU VIVIER DE FAY SOLIGNAC,

La pleine propriété de 95 parts sociales numérotées de 106 à 200.

GERANCE :

Ancien gérant : Monsieur Alain DU VIVIER DE FAY SOLIGNAC

Nouveau gérant : Monsieur Charles DU VIVIER DE FAY SOLIGNAC

Pour insertion

Le notaire.

L22EJ11518



ACTUARIEL EXPERTISE

Société d'expertise comptable
Conseil en création d'entreprises
Lormont - Tél. 05 57 54 49 84
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32
www.actuariel-expertise.com

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

L'actionnaire unique de la société DIAGNOSTIC PROPETE DU SUD OUEST, société par actions simplifiée au capital de 3000 euros, dont le siège social est situé 1 Les Margueyres 33650 SAUCATS, immatriculée 538 454 091 RCS BORDEAUX, a décidé en date du 13 DECEMBRE 2022, de transférer le siège social au 29 Allée de Migelane ZA les Pins Verts 33650 SAUCATS et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

L22EJ11524

FARI ANALYTICS SAS au capital de 28.000 € Siège social : 11, cours du 30 Juillet 33000 Bordeaux 847 929 064 RCS BORDEAUX En date du 15 décembre 2022, le président a constaté la réalisation définitive de l'augmentation du capital social d'une somme totale de 5.189 € en numéraire décidée par décisions des associés en date du 6 décembre 2022. Le capital est ainsi porté à 33.189 €. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention au RCS de Bordeaux.

L22EJ11542

NOUVELLE AQUITAINE INVESTISSEMENT

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 22 500 €
2 Bis allée du Limancet
33520 BRUGES
RCS BORDEAUX 823 365 689

Au terme des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 01/12/2022, il a été décidé à compter de cette date :

. de modifier le siège social qui est transféré du 2 Bis allée du Limancet 33520 BRUGES au 77 rue Manon CORMIER 33000 BORDEAUX

. puis de modifier en conséquence les statuts.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de BORDEAUX.

Pour avis, Le Gérant.

L22EJ11544

SAINT MARTIN

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 700 000 euros
Siège social : 5 quai Léon Perrier
33250 PAUILLAC
RCS Bordeaux 900 306 713

MODIFICATION DES STATUTS

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 12 décembre 2022, il a été décidé de modifier l'article 17 des Statuts.

Ancienne rédaction de l'article 17

ARTICLE 17 - COMMISSAIRES AUX COMPTES

Si la société remplit les conditions légales d'appartenance à un groupe ou si elle vient à répondre à l'un des critères définis légalement et tirés du nombre de salariés, du chiffre d'affaires ou du total du bilan, le contrôle légal de la société est effectué, par un ou plusieurs Commis-

saires aux Comptes titulaire(s) désignés par décision de l'associé unique ou décision collective des associés.

Si le ou les Commissaire(s) aux Comptes titulaire(s) ainsi désigné(s) exerce(nt), en qualité de personne physique ou au sein d'une société unipersonnelle, un ou des Commissaire(s) aux Comptes suppléant(s) doivent être désigné(s) dans les mêmes conditions.

Nouvelle rédaction de l'article 17

ARTICLE 17 - COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'assemblée générale ordinaire est tenue de désigner, dans les conditions prévues à l'article L.227-9 du code de commerce, un ou plusieurs commissaires aux comptes ayant notamment pour mission d'assurer le contrôle des comptes sociaux de la Société, dès lors qu'une telle nomination serait obligatoire en vertu des dispositions légales et réglementaires.

Dans le cas où une telle nomination demeure facultative, l'assemblée générale dispose toujours de la faculté de désigner, sur une base volontaire, un ou plusieurs commissaires aux comptes dans les conditions prévues à l'article L.225-218 du Code de commerce.

La Société ne se situe dans aucun des cas de désignation obligatoire de commissaires aux comptes.

L'associée unique a décidé, en conséquence, comme la loi le lui permet, et conformément à la nouvelle rédaction de l'article 17, de ne pas désigner de commissaires aux comptes, toute nomination devenant sans objet.

Pour avis et mention,

L22EJ11545



Société d'Expertise comptable
66 bis Avenue de VERDUN
33610 CESTAS
05 57 10 48 24 - www.01audit.com

EURL CARROSSERIE PEINTURE JC DONATE

S.A.R.L. au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 1 Chemin d'Auguste
33610 CESTAS
R.C.S : 805 278 215 BORDEAUX

Aux termes d'une décision de l'associé unique du 06/12/2022, il résulte que :

le capital a été augmenté de 69.000 euros, pour être porté à 70.000 euros, par incorporation de réserves.

Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

• Ancienne mention

Capital : 1.000 euros

• Nouvelle mention

Capital : 70.000 euros

Mention sera faite au RCS : Bordeaux

Pour avis,

L22EJ11548

IZONA

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 23 Chemin d'ARCINS
33360 LATRESNE
RCS BORDEAUX : 900 045 717

Par AGE en date du 10 décembre 2022, l'associé unique de la société a pris les décisions suivantes à compter de ce jour :

prend acte de la démission de la société SAS ROCHINVEST de son mandat de Président à compter de ce jour.

décide de nommer Monsieur Antoine DA ROCHA DIAS, demeurant 5 Chemin

de Jeandey 33360 LATRESNE, en qualité de Président pour une durée indéterminée.

Pour avis, le Président

L22EJ11560

DES ARTS

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 23 Chemin d'ARCINS
33360 LATRESNE
RCS BORDEAUX : 900 902 941

Par AGE en date du 10 décembre 2022, l'associé unique de la société a pris les décisions suivantes à compter de ce jour :

prend acte de la démission de la société SAS ROCHINVEST de son mandat de Président à compter de ce jour.

décide de nommer Monsieur Antoine DA ROCHA DIAS, demeurant 5 Chemin de Jeandey 33360 LATRESNE, en qualité de Président pour une durée indéterminée.

Pour avis, le Président

L22EJ11561

SOGECA BORDEAUX
68 avenue Jean Jaurès
33150 CENON
05.57.77.90.00

RDMB CONSTRUCTION-Société À Responsabilité Limitée au capital de 800 000,00 euros-Siège social : 3 Avenue Descartes-33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX-440 344 562 RCS BORDEAUX - Suivant décisions de l'associé unique du 5 décembre 2022:- la société 3G AUDIT, domiciliée à ARTIGUES-PRES-BORDEAUX (Gironde) Rue de la Blancherie Immeuble bistre, a été nommée en qualité de commissaire aux comptes titulaire, pour une période de six (6) exercices, dans le cadre de l'audit légal, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2027. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX. Pour avis, la gérance.

L22EJ11567

ARS

Société à responsabilité limitée
au capital de 7622,45 euros
Ancien siège social : Le Claron
33650 SAINT MORILLON
Nouveau siège social : 2 rue Villevieux
33420 CABARA
RCS Bordeaux B 420 412 470

Aux termes d'une décision du 1^{er} décembre 2022 l'AGE a décidé de transférer le siège social à 2 rue Villevieux 33420 CABARA à compter du 1^{ER} DECEMBRE 2022

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence

Pour avis

Le gérant

L22EJ11572



SCP SYLVIE PICCINATO
PETUREAU
ELISABETH NARDONE
SEYWERT
NOTAIRES
A CONDOM (GERS)
30 AVENUE DES ACAN
ET TOE

AVIS DE CHANGEMENT DE SIEGE SOCIAL ET NOMINATION DE CO-GÉRANT

Dénomination : **UXAS**

Siège social : Pechcaillou 47300 Ville-neuve-Sur-Lot

Siren : 802679779

Société Civile Immobilière au capital de 1000 €

Durée : 99 ans

Objet : Activités : acquisition, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administra-

tion et location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

RCS : AGEN

Aux termes d'une délibération de l'AGE en date du 15/11/2022, il a été décidé à compter du 15/11/2022 :

- de transférer le siège social de Pechcaillou 47300 Villeneuve-sur-Lot au 21 rue Marthe Vayron 33230 Saint-Médard-de-Guizières et de modifier l'article QUATRIEME des statuts en conséquence. La société sera désormais immatriculée au RCS de LIBOURNE.

- de nommer M. CHOQUET Frédéric demeurant 88 bd Charles WARNERY bat 11 34000 MONTPELLIER en qualité de co-gérant.

Pour avis

L22EJ11575



42 Chemin d'ornon
33610 CANEJAN
Tél : 05 56 78 00 00

THIERRY DRIVE AQUITAINE

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1 000 euros
Siège Social : 25 B RTE DE BORDEAUX,
33420 NAUJAN-ET-POSTIAC
835 343 880 R.C.S LIBOURNE

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes de décision en date du 04/04/2022 il résulte que : L'associé unique, a décidé de transférer le siège social du 25 B RTE DE BORDEAUX, 33420 NAUJAN-ET-POSTIAC au 5 b rue Constantine, 33350 Sainte Terre, et ce, à compter du 04/04/2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Article 4 - Siège social (ancienne mention) : Le siège social est fixé : 25 B route de Bordeaux - 33420 NAUJAN-ET-POSTIAC. Article 4 - Siège social (nouvelle mention) : Le siège social est fixé : 5 b rue Constantine 33350 SAINTE TERRE. Mention sera faite auprès du R.C.S. de LIBOURNE. Le Président est Monsieur Thierry MAROLLES, demeurant 5 b rue Constantine, 33350 Sainte Terre. POUR AVIS. Le Président

L22EJ11580

BT PIERRE

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
siège social : 72 C avenue des Martyrs
de la Résistance
33127 MARTIGNAS SUR JALLES
RCS BORDEAUX B 804 308 914

Suivant décision de l'AGE du 1^{ER} décembre 2022 il a été décidé de nommer en qualité de Président, à compter du 1^{er} décembre 2022, Monsieur Jérémy TRAIT demeurant 38 avenue du Colonel Pierre Bourgoïn logement 2 33127 MARTIGNAS SUR JALLES pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Bruno TRAIT démissionnaire

L'articles 14 des statuts a été modifié en conséquence

Pour avis

Le Président

L22EJ11585

**SNC MARCEL
RIMBAUD &
COMPAGNIE**

Siège social : CHATAIGNIER
33440 AMBARES ET LAGRAVE
Immatriculée au Registre du Commerce de
Bordeaux sous le n° 314.006.377

**AVIS DE CHANGEMENT
DE LIQUIDATEUR
AMIABLE**

Suivant Procès-verbal d'Assemblée
Générale Extraordinaire du 3 Novembre
2022, Monsieur Christian RIMBAUD, 60
Hameau de Fabre - 33370 TRESSSES, an-
cien administrateur et associé de la SNC
MARCEL RIMBAUD & COMPAGNIE, a été
désigné en qualité de Liquidateur Amiable
de ladite société en remplacement de
Maître Serge CERA.

Le siège de la liquidation est fixé chez
le Liquidateur Amiable, au 60 Hameau de
Fabre - 33370 TRESSSES.

La correspondance, les actes et docu-
ments concernant cette liquidation
doivent être adressés au Liquidateur
Amiable.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe
du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Pour avis,

Le Liquidateur

L22EJ11595

FIDAL
AVOCATS

19, avenue du Président
John Fitzgerald Kennedy - B.P. 50
33695 MERIGNAC CEDEX

Le président de la société **FAMILLE P
& J ALLARD, SAS** ayant son siège social
Rue Cervantès 33700 Mérignac 479 483
646 RCS BORDEAUX, donne avis de ce
que la réduction de capital de 12.000.000
€, décidée le 10/11/2022, par imputation
sur les pertes actuelles et affectation du
surplus à un compte spécial de réserve, a
été réalisée le 16/12/2022 de sorte que le
capital se trouve ramené de 13.500.000 €
à 1.500.000 €.

L22EJ11596

SARL VIDANEUF

Société à responsabilité limitée à associé
unique
au capital de 7.500 euros
Siège social : 3 T rue Condorcet - 33150
CENON
RCS BORDEAUX 489 119 214

Par décision en date du 16 septembre
2022, il a été décidé de transférer le siège
social de la société au 9 rue de Barsac à
BORDEAUX (33800),

Mention sera faite au RCS de BOR-
DEAUX

Pour avis,

L22EJ11599

APOLLINE INVESTISSEMENT Société
de participations financières de pro-
fession libérale de Chirurgiens-Dentistes
à forme de Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros porté à 794 650
euros Siège social : 14 Allée Georges Wo-
linski 33510 ANDERNOS LES BAINS 914
392 543 RCS BORDEAUX Par décision
du 24/10/2022, l'associé unique a décidé
une augmentation du capital social de
793 650 euros voie d'apport en nature,
ce qui rend nécessaire la publication des
mentions suivantes : Ancienne mention :
le capital social est fixé à mille euros
(1 000 €) Nouvelle mention : le capital so-
cial est fixé à sept cent quatre-vingt-qua-
torze mille six cent cinquante euros (794
650 €) Pour avis, la Présidence

L22EJ11605

NOGAL'AUTO
Société par actions simplifiée au capital de
5 000 euros
Siège social : Zone Industrielle la Seleyre -
33360 LATRESNE
RCS BORDEAUX 844 069 989

**NOMINATION
DIRECTEUR GENERAL**

Aux termes du procès-verbal de l'as-
semblée générale extraordinaire du 1er
décembre 2022, il résulte que l'associée
unique a décidé de la nomination de Mon-
sieur Olivier CHASTEAU, demeurant 27
Chemin du Follet - 33360 QUINSAC, en
qualité de Directeur Général.
Mention sera faite au RCS de Bor-
deaux. Pour avis

L22EJ11612

SODIMA

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 euros
Siège social : VILLENEUVE SUR LOT
47300 - Avenue de Fumel, lieudit la Justice
483 448 643 R.C.S. AGEN

Par assemblée générale en date du
15.12.2022, la collectivité des associés a
décidé :

- de transférer le siège social de VILLE-
NEUVE SUR LOT 47300 - Avenue de Fu-
mel, lieudit la Justice à PESSAC (33600)
2 avenue Gustave Eiffel, à compter de
ce même jour, et de modifier en consé-
quence l'article 4 des statuts.

Suite à ce transfert, il est rappelé les
caractéristiques suivantes :

Objet : Commerce de détail de
meubles, de vente d'électroménager,
d'objet de décoration.

Co-gérants: Madame Marie-Laure BI-
NET demeurant 254 route du cap ferret
(33950) Lege-Cap-ferret et Monsieur Di-
dier BISCUOLA demeurant 254 route du
cap ferret (33950) Lege-Cap-ferret.

La société sera immatriculée au Re-
gistre du Commerce et des Sociétés de
BORDEAUX, et sera radiée du Registre du
Commerce et des Sociétés d'AGÈN.

Pour avis

La Gérance

L22EJ11615

**MODIFICATION DE
L'OBJET SOCIAL**

MV CREATIONS, SARL, Capital so-
cial : 11 000 €, siège social : 11 AVENUE
ARISTIDE BRIAND 33150 CENON, RCS
BORDEAUX 832 689 673 Par acte SSP du
1 er décembre 2022, l'associé unique a
décidé d'étendre l'objet social aux opé-
rations d'aide, conseil, assistance adminis-
trative, prestation de services, mise à dis-
position de moyens matériels et humains
aux entreprises. L'activité principale de-
meure la Fabrication et pose de menui-
series. Il a été modifié en conséquence
l'article 2 des Statuts.

L22EJ11628

RESCOLL

Société Anonyme au capital de 500 000
euros
Siège social : 8 allée Geoffroy Saint Hilaire
CS 30021 - 33600 PESSAC
437 950 173 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date
du 15.12. 2022, l'Assemblée Générale
Mixte a décidé d'étendre l'objet social
aux activités de conception, fabrication,
assemblage, réparation, maintenance et
commerce d'équipements d'analyse et
contrôle des processus industriels et de
tout matériel d'analyse et de test et de
modifier en conséquence l'article 2 des
statuts.

Pour avis

Le Conseil d'Administration

L22EJ11649



NOTMOS
Maître Véronique
PATA-LAVIGNE
1 avenue du Maréchal Foch
33500 LIBOURNE

SCI EMMA RG

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 rue Pierre Daney
33470 GUJAN MESTRAS
839 464 351 RCS BORDEAUX

**MODIFICATION
GERANT
TRANSFERT DE SIEGE
SOCIAL**

Aux termes d'un acte reçu par Me
Véronique PATA-LAVIGNE, notaire à LI-
BOURNE, en date du 18/11/2022, il a été
décidé, à compter du 18/11/2022 de :

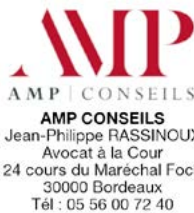
- nommer : Madame Sophie DA SILVA
RODRIGUES demeurant 61 rue du Ma-
réchal Foch à 33470 GUJAN MESTRAS
en remplacement de M. César DA SILVA
RODRIGUES, démissionnaire.

- transférer le siège social au 61
rue du Maréchal Foch à 33470 GUJAN
MESTRAS.

Les articles 3 et 12 des statuts sont
modifiés.

Pour avis.

L22EJ11666



AMP CONSEILS
Jean-Philippe RASSINOX
Avocat à la Cour
24 cours du Maréchal Foch
30000 Bordeaux
Tél : 05 56 00 72 40

SARL MARSAC 2012
SARL au capital de 15.000 €
11 avenue Archimède - 33600 Pessac
790.249.668 R.C.S. Bordeaux

Suite aux décisions de l'AGE du
09/11/2022, le Gérant a constaté le
28/11/2022, à compter de cette même
date :

- le transfert du siège social du 11 av.
Archimède - 33600 Pessac au 4 rue René
Martrenchar - 33150 Cenon ;
- la dissolution, sans remplacement, de
M. Jean-Philippe GUILLARD de ses fonc-
tions de Gérant.

Les articles 4 et 7 des statuts ont été
modifiés en conséquence.
Mention sera faite au RCS de Bordeaux
Pour avis.

L22EJ11681

**LE COMPTOIR DE
LULU**

EUURL au capital de 1 000 €
Siège social : 48 rue du 11 Novembre
1918,
33720 BARSAC
RCS de BORDEAUX n°893 079 335

**AVIS DE POURSUITE
D'ACTIVITÉ**

En date du 28/09/2022, l'associé
unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu à
dissolution de la société bien que les ca-
pitaux propres soient inférieurs à la moitié
du capital social.

Mention au RCS de BORDEAUX
Pour avis
la Gérante

L22EJ11686

**ALDO PIARULLI ET
FILS**

SARL au capital de 7 622,45 €
Siège social : 2, Rue Maurice Ravel
33127 MARTIGNAS SUR JALLE
RCS de BORDEAUX n°353 085 426

L'AGE du 31/12/2021 a décidé à comp-
ter du 31/12/2021 de nommer en qualité
de co-gérant PIARULLI PEINTURE ET
DECORATION, EUURL au capital de 1 500
euros, ayant son siège social 2, Rue
Maurice Ravel, 33127 MARTIGNAS SUR
JALLE, immatriculée sous le n°909147340
au RCS de BORDEAUX en remplacement
de M. PIARULLI Nicolas, pour cause de
démission.

Modification au RCS de BORDEAUX
Pour avis
Thierry PIARULLI

L22EJ11777

EUROTEC

SARL au capital de 1 500 €
Siège social : 20, Rue de Lacanau
33200 BORDEAUX
RCS de BORDEAUX n°453 079 099

L'AGE du 26/10/2022 a décidé le trans-
fert du siège social au Villa n°2, 161, Ave-
nue de la Marne, 33700 MERIGNAC à
compter du 26/10/2022.

Pour avis
Joël IVRES

L22EJ11778

LB PROBAT 33

SASU au capital de 1 000 €
Siège social : 79, Avenue de la Boétie
33320 LE TAILLAN MEDOC
RCS de BORDEAUX n°903 677 243

**AVIS DE
MODIFICATION**

L'AGE du 25/11/2022 a décidé à comp-
ter du 25/11/2022 de :

- nommer en qualité de président M.
BEKIR Békir, demeurant 4, Quai de la
Monnaie, 33800 BORDEAUX en rempla-
cement de M. BENGIS Ozan, pour cause
de démission.

- Transférer le siège social de la société
au 9, Rue de Condé, Bureau 3, 33000
BORDEAUX.

Modification au RCS de BORDEAUX
Pour avis
Békir BEKIR

L22EJ11781

ABONNEZ-VOUS !

BIM BAO

SARL au capital de 2 000 €
Siège social : 9 RUE DES CAPUCINS
33000 BORDEAUX
RCS de BORDEAUX n°911 243 814

L'AGE du 17/11/2022 a décidé de compter du 17/11/2022 d'augmenter le capital social de 200 € par par apports en numéraire, en le portant de 2 000 € à 2 200 €.

Article 9 des statuts modifié en conséquence.
Modification au RCS de BORDEAUX.
Pour avis
La Gérance

L22EJ11790

CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PREVOYANCE AQUITAINE POITOU-CHARENTES

Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code monétaire et financier

Société anonyme à directoire et conseil d'orientation et de surveillance
Capital social de 1 074 625 500 euros
Siège social : 1, Parvis Corto Maltese, 33000 Bordeaux cedex
353 821 028 RCS Bordeaux
Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n°07 004 055

En date du 16 décembre 2022, le Conseil d'Orientation et de Surveillance a, à compter du 1^{er} janvier 2023 :

- nommé Monsieur Sébastien TES-SIER, domicilié 3 Rue des verts près, 44700 Orvault, en qualité de nouveau membre du Directoire, en remplacement de Thierry FORET dont la démission a pris effet le 30 novembre 2022.

- renouvelé les mandats des membres du Directoire de Mme F DESTAILLEUR et de MM Roland BEGUET, Pierre DE-CAMPS et Ludovic RENAUD

- renouvelé Mme F DESTAILLEUR en qualité de Présidente du Directoire.

Les mandats des cinq membres du Directoire ont une durée de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2023. Ils arriveront à échéance au 5^{ème} anniversaire de la nomination dudit Directoire.

Pour avis

L22EJ11796

FEREOL

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE
AU CAPITAL DE 49.000 €
Siège social : 272 avenue de l'Argonne,
33700 MERIGNAC
N° RCS BORDEAUX 448 855 585

Par Assemblée générale en date du 9 décembre 2022, les associés de la SARL FEREOL se sont réunis aux fins de procéder à la réduction du capital social par rachat de 10 parts sociales et annulation, consécutivement au certificat de non opposition délivré par le greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

En conséquence, le capital social a été réduit de 50.000 € à 49.000 €.

Les statuts ont été modifiés.

« ARTICLE 7 : Capital Social

Le capital social est fixé à la somme de CINQUANTE MILLE EUROS (50 000 EUROS)

Il est divisé en 500 parts de 100 € chacune, souscrites en totalité et entièrement libérées par les associés et attribués à chacun d'eux en proportion de leurs apports respectifs et des cessions de parts régularisées

Aux termes d'une décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 9 décembre 2022, le capital social a été réduit d'une somme de 1.000 € (Mille euros) pour être ramené de 50.000 € (cinquante mille euros) à 49.000 € (quarante neuf mille euros) par rachat et annulation de 10 (dix) parts sociales.»

A Monsieur David FEREOL, propriétaire de 490 parts sociales

Numérotées de 1 à 490 490 parts

Total égal au nombre de parts sociales composant le capital social 490 parts

Les formalités seront effectuées au greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

La Gérance

Pour avis

L22EJ11798

GESTCOLOMBES

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 2 500 euros
Siège social : 20-24 Avenue de Cante-ranne - 33600 PESSAC
920 138 377 RCS Bordeaux

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} décembre 2022, l'associée unique a décidé de nommer Monsieur Frédéric VINCENT, demeurant à GRADIGNAN (33170), 16 Allée du Château, en qualité de gérant de la société pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Marc RICHTER, démissionnaire.

L'article 10 des statuts relatif à la Gérance a été modifié en conséquence et les articles 20 à 22 relatifs à l'immatriculation de la Société ont été supprimés.

Pour avis

La Gérance

L22EJ11821

GESTHOCARMES

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 2 500 euros
Siège social : 20-24 Avenue de Cante-ranne - 33600 PESSAC
909 578 015 RCS Bordeaux

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} décembre 2022, l'associée unique a décidé de nommer Monsieur Frédéric VINCENT, demeurant à GRADIGNAN (33170), 16 Allée du Château, en qualité de gérant de la société pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Marc RICHTER, démissionnaire.

L'article 10 des statuts relatif à la Gérance a été modifié en conséquence et les articles 20 à 22 relatifs à l'immatriculation de la Société ont été supprimés.

Pour avis

La Gérance

L22EJ11823

GESTHOPIANO

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 2 500 euros
Siège social : 20-24 Avenue de Cante-ranne - 33600 PESSAC
909 900 409 RCS Bordeaux

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} décembre 2022, l'associée unique a décidé de nommer Monsieur Frédéric VINCENT, demeurant à GRADIGNAN (33170), 16 Allée du Château, en qualité de gérant de la société pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Marc RICHTER, démissionnaire.

L'article 10 des statuts relatif à la Gérance a été modifié en conséquence et les articles 20 à 22 relatifs à l'immatriculation de la Société ont été supprimés.

Pour avis

La Gérance

L22EJ11826

**MECABASTOU**

Société à responsabilité limitée au capital de 1 500 €
Siège social : 534 route de la Double-33660 ST ANTOINE SUR L'ISLE
829 170 273 RCS LIBOURNE

Aux termes d'une décision en date du 16 décembre 2022, l'associé unique a

décidé d'étendre l'objet social aux activités de prestations de services agricoles et aux travaux de terrassements et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis

La Gérance

L22EJ11830



Trassard & Associés
AVOCATS A.F.P. OUBI
2 allées d'Orléans - 33000 Bordeaux - Tél. 05 56 23 87 20 - Fax 05 56 23 87 25
email : p.trassard@trassard-avocats.com,fr

UNION BORDEAUX BEGLES

SASP au capital de 1 200 078 Euros
Siège social : 113, avenue du Professeur Bergonié 33 130 BEGLES
RCS de Bordeaux : 491 358 362

Par assemblée générale du 28 novembre 2022 il a été décidé de nommer en qualité de nouveaux administrateurs pour une durée de trois ans arrivant à expiration lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2025 :

- Monsieur Lionel PREVOST, domicilié 7 Clos de la Chapelle 33360 LA TRESNE,

- Monsieur Benjamin SALAH, domicilié 15 rue Cazenave 33100 BORDEAUX.

La même assemblée générale a décidé de renouveler le mandat des administrateurs ci-après pour une durée de trois ans arrivant à expiration lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2025 :

- Monsieur Laurent MARTI, domicilié 12 chemin des Loubières 31280 DREMIL LAFAGE

- Monsieur Alain DRIVET, domicilié 96 avenue Charles de Gaulle 33200 BORDEAUX

- Monsieur Philippe MOULIA, domicilié 37 bis rue Karl Marx 33850 LEOGNAN

- Monsieur Jean-Charles PALAU, domicilié 190 lieu-dit Notre Dame de vie 33880 CAMBES

- Monsieur Benoit MATYN, domicilié 22 allée de Cardolle 33980 AUDENGE

- L'Association CA BEGLAIS, représentée par sa présidente Madame Elodie HERNANDEZ et domiciliée au Stade André Moga 33130 BEGLES

- L'Association UBB GRANDS CRUS, représentée par son président Monsieur Laurent DUFAU et domiciliée 25 rue Delphin Loche 33130 BEGLES

- LA SASU VCF MANAGEMENT NOUVELLE AQUITAINE (anciennement VCF SUD OUEST) SASU, domiciliée 52 Quai de Paludate 33800 BORDEAUX

- LA SAS SEG FAYAT, représentée par Monsieur Luc GAUDILLERE, domiciliée 13 RUE LETELLIER 33100 BORDEAUX

Pour avis

P. TRASSARD

Avocat à la Cour

L22EJ11835

JMLANGLAIS

SASU au capital de 1000 € Siège social : 40 rue Alphonse Daudet 33980 AUDENGE RCS BORDEAUX 882892920
Par décision de l'associé Unique du 01/12/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 6 rue de Porstrein 29200 BREST à compter du 01/12/2022. Radiation au RCS de BORDEAUX et immatriculation au RCS de BREST.

L22EJ11853

**NONA**

Société civile au capital de 1219.59 euros
siège social : 29 route de la jenny -
33680 LE PORGE
424512853 RCS BORDEAUX

FIN DES FONCTIONS DU COGERANT

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} décembre 2022, l'associée unique a appelé le décès de Monsieur Abdelkader RIFI et mis fin à ses fonctions de cogérant sans qu'il soit procédé à son remplacement.

Pour avis, la Gérance

L22EJ11863



SPICY GREEN
SARL au capital de 104.000 euros
Siège social : 88 cours Marc Nouau
33000 Bordeaux
504 172 701 RCS Bordeaux

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une AG en date du 24 novembre 2022, la collectivité des associés a décidé la transformation de la Société en société civile à compter du même jour. La dénomination, son siège, la Gérance, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à 104.000 euros.

Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Forme : Ancienne mention : SARL Nouvelle mention : Société civile
Objet social : Nouvelle mention : «La Société a pour objet :

- la prise de participation dans le capital de toutes sociétés ou entreprises françaises ou étrangères sous quelque forme que ce soit et notamment par la souscription, l'acquisition ou la vente de toutes valeurs mobilières, titres négociables ou non négociables, la prise de participation dans toutes sociétés ;

- de consentir tout prêt ou garantie, contracter tous emprunts, et ce, tant pour elle-même qu'au profit des associés ;

- l'acquisition d'immeubles et terrains et l'exploitation de tous immeubles bâtis ou non bâtis ;

- l'entretien, la réparation, l'aménagement et l'édification de toutes constructions ;

- La société assurera également la gestion des titres dont elle est ou pourrait devenir propriétaire par achat, apport ou autre moyen ;

- Et généralement, toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société. «

Agrément : Parts librement cessibles entre associés, et soumises à agrément pour toute autre personne.

Pour avis.

L22EJ11882

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE LES CREVETTES

Au capital de 1 524,49 euros
Ancien Siège social : 3 Lieu-dit Bizoc Sud 33410 OMET
Nouveau Siège social : 49 Route de CES 33410 LOUPIAC
RCS BORDEAUX 431 608 538

Aux termes d'une décision en date du 15 décembre 2022, la Gérance de la société civile immobilière LES CREVETTES a décidé de transférer le siège social du 3 Lieu-dit Bizoc Sud, 33 410 OMET au 49 Route de CES à LOUPIAC (33410), ce, à compter du 01 décembre 2022, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis

La Gérance

L22EJ11894



TRANSMILLÉSIMES AURÉLIEN DULOR & ASSOCIÉS

Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 €
Siège social : 15 Bis Allées de Chartres
33000 BORDEAUX
751 972 415 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 01.07.2022, le Président de la société par actions simplifiée TransMillésimes Aurélien Dolor & Associés, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 15 Bis Allées de Chartres, 33000 BORDEAUX au 131 Avenue de la Libération, 33110 LE BOUSCAT à compter de ce même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS

Le Président

L22EJ11904

ALLIANCE FORÊTS BOIS

Société Coopérative Agricole
à capital variable
Agrément N° 11192

Siège social :
80-82 Route d'Arcachon - Pierroton
33610 CESTAS
RCS BORDEAUX 534 770 268

AVIS DE RADIATION

Conformément à l'article 11 bis des statuts, les Conseils d'Administration, réunis en dates des 02/04/2021 - 24/09/2021 - 17/12/2021 ont approuvé la radiation de 5 912 associés coopérateurs au cours des années 2021 et 2022.

La liste est disponible au siège social de la coopérative.

Il est rappelé le droit pour l'associé coopérateur radié ou ses ayants droits à obtenir auprès de la coopérative le remboursement correspondant à l'annulation de ses parts sociales.

Le Conseil d'Administration

L22EJ11910

ELMER

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Ancien Siège social : 3 Lieu-dit Bizoc Sud
33 410 OMET
Nouveau Siège social : 49 Route du CES
33410 LOUPIAC
RCS BORDEAUX 482 218 666

Aux termes d'une décision en date du 15 décembre 2022, la gérance de la société à responsabilité limitée ELMER a décidé de transférer le siège social du 3 Lieu-dit Bizoc Sud, 33 410 OMET au 49 Route du CES à LOUPIAC (33410), ce, à compter du 01 décembre 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

L22EJ11921

H2ML

SARL au capital de 1 000€
Siège social: 165 bis avenue d'Eysines
33110 LE BOUSCAT
807 635 594 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 30/09/2022, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

L22EJ11926

B.H.C.

SCI au capital de 30489,80 € Siège social : 8 Avenue de la Créativité 59650 VILLENEUVE-D'ASCQ RCS LILLE MÉTROPOLÉ 418568390 Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13/10/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 47 Rue de Baurech 33670 SAINT-GENÈS-DE-LOMBAUD à compter du 13/10/2022. Durée : 99 ans. Objet : l'acquisition de tous immeubles bâtis ou non bâtis et notamment l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de ces biens ainsi que de tous autre immeuble que la société pourrait acquérir éventuellement et l'aliénation d'une partie de ces immeubles, et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à la propriété ou à la gestion d'immeubles, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère purement civil de la société. Radiation au RCS de LILLE MÉTROPOLÉ et immatriculation au RCS de BORDEAUX.

L22EJ11929

CHANGEMENT DE GÉRANT

SCEA DE RAISON

Capital : 3000 francs
Siège social : Lieudit RAISON
33710 PUGNAC
RCS de BORDEAUX n° 321 354 029

Lors de l'assemblée générale ordinaire qui a eu lieu le 15 janvier 2022, les associés de la société SCEA DE RAISON ont pris acte de la démission de Monsieur Régis FESTAL.

En conséquence, ils ont nommé Monsieur Emmanuel FESTAL, de nationalité française, né le 1^{er} mai 1977, à BORDEAUX, demeurant à CHEVANCEAUX (17210), 2 route de Libourne gérant pour une durée indéterminée à partir du 01 octobre 2021.

Les associés ont donné à Monsieur Régis FESTAL quitus pour sa gestion.

En conséquence, l'article 11 des statuts a été modifié.

L22EJ11937

SCI LES AILANTES

Société civile
Capital : 1.200,00 Euros
Siège : 4 Place Jean Jaurès
33220 SAINTE-FOY-LA-GRANDE
RCS LIBOURNE : 437 727 902

MODIFICATION STATUTAIRE

Aux termes d'un acte reçu par Maître Jean philippe LOUTON, Notaire à EYMET (24500), Place de la Gare, le 15 décembre 2022, il a été décidé de nommer en qualité de gérant de la société Monsieur Brice ATTANE, demeurant à BORDEAUX (33) Résidence les Grands Chênes - 53 rue Poujeau Appt n°6, pour une durée indéterminée, à compter du 15 décembre 2022, en remplacement de Monsieur Richard ATTANE démissionnaire.

Pour avis

Le notaire

L22EJ11939

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE IMMOLOUIS

Siège Social : 45 rue Saint-Charles
à 75015 PARIS
S.C.I. au capital de 15 245 €
R.C.S : PARIS 411 501 190

Les associés, par décision de l'AGE en date du 31 Mars 2022, présidée par sa gérante Mlle Audrey CAUDAN ont décidé :

1 - de transférer le siège social au 61 rue Prévost 33520 BRUGÈS, domicile de la gérante,

2 - d'entériner la cession d'1 part (numérotée 1000) détenue par la SCI PI du Chapeau Rouge à Mlle Audrey CAUDAN.

Pour avis,

La Gérance

L22EJ11948



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupcef.com

CLAIRITEC

Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions
simplifiée

Au capital de 400 000 euros
Siège social : 11 rue Avenue Henri
Becquerel
Parc d'activité Kennedy 33700 MERIGNAC
417 755 592 RCS BORDEAUX

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 20/12/2022, l'associée unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 400 000 euros. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : La Société ST@RTEC DEVELOPPEMENT, société Société par actions simplifiée au capital de 2 020 000,00 euros, ayant son siège social 11 AVENUE HENRI BECQUEREL - PARC D'ACTIVITE KENNEDY 33700 MERIGNAC, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 812 330 504 RCS BORDEAUX, Représentée par Monsieur Thomas DEBUISSER. COMMISSAIRE AUX COMPTES confirmé dans ses fonctions : La Société BSF AUDIT.

L22EJ11952

SARL ALLIANCE RIVE GAUCHE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 54.920 €
Siège social : 4 Avenue Gustave Eiffel
33600 PESSAC
RCS BORDEAUX 424 275 691

Par Assemblée générale du 8 décembre 2022, la Société « SARL ALLIANCE RIVE GAUCHE », dont le siège social était initialement 4 Avenue Gustave Eiffel - 33600 PESSAC, a décidé de transférer le siège de la société à l'adresse suivante : 12-14 Avenue Léonard de Vinci - 33600 PESSAC.

Pour Avis.

L22EJ11959



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupcef.com

LA RAMETTE

Société à responsabilité limitée au capital
de 200 000 euros
Siège social : 6 rue d'Arsonval
33600 PESSAC
998 764 807 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 16 janvier 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :

- de transférer le siège social du 6 rue d'Arsonval 33600 PESSAC au 13 rue Guy Pellerin, ZI EYRALIS, 33114 LE BARP, à compter du 16 décembre 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance

L22EJ11968



34, Rue Victor Hugo
33500 Libourne
Tél : 09 72 30 20 40

SA SOCIETE D'EXPLOITATION DU CHATEAU HAUT- SARPE

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 62 150,54 €
Siège social : Château Haut Sarpe - 33330 SAINT-CHRISTOPHE-DES-BARDES
N° SIREN : 391 319 720 RCS LIBOURNE

DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR PROVISOIRE

Par Ordonnance du Président du Tribunal de Commerce de LIBOURNE en date du 02/12/2022, la SELARL FHB, société d'Administrateurs Judiciaires, prise en la personne de Maître Sylvain HUSTAIX, a été désignée en qualité d'Administrateur Provisoire de la SA SOCIETE D'EXPLOITATION DU CHATEAU HAUT-SARPE, jusqu'au 28/02/2023, sauf prorogation.

Pour avis.

L22EJ11973



BOIS CHERI Société de Participations Financières de Professions Libérales à forme de SAS au capital de 502 500 €
siège social : 82 Avenue de l'Ermitage
33115 PYLA SUR MER 900 194 721 RCS BORDEAUX

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

Aux termes d'un PV du 15.12.2022, l'associé unique a décidé de nommer en qualité de nouveau Président : Monsieur Pierre PRADIE, demeurant : 20 rue Saint Lazare 75009 PARIS, à compter du 15.12.2022, en remplacement de Monsieur Didier BREZILLON, décédé.

Poué avis

L22EJ11982



FIDUCIAIRE EXPERTS CONSEILS

COURCHEVIC

SCI au capital de 1 000 euros
Siège social en cours de transfert
889.765.996 RCS BORDEAUX

Le 14 décembre 2022 les associés ont décidé de transférer le siège social du 38 rue du Tronquet 33140 VILLENAVE D'ORNON au 80 rue de la Porte Dijéaux 33000 BORDEAUX à compter du même jour.

Pour avis

La Gérance

L22EJ11986

ABONNEZ-VOUS !



QUINCAILLERIE GUY LEGO
SAS au capital de 328 020 €
Siège social : 39 cours du Général de
Gaulle, 33340 LESPARRE-MEDOC
464 202 795 RCS BORDEAUX

Les associés ont, le 19.12.2022, pris acte que les mandats des sociétés GRANT THORNTON et INSTITUT DE GESTION ET D'EXPERTISE COMPTABLE, respectivement Commissaire aux Comptes titulaire et suppléant, sont arrivés à expiration et décidé de ne pas renouveler ces mandats, ni nommer de nouveaux Commissaires aux Comptes.

L22EJ11987

SARL FISHINGSENSATIONS- PECHES ET NATURE

S.A.R.L. au capital de 2.000 Euros
Ancien Siège social :
54, Avenue de Verdun
33450 MONTUSSAN
Nouveau Siège Social : 57 Route de Landotte - Bâtiment 3 et 4
33450 IZON
R.C.S. : 839 612 553

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 5 Décembre 2022, il résulte que :

Le siège social a été transféré au « 57 Route de Landotte - Bâtiment 3 et 4 - 33.450 IZON », à compter du 5 Décembre 2022.

L'article 4 « Siège social » des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX et de LIBOURNE.

Pour avis,

L22EJ11989

ET TOQUE !

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 7 Lieu-dit Le Ros Ouest
33730 Préchac
797878428 RCS Bordeaux

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 Novembre 2022 :

Il a été décidé d'étendre, à compter du 30 Novembre 2022, l'objet social aux activités de :

- Ventes en ligne ou à emporter (click and collect)

- Location de matériels

En conséquence, l'article « Objet » des statuts a été modifié comme suit :

- Ancienne mention :

- Traiteur organisation d'évènements

- Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ;

- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet

- Nouvelle mention :

- Traiteur organisation d'évènements

- Vente en ligne ou à emporter

- Location de matériels

- Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ;

- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet

Mention sera faite au RCS de Bordeaux

Pour avis,

L22EJ11990



SCI EGL IMMO

Société Civile Immobilière
Au capital de 500 euros
Siège social : 25 bis rue Branly
33720 CERONS
RCS BORDEAUX 841.811.037

Aux termes d'une délibération en date du 10/12/2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la SCI EGL IMMO a décidé de transférer le siège social du 25 rue Branly, 33720 CERONS au 1 rue Buckingham, 64000 PAU, et ce à compter du 10 décembre 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 841.811.037 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de PAU.

Gérance : Emilie LIBAT, 2 rue Clément Berge, 64160 ESPECHEDÉ.

Pour avis

L22EJ11994



SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE DE LA VICTOIRE

Société civile immobilière
au capital de 6 097,96 euros
Siège social : 46 Avenue de la Libération
33610 CANEJAN
443 670 930 RCS BORDEAUX

L'AGE en date du 16/12/2022 a décidé de transférer le siège social du 46 avenue de la libération 33610 CANEJAN au 7 Allée de la Gelinotte 33950 LEGE CAP FERRET.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux.

L22EJ11997



SCI MATSW

SCI au capital de 1 000 euros
Siège social en cours de transfert
520.358.755 RCS BORDEAUX

Le 14 décembre 2022 les associés ont décidé de transférer le siège social du 38 rue du Tronquet 33140 VILLENAVE D'OR-

NON au 80 rue de la Porte Dijéaux 33000 BORDEAUX à compter du même jour.

Pour avis

La Gérance

L22EJ12000

Maitre Pascal HAU-PALÉ
NOTAIRE
12 rue du Palais de l'Ombrière
33000 BORDEAUX

MADELITO

SCI au capital de 1.000,00 €
59 avenue Pierre Corneille 33600 PESSAC
532 609 559 RCS BORDEAUX

AUGMENTATION DE CAPITAL

Il résulte d'un acte reçu par Maître Pascal HAUPALÉ, notaire à BORDEAUX, le 22 novembre 2022 et d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés reçu par le même notaire le 13 décembre 2022 :

- que le capital social a été augmenté de 2.000,00 euros par voie d'apport en nature d'un immeuble et de création de parts nouvelles attribuées aux apporteurs.

- et que les statuts ont été modifiés en conséquence.

Modifications intervenues dans les mentions publiées

Mention caduque :

Capital social : 1.000,00 €

Mention nouvelle :

Capital social : 3.000,00 €

Modification auprès du RCS de BORDEAUX

Pour avis

Pascal HAU-PALÉ

L22EJ12009

VLH

Société de participations financières de profession libérale d'Avocat à responsabilité limitée (société à associé unique)
Siège Social : 14 square Jean François la Pérouse
33520 BRUGES
899 565 519 RCS BORDEAUX

Le 19/12/2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de 66 rue Bonnaous, Résidence Bleue, 33110 LE BOUSCAT à 14 square Jean François la Pérouse, 33520 BRUGES et de modifier l'article 4 des statuts en ce sens.

Pour avis

L22EJ12011



SARMENTS WINE TRADING

Société par actions simplifiée au capital de 200 000 euros
porté à 2 000 000 euros
Siège social : Château Saint Pey
33330 SAINT PEY D ARMENS
919 059 485 RCS LIBOURNE

AUGMENTATION DE CAPITAL

Du procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 22 Décembre 2022,

- Du certificat délivré le 22 Décembre 2022 par le Commissaire aux Comptes désigné à cet effet, constatant la libéra-

tion d'actions nouvelles par compensation de créances liquides et exigibles sur la Société,

Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 1 800 000 euros par émission de 18 000 actions nouvelles de numéraire, et porté de 200 000 euros à 2 000 000 euros.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à deux cent mille (200 000 euros).

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à DEUX MILLIONS d'euros (2 000 000 euros).

POUR AVIS

Le Président

L22EJ12025



AVOCATS

ATELIER AQUITAIN D'ARCHITECTES ASSOCIES

SAS au capital de 40 000 euros
Siège social : 84 Avenue du
Président J. F. Kennedy
33700 MERIGNAC
478 457 534 RCS BORDEAUX

NON- RENOUVELLEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 19/12/2022, il résulte que les mandats de la société AUDITORIA, commissaire aux comptes titulaire, et de M. David BRACHET, commissaire aux comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il a été décidé de ne pas renouveler les mandats.

Pour avis

Le Président

L22EJ12043

SELARL ARISTOTE
18 avenue Edouard Herriot
19100 BRIVE LA GAILLARDE

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Aux termes d'une décision du Président de la société GAUTIER INVESTISSEMENTS PRIVÉS, SAS au capital de 1 683 040, dont le siège social est situé 43 rue Théodore Gardere 33000 BORDEAUX, immatriculée sous le n°484 184 064 RCS BORDEAUX en date du 16 décembre 2022, il résulte que Monsieur Alexandre GAUTIER, demeurant 43 rue Théodore Gardere, 33000 BORDEAUX, a été nommé en qualité de Directeur Général.

POUR AVIS

Le Président

L22EJ12044



SERVICE
ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com

LITTLE WORKER

Société par actions simplifiée
au capital de 5 487 euros
Siège social : 13, rue de Turbigo
75002 PARIS
820 334 951 RCS PARIS

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une délibération en date du 19/12/2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé :

- d'étendre l'objet social aux activités de transactions sur immeubles et fonds de commerce, gestion immobilière et marchand de listes, et de modifier l'article 3 des statuts ;

- de transférer le siège social du 13, rue de Turbigo - 75002 PARIS au 19, rue Leyteire - 33000 BORDEAUX à compter du 19/12/2022 et de modifier l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 820.334.951 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de BORDEAUX.

Président : M. Aurélien BROS, demeurant 195 Rue de Turenne - 33000 BORDEAUX

Directeur général : M. Nicolas BLETTE-REER, demeurant 17, rue Huguerie - 33000 BORDEAUX

Pour avis, le Président

L22EJ12054



LEGALMIND

AVOCATS ENTREPRENEURS

SARL d'Avocats
37 rue Cassiopée - Parc Altaïs
74650 CHAVANOD

AVIS DE MODIFICATION

HUMA PATRIMOINE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10.000 €,
Résidence Couleur d'O
11 rue Charlevoix de Villiers
33260 LA TESTE DE BUCH
913 530 564 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale réunie le 25 octobre 2022 a pris acte de la démission des fonctions de cogérant de Mme Anne HUGUET, avec effet au 1 septembre 2022, et décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

Pour avis La Gérance

L22EJ12060

AIRXD

Société à Responsabilité Limitée
(société à associé unique)
Capital 200.00 Euros
Siège à ANGLET (64600) Centre Commercial Aguilera 95 Avenue de Biarritz
RCS BAYONNE 509.138.228.

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 Décembre 2022 il a été décidé de transférer le siège social d'ANGLET (64600) Centre Commercial d'Aguilera 95 Avenue de Biarritz à BORDEAUX (33800) 240 Rue Pelleport, à compter du 12 Décembre 2022. Gérance Monsieur Xavier DUBOY, demeurant à TALENCE (33400) 2 Rue Danton.

Les statuts seront modifiés en conséquence.

Le dépôt sera effectué au Registre du Commerce et des sociétés de BORDEAUX

Pour avis
Le gérant.

L22EJ12062

SLJ

Société Civile Immobilière
au capital de 1 000.00 €
Siège social : 3 Rue Jean Jaurès
33400 TALENCE
831 405 311 RCS BORDEAUX

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} décembre 2022, il résulte que :

-Le siège social a été transféré, à compter du 01/12/2022, de 3 rue de Jean Jaurès, TALENCE (Gironde), à BORDEAUX (33000) - 19 Rue Perey.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis,
le représentant légal.

L22EJ12066

BALGUERIE GESTION PARTICIPATION

Société par actions simplifiée
au capital de 495 054 euros
Siège social : 447 boulevard Alfred Daney
33075 BORDEAUX
B 304 179 278 RCS BORDEAUX

Par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 Décembre 2022 et du Comité de Direction du 17/12/2022 il a été décidé :

De nommer la Holding Patrick THOMAS RCS PARIS 811 786 987, 2 rue Joseph Sansboeuf à Paris 75008 comme membre du Comité de Direction en remplacement de Monsieur Patrick THOMAS.

De désigner la Holding Patrick THOMAS RCS PARIS 811 786 987 2 rue Joseph Sansboeuf à Paris 75008, comme Président du Comité de Direction en remplacement de Monsieur Patrick Thomas,

La Holding Patrick Thomas ayant le pouvoir de diriger, gérer ou engager à titre habituel la société et étant représentée par Monsieur Patrick THOMAS.

Le Président

L22EJ12081



LEGIGARONNE
Avocats à la Cour
Spécialistes en Droit
des Sociétés en Droit Fiscal
et Droit Social
9 rue Pontarique
47000 Agen

EDIL

Société civile
Au capital de 1.000 euros
15 rue de la Giraudière,
69530 BRIGNAIS,
440 936 862 RCS LYON
(en cours de transfert)

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 24.11.2022, le siège social a été transféré à 33650 ST MORILLON, 979, route de St Michel de Rieufret, avec effet à compter de ce jour ; la société ne conservant plus aucune activité à l'ancien siège.

Suite à ce transfert, les mentions de la société sont désormais les suivantes :

DENOMINATION : EDIL

FORME : Société civile

CAPITAL : 1.000 Euros, divisé en 10 parts de 100 Euros chacune, représentant des apports en numéraire.

SIEGE : 33650 ST MORILLON, 979, route de St Michel de Rieufret,

OBJET : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration et la location de tous

biens et droits immobiliers, de tous biens pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droit immobiliers en question.

DUREE : Soixante ans, à compter de l'immatriculation, soit le 08.02.2026

GERANT : M. Frédéric LAFLEUR, demeurant à 33650 ST MORILLON, 979, route de St Michel de Rieufret.

La société était immatriculée à l'ancien siège 440 936 862 RCS LYON

Elle sera désormais immatriculée au nouveau siège sous le numéro 440 936 862 RCS BORDEAUX.

L22EJ12092



Groupes CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupescf.com

SCI DUBOI

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 47 avenue de Biscarrosse
33260 LA TESTE DE BUCH
822 428 553 RCS BORDEAUX

Suivant AGE du 15/12/2022, le siège social a été transféré du « 47 avenue de Biscarrosse - 33260 LA TESTE DE BUCH » au « 58 boulevard des Crêtes Pyla 33115 Pyla sur Mer », à compter du 15/12/2022 et l'article 4 des statuts a été mis à jour en conséquence. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX. Pour avis. La Gérance

L22EJ12104



MINÉRAL
AVOCATS

12 place de la Bourse
33000 BORDEAUX
Tél : 05 57.10.05.50

ARCURES

SAS au capital de 1.000 euros
Ancien siège social :
199 rue Judaïque - 33000 BORDEAUX
Nouveau siège :
15 rue des Lendemains, Bâtiment C
33300 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 884 239 096

Par acte unanime en date du 20.12.2022, les associés, ont décidé de transférer le siège social de 199 rue Judaïque - 33000 BORDEAUX pour le fixer à 15 rue des Lendemains, Bâtiment C - 33300 BORDEAUX, à compter du 01.01.2023.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

Pour avis,

L22EJ12118

AAS RECRUTEMENTS

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000.00 €
Siège social : 10-12 rue Franklin
93500 PANTIN
517 541 785 RCS

AVIS DE PUBLICITE

Personne habilitée à engager la Société : Monsieur Eric ANDRÉETTI demeurant à LA TESTE DE BUCH, 4 chemin de la Tannerie. Objet de la société : Conseil en recrutement, toutes prestations de service accompagnant le recrutement et ou en relation avec le marché du travail. Durée : 99 ans. D'un PV d'AGE du 07/12/2022, il résulte que le siège social a été transféré, à compter du 01/01/2023 à LA TESTE DE BUCH (33260), 4 chemin de la Tannerie. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. La Société qui est immatriculée au RCS de BOBY-GNY sera immatriculée au RCS de BOR-

DEAUX. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX. Pour avis, la Gérance.
L22EJ12120

SOCIETE LANDAISE DE COMMERCE AUTO

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 450.000 euros
Siège social : 50 Rue Jules Ferry
33210 Langon
4201 286 RCS Bordeaux

Par décisions du président du 19.12.2022, il a été décidé de renouveler le mandat de la société @COM AUDIT SUD, commissaire aux comptes titulaire, dans ses fonctions pour une nouvelle période de six exercices. La société n'ayant plus d'obligation d'avoir un commissaire aux comptes suppléant, le mandat de Monsieur Patrick MAURI, n'a pas été renouvelé.

RCS Bordeaux.

Pour avis

L22EJ12143



SOCIETE JURIDIQUE ET FISCALE MOYBERT BARALE ET ASSOCIES
Société d'Avocats
27 Cours Emard de Fayolle
33000 BORDEAUX
Tél. 05 56 01 99 77

PATRIMOINE S.P.Q.R.

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 3 avenue de la Forêt
33700 MERIGNAC
498 467 034 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une délibération de l'AGE en date du 19 décembre 2022, les associés de la société PATRIMOINE S.P.Q.R. ont approuvé le traité établi sous signature privée en date du 31 octobre 2022, et portant fusion par absorption de leur Société par la société FONCIERE DE SEGUR, société par actions simplifiée au capital de 5.000 euros, dont le siège social est 3 avenue de la Forêt, 33700 MERIGNAC, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 499 150 241.

L'Assemblée a décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, de la société PATRIMOINE S.P.Q.R., le passif de cette Société étant intégralement pris en charge par la société FONCIERE DE SEGUR et les actions émises en augmentation de son capital par la société FONCIERE DE SEGUR étant directement et individuellement remises aux associés de la société PATRIMOINE S.P.Q.R., à raison de une action de la société FONCIERE DE SEGUR pour 0,54 actions de la société PATRIMOINE S.P.Q.R. .

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société FONCIERE DE SEGUR, en date du 19 décembre 2022, ayant approuvé le traité de fusion et augmenté son capital, la fusion et la dissolution de la société PATRIMOINE S.P.Q.R. sont devenues effectives à cette date.

Les actes et pièces concernant la dissolution sont déposés au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis

Le Président

L22EJ12148

**POUR RECEVOIR
LE SERVICE RÉGULIER
DE NOTRE JOURNAL**

ABONNEZ-VOUS !



SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
MOYART BARALE ET ASSOCIÉS
Société d'Avocats
27 Cours Evrard de Fayolle
33000 BORDEAUX
Tel. 05 56 01 98 77

FONCIERE DE SEGUR

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Porté à 9,280 euros
par l'effet de la fusion visée ci-après
Siège social : 3 avenue de la Forêt
33700 MERIGNAC
499 150 241 RCS BORDEAUX

AVIS DE FUSION ET D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Aux termes d'un procès-verbal en date du 19 décembre 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société FONCIERE DE SEGUR a :

-Approuvé le projet de fusion établi par acte sous signature privée en date du 31 octobre 2022, aux termes duquel la société PATRIMOINE S.P.Q.R., société par actions simplifiée au capital de 1.000 €, ayant son siège social 3 avenue de la Forêt, 33700 MERIGNAC, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le numéro 498 467 034, a fait apport, à titre de fusion, à la société FONCIERE DE SEGUR de la totalité de son actif évalué à 1.981.378 euros, à charge de la totalité de son passif évalué à 140.319 euros, la valeur nette des apports s'étant donc élevée à 1.841.059 euros,

-Décidé, pour rémunérer cet apport, d'augmenter son capital d'un montant de 9.230 euros pour le porter de 5.000 euros à 14.230 euros par création de 1846 actions nouvelles de 5 euros de valeur nominale chacune, de même catégorie que les anciennes, entièrement libérées, et attribuées aux associés de la société PATRIMOINE S.P.Q.R. à raison d'une action de la société PATRIMOINE S.P.Q.R. contre 0,54 actions de la société FONCIERE DE SEGUR.

-Décidé, à l'effet d'annuler les 990 actions auto-détenues par suite de la fusion, de réduire son capital d'un montant de 4.950 euros pour le ramener de 14.230 euros à 9.280 euros.

La prime de fusion s'élève globalement à 1.831.829 euros.

La fusion est devenue définitive le 19 décembre 2022 ainsi qu'il résulte du procès-verbal de l'AGE des associés de la société PATRIMOINE S.P.Q.R. en date du 19 décembre 2022 et du procès-verbal de l'AGE des associés de la société FONCIERE DE SEGUR en date du 19 décembre 2022, la société PATRIMOINE S.P.Q.R. se trouvant dissoute à cette date de plein droit du fait de la fusion.

La fusion a un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2022, d'un point de vue comptable et fiscal, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la société PATRIMOINE S.P.Q.R. depuis le 1^{er} janvier 2022 jusqu'au jour de la réalisation de la fusion sont réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la société FONCIERE DE SEGUR et considérées comme accomplies par la société FONCIERE DE SEGUR depuis le 1^{er} janvier 2022.

En conséquence de l'augmentation et de la réduction de capital, l'article 7 des statuts relatif au capital social a été modifié comme suit :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention : 5.000 euros.

Nouvelle mention : 9.280 euros.

Pour avis

Le Président

L22EJ12152

ABONNEZ-VOUS !

SUNNA DESIGN

Société Anonyme à Directoire et Conseil
de Surveillance
au capital de 200.858,90 €
Siège social
17 rue du Commandant Charcot
33290 BLANQUEFORT
538 125 402 RCS BORDEAUX

Le Conseil de Surveillance du 9 décembre 2021 a pris acte que :

- la société DEMETER INVESTMENT MANAGERS, SA au capital de 280.623 €, dont le siège social est situé 7-9 rue La Boétie 75008 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 483 279 923 avait absorbé la société DEMETER VENTURES et venait dès lors aux droits de la Société DEMETER VENTURES, membre du Conseil de Surveillance de la société, dont le représentant permanent était Monsieur Christophe DESRUMAUX,

- Madame Stéphanie HILLARD demeurant 152 rue du Palais Gallien 33000 BORDEAUX avait été désignée par la Société DEMETER INVESTMENT MANAGERS en qualité de représentant permanent de ladite société au sein du Conseil de Surveillance.

Pour avis

L22EJ12168

AMENAGEMENT SENIORS HABITAT - ASH

Société par actions simplifiée
au capital de 446 167 euros
Siège social : 11 Rue Philippe Lebon,
87280 LIMOGES
815 179 692 RCS LIMOGES

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 20 décembre 2022, l'assemblée unique a décidé de transférer le siège social du 11 Rue Philippe Lebon, 87280 LIMOGES au 82 Avenue Jeanne d'Arc, 33130 BEGLES à compter du 1^{er} janvier 2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LIMOGES sous le numéro 815 179 692 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX. Président : la société ALCE HOLDING, SAS au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 1 Rue D'hozier, 13002 MARSEILLE 2, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MARSEILLE sous le numéro 917 814 873, Représentée par Monsieur Romain MERINDOL, Président. Pour avis

L22EJ12173

31 QC

Société civile au capital de 15 245 euros
Siège social : 95 Avenue de Biarritz
Centre Commercial d'Aguiléra
64600 ANGLET
405 256 256 RCS BAYONNE

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une délibération en date du 09/12/2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 95 Avenue de Biarritz - Centre Commercial d'Aguiléra - 64600 ANGLET au 240, rue Pelleport - 33800 BORDEAUX à compter du 1^{er} janvier 2023, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BAYONNE sous le numéro 405 256 256, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

La Société, constituée pour 50 années à compter du 21/05/1996, a pour objet social « l'acquisition, par quelque mode et de quelque façon que ce soit, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, ou la construction de tous immeubles à usage d'habitation, commercial ou industriel, et la gestion du ou desdits immeubles, par voie de location ou autrement » ; et un ca-

pital de 15 245 euros, composé uniquement d'apports en numéraire.

Pour avis

La Gérance

L22EJ12178

SEPIA

Société par actions simplifiée
au capital de 50 080 euros
Siège social : 95 Avenue de Biarritz
Centre Commercial Aguiléra
64600 ANGLET
332 690 668 RCS BAYONNE

Aux termes d'une décision en date du 09/12/2022, le Président de la société par actions simplifiée SEPIA, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 95 Avenue de Biarritz - Centre Commercial Aguiléra - 64600 ANGLET au 240, rue Pelleport 33800 BORDEAUX, à effet du 1^{er} janvier 2023, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BAYONNE sous le numéro 332 690 668 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

Président : Monsieur MICHEL DU-BOY, demeurant 2267, route du bergeron - 40510 SEIGNOSSE,

POUR AVIS

Le Président

L22EJ12183



DISTRI-AQUITAINE

SARL au capital de 1.332.000 euros
Siège social : 9 RUE GAMBETTA LA CAR-
RÉ ST AMAND BAT A2B APT 201 - 33200
BORDEAUX
RCS BORDEAUX B 349 711 929

GÉRANT

Aux termes d'une assemblée générale en date du 7 décembre 2022, les associés ont nommé en qualité de Co-gérant, à compter du même jour, Madame Patricia Desproges, demeurant 12 Avenue de Pi-quepoul 33970 Lége-Cap-Ferret.
Mention au RCS de Bordeaux.

L22EJ12192

SEGIA

Société civile au capital de 1 524 euros
Siège social : 95 Avenue de Biarritz
Centre Commercial d'Aguiléra
64600 ANGLET
341 140 028 RCS BAYONNE

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une délibération en date du 9 décembre 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 95 Avenue de Biarritz - Centre Commercial d'Aguiléra - 64600 ANGLET au 240, rue Pelleport 33800 BORDEAUX, à compter du 1^{er} janvier 2023 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BAYONNE, sous le numéro 341 140 028, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

La Société, constituée pour 99 années à compter du 19 mai 1987, a pour objet social « l'acquisition de tous immeubles bâtis ou non bâtis, où la construction de tous immeubles à usage d'habitation, commercial ou industriel, et la gestion du ou desdits immeubles par voie de location ou autrement. » et un capital de 1 524 euros.

Pour avis

La Gérance

L22EJ12193



SOCIÉTÉ CIVILE SOFABREMA
Société civile au capital de 152 500 €
Siège social : 25, rue Jacques Lemar-
chand - 33200 BORDEAUX
RCS BORDEAUX D 443 884 556

GÉRANT

Aux termes d'une assemblée générale en date du 7 décembre 2022, les associés ont nommé en qualité de Co-gérante, à compter du même jour, Madame Patricia Desproges, demeurant 12 Avenue de Pi-quepoul 33970 Lége-Cap-Ferret.
Mention au RCS de Bordeaux.

L22EJ12195



SCI DU BOGAGE
Société civile au capital de 15 250 €
Siège social : 25, rue Jacques Lemar-
chand - 33200 BORDEAUX
RCS BORDEAUX D 348 739 152

Aux termes d'une assemblée générale en date du 7 décembre 2022, les associés ont nommé en qualité de Co-gérante, à compter du même jour, Madame Patricia Desproges, demeurant 12 Avenue de Pi-quepoul 33970 Lége-Cap-Ferret.
Mention au RCS de Bordeaux.

L22EJ12201



Le Forum 15 Rue Raoul Perpere
64100 BAYONNE
94 Avenue de la Libération - 33320 EYSINES
Tel : 05 59 31 21 21
Courriel : contact@avolis-avocats.fr

CHRISTIAN DUVERT

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500,00 euros
Siège social : 17 ter Avenue de la Gare
33950 LEGE-CAP-FERRET
449 604 446 R.C.S. BORDEAUX

AVIS DE TRANSFORMATION AVEC CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE

Par décision de l'associé Unique du 19/12/2022, il a été décidé de :

- transformer la société en société par actions simplifiée sans la création d'un être moral nouveau à compter du 01/01/2023. Le capital de la société, son siège, sa durée, son objet et la date de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Président : M DUVERT Christian demeurant 17 ter Avenue de la Gare 33950 LEGE-CAP-FERRET. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.

- de modifier la dénomination sociale qui devient : CAP OCEAN DECO à compter du 01/01/2023

Les statuts ont été modifiés en conséquence. Modification au RCS de BORDEAUX.

L22EJ12204

SCI GALAXIE
Société civile au capital de 762,25 €
Siège social : 25, rue Jacques Lemarchand - 33200 BORDEAUX
RCS BORDEAUX D 411 121 981

GÉRANT

Aux termes d'une assemblée générale en date du 7 décembre 2022, les associés ont nommé en qualité de Co-gérante, à compter du même jour, Madame Patricia Desproges, demeurant 12 Avenue de Piquepoul 33970 Lège-Cap-Ferret.
Mention au RCS de Bordeaux.

L22EJ12205

SOCIÉTÉ CIVILE DU DOMAINE DE TERRASSON
Société civile au capital de 305 000 €
Siège social : Le Carré Saint Amand - 9, rue Gambetta
Bât A2B Apt 201 - 33200 BORDEAUX
RCS BORDEAUX D 434 638 615

GÉRANT

Aux termes d'une assemblée générale en date du 7 décembre 2022, les associés ont nommé en qualité de Co-gérante, à compter du même jour, Madame Patricia Desproges, demeurant 12 Avenue de Piquepoul 33970 Lège-Cap-Ferret.
Mention au RCS de Bordeaux.

L22EJ12208



Florence DASSONVILLE - Henri ARAN
AVOCATS
215 Av d'Eysines - 33110 LE BOUSCAT
Tel : 05 56 08 83 95

EXPEDEASY

Société à responsabilité limitée
Au capital de 67.500,00 euros
Siège social : 147 rue Croix de Seguey
33000 BORDEAUX
532 147 196 R.C.S. BORDEAUX

EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 16 novembre 2022, il a été décidé d'étendre l'objet social, à compter du même jour, à l'activité de commissionnaire de transport.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis.

La Gérance.

L22EJ12221

RES'ON

SAS au capital de 1000€
Siège social : 6B allée du Bicon
33850 LEOGNAN
RCS de Bordeaux n°884 199 225

L'AGE du 20/12/2022 a décidé à compter du 20/12/2022 de :

- nommer en qualité de président M. CHAUDOT Sebastien, demeurant 6B allée du bicon, 33850 LEOGNAN en remplacement de Mme DUBOST Fanny, pour

cause de démission.

- rendre effective la démission de M. AUGERAUD Emilien aux fonctions de directeur général.

Modification au RCS de Bordeaux
L22EJ12231



HB2S

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 93 bis Avenue de Magudas,
33700 Mérignac
820 041 036 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFORMATION ET DE MODIFICATIONS

Aux termes d'une AGE du 13/12/2022, les associés ont décidé avec effet au 13/12/2022 :

1/ la transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter du 13/12/2022, sans création d'un être moral nouveau et ont adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Monsieur Stéphane BELLOT, demeurant 47 A rue Claude Bernard, à SAINT MEDARD EN JALLES (33 160), gérant de la Société sous son ancienne forme de SARL, devient Président de la Société sous sa nouvelle forme de SAS.

2/ de modifier et d'étendre l'objet social aux activités suivantes : «Prise de participation minoritaire ou majoritaire dans toutes entreprises ; Détenion et gestion directe ou indirecte de toutes participations ; Réalisation de prestations de services par la société vis-à-vis de ses filiales ou toutes autres sociétés dans lesquelles elle a ou pourra avoir directement ou indirectement des intérêts commerciaux et/ou financiers, ainsi que la définition de façon exclusive de la politique générale du groupe et détermination de la stratégie du groupe. Toutes activités d'ingénierie, de bureau d'études et de conseil dans la conception et la construction de maisons individuelles».

3/ d'augmenter le capital social d'une somme de 1.316.000 euros pour être porté à 1.317.000 euros, par voie d'apport en nature, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

- Ancienne mention «Capital social : 1.000 euros».

- Nouvelle mention «Capital social : 1.317.000 euros».

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

L22EJ12268



NEORAMA

Société à responsabilité limitée
au capital de 440 000 Euros
Siège social : 6 Bis Rue Paul Gros - 33270 FLOIRAC
808 833 875 RCS BORDEAUX

L'AGM du 13/12/22 a nommé en qualité de cogérant M. Yann RAMBAUD, demeu-

rant Vaux - 73170 VERTHEMEX à compter du même jour.

Pour avis, La Gérance.

L22EJ12281



AZERIA
SCI au capital de 10 000 €
Siège social : Immeuble Topaze, 2 rue Jean Bonnardel
33140 VILLENAVE D'ORNON
793 116 617 RCS BORDEAUX

Les associés ont le 30-06-2022, décidé de transférer le siège social actuel au 101 Boulevard Georges V, 33400 TALENCE, à compter du même jour et de modifier les statuts en conséquence.

L22EJ12300

Ancienne dénomination
l&Longvins Distribution
Nouvelle dénomination
ATLAN PERMA FORM
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000,00 €
Siège social : 12 rue Brascassat
33800 BORDEAUX
RCS BORDEAUX B 917 666 836

Aux termes du procès verbal de l'AGE du 10 novembre 2022, il a été décidé :

- De modifier l'objet social de la manière suivante :

L'activité principale est de mettre en place des actions de formation adressées à toutes personnes qui souhaitent acquérir de nouvelles compétences :

Conseiller dans le domaine culturel et économique, organiser des événements culturels et économiques, réaliser des traductions et interprétations, activité d'agent commercial.

Ainsi que favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle des apprenants, de favoriser le développement de leurs compétences et l'accès aux différents niveaux de la qualification professionnelle, de contribuer au développement économique et culturel, à la sécurisation des parcours professionnels et à leur promotion sociale.

Le reste de l'article sans changement

- de modifier la dénomination sociale actuellement l&Longvins Distribution

en ATLAN PERMA FORM à compter du 10 novembre 2022

- de nommer en qualité de Président, à compter du 10 novembre 2022 Madame Chunxia NI épouse ZHANG demeurant 8 Ter rue du Peugeot 33600 PESSAC, pour une durée illimitée en remplacement de Madame Huijie XU OLIVIER démissionnaire.

Les articles 2, 3 et 25 ont été modifiés en conséquence.

Pour avis,

Le Président

L22EJ12306

SOCIÉTÉ CIVILE DE LA POLYCLINIQUE DU VAURAI

SOCIÉTÉ CIVILE
AU CAPITAL DE 350,63 euros
Siège à LAVAUR (81500) Polyclinique du Vaurais La Gravette
RCS CASTRES N° 333 634 400

TRANSFERT SIEGE SOCIAL HORS RESSORT
(RCS BORDEAUX)
NOUVELLE DENOMINATION SOCIALE
NOUVELLE GERANTE

Aux termes d'une AGE en date du 1^{er} décembre 2022 les associés ont décidé :

De changer la dénomination sociale :

La nouvelle dénomination sera SOCIÉTÉ CIVILE FROLISE

Au lieu de SOCIÉTÉ CIVILE DE LA POLYCLINIQUE DU VAURAI

De transférer le siège social de LAVAUR (81500) Polyclinique du Vaurais La Gravette à ARTIGUES-PRES-BORDEAUX (33370) 17 rue d'Alsace.

De nommer comme gérante : Madame Françoise TALAZAC, épouse de Monsieur Marie Joseph Alain BON SAINT COME, en remplacement de Mr André Paul Joseph TALAZAC, décédé le 5 septembre 2015 à LAVAUR (Tarn)

Les statuts seront modifiés en conséquence

Pour avis.

L22EJ12315

MANARF

SARL au capital de 412 000 €
Siège social : 44 rue Elisée RECLUS
33400 TALENCE
RCS de BORDEAUX n°848 900 825

En date du 24/11/2022, l'associé unique a décidé de modifier l'objet social à compter du 24/11/2022.

Ancien objet social : - l'exploitation de tout fonds de commerce de restaurant, bar, brasserie, hôtel... et la participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social,

Nouvel objet social : - La gestion et l'administration d'un portefeuille de valeurs mobilières ou parts de sociétés existantes ou à créer, acquises lors de la création de société ou en cours de vie sociale ainsi que la gestion de sociétés filiales et la réalisation à leur profit de toutes prestations administratives, commerciales, financières de direction ou de gestion en général, la société pouvant ainsi assurer et animer de façon concrète la conduite de la politique du groupe et s'assurer de sa mise en œuvre effective. - et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant s'y rattacher.

L'article article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

Vincent MOLL

L22EJ12319

P.E CONSULTING AND SOLUTION

Société en Nom Collectif
Au capital de 22 500 euros
RCS 820 284 966
Siège social : 1 Avenue Neil Armstrong
33700 MERIGNAC

1) Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 19 décembre 2022 l'associé unique a décidé la transformation de la Société en Société en Nom Collectif avec pour associé commandité Monsieur FAÏZ-DANIËL BACAR à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

2) L'Associé unique décide d'adopter comme nouvelle dénomination sociale, à compter de ce jour : « P.E CONSULTING AND SOLUTION »

3) L'Associé unique décide d'étendre l'objet social de la Société afin d'y adjoindre les activités connexes suivantes :

- La formation continue pour adulte ;
- La formation en langues ;
- L'activité de e-commerce.

4) Sa durée, les dates de son exercice social et son siège social demeurent inchangés. Le capital de la Société reste fixé à la somme de 22 500 euros.

3) Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Forme : La Société, précédemment sous forme Société par actions simplifiée unipersonnelle a adopté celle de la Société en Nom Collectif.

Dénomination : la dénomination sociale de la société demeure « P.E CONSULTING AND SOLUTION »

Administration et Direction : Sous sa nouvelle forme, la Société est dirigée par son Gérant, à savoir Monsieur FAÏZ-DANIËL BACAR.

Pour avis.

L22EJ12333

FIDAL

AVOCATS

19, avenue du Président
John Fitzgerald Kennedy - B.P. 50
33695 MERIGNAC CEDEX

Le président de **ROYCE WS, SAS** au capital de 8.491.000 euros ayant son siège social 141 route de Fargues 33360 Carignan de Bordeaux 910 399 971 RCS Bordeaux donne avis de ce que le 16/12/2022 les sociétés KPMG SA ayant son siège social Tour Eoho 2 avenue Gambetta 92066 Paris La Défense Cedex et ERNST & YOUNG AUDIT ayant son siège social 1 et 2 place des Saisons 92037 Paris La Défense Cedex ont été nommées en qualité de commissaire aux comptes.

L22EJ12334

IMMOBILIERE 253

SCCV au capital de 18 000 €uros
Siège social : 33120 ARCACHON
253 bd de la Plage
484 122 916 R.C.S. BORDEAUX

Aux termes d'un acte authentique reçu le 30/11/2022, par Me Alexandre TIPHAIN, Notaire à ARCACHON (Gironde) 169 Bd de la Plage il a été décidé de nommer en qualité de Gérante, Mme Sabrina GOLVEN née CIFONELLI, demeurant 61 av. du Maréchal Douglas Haig, 78000 VERSAILLES, en remplacement de M.VALENTIN Jean.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de BORDEAUX.

L22EJ12340

PLIAGE CONCEPT INDUSTRIE SARL au capital de 9 146,94 € Siège social 9 RUE JEAN BAPTISTE PERRIN 33320 EYSINES 342 773 207 RCS Bordeaux Suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire du 16/12/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 7 RUE ERIDAN ZONE GALAXIE 4 33160 ST MEDARD EN JALLES à compter du 02/01/2023. Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

22EJ25567

OCTAVE MAURY SAS au capital de 100 € sise MAMA WORKS 51 QUAI LAWTON 33300 BORDEAUX 894984079 RCS de BORDEAUX. Par décision de l'AGE du 01/12/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 64 RUE DE LA MOTTE 49400 SAUMUR. Radiation au RCS de BORDEAUX et ré-immatriculation au RCS de ANGERS

22EJ25574

DISSOLUTIONS



AXIS EXPERTS CONSEILS
Expertise comptable • Conseil • Audit

MADE ORGANISATION SAS en liquidation Au capital de 1 000 euros Siège social et de liquidation : 2 Allée de la Salamandre BAT A APT A23, 33520 BRUGES 880 531 348 RCS BORDEAUX Aux termes d'une décision en date du 1er novembre 2022, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 1er novembre 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Madame Manon DELAUNEY, demeurant 2 Allée de la Salamandre - Bat A Apt A23, 33520 BRUGES, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 2 Allée de la Salamandre - BAT A APT A23, 33520 BRUGES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

22EJ25570

Curbs Work, Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1 000 euros, 83 rue de Vincennes - 33000 BORDEAUX, 910 931 955 RCS BORDEAUX. Par décision du 02 août 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 02 août 2022 et sa mise en liquidation. A été nommée liquidatrice, Myriam METAIS, demeurant 26 rue Picpus 75012 PARIS. Les fonctions de Gérant de Monsieur Damien METAIS ont pris fin à compter du 02 août 2022. Tous actes et documents relatifs à la liquidation seront notifiés au siège social de la liquidation. Le siège de la liquidation et l'adresse de correspondance sont fixés au 26 rue Picpus 75012 PARIS. Mention au RCS de BORDEAUX

L22EJ08874

CLEMACLA CONSULTING

Société À Responsabilité Limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 17, rue André Ithurrat - Le Bois de la Pargaud
33320 LE TAILLAN MEDOC
849 719 737 RCS BORDEAUX

L'associé unique, le 15/12/2022 a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation.

liquidateur : Christophe BUHOT, demeurant 17, rue André Ithurrat - Le Bois de la Pargaud 33320 LE TAILLAN MEDOC, a qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.

-Le siège de la liquidation est fixé au siège social : C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

-Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX

Pour avis,
le liquidateur

L22EJ10424



SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
MOYART BARALE ET ASSOCIÉS
Société d'Avocats
27 Cours Emard de Fayolle
33000 BORDEAUX
Tel. 05 56 01 99 77

MARC POSTULKA SARL

Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 7 rue Duffour Dubergier
33000 BORDEAUX
Siège de la liquidation : 7 rue Duffour Dubergier 33000 BORDEAUX
322 676 073 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes de leurs décisions unanimes en date du 2 décembre 2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 2 décembre 2022 et sa mise en liquidation amiable.

Les cogérantes ont été nommées aux fonctions de liquidateurs de la société :

- Madame Marie POSTULKA épouse PASCAUD demeurant 27 avenue Général Leclerc 33110 LE BOUSCAT,

- Madame Amélie POSTULKA épouse GAUTHIER demeurant 15 rue Anatole France 33400 TALENCE,

avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 7 rue Duffour Dubergier 33000 BORDEAUX, adresse à laquelle la correspondance devra être envoyée et les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis, les liquidateurs
L22EJ11238

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : **VAL PLAC.**
Forme : SAS société en liquidation.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 42 Rue DE TAUZIA
33800 BORDEAUX.
900113002 RCS de Bordeaux.

Aux termes d'une décision en date du 31 août 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 octobre 2022. Monsieur Valentin YANKOV, demeurant 4 Rue Jean Descas 33800 Bordeaux a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis
L22EJ11348

PHILATES

SCI au capital de 20000 euros
Siège social : 6 lieu dit Malgret
33230 Maransin
RCS Libourne : 841 449 317

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 30/06/22, il résulte que : les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/06/22 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur Patrice DELEU-RODRIGUEZ demeurant 6 lieu dit Malgret 33230 Maransin, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 6 lieu dit Malgret 33230 Maransin, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Libourne.

Mention sera faite au RCS : Libourne.
L22EJ11361

AGENCE COMMERCIALE AMERIQUE DU SUD-AQUITAINE

EURL au capital de 1 000 €
Siège social : LOT 42
CENTRE COMMERCIAL
DES 4 PAVILLONS
33310 LORMONT
RCS de BORDEAUX n°751 651 829

L'assemblée générale extraordinaire du 09/12/2022 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 09/12/2022. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. BOZKIR ABDULLAH, demeurant 14 RUE HENRI DESCOT, 33150 CENON et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis
LE LIQUIDATEUR
L22EJ11475

Par AGEX du 21 septembre 2022, la société **SCI HARPILLARD ET FILS**, SCI, capital : 37.500 euros, siège social : 32 Cours du Maréchal Gallieni 33400 TALENCE, RCS BORDEAUX 341 891 844, a décidé de dissoudre la société par antici-

pation à compter du 21 septembre 2022. Il a été mis fin à la fonction de gérant de Monsieur Guillaume HARPILLARD, 32 Cours du Maréchal Gallieni 33400 TALENCE, qui a été désigné comme liquidateur. Le siège social de la liquidation a été fixé au siège social. Le dépôt des actes relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

L22EJ11507



Paquier & associés
EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

AK COSMETIQUE

SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 9 Avenue de l'Europe
33290 BLANQUEFORT
RCS de BORDEAUX n°849 064 431

L'assemblée générale extraordinaire du 30/11/2022 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/11/2022. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. CAMUS Jean François, demeurant 318 rue Hauteville, 45270 LADON et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis
Le Liquidateur
L22EJ11513



MINÉRAL
AVOCATS

12 place de la Bourse
33000 BORDEAUX
Tél : 05.57.10.05.50

EXPERTS FINANCE & PATRIMOINE

Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 4.020 euros en liquidation
Siège social : 24 Avenue Victor Hugo
33700 MERIGNAC
RCS Bordeaux 482 600 459

Par acte unanime du 14.12.2022, l'associé unique a décidé :

- la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation,

- de nommer le gérant, Michel Quefelec, demeurant 13 Allée Louvois 33200 Bordeaux, en qualité de Liquidateur,

- de fixer le siège de la liquidation au siège social sis 24 Avenue Victor Hugo 33700 MERIGNAC.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

L22EJ11535

ECHOS
JUDICIAIRES - GIRONDINS

DISSOLUTION

Par PV du 15/9/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la société **AU-TO.N.**, SAS au capital de 500 €, ayant son siège social à 33450 Izon, 10, avenue d'Uchamp, RCS 839 984 580, à compter du 15/9/2022. Mr Nourddine MESTAGHAT, demeurant à 33270 Floirac, 8, rue Corneille, a été désigné en qualité de liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé à 33450 Izon, 10, avenue d'Uchamp. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Libourne. Le liquidateur.

L22EJ11536

**GC2B**

Société civile en liquidation au capital de 190 000 euros
Siège social et de liquidation : 17 Rue du Bocage-33200 BORDEAUX
539 130 120 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter dudit jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Mme Constance BOY, demeurant 23 Rue de Moulis Bat c, appt 306, 33 Rue pages 33000 BORDEAUX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 17 Rue du Bocage 33200 BORDEAUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

L22EJ11557



ZOMAGAJO
SCI en liquidation
Au capital de 2 000 euros
Siège social : 204, Avenue Thiers
33100 BORDEAUX
Siège de liquidation : 18 rue Jules Mabit
33200 BORDEAUX
480.970.953 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'AGEX réunie le 21/11/22 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur François-Xavier TOUTON, demeurant 18 rue Jules Mabit, 33200 BORDEAUX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 18 rue Jules Mabit 33200 BORDEAUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de BORDEAUX, en annexe au RCS.

L22EJ11589

AVIS DE DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ - NOMINATION LIQUIDATEUR

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 15 décembre 2022, il a été constaté la dissolution de la société dénommée **SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE LANDAISE ET ARCA-CHONNAISE**, Société civile immobilière au capital de 7927,35 €, dont le siège est à BORDEAUX (33200), 4 avenue Félix Faure, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 444161517, par l'arrivée de son terme statutaire en date du 31 janvier 2006.

Il a été nommé en qualité de liquidateur :

Monsieur Damien Jean-Marie René LOUSTALLOT, demeurant à LE PECQ (78230) 35 allée de la Capitainerie, avec les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif, et répartir le solde entre tous les membres de la société, à proportion de leurs droits sociaux respectifs, et notamment vendre l'immeuble social sis à LA TESTE DE BUCH (33115) Le Pyla, 32 avenue Louis Gaume, cadastré section CD n°181 et 182, au prix qui lui semblera le plus juste.

Le siège de la liquidation est fixé au siège de la société.

M. Damien LOUSTALLOT a accepté les fonctions de liquidateur, attestant n'être frappé d'aucune mesure pouvant lui interdire l'exercice de cette fonction.

Pour avis

L22EJ11617

EARL DU DOMAINE DES ALLANTS

Au capital de 136 289,42 euros
Siège social : SAINT VIVIEN DE BLAYE (Gironde)
Les Allants
RCS : Libourne 341 803 260

Aux termes d'une AGE en date du 14 décembre 2022, les associés de la société EARL DU DOMAINE DES ALLANTS ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 Décembre 2022 et sa mise en liquidation amiable.

Les associés ont nommé en qualité de liquidateurs M. Hervé MEYNARD, demeurant à St Vivien de Blaye (Gironde), lieu-dit Domaine des Allants et Mme Nelly VILLEPONTOUX, épouse MEYNARD, demeurant à St Vivien de Blaye (Gironde), lieu-dit Domaine des Allants et leur ont conféré les pouvoirs les plus étendus à cette fin.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au lieu du siège social de la société.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de Libourne.

Pour avis, le liquidateur

L22EJ11648

CBO.SOLUTIONS

SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 19 avenue des champs
33950 LE GE CAP FERRET
RCS de BORDEAUX n°899 098 024

L'assemblée générale extraordinaire du 30/11/2022 a décidé la dissolution volontaire de la société à compter du 31/12/2022. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Mme BOBIN CAROLE, demeurant 19 avenue des champs, 33950 LE GE CAP FERRET et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis
le gérant

L22EJ11780



AS2DO
SAS en liquidation au capital de 500 €
Siège social : 5 allées de Tourny 33000 BORDEAUX
Siège de liquidation : 5 allées de Tourny 33000 BORDEAUX
814 576 708 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Par décision du 26/09/2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 26/09/2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Dominic SCHWEITZER, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 5 allées de Tourny 33000 BX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de BORDEAUX, en annexe au RCS.

L22EJ11788



ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES
58 rue Saint-Genès – 33000 BORDEAUX

SCI JEAN DENIS

Société Civile Immobilière
au capital de 259 163,33Euros
Siège social :
81 RUE GEORGES BONNAC
33000 BORDEAUX
RCS : 397 805 789

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Par Jugement en date du 17 novembre 2022, le Tribunal Judiciaire de Bordeaux a prononcé la dissolution anticipée de la SCI JEAN DENIS et sa mise en liquidation amiable.

La SCP CBF ASSOCIÉS, prise en la personne de Maître Jean BARON, a été nommée Liquidateur Amiable de la SCI JEAN DENIS.

Les correspondances, actes et documents concernant cette liquidation doivent être adressés au siège de la liquidation, fixé à 58 rue de Saint-Genès à Bordeaux (33000).

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis, le Liquidateur

L22EJ11843

**WISKILL**

Société par actions simplifiée
au capital de 600 euros
Siège social : 87 Rue du Moulineau,
33320 EYSINES
RCS BORDEAUX 903 203 677

Aux termes d'une délibération en date du 16 décembre 2022, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Alexandre BOURGOINT, demeurant 5 Rue de Guirauton 33700 MERIGNAC, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 87 Rue du Moulineau, 33320 EYSINES.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L22EJ11860

**MUDI**

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 1 €
Siège social et de liquidation : 7 Rue Bourly, 33700 MERIGNAC
882 778 012 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 15.12.2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Léa MEUNIER, demeurant 13 Rue Gouails Lanos, 33000 BORDEAUX, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L22EJ11862

CRÉATEURS
D'ENTREPRISES
POUR ÊTRE
BIEN INFORMÉS
ABONNEZ-VOUS !

Aux termes d'une AGE en date du 30/09/2022, les Associés de la **SOCIÉTÉ NOUVELLE EPS 33**, SARL au capital de 90 000,00 euros, dont le siège social est à BORDEAUX (33100), 11 rue Galin, RCS BORDEAUX 829 282 656, ont prononcé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation. M. Jacques ROUARD dt à CARQUEIRANNE (83320), 16 Impasse des Bouvreuils, a été nommé en qualité de Liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la SAS CHARLEMAGNE, à TOULON (83), 50 Boulevard de Strasbourg ; adresse où les documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au GTC de BORDEAUX. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

L22EJ11896



DZ EXPRESS 33
SARL en liquidation
Au capital de 6 000 €
Siège : 3 allée des Tilleuls, Résidence Versein,
Apt 316 Bâtiment B,
33140 VILLENAVE D'ORNON
Siège de liquidation : 3 allée des Tilleuls,
Résidence Versein,
Apt 316 Bâtiment B
33140 VILLENAVE D'ORNON
888 528 189 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Par AGEX du 24/10/22, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Mme Afaf MESTOURA, demeurant Résidence de l'Estrante, 10 Chemin de Barbicadge, appartement 201, 33610 CANEJAN, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 3 allée des Tilleuls, Résidence Versein, Apt 316 Bâtiment B 33140 VILLENAVE D'ORNON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de BORDEAUX, en annexe au RCS.

L22EJ11899

ACROPOLE IMMOBILIER

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE en liquidation au capital de 100 EUROS
Siège social : 1 RUE DU GENERAL CASTELNAU
33260 LA TESTE DE BUCH (GIRONDE)
499 697 803 RCS BORDEAUX

La dissolution anticipée de la société a été prononcée, aux termes de l'assemblée générale extraordinaire, à compter du 30 novembre 2022 suivie de sa mise en liquidation.

-A été nommée comme liquidatrice :

Madame Isabelle Przylucki, demeurant à Teste-De-Buch (Gironde) 3 rue du Général Castelnau, a qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.

-Le siège de la liquidation est fixé au siège social à La Teste de Buch (Gironde) 1 rue Du Général Castelnau. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis,
le liquidateur
L22EJ11946



LAKOPRO

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 1 000 €
Siège social et siège de liquidation :
L'Agora Parc Economique Gironde Synergies - Bât. B. Parc 1,
33820 ST AUBIN DE BLAYE
903 535 607 RCS LIBOURNE

Aux termes d'une décision en date du 15/12/2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

M. Christophe DUBIN, demeurant 6 LD Les Reynards 33820 ST PALAIS, ancien Président de la Société, a été nommé en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à l'ancien siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE, en annexe au RCS.

Pour avis
Le Liquidateur
L22EJ11950

EURL LARCHEY SERVICES

E.U.R.L. au capital de 2 000,00 Euros
Siège social : 6 route de Larchey
33650 SAINT Médard d'Eyrans
R.C.S : BORDEAUX B 508 178 258

Aux termes d'une délibération en date du 26/09/2022, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour, et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Anne-Marie PRIOLEAU demeurant 6 route de Larchey - 33650 SAINT MEDARD D'EYRANS, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au 6 route de Larchey - 33650 SAINT MEDARD D'EYRANS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Le Liquidateur,
L22EJ11955

O'DELICE

SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 9 RUE DU COURANT,
IMMEUBLE LE PREMIUM,
33310 LORMONT
RCS de BORDEAUX n°895 333 540

L'assemblée générale extraordinaire du 02/09/2022 a décidé la dissolution

anticipée de la société à compter du 02/09/2022. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur MME KISSI SOUAD, demeurant 7 RUE DES TAMARIS, 24750 TRELISSAC et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis
SOUAD KISSI
L22EJ11958

GAEC DES LONGS BOIS

Au capital de 30 000 euros
Siège social : Saint Genès de Lombaud (Gironde) Lieudit Les Bernards
RCS : 799 135 504 BORDEAUX

Aux termes d'une AGE en date du 30 novembre 2022, les associés du GAEC DES LONGS BOIS ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 novembre 2022 et sa mise en liquidation amiable.

Les associés ont nommé en qualité de liquidateur, M. Vincent CHARLEY demeurant à Saint Genès de Lombaud (Gironde), lieudit Les Bernards et lui ont conféré les pouvoirs les plus étendus à cette fin.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au lieu du siège social de la société.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux.

Pour avis, le liquidateur
L22EJ11992



SARL LERGENMULLER
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège : 12 Allée Jean Jaurès, 33210 LANGON
Siège de liquidation : 12 Allée Jean Jaurès
33 210 LANGON
879 149 078 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15/10/2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 15/10/2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Patricia DUBOIS, demeurant 19 Lotissement Le Village de Sauzet - 33 210 LANGON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 12 Allée Jean Jaurès - 33 210 LANGON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur
L22EJ12020



ETXASOGA
SCI en liquidation
Au capital de 2 000 euros
Siège social : 204 avenue thiers
33100 BORDEAUX
Siège de liquidation : 22 rue du 8 mai 1945
33240 CADILLAC EN FRONSADAIS
527 882 393 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'AGEX réunie le 21/11/22 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Etienne BARRE, demeurant 22 rue du 8 mai 1945, 33240 CADILLAC EN FRONSADAIS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 22 rue du 8 mai 1945, 33240 CADILLAC EN FRONSADAIS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de BORDEAUX, en annexe au RCS.

L22EJ12036



4 PLACE DU MARCHÉ
47200 MARMANDE

SCM BENAYOUN-LEMPEREUR-COOPER -M'BELO

Société civile de Moyens
au capital de 400 euros
Siège social : 14 RUE DE CURSOL
33000 BORDEAUX
452 167 646 RCS BORDEAUX

DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 13 Décembre 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Sophie BENAYOUN, demeurant 14, rue de Coursol 33000 BORDEAUX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 14 rue de Coursol 33000 BORDEAUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le liquidateur
L22EJ12279

ABEXL CONSULTING

SASU en liquidation
au capital de 100 euros
Siège social : 5 lieu-dit Couteliva
33210 Mazères
880 397 658 R.C.S. Bordeaux

Par décisions en date du 30/11/2022, l'associé unique a décidé de prononcer la dissolution anticipée de la société au 30/11/2022. M. Aymeric BOO, demeurant 5 lieu-dit Couteliva 33210 Mazères, a été nommé en qualité de liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social de la société. Le dépôt légal sera effectué au RCS de Bordeaux.

L22EJ12331

CLÔTURES

PEPPER & CO, Société par actions simplifiée à associé unique en liquidation au capital de 1 000 euros, 31 rue Huguerie - 33000 BORDEAUX, 909 288 979 RCS BORDEAUX. Par décision du 15 novembre 2022, l'associé unique, statuant au vu du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de la liquidation au 31 octobre 2022, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation au 31 octobre 2022. Mention au RCS de BORDEAUX.

L22EJ08241

SFM RH, Société à responsabilité limitée à associé unique en liquidation au capital de 200 euros, 12 Cours de Québec - Bât C - 1^{er} Etage-App 305 - 33300 BORDEAUX, 902 351 303 RCS BORDEAUX. Par décision du 31 août 2022, l'associé unique, statuant au vu du rapport de la liquidatrice, a approuvé les comptes de la liquidation au 31 août 2022, donné quitus à la liquidatrice et l'a déchargée de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation au 31 août 2022. Mention au RCS de BORDEAUX.

L22EJ08884



5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

EARL VIGNOLE CHAUVEAU
Société civile au capital de 7 500 euros
Siège de liquidation : 26 rue Jean-Baptiste LULLY
33510 ANDERNOS LES BAINS
RCS BORDEAUX 830 438 933

LIQUIDATION

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 octobre 2022, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,
Le liquidateur

L22EJ10204

CLÔTURE DE LIQUIDATION FLAMMES AVENIR

SAS en Liquidation
au capital de 500,00 euros
7, Chemin du Plessis Numéro 8 Résidence Fénélon
33360 CAMBLANES-ET-MEYNAC
RCS BORDEAUX 892 413 089

Suivant délibérations de l'Assemblée Générale en date du 30 septembre 2022,

au siège de liquidation sis 7, Chemin du Plessis Numéro 8 Résidence Fénélon à 33360 CAMBLANES-ET-MEYNAC, la collectivité des Associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, Monsieur Max ARNAUD demeurant 7, Chemin du Plessis Numéro 8 Résidence Fénélon à 33360 CAMBLANES-ET-MEYNAC, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au Liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation à effet du 30 septembre 2022.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Le Liquidateur

L22EJ10909



CABINET STEPHANE
CHAPUS
51 Avenue Du Général de
Gaulle
33650 La Brède

YCHOUX SCI
S.C.I.

au capital de 1 500,00 Euros
Siège social : 103 AVENUE DES PYRE-
NEES
33140 VILLENAVE D'ORNON
R.C.S : 448 484 733 BORDEAUX

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Suivant décision collective en date du 29 Novembre 2022, les associés ont :

- approuvé les comptes définitifs de liquidation,
- déchargé Monsieur Stéphane REY de son mandat de liquidateur,
- donné à ce dernier quitus de sa gestion
- ont constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX. La société sera radiée du registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

Pour avis
Le liquidateur.

L22EJ10989



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupcf.com

POIRRIER ALEXANDRE
Société à Responsabilité Limitée en
liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 955 allée de Senejac
33290 LE PIAN MEDOC
Siège de liquidation : 955 allée de Senejac
33290 LE PIAN MEDOC
809 721 459 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 30/11/2022 au 955 allée de Senejac 33290 LE PIAN MEDOC, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Alexandre POIRRIER demeurant 955 allée de Senejac 33290 LE PIAN MEDOC, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

L22EJ11229

APN CONSEIL

SASU au capital de 1.000 euros
Siège de liquidation :
384 av. de la Libération Charles de Gaulle
Résidence D. Daurat - A 106
33110 LE BOUSCAT
824 080 139 RCS BORDEAUX

Par décision en date du 19 octobre 2022, Annick PICAUT-NDAW, associée unique et liquidatrice, a approuvé le compte définitif de liquidation et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis.

L22EJ11312

SNC HOTEL CHARRIERE
Société en nom collectif à capital variable
Siège social : 40 rue Emile Zola - 33000
BORDEAUX
Siège de liquidation : 40 rue Emile Zola -
33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 538 129 388

LIQUIDATION

L'AGO réunie le 01/12/2022 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé la société France Actifs Sélection, ayant son siège 40 rue Emile Zola, 33000 BORDEAUX, immatriculée sous le numéro 504 464 470 RCS Bordeaux, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 01/12/2022 de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, Le Liquidateur

L22EJ11455

SNC DIJON CDV
Société en nom collectif à capital variable
Siège social : 40 rue Emile Zola - 33000
BORDEAUX
Siège de liquidation : 40 rue Emile Zola -
33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 831 008 891

LIQUIDATION

L'AGO réunie le 08/12/2022 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé la société France Actifs Sélection, ayant son siège 40 rue Emile Zola, 33000 BORDEAUX, immatriculée sous le numéro 504 464 470 RCS Bordeaux, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 08/12/2022 de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, Le Liquidateur

L22EJ11456

LES DOUCEURS DE VALERIE

SARL au capital de 1 500 €
Siège social : 41 Rue des écoles
33990 HOURTIN
RCS de BORDEAUX n°832 695 332

L'assemblée générale extraordinaire du 31/07/2022 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur Mme BRECHAND VALERIE de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/07/2022.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

L22EJ11502

CLOTURE DE LIQUIDATION

Par PV du 15/9/2022, l'AGE de la société **AUTO.N.**, SAS au capital de 500 €, ayant son siège social à 33450 Izon, 17, rue Eugène Leroy, RCS 839 984 580,

après avoir entendu le rapport de Mr Nouridine MESTAGHAT, liquidateur, demeurant à 33270 Floirac, 8, rue Corneille, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Libourne. Le liquidateur.

L22EJ11537

SARL JEAN-MICHEL ROUX

S.A.R.L. au capital de 7 000,00 Euros
Siège social : 1 Avenue de l'europe
33930 VENDAYS MONTALIVET
R.C.S : 482459021

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 17 décembre 2022, il résulte que :

Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- Approuvé les comptes de liquidation ;
- Donné quitus au Liquidateur, Mme Sylvette ROUX demeurant 10 avenue Maurice Martin à VENDAYS MONTALIVET (33930), et déchargé ce dernier de son mandat ;
- Prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Mention sera faite au RCS : BORDEAUX.

L22EJ11546



GC2B

Société civile en liquidation
au capital de 190 000 euros
Siège social et de liquidation : 17 Rue du
Bocage-33200 BORDEAUX
539 130 120 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale réunie le 31 décembre 2021 au 17 Rue du Bocage 33200 BORDEAUX a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Constance BOY, demeurant 23 Rue de Moulis Bat c, appt 306, 33 Rue pages 33000 BORDEAUX, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L22EJ11558

ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com



FRANCE FORMATION & CONSULTING
Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 1 500 euros
Siège social : 43 Cours de la Marne
33800 BORDEAUX
Siège de liquidation : 22 rue Pages
33000 BORDEAUX
853 916 518 RCS BORDEAUX

AVIS DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 15 décembre 2022 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Laurent CREMOUX, demeurant 22 rue Pages - 33000 BORDEAUX, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

L22EJ11682



NOUVEL'PUBLICITE Société à Responsabilité Limitée en liquidation Au capital de 7 622,45 euros Siège social et siège de liquidation : 54 rue du Bellay, 33290 BLANQUEFORT 411 095 920 RCS BORDEAUX L'Assemblée Générale réunie le 05/12/2022 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Cédric CESSATEUR, demeurant 54 rue du Bellay, 33290 BLANQUEFORT, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre. Pour avis, Le Liquidateur

L22EJ11906



CHATEAU SAINT AIGNAN 33

SARL au capital de 10 000 €
Siège social : 18 rue Saint Aignan
33450 SAINT LOUBES
RCS de BORDEAUX n°538 263 567

L'assemblée générale ordinaire du 01/12/2022 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur Mme MIQDADI SIKIAS Sima de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 01/12/2022.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis
Le liquidateur

L22EJ11961

ABONNEZ-VOUS !

Cabinet E.QUERAUX SARL
Expertise-Comptable
Tél Mérignac 05.56.42.07.90
Tél Castelnau 05.56.58.24.79
Tél Le Canon 05.64.37.16.10

OPAPI
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1 500 euros
Siège : 18 avenue de Soubeyran,
33460 ARSAC
Siège de liquidation : 18 Avenue de Soubeyran
33460 ARSAC
500 063 904 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale réunie le 14 décembre 2022 au 18 Avenue de Soubeyran 33460 ARSAC a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Sébastien DI FABIO, demeurant 18 Avenue de Soubeyran 33460 ARSAC, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 31 octobre 2022.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

L22EJ11970



Société d'Expertise Comptable PESSAC
www.erecapluriel.fr

AU PIC DU SOLEIL
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social et de liquidation : 156 avenue de la Somme
33700 MERIGNAC
520 749 524 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Par décision en date du 19.12.2022, l'associé unique, a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 31.10.2022, déchargé Laurent MIGDAL, demeurant 4 Rue Jean BRIAUD 33700 MERIGNAC, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre

L22EJ12017



Société d'Expertise Comptable Bordeaux

LEXGANE
Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 3 000 euros
Siège social : 91 Lot Bois Des Ecoureuil - 1 Allée Joseph Vernet
33470 GUJAN MESTRAS
Siège de liquidation : 5 rue de la Haille
33460 ARSAC
834 759 805 RCS BORDEAUX

CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 5.12.2022 au siège de liquidation, 5 rue de la Haille 33460 ARSAC, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Pascal PORCHERON, demeurant 5 rue de la Haille 33460 ARSAC, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés

au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

L22EJ12151



Société d'Expertise Comptable Bordeaux

VILLENAVAISE SARL
SARL en liquidation au capital de 19 200 €
Siège social et de liquidation : 42 rue du Bois Gramond, 33320 EYSINES
306 316 530 RCS BORDEAUX

Les associés ont, le 15-11-2022, approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé

M. François DURAND de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX, en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre.

L22EJ12165

INTAI INVESTISSEMENT

Société civile immobilière en liquidation au capital de 10.000 euros
Siège social : 1 Cours Aristide Briand
33000 BORDEAUX
497 893 081 RCS BORDEAUX

Suivant décision collective des associés en date du 20 décembre 2022, il résulte que :

Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur LD AVOCATS demeurant 116 Cours Aristide BRIAND 33000 BORDEAUX et déchargé ce dernier de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Mention sera faite au RCS : BORDEAUX.

Pour avis,

L22EJ12218



Cabinet d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
9 rue Théodore Blanc -
33049 Bordeaux Cedex
6 route de Bordeaux -
33340 Lesparre Médoc
32 Avenue de Taussat -
33510 Andernos les Bains
Tél : 05.56.69.81.26
Fax : 05.56.69.81.19
cab-bordeaux@cab.experts-comptables.fr

B.P.S.

Société civile immobilière en liquidation au capital de 4 000 euros
Siège social : ROAILLAN
33210 LE BOURG
Siège de liquidation : ROAILLAN
33210 LE BOURG
RCS BORDEAUX 425 123 122

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 16 décembre 2022 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Mireille SAPHORE, demeurant Le Bourg 33210 ROAILLAN, de son mandat de liquidateur,

donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L22EJ12297

EBL CONSEIL

Société par actions simplifiée
Au capital de 2 000 euros
Siège social : 21 Allée Honoré de Balzac,
33470 GUJAN-MESTRAS
Siège de liquidation : 21 Allée Honoré de Balzac, 33470 GUJAN-MESTRAS
789 874 153 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2021 au 21 Allée Honoré de Balzac, 33470 GUJAN-MESTRAS, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Emilie BIRBA, demeurant 189 Chemin du Poutet, 32600 SEGOUFIELLE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis Le Liquidateur

L22EJ12323



AXIS EXPERTS CONSEILS
Expertise comptable • Conseil • Audit

MADE ORGANISATION SAS en liquidation Au capital de 1 000 euros Siège social et de liquidation : 2 Allée de la Salamandre BAT A APT A23, 33520 BRUGES 880 531 348 RCS BORDEAUX Aux termes d'une décision en date du 1er novembre 2022, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Manon DELAUNEY, demeurant 2 Allée de la Salamandre BAT A APT A23, 33520 BRUGES, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis Le Liquidateur
22EJ25572

LOCATIONS GERANCES

LOCATION GERANCE

La location-gérance consentie par la société **LM COIFFURE**, SARL au capital de 7600 euros, dont le siège est 2 route de bordeaux, 33980 AUDENGE immatriculée au RCS de bordeaux sous le n° 492 261 994

à Madame Sabrina SAINT-ORENS, demeurant 7 avenue des aiguilles vertes, suivant acte sous seing privé en date à AUGENDE du 1^{er} août 2012.

Du fonds de commerce de manucure, situé 2 route de bordeaux, 33980 AUDENGE,

A pris fin le 31/12/2021 par l'expiration de sa durée.

Pour unique

le locataire-gérant.

L22EJ11274



FIN DE LOCATION-GÉRANCE

La location-gérance consentie par **M. Jacques BLONDEL** (RCS BORDEAUX 325 134 880) demeurant 151 avenue du Bassin d'Arcachon 33680 LE PORGE à la société **POISSONNERIE DE LA COTE ET DU BASSIN** au capital de 3 000 € dont le siège social est 151 avenue du Bassin d'Arcachon 33680 LE PORGE immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 841817349 suivant acte sous seing privé en date du 01/10/2018 à LE PORGE du fonds artisanal ambulatoire de poissonnerie connu sous le nom de «POISSONS DE LA COTE ET DU BASSIN», prendra fin le 31/12/2022.

L22EJ11366

FIN DE LOCATION GERANCE

La location-gérance du fonds artisanal de taxi, N°36 de la ville de BORDEAUX (33), consentie par acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 01/02/2021, enregistré le 08/02/2021 à BORDEAUX, dossier 2021 00005541 référence 3304P61 2021 A 01160, par :

M. Michel LESBATS, demeurant 55 Boulevard Gambetta 35400 SAINT MALO, Loueur,

A la Société AK2N TAXIS SAS en liquidation au capital de 1.500 euros, ayant son siège social 8 rue de la Concorde 33730 PRECHAC, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 894 087 097 RCS BORDEAUX, Locataire gérant,

Prendra fin à la date du 31/12/2022, suivant acte SSP du 15/12/2022 enregistré le 16/12/2022 à BORDEAUX, dossier 2022 00050258 référence 3304P61 2022 A 12925.

Pour insertion.

L22EJ11616

FIN DE LOCATION-GÉRANCE

Suivant acte sous-seing privé en date du 25 novembre 2022, il a été décidé de résilier la location-gérance du fonds de commerce de fabrication à caractère artisanal et de vente au détail de pâtisserie en magasin et sur les marchés sis et exploité 97 bis avenue de Techeney -33370 Artigues-Près-Bordeaux consentie depuis le 1^{er} avril 2005 aux termes d'un contrat en date du 1^{er} avril 2005 par **Monsieur Bernard Lussaut**, né le 24 décembre 1954 à Saint-André de Cubzac, demeurant 99 avenue de Techeney à Artigues-près-Bordeaux (33370), célibataire de nationalité française au profit de la Société **La Toque Cuivrée Artigues**, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 7.500 €, dont le siège social est situé 97 bis avenue de Techeney à Artigues-Près-Bordeaux (33370) immatriculé au RCS de Bordeaux sous le numéro 481 864 189. La résiliation a pris effet le 25 novembre 2022.

L22EJ11630

FONDS DE COMMERCE



Trassard & Associés

2 allées d'Orléans - 33000 Bordeaux - Tel. 05 56 23 87 20 - Fax 05 56 23 87 25
email : ptrassard@trassard-avocats.com

CESSION FONDS LIBERAL

Suivant acte sous seing privé en date du 29 novembre 2022 à BORDEAUX

Enregistré au Service départemental de l'enregistrement de BORDEAUX le 06 décembre 2022 - Dossier 2022 00048613 - Référence 3304P61 2022 A 12456.

Madame Anne Marie Odette HERBET-PAIN, née le 14.07.1957 à LAMOTTE-BEUVRON (41), de nationalité française, exerçant la profession de pédicure-podologue, inscrite au Conseil régional de l'ordre des pédicures-podologues de Nouvelle Aquitaine sous le numéro 7533020709, demeurant 8 allée de Mathis 33650 SAINT SELVE

Mariée le 06.10.2018 à SAINT-SELVE (33650) avec Monsieur Patrick SNIÉGU-LA sous le régime de la séparation de biens suivant contrat de mariage établi par Maître DELPERRIER, Notaire à GRADIGNAN

A CEDE A :

Madame Lola Anne Joelle CONCHY, née le 24.03.1998 à TALENCE (33), de nationalité française, exerçant la profession de pédicure podologue, inscrite au Conseil régional de l'ordre des pédicures-podologues de Nouvelle Aquitaine sous le numéro 753357832, demeurant au 5 rue Lamourous 33 000 BORDEAUX,

Les éléments d'un fonds libéral de PODOLOGIE PEDICURIE identifié sous le nom «CABINET HERBET-PAIN» exploité sous le numéro SIRET suivant 31773133900063 à 9 allée des Lettres Persanes 33650 LA BREDE

Moyennant le prix de : 90 000 euros s'appliquant comme suit :

- Eléments incorporels : 80 000,00 euros

- Eléments corporels : 10 000,00 euros

L'entrée en jouissance a été fixée au 29 novembre 2022.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, et toutes les correspondances, à l'adresse du fonds cédé soit 9 allée des Lettres Persanes 33650 LA BREDE.

Pour avis

L22EJ11242

AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 25 novembre 2022, **Monsieur Bernard Lussaut**, né le 24 décembre 1954 à Saint-André de Cubzac, de nationalité française, demeurant 99 avenue de Techeney à Artigues-près-Bordeaux, a cédé, à la **SARL La Toque Cuivrée Artigues**, société à responsabilité limitée au capital de 7.500 €, sis 97 bis avenue de Techeney à Artigues-près-Bordeaux, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n°481 864 189, un fonds de commerce de fabrication à caractère artisanal et vente au détail de pâtisserie sis et exploité 97 bis avenue de Techeney à Artigues-près-Bordeaux.

Propriété et jouissance au jour de l'acte.

Prix : 250.000 € dont 1.000 € pour les éléments corporels et 249.000 € pour les éléments incorporels.

L'acte a été enregistré en date du 1^{er} décembre 2022 auprès du Service Départemental de l'enregistrement à Bordeaux - Bordeaux : 2022 00047845 - Case : 3304P61 2022 A 12254

Les oppositions seront reçues dans les délais légaux à l'adresse du fonds soit au 97 bis avenue de Techeney à Artigues-près-Bordeaux (33370) par Madame Véronique Marais, en tant que représentante légale du cessionnaire.

L22EJ11260



Yves MOUNIER
Avocat à la Cour
6 bis, rue de la Croix de Seguey 33000 BORDEAUX
Tel : 05.56.52.74.60

CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à Bordeaux du 13 décembre 2022 enregistré au service des impôts de Bordeaux le 15 décembre 2022, dossier 2022 00050034, réf. 3304P61 2022 A 12851.

La Société GRADIGNAN SUD AUTOMOBILES, SARL au capital de 120 000,00 €, dont le siège social est 287 cours du Général de Gaulle, 33170 GRADIGNAN, RCS Bordeaux 394 160 147, représentée

par la SELARL FIRMA (anciennement SELARL MAYON), Mandataire Judiciaire auprès des Tribunaux de la Cour d'Appel de BORDEAUX, élisant domicile en son étude sise 54 cours Georges Clémenceau, 33000 BORDEAUX, es qualité de Mandataire Judiciaire de la liquidation judiciaire de la SARL GRADIGNAN SUD AUTOMOBILES dans le cadre des dispositions de l'article L 642-19 du Code de Commerce, nommé à cette fonction par jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Bordeaux le 28 septembre 2022, et spécialement autorisé en vertu d'une ordonnance en date du 21 novembre 2022,

A CEDE A

Monsieur Rémy BOUFFET, né le 20 novembre 1971 à Bègles, de nationalité française, demeurant 35 rue Jean Leconte, 33140 VILLENAVE D'ORNON, marié avec Madame Sandrine DUPOUY, agissant tant à titre personnel que pour le compte d'une Société à constituer dénommée BOUFFET AUTOMOBILES, SASU dont la société HOLDING BOUFFET sera associée unique, dont le siège sera situé 287 cours du Général de Gaulle, 33170 GRADIGNAN, qui sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

LES ELEMENTS D'UN FONDS DE COMMERCE de produits automobiles, holding, garage, réparation, location, achat et vente d'automobiles, hôtel de voitures, sis 287 cours du Général de Gaulle, 33170 GRADIGNAN, moyennant le prix de CENT CINQUANTE MILLE EUROS (150 000,00 €), s'appliquant comme suit :

- aux éléments incorporels, pour la somme de 100 000,00 €
- aux éléments corporels, pour la somme de 35 000,00 €
- aux marchandises en sus, pour la somme de 15 000,00 €

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 13.12.22.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, et toutes les correspondances, à la SELARL FIRMA (anciennement SELARL MAYON), 54 cours Georges Clémenceau, 33000 BORDEAUX.

Pour avis

L22EJ11374



MAITRE Damien DUPEYRON
NOTAIRE
ETUDE à CAVIGNAC (33620)
30 Avenue de Paris

AVIS DE CESSION

Suivant acte reçu par Me Damien DUPEYRON, le 8 Décembre 2022 enregistré au SDE de BORDEAUX le 09 Décembre 2022 dossier 2022 00050321 référence 3304P61 2022 N 06362 ,

La société dénommée **LE FOURNIL DES COMPAGNONS**, Société par actions simplifiée, dont le siège social est à PEUJARD (33240), 23 B La Brauge,

A cédé à

La société dénommée **L'ATELIER DES TRADITIONS**, Société par actions simplifiée, au capital de MILLE EUROS (1.000,00 €), dont le siège social est à PEUJARD (33240), 10 place Jean Jaurès, représentée par M. Jérôme ESTEVES, Directeur Général, domicilié de droit au siège social, .

Le fonds de commerce et artisanal de «boulangerie, pâtisserie, confiserie, sandwicherie, crissanterie, viennoiserie, chocolaterie salon de thé, traiteur», exploité à PEUJARD (33240), Place Jean Jaurès, 10, connu sous le nom de « LE FOURNIL DES COMPAGNONS », objet d'une immatriculation au registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE sous le numéro 879 515 641 comprenant tous les éléments corporels et incorporels dudit fonds.

Moyennant le prix de 50.000,00 €, savoir :

- éléments incorporels : 20000

- matériel et mobilier commercial : 30000

Entrée en jouissance a été fixée rétroactivement le 1^{er} Décembre 2022

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Damien DUPEYRON notaire à CAVIGNAC (33620) , où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion - Me Damien DUPEYRON

L22EJ11603



Jérôme DELYFER
NOTAIRE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Anne SAUDUBRAY, Notaire au sein de l'étude de Me Jérôme DELYFER à ARTIGUES PRES BORDEAUX, 5 avenue de Pinsan, le 23 novembre 2022, enregistré au SDE de BORDEAUX le 30/11/2022 ref 2022 N 06066, a été cédé un fonds de commerce par la Société dénommée **SUSHI LOVER**, dont le siège est à SAINTE-EULALIE (33560) Local K5 Centre Commercial du Grand Tour, identifiée au SIREN sous le numéro 820153393 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

Au profit de la Société dénommée **L'ESCALE SUSHI**, dont le siège est à LORMONT (33310) 6 rue Louis Beydts, identifiée au SIREN sous le numéro 851575159 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

Un fonds de commerce de restauration rapide sur place et à emporter sis à Centre Commercial du Grand Tour Local K5 33560 SAINTE-EULALIE, connu sous le nom commercial BOITE A SUSHI.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de TRENTE MILLE EUROS (30.000,00 EUR), dont 6.114€ de matériel avec entrée en jouissance le 23 novembre 2022.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L22EJ11613



Rue du Cardinal Richaud
33000 Bordeaux

Suivant acte sous seing privé en date à BORDEAUX du 15/12/2022, enregistré au Service départemental de l'enregistrement de BORDEAUX le 16/12/2022, Dossier 2022 00050431, référence 3304P61 2022 A 12968 La société **FLORIANE**, société à responsabilité limitée au capital social de 1 000 euros, dont le siège est situé 58 D rue Pacaris, 33400 TALENCE, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 823 281 555 RCS BORDEAUX, représentée par Monsieur Bruno TOUTENUIT, agissant en qualité de gérant, A CEDE A La société **LES FLEURS DE PACARIS**, Société à responsabilité limitée au capital social de 1 000 euros, dont le siège est situé 58 B rue Pacaris, 33400 TALENCE (en cours de numérotation au 58 D), immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 920 204 468 RCS BORDEAUX, représentée par Madame Clotilde LABESQUE, agissant en qualité de gérante **Un fonds de commerce de fleurs et décoration sis 58 D rue Pacaris, 33400 TALENCE**, ensemble tous les éléments corporels et incorporels en dépendant, Moyennant le prix de 40 000 €. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 15/12/2022. Les oppositions, effectuées par acte extra-judiciaire ou lettre recommandée, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au Cabinet FIDUCIAL SOFIRAL, Rue du Cardinal Richaud, CS 90017, 33049 BORDEAUX CEDEX, où domicile est élu à cet effet. Pour avis

L22EJ12125

ABONNEZ-VOUS !

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un ASSP en date du 15/12/2022, enregistré au SIE BX, le 16/12/2022, dossier : 202200050242, bordereau : 3304P612022A12922, BX TAXIS SERVICES, EURL au capital de 21 000 euros, ayant son siège social 11 CHEMIN DE CANERATTE, 33560 ST EULALIE, immatriculé au RCS de BORDEAUX sous le n°522 308 246, a cédé à TAXI BEN, EURL au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 19 RUE DES CIGOGNES, 33440 AMBARES, immatriculé au RCS de BORDEAUX, un fonds de commerce : ADS N°377, exploité sis ADS, 33000 BX, moyennant le prix de 240 000 euros.

La date d'entrée en jouissance est fixée au 16/12/2022. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse suivante : 19 RUE DES CIGOGNES, 33440 AMBARES, pour la validité et pour la correspondance.

L22EJ12031



CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé signé électroniquement à LIBOURNE le 15/12/2022, enregistré au Service des Impôts de BORDEAUX le 15/12/2022 dossier 2022 00050458 référence 3304P61 2022 A 13027, la société « **LIBOSS 33** », SARL au capital de 8 000 € dont le siège social est situé 76 rue Waldeck-Rousseau à LIBOURNE (33500), immatriculée au RCS de LIBOURNE sous le numéro 523 767 416, représentée par Patricia GALERA, a cédé à la société « **OWL HAIR** », SASU au capital de 3 000 € dont le siège social est situé 16 route du Petit Bois 33450 SAINT SULPICE ET CAMEYRAC, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 921 698 577, représentée par Magali VANDARD, un fonds de commerce de coiffure exploité sous l'enseigne « ENZO CAPELLI COIFFURE » situé 76 rue Waldeck-Rousseau 33500 LIBOURNE, moyennant le prix de 90 000 €. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 15/12/2022.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse du fonds pour la validité, et pour la correspondance à l'adresse du Séquestre : Cabinet MINERVAL, Maître Estelle DARET, 12 Place de la Bourse, 33000 BORDEAUX.

L22EJ12191

REGIMES MATRIMONIAUX

Monsieur Yvon **JOUSSON**, retraité, né à CHEVANCEAUX (17210), le 26 janvier 1942 et Madame Marie-Céline Arnel **PELEUSE**, retraitée, née à LIBOURNE (33500), le 27 février 1943, demeurant ensemble à SAINT ROMAIN LA VIRVEE (33240), 35 chemin des Moulins, mariés à la Mairie de SAINT ROMAIN LA VIRVEE (33240), le 27 avril 1963, initialement sous le régime légal de la communauté de biens meubles et acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant.

L'acte a été reçu par Me Laurence MARTIGNE, notaire à GALGON, le 15 décembre 2022.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Laurence MARTIGNE, notaire à GALGON, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Laurence MARTIGNE

L22EJ11574

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Grégory LOMPRESZ, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «Jean-Philippe LOUTION, Grégory LOMPRESZ, Elodie BERNERON, Notaires associés», titulaire d'un Office Notarial EYMET (Dordogne), Place de la Gare, CRPCEN 24032, le 14 décembre 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la SÉPARATION DE BIENS entre :

Monsieur Mark Martin **MULHOLLAND**, chef d'entreprise, et Madame Verónica Gertrude **MAYE**, agent technique, demeurant ensemble à AILLAS (33124) 5 lieudit Tivoly.

Monsieur est né à LOUTH (IRLANDE) le 25 avril 1966,

Madame est née à DUBLIN (IRLANDE) le 6 août 1971.

Mariés à la mairie de LOUTH (IRLANDE), le 9 juin 2001 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, et ayant opté depuis pour le régime de la Communauté universelle aux termes d'un acte reçu par Maître SOURGEN, notaire à LA RÉOLE (33190), le 19 mai 2004.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité irlandaise.

Madame est de nationalité irlandaise.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L22EJ11865



PERSPECTIVES
NOTAIRES



SARL PERSPECTIVES NOTAIRES
40700 HAGETMAU

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Nicolas ROBIN, Notaire à HAGETMAU (Landes), CRPCEN 40039, le 16 décembre 2022, a été conclu l'aménagement de régime matrimonial par ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux par :

Monsieur Jacques Georges Paul **BERGER**, retraité, et Madame Françoise **PUISSEGUR**, retraitée, demeurant ensemble à CADILLAC (33410) 19 place de la République .

Monsieur est né à CASABLANCA (MARROC) le 3 juillet 1948,

Madame est née à TALENCE (33400) le 2 février 1946.

Mariés à la mairie de DINARD (35800) le 31 juillet 1972 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts régi par les articles 1400 et suivants du Code civil, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Gaston POULET, notaire à LANGOIRAN (33550), le 13 juillet 1972.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L22EJ11911

SAS 3 FOCH NOTAIRES
3 rue du Maréchal Foch - BP 809 -
64008 PAU Cedex

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 du Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Par testament olographe du 03 mars 2022, Madame Sylvie Irma Alice **JOURDAN**, née à PAU, le 19 juin 1960, demeurant à BORDEAUX (33000), Résidence La Martinique Apt 281, 39 rue Paul Berthelot, décédée à PAU, le 29 juin 2022, a consenti un legs universel

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt au rang des minutes de Maître Pierre POEY-NOGUEZ, Notaire à PAU, suivant procès-verbal en date du 23 septembre 2022.

Aux termes d'un acte reçu par Maître Pierre POEY-NOGUEZ, Notaire à PAU, le 23 novembre 2022, il a été procédé au contrôle de la saisine du légataire universel. Copie authentique desdits actes a été reçue par le tribunal judiciaire de BORDEAUX, le 09 décembre 2022.

Les oppositions sont à former en l'étude de Maître Marie-Benedicte COUSTOU-OSPITAL, Notaire à ST-JEAN-DE-LUZ, notaire chargé du règlement de la succession.

L22EJ11928

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par maître Audrey Dambier, notaire associée à bordeaux (33200), 23 avenue du jeu de paume, le 20 décembre 2022, a été reçu l'aménagement de régime matrimonial portant sur le choix de la loi française applicable à leur régime matrimonial, à savoir application du régime légal français de la communauté d'acquêts par :

Monsieur Bertrand Jean-Renaud **MUTRICY**, banquier, et Madame Daphné Julie **GERMAIN**, consultante, demeurant ensemble à MERIGNAC (33700) 7 rue des Herbières de Vigneau.

Monsieur est né à SAINT-DENIS (97490) le 4 juillet 1977, Madame est née à PARIS 15EME ARRONDISSEMENT (75015) le 21 décembre 1978.

Mariés à l'ambassade de France de BELGRADE (SERBIE) le 22 mai 2009 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Le notaire.

L22EJ12074



NOTAIRES DU JEU DE PAUME

Maître Nicolas ADENIS-LAMARRE

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Nicolas ADENIS-LAMARRE, Notaire à BORDEAUX, le 19 décembre 2022 a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle contenant clause d'attribution intégrale de la moitié en pleine propriété et moitié en usufruit au survivant.

Entre Monsieur Gil François **BERNES** et Madame Sophie Jeanne Claude **ROUSSE**, demeurant ensemble à LE BOUSCAT (33110) 58 rue Marceau, nés Monsieur à TALENCE (33400) le 15 septembre 1965 Madame à TALENCE (33400) le 11 juin 1964 mariés à la mairie de BORDEAUX (33000) le 9 juin 1989 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement régime matrimonial, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, et devront être notifiées par lettre recommandée ou par acte d'huissier de justice, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet confor-

mément à l'article 1397 alinéa 3 du Code Civil.

Pour avis.

Maître Nicolas ADENIS-LAMARRE
L22EJ12078

Monsieur Thierry **TAPY**, agent de veille et accueil, né à BORDEAUX (33000), le 29 mars 1967 et Madame Nadine **ARNAUDIN**, assistante familiale, née à PERIGUEUX (24000), le 21 mai 1960, demeurant ensemble à COIRAC (33540), 2 bis lieudit Moureau, nés à la Mairie de ATUR (24750), le 01 juillet 1989, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle.

L'acte a été reçu par Me Nicolas CABARROU, notaire à BRANNE, le 12 décembre 2022.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Nicolas CABARROU, notaire à BRANNE, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Nicolas CABARROU

L22EJ12276

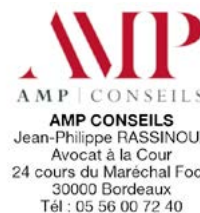


AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Jean-Charles BOUZONIE, notaire à BORDEAUX (33000), 1 rue Franklin, le 20 décembre 2022, Monsieur **BOURDET Thibaud Michel Lilian**, né à BORDEAUX (33000) le 18/12/1968 et Madame **SOU-PET Marie-Laure**, née à PESSAC (33600) le 18/05/1968, son épouse, demeurant ensemble à POMPIGNAC (33370), 55 route de la Poste, actuellement mariés sous le régime de la séparation de biens, ont apportés certains aménagements aux clauses de leur régime et notamment adjoindre une société d'acquêts comprenant exclusivement les biens et droits acquis durant le régime. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial, par lettre recommandée avec avis de réception ou par acte d'huissier de justice. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le Juge aux Affaires Familiales du Tribunal Judiciaire compétent Pour avis et mention, Me J-Ch BOUZONIE, notaire.

L22EJ12312

ADDITIFS RECTIFICATIFS



LES 3 POTES

Rectificatif de l'annonce parue sous le n°L22EJ08462 dans l'édition du 02/12/2022.

Il fallait lire : Le Président de la société n'est pas M. Nicolas FLORI mais :M. Frédéric LAB demeurant 12 Avenue d'Archacon - 33260 La Teste de Buch

L22EJ11429

RECTIFICATIF à L'annonce L22EJ10561 sur Echos Judiciaires Girondins du 16/12/2022 concernant **EU-RAFRIQ**, il fallait lire : **démisionnaire à compter du 31 décembre 2022**

L22EJ11815

ADDITIF à l'annonce L22EJ09239 parue le 9/12/2022 relatif à la société **CFMD**. Il est ajouté : Par ailleurs, suite à des cessions d'actions, la société est devenue une société par actions simplifiée à associé unique en date du 11/08/2022

L22EJ11913

ADDITIF à l'annonce L22EJ09272 parue le 9/12/2022 relatif à la société **DELMAS INVESTISSEMENTS ET PARTICIPATIONS**. Il est ajouté « Le 6 décembre 2021, Le conseil d'administration avait également pris acte de la démission de M.PETIT Jean Philippe de ses fonctions de Directeur général délégué à compter du 01/09/2021

L22EJ11924

Rectificatif à l'annonce L22EJ0258 sur Echos Judiciaires girondins du 09-12-2022 concernant **SCI IRIS** il fallait lire : Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1/12/2022

L22EJ12103

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce n°L22EJ10797 parue dans Les Echos Judiciaires du 16/12/22, concernant la société **EXPERTS COMPTABLES ASSOCIES DE METROPOLE**, dont le siège est à Mérignac (33700) 12 rue Becquerel, Le Becquerel. Il fallait lire « a décidé à compter de ce jour de nommer la société **VBB EXPERTISE SAS, SAS au capital de 1000 € dont le siège est 21 rue des Gentianes 33160 Salaunes, rcs Bordeaux n° 912 153 111, représentée par M. Nicolas VAUTRIN, son Président, en qualité de Présidente** », et non M.Nicolas VAUTRIN.

L22EJ12211

ADDITIF à l'annonce L22EJ04124 parue dans le présent journal le 21/10/2022 : Il convenait également d'indiquer qu'aux termes des décisions de l'Associé Unique en date du 18/07/2022, M. Xavier Embroise demeurant Lieu-dit Embroise 33410 LAROQUE a été nommé en qualité de Président du conseil de surveillance et que M. Charles Dupont demeurant 1 rue de la paix 75002 PARIS et M. Julien Grandpré demeurant 16 palace Street SW1E 5JS LONDRES/Royaume-Uni ont été nommés en qualité de membre du conseil de surveillance.

L22EJ12327

AUTRES ANNONCES

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 16 août 2017,

Monsieur André CANTON, en son vivant Retraité, demeurant à LE BOUSCAT (33110) 31 rue Lamartine EHPAD ORPEA.

Né à BORDEAUX (33200), le 4 décembre 1930.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité Française.

Résident au sens de la réglementation fiscale (Article 4 B du Code général des impôts).

Décédé à LE BOUSCAT (33110) (FRANCE), le 2 novembre 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Julia MARTINS, Notaire Associé de la

Société Civile Professionnelle dénommée «OFFICE NOTARIAL SAINT-GENES», titulaire d'un Office Notarial à BORDEAUX, 14, rue de Lamourous, le 7 décembre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Julia MARTINS, notaire à BORDEAUX 14 rue Lamourous, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L22EJ11656

DEPOT DE TESTAMENT

Par testament olographe du 14.05.2017, Mme Jeanne Paulette BORGESA veuve SURT, née à VILLEURBANNE (69) le 04.01.1927, demeurant à SAINTE TERRE (33) Rés. le Verger d'Anna, 8 route du Grand Jeannot, décédée à SAINTE TERRE (33) le 18.08.2022 a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me SARRAZY, suivant procès-verbal en date du 09.11.2022 dont une copie authentique a été reçue par le Tribunal judiciaire de LIBOURNE, le 21.11.2022. Les oppositions sont à former en l'étude de Me SARRAZY, Notaire à LIBOURNE, chargé du règlement de la succession.

L22EJ12002

PURGE DROIT DE PREFERENCE DES VOISINS

Suivant acte reçu par Maître Cécile YAIGRE-BOYÉ, Notaire Associé de la société « YAIGRE NOTAIRES ASSOCIES », Société à responsabilité limitée titulaire d'Offices Notariaux, dont le siège est à BORDEAUX, 14, rue de Grassi, le 21 octobre 2021 a été établi un compromis de vente entre :

VENDEUR

Madame Brigitte Marie-José SALIER, sans profession, épouse de Monsieur Patrick François Henri LAVAUD, demeurant à CANDRESSE (40180) 295 route des Landes du Parcot .

Madame Caroline Pierrette SALIER, retraitée, demeurant à CASTELNAU-DE-MEDOC (33480) 8 allée des Jonquilles Résidence Les Fougères.

COMMUNE d'ARSAC (33460)

Des parcelles situées pour partie en secteur Appellation d'Origine Contrôlée.

Figurant ainsi au cadastre :

Section AE N° 60 Lieudit LE PIN Surface 00 ha 15 a 75 ca

Section AE N° 92 Lieudit LE PIN Surface 00 ha 36 a 10 ca

Total surface : 00 ha 51 a 85 ca

Conformément aux dispositions des articles L 331-19 et suivants du Code forestier, les propriétaires voisins de cette parcelle disposent d'un délai de deux mois pour exercer leur droit de préférence aux prix et conditions ci-après.

Conditions de la vente

Cette vente aura lieu aux conditions suivantes :

- L'entrée en jouissance aura lieu à compter de la signature de l'acte authentique.

- L'acquéreur supportera les servitudes passives pouvant grever lesdits immeubles et profitera de celles actives.

- L'acquéreur, à compter du jour fixé pour l'entrée en jouissance, tous impôts auxquels les bois vendus sont ou pourront être assujettis.

- Il acquittera tous les frais de la vente (Trésor Public et autres débours, et Emoluments (de rédaction, de formalités du notaire) d'un montant prévisionnel de SEIZE MILLE SEPT CENTS EUROS (16.700,00 EUR) sauf à parfaire ou à diminuer.

Prix

Le prix de la vente est fixé à deux cent dix mille euros (210.000,00 eur) payable comptant.

Pour avis

Le notaire

L22EJ12053



MAITRE Gaétane GUILHOT,
NOTAIRE
ETUDE Gaétane GUILHOT
Médéric BELLIVIER de PRIN
Notaires associés d'une
société civile professionnelle
titulaire d'un Office Notarial

AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

Par testament olographe du 24 septembre 2020, **Madame Françoise URUTIA**, née à LA CLOTTE, le 06 septembre 1922, demeurant à COUTRAS (33230), 21 rue Edouard Vaillant, veuve de Monsieur Jean Raymond Antoine BONNAN, décédée à COUTRAS, le 09 septembre 2022, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Gaétane GUILHOT, suivant procès-verbal en date du 8 novembre 2022, et duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession: Maître Gaétane GUILHOT, notaire à COUTRAS (33230) 20 rue Jules Ferry, référence CRPCEN 33115 dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal de Grande Instance de LIBOURNE de l'expédition du procès verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Maître Gaétane GUILHOT

L22EJ12230

LA SELARL FIRMA

(Anciennement SELARL LAURENT MAYON)

Mandatataire Judiciaire
54 cours Georges Clemenceau
33081 BORDEAUX cedex

à

**A VENDRE
UN FONDS DE COMMERCE
De : RESTAURATION PIZZERIA
A : CARBON-BLANC
67 B AVENUE AUSTIN CONTE,**

Vous pouvez adresser toute demande par courrier à l'adresse indiquée ci-dessus, ou par mail à

mylenepiet@firma-aquitaine.com

Les offres pourront être déposées à l'Etude jusqu'au : jeudi 19 janvier 2023 à 12h

Descriptif et pièces en ligne :

[https:// www.mj-so.com](https://www.mj-so.com) - SELARL FIRMA - onglet Actif

L22EJ12270

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 13 décembre 2022)

SARL SIMONE ET PAULO, 33 Rue des Fonderies, Centre Commercial Auchan, 33380 Biganos, RCS BORDEAUX 844 077 065. Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé, vente de prêt à porter, accessoires, chaussures, maroquinerie et petite décoration. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 octobre 2022, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302532137982

SAS SB PESSAC, 114 Avenue de Canéjan, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 845 047 042. Restauration rapide, vente de boissons non alcoolisées. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 28 novembre 2022, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302532137985

SARL L'INSTANT FLEURS, 2 Place de l'Eyre, 33114 le Barp, RCS BORDEAUX 848 092 334. Fleuriste. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 2 décembre 2022, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302532137988

SAS BBDE, 340 Avenue de la Libération, 33110 le Bouscat, RCS BORDEAUX 892 937 855. Animation des magasins Biocoop et soutien des projets autour de l'agriculture biologique. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302532137991

SAS MUNIFICENCE, 13 Chemin du Merle, 33670 Sadirac, RCS BORDEAUX 908 078 785. Création d'un site internet et d'une plateforme d'hébergement de données confidentielles et sécurisées à vocation de transmission. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 29 novembre 2022, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302532137995

(Jugement du 14 décembre 2022)

SARL AXYZ, 2 Rue Marc Sangnier Cité Numérik, 406 Boulevard Jean Jacques Bosc, 33130 Bègles, RCS BORDEAUX 385 163 456. Prestataire d'images de synthèse fixes et animées en trois dimensions. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 16 novembre 2022, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302532233077

SARL BORDEAUX INVESTISSEMENT PATRIMOINE, 7 Rue Albert Camus, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 421 900 408. Négoce d'appareils d'équipement sanitaire et chauffage d'eau et de gaz, marchand de biens. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 décembre 2022, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clemenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302532233080

SAS HOP PIZZAS 420, 25 Rue des Fusillés, Cazaux, 33260 la Teste-De-Buch, RCS BORDEAUX 827 948 688. Vente de pizzas à emporter. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2021, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302532233097

SAS JUST WEDDING, 30 Cours Georges Clemenceau, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 834 014 391. Traiteur Événementiel, agence Événementielle, vente robes de mariées, costumes, accessoires et produits non Règlementés dans le domaine du mariage. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 mars 2022, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302532233103

SAS BASSIN INDOOR CULTURE, 3 Chemin des Rosiers, 33160 Salanes, RCS BORDEAUX 841 367 980. Achat et vente de matériel de jardinage, commercialisation de tous produits et services ressortant du jardinage. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 22 août 2022, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302532233111

SAS BFA MENUISERIE, 17 Avenue des Mondaults, Zone Industrielle les Mondaults, 33270 Floirac, RCS BORDEAUX 851 674 531. Vente et pose de menuiserie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 novembre 2022, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302532233117

SAS ANGELIQUE RIVAUD, 13 Rue Gustave Eiffel, 33380 Mios, RCS BORDEAUX 889 184 636. Soutien aux entreprises, assistance administrative aux professionnels, suivi de travaux multi techniques, Multiservices, apporteur d'affaires. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 19 octobre 2022, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302532233120

SARL TEAM PHILIP COULMY, 8 Rue François Legallais, 33260 la Teste-De-Buch, RCS BORDEAUX 894 612 183. Pizzeria. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 décembre 2022, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302532233123

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE
(Jugement du 13 décembre 2022)

SAS MARBOTIC, 2 Rue Marc Sangnier, Cité Numérique, 33130 Bègles, RCS BORDEAUX 790 003 032. Développe-

ment, création, commercialisation et concession de solutions pédagogiques, éducatives et culturelles Innovantes (jeux éducatifs, réalisation de logiciels, matériels physiques dédiés à l'éducation et à l'éducation...). Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 décembre 2022 désignant administrateur SELARL Ascagne Aj So 46 Rue des Trois Conils 33000 Bordeaux mandataire judiciaire Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302532137976

(Jugement du 14 décembre 2022)

SAS ALIENOR FARMA, 2 Allée du Doyen Georges Brus, Parc Scientifique Unitec 1, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 503 799 058. Recherche, développement, enregistrement, exploitation et commercialisation, pour son compte ou pour le compte de tiers, de tout médicament, dispositif médical, réactif, produit d'hygiène et de diététique dans les domaines de la santé, ainsi que fourniture de toutes prestations et services, toutes activités de conseil dans Ces domaines. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 18 juin 2021 désignant mandataire judiciaire SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302532233085

SARL L'HERMITAGE MERIGNAC, 5 Rue Georges Negrevergne, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 800 156 168. Exploitation d'une résidence avec services. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 novembre 2022 désignant administrateur SCP Cbf Associes 58 Rue Saint Genès 33000 Bordeaux mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302532233090

JUGEMENT ARRÊTANT UN PLAN DE CESSION

(Jugement du 14 décembre 2022)

SAS TRANSPORTS CAZAUX, Route de Bordeaux, 33480 Sainte-Hélène, RCS BORDEAUX 338 639 792. Transport, distribution d'essence, carburants, lubrifiants, gaz, Gravesable, négoce de matériaux pour la construction (en location gérance); transport de bateaux, location de véhicules, commissionnaire de transport (Exploitation directe), travaux de préparation des sites : travaux de déblaiement, de terrassement, octroi de caution ou toute garantie ou Suretés se rattachant à l'une des activités exercées par la société. Jugement arrêtant le plan de cession.

13302532233074

JUGEMENT D'INTERDICTION DE GÉRER

(Jugement du 24 octobre 2022)

BORGES MARQUES Carlos, 29 Rue Thomas Illyricus, Résidence Erika, 33120 Arcachon, RM 827 583 600. Non Communiquée. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Carlos BORGES MARQUES pour une durée de 8 ans.

13302531946515

HOMOLOGATION DE L'ACCORD

(Dépôt du 07 décembre 2022)

SAS POIETIS, 27 Allée Charles Darwin, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 804 776 797. L'étude, la recherche, le développement scientifique et technique dans les domaines de la biologie, de la

biologie médicale et de la biotechnologie. les prestations de services en biotechnologie et le développement, la gestion et la communication d'outils à usage biologique, médical, thérapeutique ou diagnostic. Jugement d'homologation de l'accord intervenu dans la procédure de conciliation. Le jugement est déposé au greffe ou tout intéressé peut en prendre connaissance.

13302531952650

DÉPÔT DE L'ÉTAT DE COLLOCATION

(Dépôt du 02 décembre 2022)

SARL CAJELIMO, 17 Cours d'Alsace Lorraine, 33340 Lesparre Médoc, RCS BORDEAUX 448 892 679. Loueur en meublé. L'état de collocation a été déposé au greffe du tribunal devant lequel s'est déroulé la procédure. Les contestations seront recevables dans un délai de trente jours à compter de la date de la publication au BODACC auprès du greffe du juge de l'exécution du tribunal judiciaire de BORDEAUX. La publicité a été faite dans le journal d'annonces légales LES ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS le 16 décembre 2022.

13302531946504

CLÔTURE DE LA PROCÉDURE DE RÉTABLISSEMENT PROFESSIONNEL

(Jugement du 13 décembre 2022)

CALATAYUD Angélique, 33 Rue du Port, 33380 Biganos, RCS BORDEAUX 530 843 226. Vente De Tous Produits Manufactures Non Soumis A Réglementation Particulière Et Vente De Produits Alimentaires Et Non Alimentaires Sur Les Marchés. Jugement prononçant la clôture de la procédure de rétablissement professionnel.

13302532137979

(Jugement du 14 décembre 2022)

OUDOT Morgane, 12a Chemin de Moncabon, 33460 Margaux Cantenac, RM 892 402 959. Comportementaliste Et Educateur Canin. Jugement prononçant la clôture de la procédure de rétablissement professionnel.

13302532233126

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 14 décembre 2022)

SAS TRANSPORTS CAZAUX, Route de Bordeaux, 33480 Sainte-Hélène, RCS BORDEAUX 338 639 792. Transport, distribution d'essence, carburants, lubrifiants, gaz, Gravesable, négoce de matériaux pour la construction (en location gérance); transport de bateaux, location de véhicules, commissionnaire de transport (Exploitation directe), travaux de préparation des sites : travaux de déblaiement, de terrassement, octroi de caution ou toute garantie ou Suretés se rattachant à l'une des activités exercées par la société. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux.

13302532233071

SAS HPSP, 20 Rue de Marmande, 33800 Bordeaux, RCS BORDEAUX 824 516 470. Exploitation de commerces de détail alimentaire en magasin spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux.

13302532233094

SARL ATOUS SERVICES 33, 35 Rue Bourbon, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 830 286 951. Petits travaux de bricolage et réparation, fabrication et vente d'objets et accessoires en lien avec les trains. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux.

13302532233100

SARL EURL ELONA, 6b Avenue des Sablières, 33114 le Barp, RCS BORDEAUX 838 240 083. Salon de coiffure, vente de produits de coiffure et autres accessoires. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux.

13302532233107

SAS FORMALIX, 13 Avenue Neil Armstrong, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 848 062 543. Activité de formation professionnelle continue pour adultes destinée aux conducteurs de véhicules de transport avec chauffeur (centre de formation Vtc). Location de véhicules, location de biens immobiliers en rapport avec l'activité de la société. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux.

13302532233114

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 13 décembre 2022)

SARL FLAMBEAUX, 1 Rue Bougainville, Zone d'Activités Alfred Daney, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 349 228 593. L'achat, la vente, l'import-export, en France et à l'étranger et à l'international par tous les canaux de distribution y compris internet et à titre accessoire, la fabrication d'articles de bijouterie, joaillerie, articles de piété, de chapellets, icônes, images, porte-clefs, objets publicitaires, articles de Paris et accessoires, importer, fabriquer, acheter et vendre des ouvrages en métaux précieux. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302532043247

SARL AGEIR, Rue Diamant Parc, d'Activités Toussaint-Catros, 33185 le Haillan, RCS BORDEAUX 389 495 334. Agencement de magasin, pose de miroiterie, pose de vérandas en aluminium. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302532043250

SARL MXG, 367 Avenue de la Libération, 33110 le Bouscat, RCS BORDEAUX 393 915 376. Pressing. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302532043253

SARL L'ATELIER 275, 275 Route de Virsac, 33240 Saint-André-de-Cubzac, RCS BORDEAUX 394 819 023. 1) fabrication et pose de menuiserie bois (création) 2) fabrication et pose de menuiserie bois, de charpente bois, et agencements (branche d'activité achetée). Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302532043256

SARL AMBULANCES LESPARRAINES, 29 Cours du Général de Gaulle, 33340 Lesparre Médoc, RCS BORDEAUX 402 207 518. Transports sanitaires terrestres, au moyen de véhicules spécialement adaptés (ambulances, véhicules sanitaires). Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302532043258

SARL NES, 139 Cours Lamarque de Plaisance, 33120 Arcachon, RCS BORDEAUX 402 295 810. Boulangerie, pâtisserie, confiserie, chocolatier, glacier, traiteur salon de thé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302532043261

SARL LE BISTROT, 70 Avenue du 8 Mai 1945, 33210 Touloune, RCS BORDEAUX 433 449 782. Bar restaurant brasserie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302532043266

SARL LO. CA. VI, 3 Allée des Pavés, 33160 Saint-Aubin-De-Médoc, RCS BORDEAUX 444 846 505. Construction de piscines traditionnelles, environnement de la piscine (clôture, caillebotis, terrasse) vente de matériaux chauffage de piscines de toute sorte décoration intérieure et extérieure, pose d'abris de piscines et jardins rénovation de l'habitat, maçonnerie, charpente, plâtrerie, électricité, plomberie, (tous travaux). Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302532043269

SARL FALLOT & BAPTISTA, 10 Bis Avenue Jean Cordier, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 480 436 229. Non communiquée. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302532043272

SARL LE FOURNIL DE LOUIS, 17 Avenue Marcelin Berthelot, 33110 le Bouscat, RCS BORDEAUX 483 805 412. Boulangerie, pâtisserie, Plâts à emporter, commerce ambulants foires et marchés. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302532043275

SAS INGENIERIE DEVELOPPEMENT REALISATION, 8 Place Gustave Lamarque, 33640 Castrès Gironde, RCS BORDEAUX 401 010 095. Bureau d'études. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302532043278

SARL MMH HOLDING, 22 Rue Saint-Expéry, 33290 Blanquefort, RCS BORDEAUX 499 037 042. Holding. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302532043281

SARL SOLUTIA BORDEAUX RIVE GAUCHE, 335 Rue Georges Bonnac, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 500 747 381. Fourniture de services à la personne tels que définie à l'article D129-35 du code du travail. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302532043284

CARRON Rosaire, 4 Place Pierre Lafitte, 33410 Beguey, RM 453 156 226. Non Communiquée. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302532043287

SARL ABRI BAIE, 114 Rue Nicol Copernic, Parc d'Activités Labory Baudan, 33127 Saint-Jean d'Illac, RCS BORDEAUX 504 533 266. La vente et où la pose de stores volets Fenêtres portes et de tous systèmes de fermeture et d'isolation. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302532043289

SARL ART'EMIS & CONSULTANT, 67 Quai des Chartrons, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 508 239 274. Prestation de services dans le domaine de l'urbanisme maître d'oeuvre et toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et à l'aménagement de l'espace. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302532043292

SARL SUSHI & NOODLE'S BAR (SNB), 16 Place Meynard, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 512 398 967. Restauration rapide vente à emporter sans boissons alcoolisées. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302532043295

SARLU ECO-MENUISERIES, 30 Chemin de l'Aoudougue, 33610 Cestas, RCS BORDEAUX 520 317 835. Menuiserie aluminium Pvc. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302532043298

SARL ALTHI, 127 Rue Jude, 33200 Bordeaux, RCS BORDEAUX 791 808 611. Toutes prestations d'entreprise générale de construction ou «tous corps d'Etat» prenant la responsabilité globale de la construction de tous bâtiments, et toutes prestations d'entreprise générale du bâtiment. toutes prestations de mai-

trise d'oeuvre de conception et / ou d'exécution, touchant à la conception ou à la rénovation de tout bâtiment ou aux techniques constructives, ainsi que tous services de conseil en ingénierie relatifs à un projet de bâtiment résidentiel, commercial, industriel, public ou institutionnel spécifique ; la promotion immobilière directe ou indirecte de projets immobiliers de toutes natures destinés à la vente ou à la location de bâtiments neufs ou en réhabilitation. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302532043301

SAS CONCEPTIMMO, 127 Rue Fondauède, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 801 329 426. Marchand de biens. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302532043304

SARL NEW-TECHNOLOGIC, 14 Cours de l'Yser, 33800 Bordeaux, RCS BORDEAUX 802 484 931. Vente de matériel informatique et téléphonique, réparation des appareils informatiques/téléphoniques. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302532043306

SARL GR FITNESS, 17 Rue du Père Louis de Jabrun, Centre Commercial Saint-Christoly, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 808 936 298. Centre de remise en forme (fitness, stretching, Step, Cardio, musculation, sauna, diététique et activités connexes et annexes). Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302532043309

SAS LIWEO, 56 Rue de Tivoli, Immeuble Turquoise Lot 102, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 814 281 648. La conception de logiciels ainsi que l'achat et la vente de matériels et de logiciels informatiques et de manière générale de tous produits se rapportant ou non à l'informatique. le conseil, l'assistance, le service, la formation ainsi que la réalisation de toute étude ou recherche en informatique, marketing, communication, publicité. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302532043312

SARL TOP CHRONO CONDUITE, 13 Cours Ausone, 33430 Bazas, RCS BORDEAUX 817 463 565. Enseignement de la conduite auto et moto, en auto école. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302532043314

SAS DER ENERGY CONSULTING, 166 Cours du Maréchal Gallieni, 33400 Talence, RCS BORDEAUX 801 950 189. La conseil, la gestion et l'aide à la prise de décision dans le domaine de l'énergie, l'isolation, la rénovation, le traitement de l'humidité, le traitement et imprégnation des bois. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302532043317

SAS AQUITAINE ETANCHEITE TECHNIQUE, 4 Place Pinton, 33460 Macau, RCS BORDEAUX 818 284 945. Conseils et vente en système d'étanchéité Epdm de toit terrasse, en revêtement Bitumineux, en résine d'étanchéité, en système de bardage, bois, métal, aluminium, en traitement de l'humidité : remontée capillaire, assèchement des murs. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302532043320

SAS PNEU GIRONDE, 1 Rue Georges Litalien, 33270 Floirac, RCS BORDEAUX 818 825 077. Achat et vente de pneumatique pour véhicules légers ou poids lourds. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302532043323

SAS ORGANIC AND NATURAL WINE DISTRIBUTION (O.N.W.D.S.A.S.), 14 Rue Bourbon, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 817 689 524. Négoce de vin produits alimentaires produits en rapport direct ou indirect avec le vin. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302532043326

SARL NOS COULEURS (N.C), 11 Rue Galin, Chez Soreca, 33100 Bordeaux, RCS BORDEAUX 822 720 975. Travaux de peinture rénovation revêtements des murs et sols plâtrerie Goutelettes. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302532043329

SAS HOOKAH STAR, 63 Cours Pasteur, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 824 417 141. Commerce de détail pour fumeurs et tous accessoires et articles en rapport. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302532043332

SAS AGS CONSTRUCTION (AGS), 5 Rossignol Sud, 33190 Mongauzy, RCS BORDEAUX 827 934 753. Tous travaux de maçonnerie et d'électricité. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302532043335

SAS L'HABITAT K PAR K, 13 Rue Gustave Eiffel, Chez Village d'Entreprise, 33850 Leognan, RCS BORDEAUX 828 644 401. Rénovation de l'habitat démolition peinture carrelage terrassement menuiserie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302532043338

SAS BISTROLAND, 3 Allée de la Chénaie, 33200 Bordeaux, RCS BORDEAUX 830 513 669. Non communiquée. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302532043341

SARL FACA'TOIT, 3 Rue Cantelaudette, 33310 Lormont, RCS BORDEAUX 832 055 032. Traitement de toiture et charpente d'isolation extérieure et intérieure de traitement Anti humidité de ravalement de façade de systèmes d'énergie renouvelable et plus généralement de tous travaux de rénovation ou d'amélioration de biens immobiliers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302532043344

SAS RICHAUD AMENAGEMENTS, 8 Avenue de la Gare, 33740 Arès, RCS BORDEAUX 838 682 136. Plan, pose, agencement cuisine et aménagements intérieurs. fabrication et pose de meuble. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302532043347

SAS CLESSANGES, 41 Rue Jules Barat, 33470 Gujan-Mestras, RCS BORDEAUX 842 635 146. Salon de traitement des poux et des lentes ; vente de produits contre des poux et des lentes. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302532043350

SAS OLILILI, 75 Avenue de la Libération, 33110 le Bouscat, RCS BORDEAUX 842 978 314. Menuiserie ébénisterie architecture d'intérieur. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302532043353

SARL TRAVAUX MACONNERIE CONSTRUCTIONS (TM Constructions), 20 Rue Georges Barres, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 844 848 143. Maçonnerie générale. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302532043356

SAS SECMAT, 9 Rue Montgolfier, Immeuble de France, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 850 181 272. Gros-oeuvre, maçonnerie générale, étanchéité. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302532043359

SAS CARACTERE HABITAT, 1 Avenue Neil Armstrong, Building Clément Ader-Bât C, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 852 039 148. Commerce de gros et pose (en sous-Traitance) de fournitures pour la plomberie et le chauffage ; commerce de gros de bois et matériaux de construction. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302532043362

SAS LES BONS VIVANTS, 3 Impasse du Barrac, 33610 Cestas, RCS BORDEAUX 881 859 177. Achat et vente de produits alimentaires ainsi que de boissons non alcoolisées, fabrication et vente au détail de crêpes et gaufres. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302532043365

SAS D-T BATIMENT, 15 Rue Francis Garnier, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 881 635 718. Travaux de peinture carrelage plâtrerie toutes Opérations industrielles et commerciales se rapportant à la création acquisition location prise en location gérance de tous fonds de commerce la prise à bail l'installation l'exploitation de tous établissements fonds de commerce usines ateliers prise acquisition exploitation ou cession de tous procédés et brevets participation directe ou indirecte de la société dans tout. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302532043368

SAS MULAN IMPORT, 43 Rue Pasteur, 33150 Cenon, RCS BORDEAUX 884 820 812. Importation et vente de tous matériaux de construction, d'agencement et de décoration, le mobilier et tous appareils ou jeux éveil et plus généralement tous les équipements nécessaires à la conception, la réalisation et la mise en oeuvre en France de micro-crèches et autres lieux d'accueil de la petite-enfance et échange autour de la Parentalité. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302532043371

PATARIN Loïc, 15 Allée Moulin d'Augey, 33560 la Brede, RM 528 239 478. Travaux D'Installation D'Eau Et De Gaz En Tous Locaux. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302532043374

SARL BRASSERIE QUATRE ELEMENTS, 1 Boulevard El Burgo de Osma, 33780 Soulac-Sur-Mer, RCS BORDEAUX 829 972 397. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302532043376

SARL LES PETITES MAINS DE MAMAN, 960 Avenue de l'Europe, 33260 la Teste-De-Buch, RCS BORDEAUX 902 769 785. Achat et vente articles de puériculture, et de tous autres biens complémentaires en lien avec les enfants, neufs ou occasions, organisation de toutes animations, réunions et prestations de services sur tous sujets liés aux enfants en général. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302532043379

BORGES MARQUES Carlos, 29 Rue Thomas Illyricus, Résidence Erika, 33120 Arcachon, RM 827 583 600. Non Communiquée. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302532043382

KHALLOUFI Hatim, 188 Avenue René Cassagne, Esc 01 Etg 2 Apt 22 Bâtiment 14, 33150 Cenon, RM 847 950 888. Travaux D'Étanchéification. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302532043384

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PONTOISE

MODIFICATION DU PLAN DE SAUVEGARDE

(Jugement du 25 novembre 2022)

SAS CREATIFS, 26-28 Rue Gay Lussac, 95500 Gonesse, RCS PONTOISE 389 120 049. Prestations de services et conseils comportant la réalisation d'études et l'élaboration des aménagements de salons, d'agencements intérieurs et installation. la fourniture, la mise en place de matériels d'expositions et le négoce desdits matériels et mobiliers. prise de participations. Jugement du tribunal de commerce de Pontoise en date du 25 novembre 2022 modifiant le plan de sauvegarde, nom du Commissaire à l'exécution du plan : Selarl V & V prise en la personne de Me Daniel Valdman 8 Impasse Jean-Claude Chabanne CS 10207 95302 Cergy Pontoise Cedex.

13302532119564

TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONT-DE-MARSAN

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 25 novembre 2022)

SARL LABRUGERE VACANCES, 31 Chemin de Lillot Bp 12, 40460 Sanguinet, RCS MONT DE MARSAN 811 429 729. La location de Mobil homes, l'achat et la gestion. Jugement du tribunal de commerce de Mont-de-Marsan prononçant en date du 25 Novembre 2022 la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Janvier 2022, désignant liquidateur SELARL EKIP', prise en la personne de Me Christophe MANDON 7bis, place Saint-Christophe - 40000 Mont-de-Marsan.

13302532118064

SAS AQUIMATCH, 4 Rue André Bergeron, 40000 Mont-De-Marsan, RCS MONT DE MARSAN 848 605 093. Agence matrimoniale, Coaching, service de rencontres, accompagnement personnalisé. Jugement du tribunal de commerce de Mont-de-Marsan prononçant en date du 25 Novembre 2022 la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Janvier 2022, désignant liquidateur SELARL EKIP', prise en la personne de Me Christophe MANDON 7bis, place Saint-Louis - 40000 Mont-de-Marsan.

13302532118509

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUEN

Clôture de la procédure pour insuffisance d'actif. Radiation d'office art. R.123 -129 1° du code de commerce. Jugement du Tribunal de Commerce de ROUEN en date du 22/11/2022. **SARL JONATHAN FRIP'S** 16 quai Gustave Flaubert 76380 CANTELEU RCS ROUEN 324 021 013

L22EJ11282

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX

Par jugement en date du 16 Décembre 2022 Le Tribunal, Prononce la conversion du redressement judiciaire en liquidation judiciaire à l'égard de :

Monsieur Hans-Peter JANDER Profession : commerce de gros (commerce interentreprises) de boissons 41 avenue de Soulac 33480 LISTRAC MEDOC SIRET : 454 043 878 00023

qui met fin à la période d'observation.

Nomme la SELARL EKIP', BP 20709 - 2 rue de Caudéran - 33007 BORDEAUX CEDEX, en qualité de liquidateur et désigne Me MANDON pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me MANDON dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.crediteurs-services.com>

L22EJ11551

Par jugement en date du 16 Décembre 2022 Le Tribunal, Met fin à la période d'observation et prononce la clôture de la procédure de redressement judiciaire de :

S.A.R.L. FOURCAS LOUBANEY Activité : exploitation viticole, exploitation de biens immobiliers à usage de réunions, réceptions, commerces, ouvrages de librairie et/ou audiovisuels relatifs au vin et à la vigne 17 avenue Julien Ducourt 33610 CESTAS RCS de Bordeaux : 950 359 786

Dit que la SELARL FIRMA, prise en la personne de Maître MAYON, procédera à la répartition des fonds entre l'ensemble des créanciers.

Mandataire judiciaire : Me MAYON SELARL FIRMA 54 cours Georges Clemenceau 33000 BORDEAUX

L22EJ11552

Par jugement en date du 16 Décembre 2022 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

EIRL VINCENT FRANÇOIS Activité : Agent commercial 13 rue Alfred de Vigny 33700 MÉRIGNAC exerçant sous le nom commercial : OPTIPATRIMOINE RCS de Bordeaux : 350 475 372 SIRET : 350 475 372 00032

Fixe provisoirement au 30 Septembre 2022 la date de cessation de paiements.

Nomme la SELARL EKIP', BP 20709 - 2 rue de Caudéran - 33007 BORDEAUX CEDEX, en qualité de liquidateur et désigne Me MANDON pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel Me MANDON devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code de commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me MANDON dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.crediteurs-services.com>

L22EJ11553

DÉCLARATION D'ABSENCE

Par jugement en date du 8 décembre 2022, le tribunal judiciaire de BORDEAUX, statuant en chambre du conseil, en premier ressort, par jugement contradictoire,

Déclare l'absence de **Georges, Henri, Célestin DURAND**, né le 19 mars 1909 à Marennes (Charente-Maritime), dont le dernier domicile connu est Lieu-dit Barraud à Saint Laurent-d'Arce (33240), qui n'a pas reparu à son domicile et n'a plus donné de ses nouvelles depuis le 14 juin 2010.

L22EJ11692

Par jugement en date du 21 Décembre 2022 le Tribunal, prononce l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

S.E.L.A.R.L. DU DOCTEUR BABA-AHMED Activité : médecine 21 avenue Du Général Leclerc 33140 VILLENAVE D'ORNON RCS de BORDEAUX : 493 387 559 SIRET: 493 387 559 00013

Fixe provisoirement au 10 Décembre 2022 la date de cessation de paiements.

Nomme la SELARL EKIP', BP 20709 2 rue de Caudéran -33007 BORDEAUX CEDEX, en qualité de liquidateur et désigne Maître MANDON pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié Fixe à douze mois le délai dans lequel Me MANDON devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code de commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me MANDON dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.crediteurs-services.com>

L22EJ12277

MANDATAIRES ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SCP SILVESTRI-BAUJET - MANDATAIRES JUDICIAIRES

23 RUE DU CHAI DES FARINES
33000 BORDEAUX



**À VENDRE
FONDS DE COMMERCE DE
PARAPHARMACIE**

situé 1060 avenue de l'Europe
Centre commercial Les Océanides
33260 LA TESTE-DE-BUCH



Dossier n° **13574** sur demande à la
SCP SILVESTRI-BAUJET, Mandataires
Judiciaires 23 rue du Chai des Farines
33000 Bordeaux - Fax 05 56 48 85 89

DESCRIPTIF SUR LE SITE : <http://www.mj-so.com>

REDRESSEMENTS/LIQUIDATIONS



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

SELARL FIRMA (anciennement SELARL LAURENT MAYON)
MANDATAIRE JUDICIAIRE,
54 COURS GEORGES CLEMENCEAU
33081 BORDEAUX CEDEX

**À VENDRE
UN FONDS DE COMMERCE
DE RESTAURANT PIZZERIA**

À : CARBON BLANC (33)
67 B AVENUE AUSTIN CONTE

Vous pouvez adresser toute demande par courrier à l'adresse indiquée ci-dessus, ou par mail à : mylenepiet@firma-aquitaine.com
Les offres pourront être déposées à l'Etude jusqu'au
jeudi 19 janvier 2023 à 12h

Descriptif et pièces en ligne :

<https://www.mj-so.com> - SELARL FIRMA - onglet Actif

REDRESSEMENTS/LIQUIDATIONS



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

SELARL PHILAE
MANDATAIRES JUDICIAIRES
 123 AVENUE THIERS 33100 BORDEAUX

À VENDRE DROIT AU BAIL

Situé 47 avenue Austin Conte
 33560 CARBON BLANC

Bail de 9 ans à usage de services à la personne avec
 possibilité de modification

Bail expirant le 14-04-2030

Local 35 m² en rez-de-chaussée
 avec vitrine et pièces principale de 29,5 m²

Loyer mensuel : 550 €

Offres à adresser à la SELARL PHILAE, 123 avenue Thiers
 à Bordeaux (33100) Fax : 05 56 79 09 65
 Email : contact@philaemj.fr - **Réf : 7873**

DESCRIPTIF ET PIÈCES SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM

REDRESSEMENTS/LIQUIDATIONS



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

SELARL PHILAE
MANDATAIRES JUDICIAIRES
 123 AVENUE THIERS 33100 BORDEAUX

À VENDRE**APPLICATION DE GESTION DE TEMPS ET D'EFFECTIFS «GEST'TEAM»**

Application développée sur systèmes IOS et ANDROID
 Technologie OFFLINE

Gestion de personnel à distance permettant la planification
 des équipes avec une application smartphone permettant
 aux salariés de pointer leurs heures avec automatisation des
 relevés d'heures à destination de sociétés ayant du personnel
 hors site

Offres à adresser à la SELARL PHILAE, 123 avenue Thiers
 à Bordeaux (33100) Fax : 05 56 79 09 65
 Email : contact@philaemj.fr - **Réf : 7838**

DESCRIPTIF ET PIÈCES SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM

REDRESSEMENTS/LIQUIDATIONS



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

SELARL PHILAE
MANDATAIRES JUDICIAIRES
 123 AVENUE THIERS 33100 BORDEAUX

À VENDRE LICENCE 4

attachée au fonds de commerce de la
 SARL DEBOGREG

2 avenue Gustave Eiffel 33600 PESSAC

Selon récépissé de déclaration de mutation
 du 19-10-2021

Délivré par la mairie de Pessac

Offres à adresser à la SELARL PHILAE, 123 avenue Thiers
 à Bordeaux (33100) Fax : 05 56 79 09 65
 Email : contact@philaemj.fr - **Réf : 7851**

DESCRIPTIF ET PIÈCES SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM

REDRESSEMENTS/LIQUIDATIONS



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

SELARL PHILAE
MANDATAIRES JUDICIAIRES
 123 AVENUE THIERS 33100 BORDEAUX

À VENDRE

FONDS DE COMMERCE DE
Vente de fruits et légumes
crèmerie

sous l'enseigne
AU P'TIT MARCHÉ D'HOURTIN
 à HOURTIN (33990)

6 Place de l'Eglise
 Local de 66 m² idéalement placé
 Loyer mensuel : 1.320 € TTC



Offres à adresser SELARL PHILAE,
au plus tard le 13-01-2023 à 17h, 123 avenue Thiers
 à Bordeaux (33100) Fax : 05 56 79 09 65
 Email : contact@philaemj.fr - **Réf : 7872**

DESCRIPTIF ET PIÈCES SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM

POUR RECEVOIR LE SERVICE REGULIER DE NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM

SAISINE D'UN MÉDIATEUR ET PRESCRIPTION

La saisine écrite d'un médiateur institutionnel suspend le délai de prescription pour agir en justice.

En cas de recours à un mode alternatif de règlement des conflits (médiation, conciliation, procédure participative), le délai de prescription pour agir en justice est suspendu (Code civil, article 2238). Il s'agit d'éviter que les parties aient à redouter une expiration du délai pour agir et renoncent à ce mode alternatif de règlement des conflits que les pouvoirs publics entendent favoriser.

La prescription ne recommence à courir qu'à partir de la fin de la médiation ou conciliation. Il n'est pas nécessaire que la médiation ou la conciliation ait permis de régler le litige ou qu'elle n'ait pas aboutie. Il suffit qu'une des parties la déclare terminée. La prescription reprend pour la durée restant à courir à la date de la suspension. Si cette durée est inférieure à six mois, elle est portée à six mois. La Cour de cassation a précisé les conditions de la suspension de la prescription dans une affaire opposant une société et La Poste.

La question de la prescription était importante car en ce domaine, les actions en responsabilité pour avaries, pertes ou retards, sont prescrites dans le court délai d'un an à compter du lendemain du dépôt de l'envoi (Code des postes et des communications électroniques, article 10).

Dans cette affaire, une société se plaignait de retards, pertes et avaries dans l'acheminement de colis au cours de l'année 2012.

La société saisit le médiateur de La Poste, le 7 mars 2013. Ses réclamations portent sur les colis expédiés avant le 31 octobre 2012. Le médiateur ayant déclaré les demandes irrecevables, la société assigne La Poste en justice, le 8 août 2013.

La Poste conteste la suspension de la prescription prétextant qu'aucun accord écrit n'avait formalisé la saisine du médiateur. Elle en conclut que les demandes relatives aux colis déposés un an auparavant, avant le 8 août 2012, sont prescrites, le délai d'un an ayant expiré.

La Cour de cassation écarte l'argument. L'institution d'un médiateur institutionnel par une société manifeste nécessairement sa volonté de recourir par principe à la médiation pour résoudre un litige, sans qu'il soit besoin d'un accord écrit.

Pour la Cour de cassation, la saisine écrite d'un médiateur institutionnel constitue le début de la suspension de la prescription (le 7 mars 2013) et l'assignation en justice manifeste la volonté de la société de mettre fin à la médiation (le 8 août 2013).

La demande de la société n'était donc pas prescrite.

Référence
Cass. ch. com. 11 mai 2022 n° 20-23.298

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2021 T1	116,73	+ 0,43 %
2021 T2	118,41	+ 2,59 %
2021 T3	119,7	+ 3,46 %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
2022 : 3 428 €	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (41 136 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2022			
VOITURES PUISSANCE FISCALE	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,502	(d x 0,3) + 1 007 €	d x 0,35
4 CV	d x 0,575	(d x 0,323) + 1 262 €	d x 0,387
5 CV	d x 0,603	(d x 0,339) + 1 320 €	d x 0,405
6 CV	d x 0,631	(d x 0,355) + 1 382 €	d x 0,425
7 CV et plus	d x 0,661	(d x 0,374) + 1 435 €	d x 0,446
VÉLO-MOTEUR			
CYLINDRÉE	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm ³	d x 0,272	(d x 0,064) + 416 €	d x 0,147
MOTOS			
PUISSANCE	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,341	(d x 0,085) + 768 €	d x 0,213
3, 4 ou 5 CV	d x 0,404	(d x 0,071) + 999 €	d x 0,237
plus de 5 CV	d x 0,523	(d x 0,068) + 1 365 €	d x 0,295

INDICE DES PRIX (BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	OCTOBRE 2022	OCTOBRE 2021	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	113,9	107,25	+ 6,2 %
INDICE HORS TABAC	113,16	106,42	+ 6,3 %

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL		
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %
1 ^{er} TRIMESTRE 2022	133,93	+ 2,48 %
2 ^e TRIMESTRE 2022	135,84	+ 3,6 %
3 ^e TRIMESTRE 2022	136,27	+ 3,49 %

SMIC	
HORAIRE	MENSUEL (35 H)
11,07 €	1 678,95 €

TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN
HÉNIN**

Directeur de la Gestion Privée
Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2022		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	6 450,43	-2,9%	-9,8%	-6,1%	7 376,37	5 676,87	France
SBF 120	4 951,69	-2,8%	-10,7%	-7,0%	5 706,97	4 367,41	France
EURO STOXX 50	3 802,49	-3,1%	-11,5%	-7,4%	4 392,15	3 279,04	Europe
S&P 500	3 812,20	-3,9%	-20,0%	-16,5%	4 796,56	3 577,03	USA
NASDAQ 100	11 038,96	-5,5%	-32,4%	-29,4%	16 501,77	10 690,60	USA
FOOTSIE 100	7 370,62	-0,2%	-0,2%	2,4%	7 672,40	6 826,15	Royaume-Uni
DAX 30	13 884,66	-3,8%	-12,6%	-8,9%	16 271,75	11 975,55	Allemagne
SMI	10 659,19	-3,5%	-17,2%	-15,3%	12 939,17	10 072,62	Suisse
NIKKEI	26 568,03	-4,8%	-7,7%	-4,9%	29 332,16	24 717,53	Japon
SSE COMPOSITE	3 073,77	-0,8%	-15,6%	-14,5%	3 639,78	2 886,43	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2022		Rendement 2021
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AE LIS FARMA	11,26	28,1%	N/A	N/A	14,02	8,70	-
AIR MARINE	1,07	0,0%	-41,2%	-43,7%	1,99	0,69	-
ASHLER ET MANSON	4,50	39,8%	106,4%	106,4%	4,50	2,18	0,7%
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	N/A	N/A	3,78	3,78	-
CERINNOV GROUP	1,14	7,8%	-15,7%	-15,5%	1,74	1,00	-
CHEOPS TECHNOLOGY	60,00	10,1%	-22,1%	-23,1%	81,00	48,60	2,5%
DOCK.PETR.AMBES AM	472,00	4,9%	1,3%	1,7%	496,00	426,00	7,0%
EAUX DE ROYAN	84,00	0,0%	-9,2%	-18,4%	104,00	77,50	7,6%
EUROPLASMA	1,36	36,0%	-99,9%	-99,9%	1259,00	1,00	-
FERMENTALG	1,56	-3,7%	-49,9%	-46,9%	3,14	1,48	-
GASCOGNE	4,36	10,4%	16,6%	24,6%	4,44	2,82	-
GPE BERKEM	4,53	-14,4%	-55,6%	-51,3%	10,50	4,53	1,3%
GPE PAROT (AUTO)	2,24	-1,3%	-13,8%	-12,2%	2,66	1,60	-
HYDROGENE DE FRANCE	21,40	-11,0%	-19,1%	-16,1%	33,00	21,40	-
HUNYVERS	11,30	-3,4%	N/A	N/A	12,35	10,80	-
I.CERAM	10,55	-8,3%	-35,7%	-42,7%	17,80	10,20	-
I2S	6,25	6,8%	27,6%	35,9%	6,40	4,60	2,2%
IMMERSION	3,90	-17,7%	-35,0%	-35,0%	7,08	2,68	-
IMPLANET	0,17	-3,8%	-45,9%	-47,5%	0,40	0,13	-
KLARSEN DATA	1,57	-19,5%	-32,9%	-32,2%	2,89	1,57	-
LECTRA	33,70	0,0%	-19,8%	-10,4%	44,20	27,20	1,1%
LEGRAND	75,72	-4,7%	-26,4%	-23,8%	103,80	64,96	2,2%
MULTIMICROCLOUD	0,43	0,0%	-21,8%	-38,6%	0,71	0,20	-
O SORBET D'AMOUR	1,20	-14,9%	-40,0%	-55,6%	2,48	1,12	-
OENEO	14,25	4,0%	5,9%	7,8%	16,16	13,24	2,1%
POUJOLAT	25,20	14,5%	102,4%	101,6%	26,20	12,40	0,9%
SERMA TECH.	412,00	32,1%	35,5%	31,2%	488,00	292,00	3,5%
UV GERMI	3,14	-16,7%	-58,5%	-64,5%	8,53	3,07	-
VALBIOTIS	3,56	0,3%	-48,0%	-47,5%	7,35	3,40	-



GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
ET GESTION DE FONDS

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPOr

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

Iris

ME METTRE
AU BASE JUMP
GRIMPER SUR LA
SCÈNE PENDANT LE
FESTIVAL DE HELLFEST
EMBRASSER
UN BEL INCONU
SOUS LA PLUIE

Soignée pour un cancer du sein

**Il n'y a pas
de petits rêves,
il n'y a pas
de petits dons**

**C'est le cancer qui doit renoncer,
pas les malades.**

Votre entreprise est prête à s'engager ?

Quelle que soit sa taille et ses capacités
financières, votre entreprise peut
contribuer à la lutte contre le cancer

